

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

OBJET :

CONCESSION DE
SERVICE PUBLIC
TRANSPORTS URBAINS
- RAPPORT ANNUEL
2022 DU
CONCESSIONNAIRE

N° CC_2023_0092

Séance du : mercredi 28 juin 2023

Convocation du : 21 juin 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, François LIERMIER, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Alain LETESSIER, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Christian DUPESSEY par Gabriel DOUBLET, Maryline BOUCHÉ par Pascal SAUGE, Chadia LIMAM par Sophie VILLARI, Louiza LOUNIS par Dominique LACHENAL, Mylène SAILLET RAPHOZ par Robert BURGNIARD, Marie-Claire TEPPE-ROGUET par Yves CHEMINAL, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Marie-Jeanne MILLERET par Nadine JACQUIER

Excusés :

Ines AYEYB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Isabelle VINCENT, Maurice LAPERROUSAZ

Vu l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données techniques et financières s'y rapportant,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°C-2015-0251 en date du 25 novembre 2015 attribuant le contrat de Délégation de Service Public des transports urbains et de mobilité à la société TP2A (filiale RATP Dev) au 1^{er} janvier 2016,

Vu l'article 40 dudit contrat de délégation de service public prévoyant que le délégataire produit chaque année à Annemasse Agglo un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service,

Vu l'avenant n°4 au contrat de délégation de service public prenant en compte les conséquences de la crise sanitaire liée au Covid et prolongeant le contrat d'une année supplémentaire par délibération C-2020-0185 en date du 16 décembre 2020,

Vu le rapport annuel 2022 du délégataire figurant en annexe de la présente délibération et assorti d'annexes permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public,

Considérant que la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) a pris acte dudit rapport annuel 2022 présenté en séance du 20 juin 2023,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

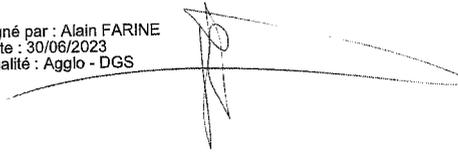
Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

DE PRENDRE ACTE du rapport du délégataire des transports publics TP2A pour l'année 2022.

Signé par : Alain FARINE
Date : 30/06/2023
Qualité : Agglo - DGS



Signé par : Nadège ANCHISI
Date : 30/06/2023
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE 2022



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

tac

MOBILES DE TOUTES FAÇONS

lp2a

filiale de **GRATIPOM** et des **atp**

SOMMAIRE

ÉDITO DE LA DIRECTRICE	3
L'EXPLOITATION DU RÉSEAU TAC EN 2022	4
1 - Le mot du directeur d'exploitation	4
2 - L'exploitation des lignes régulières	5
3 - Les évolutions de l'offre de transport	14
4 - Le transport à la demande (TAD)	18
5 - Le transport scolaire	20
6 - Focus Qualité de service : les Indicateurs de performance de l'exploitation	21
L'EXPÉRIENCE CLIENT ET LES NOUVELLES MOBILITÉS EN 2022	22
1 - Le mot de la directrice marketing et communication	22
2 - L'analyse de la fréquentation	23
3 - Les recettes de trafic	27
4 - Le digital, pour améliorer l'expérience de nos voyageurs	36
5 - La relation clients	43
6 - Le Point.Vélo, un service en pleine expansion	45
7 - Bilan des actions 2022	48
8 - Augmenter la part de la cible d'actifs et continuer à développer l'ancrage territorial	51
9 - Valoriser TAC Mobilités via des actions terrain et des partenariats	52
10 - Focus qualité de service : Les indicateurs de performance de l'expérience client et des nouvelles mobilités	57
L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE D'ANNEMASSE AGGLO EN 2022	58
1 - Le mot du responsable maintenance	58
2 - La maintenance des véhicules	59
3 - La maintenance du système billettique	64
4 - La maintenance des infrastructures	65
5 - Le nettoyage	66
6 - Focus qualité de service, les indicateurs de performance pour l'entretien des biens	66
LES FEMMES ET LES HOMMES DE TP2A EN 2022	67
1 - Les effectifs	67
2 - Le bilan du plan de recrutement	68
3 - Le bilan du plan de formation et de gestion des carrières	69
4 - Rémunération et avantages sociaux	70
5 - Le dialogue social	70
6 - La qualité de vie au travail	71
LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE EN 2022	72
1 - Le mot de la directrice financière	72
2 - Les chiffres clés de 2022	73
3 - Les évolutions contractuelles en 2022 et leurs impacts financiers	74
4 - Présentation de la Liasse Fiscale 2021	75
5 - Les ratios de performance économique	83
ANNEXES	84

ÉDITO DE LA DIRECTRICE

2022 est la dernière année du contrat 2016-2022. En septembre 2021, Annemasse Agglo a lancé un appel d'offre pour un nouveau contrat de concession de service public. Après 9 mois d'une procédure d'appel d'offre exigeante et compétitive, Annemasse Agglo a décidé de renouveler le contrat de TP2A pour la période 2023 - 2029.

C'est avec beaucoup de fierté et de joie que TP2A a signé le nouveau contrat le 18 juillet 2022.

En parallèle de la mobilisation de l'équipe pour le renouvellement du contrat, 2022 a été encore une année très riche de projets et d'innovations.

A l'exploitation, nous avons poursuivi la consolidation des projets déployés en 2021 et notamment le PCC, qui avait modifié en profondeur l'organisation du service exploitation. Déploiement d'un outil de suivi des événements au PCC, optimisation des modes opératoires de gestion, mise en place d'un nouveau logiciel de transport à la demande, poursuite des travaux sur la priorité aux feux... Ces réalisations nous ont permis d'augmenter la robustesse d'exploitation avec des avancées concrètes au service des voyageurs : +4% sur l'indice de régularité/ ponctualité qui atteint l'objectif contractuel en cette dernière année du contrat, et amélioration de la vitesse commerciale sur toutes les lignes.

En 2022, nous avons continué à adapter l'offre de transport aux attentes de nos voyageurs, à coûts constants. Nous avons notamment revu entièrement l'offre du dimanche pour plus de lisibilité et d'efficacité.

L'usage du vélo continue à se développer fortement dans l'agglomération d'Annemasse : en 2022 les locations de vélo ainsi que l'utilisation des consignes vélo ont été multipliées par 2.

L'application TAC Mobilités monte en puissance, et les ventes dématérialisées ont été multipliées par 2 également en 2022

L'équipe de la Maison de la Mobilité et du Tourisme développe son accompagnement de conseil en mobilité auprès des entreprises, et 2022 marque le lancement de la marque : TAC Pro > pour renforcer nos partenariats.

La fréquentation du réseau est en forte augmentation : +31% par rapport à 2021 et +22% par rapport à 2019, ce qui est exceptionnel, une grande partie des réseaux urbains français n'ayant pas encore retrouvé leur niveau de fréquentation pré covid en 2022.

Dans ce contexte dynamique, l'année 2022 a été marquée par un contexte économique difficile qui s'est traduit notamment par une forte inflation, en particulier sur le prix du carburant. L'inflation a occasionné une forte indexation de 1 177 819€ sur la subvention forfaitaire d'exploitation versée par Annemasse Agglo.

Ces difficultés ont pesé aussi sur nos salariés : le contexte social a été difficile à la fin 2022. Une organisation syndicale a déposé plusieurs préavis de grève qui ont finalement été levés avec l'ouverture de négociations salariales 2023 anticipées au mois de décembre.

Les recettes augmentent de 14% par rapport à 2021 et le taux de R/D passe de 26% à 28%. Toutefois l'engagement de recettes à 2 994 838€ n'est pas atteint. La situation sur les recettes, déjà largement fragilisée avec la mise en place de la tarification sociale et solidaire, demeure difficile et incertaine.

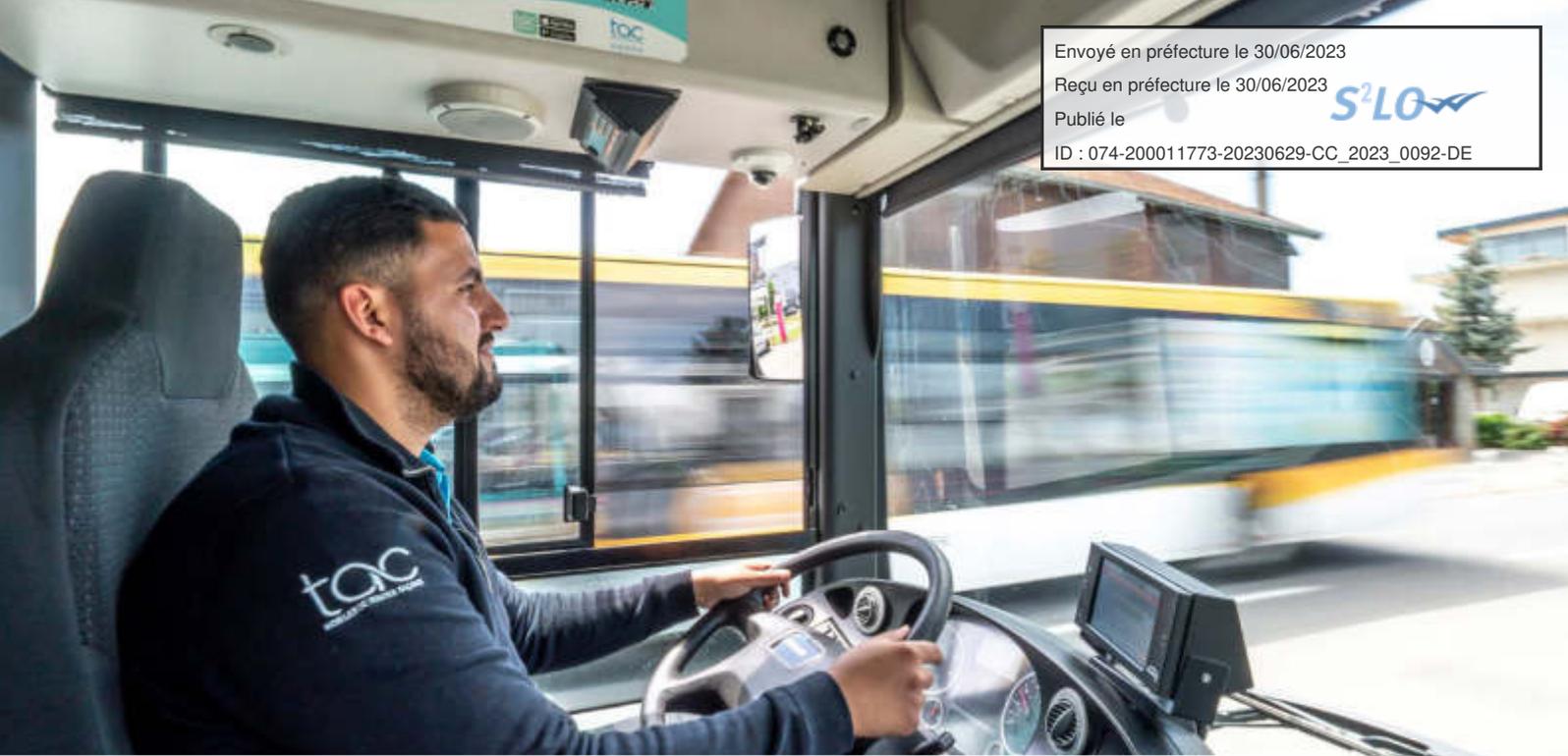
Le nouveau mécanisme de clé de répartition pour la zone 210, acté fin 2021, occasionne en effet une perte de recette de 345 000€ environ pour TP2A sur l'année 2022. En outre, ce nouveau mécanisme de répartition des recettes décorrèle à présent les recettes de la fréquentation et de la performance du réseau.

Annemasse Agglo a accepté de verser une compensation de 191 025,17€ qui sera actée dans le cadre d'un protocole de clôture réalisé en 2023. Ce versement permet à TP2A de terminer l'année 2022 à l'équilibre.

Le réseau TAC, ce sont aussi les 120 salariés de TP2A qui se mobilisent chaque jour dans leur mission de service public. En 2022, nous avons travaillé ensemble à créer une culture d'entreprise autour de la qualité de service. Le turn over est toujours élevé dans le contexte très particulier de notre région, mais le climat social est bon et la motivation est là !



**AMÉLIE
LE FAUCCONNIER**
DIRECTRICE



L'EXPLOITATION DU RÉSEAU TAC EN 2022

1 - LE MOT DU DIRECTEUR D'EXPLOITATION



▶ ▶ ▶ **BLERIM HASANI**
DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Dans la continuité des actions menées sur les dernières années, le service exploitation a connu une année 2022 très riche avec notamment la consolidation des projets déployés sur l'année 2021. En effet, nous avons pu mettre en ordre de marche le Poste de Commandement Centralisé avec une adaptation des modes opératoires en tenant compte de l'expertise terrain de nos agents. Cela nous permet d'obtenir une exploitation plus robuste et d'être dans une démarche d'excellence opérationnelle. Les projets : SAE-IV Inéo ; Priorité aux feux (CAPSYS) ; HASTUS ; XE Mobility ; Citio Analytics - FraudTracker ; Safetracker.

L'adaptation de l'offre de transport a permis d'améliorer la fréquentation de nos lignes et surtout de répondre aux besoins de nos voyageurs. Le nouveau service TAD a su trouver sa clientèle en optimisant les courses afin de pouvoir transporter plus de clients au sein de l'ensemble des communes d'Annemasse Agglo. En parallèle, le déploiement ainsi que la maîtrise du système de priorité aux feux nous ont permis d'améliorer la vitesse commerciale et la ponctualité de nos lignes. La refonte de nos procédures notamment pour le service contrôle nous permet d'être visible et présents sur le réseau afin de faciliter l'accès au service et de réduire le risque de fraude.

Dans notre métier, il est primordial de bien suivre notre production, pour cela, l'utilisation de l'outil de main courante nous permet d'obtenir une meilleure traçabilité en temps réel des aléas d'exploitation via nos agents PCC. Nous pouvons également répondre aux sollicitations de nos agents de conduite de 4h30 à 23h45 avec toujours le même objectif l'amélioration de la qualité de service pour nos clients.

Quelques actions menées au sein du service exploitation sur l'année 2022 :

Refonte des procédures de suivi de l'accidentologie, mise en place d'audit de conduite via nos formateurs, validation des acquis par l'expérience pour nos conducteurs, mise à jour des modes opératoires du PCC, montée en compétence de nos agents de maîtrise, mise en place d'une formation pour nos agents de contrôle via la filiale RatpDev Brest, Mise en place d'une convention de partenariat avec la Police Nationale, Des propositions d'amélioration à Annemasse Agglo concernant la voirie,



2 - L'EXPLOITATION DES LIGNES RÉGULIÈRES

2.1 - LA DISPONIBILITÉ DE SERVICE

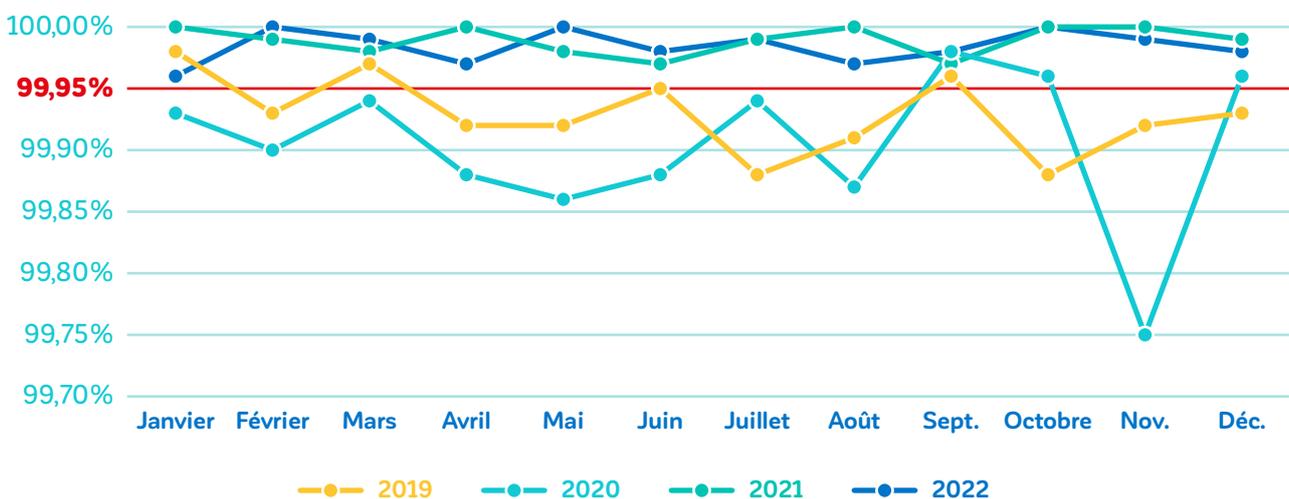
La couverture de l'ensemble de nos courses reste la priorité du service exploitation. L'indicateur de disponibilité du service nous fixe l'obligation de réaliser 99,95% des courses prévues sur l'offre de théorique. Pour cela, l'ensemble des procédures du service exploitation y compris du service maintenance sont orientés de façon à pouvoir réagir rapidement lors des aléas.

Comme nous pouvons l'observer sur le graphique, ce très bon résultat sur les dernières années s'explique par une implication forte de nos conducteurs mais également de l'encadrement afin d'assurer le service aux voyageurs en tout circonstance.

Sur 131 630 courses prévues sur l'ensemble de l'année, seulement 21 n'ont pas pu être réalisées.

Des exemples :

- Un agent absent, le régulateur sera en mesure de prendre le service.
- Un agent en retard, le régulateur sera en mesure de faire le début de service.
- Un accident, le régulateur sera en mesure de faire le changement de véhicule sur le réseau directement.



2.2 - BILAN DES DÉVIATIONS SUR L'ANNÉE 2022

Sur l'année 2022, le réseau TAC a connu 54 déviations qui représentent 7 062 courses et + de 1 863 km durant l'année.

JANVIER 2 DÉVIATIONS 768 COURSES IMPACTÉES	FÉVRIER 4 DÉVIATIONS 1 820 COURSES IMPACTÉES	MARS 4 DÉVIATIONS 7 002 COURSES IMPACTÉES	1^{ER} TRIM • 10 DÉVIATIONS 9 590 COURSES IMPACTÉES + 1 056km
AVRIL 7 DÉVIATIONS 4 757 COURSES IMPACTÉES	MAI 2 DÉVIATIONS 620 COURSES IMPACTÉES	JUIN 4 DÉVIATIONS 1 639 COURSES IMPACTÉES	2^{ÈME} TRIM • 13 DÉVIATIONS 7 016 COURSES IMPACTÉES + 184km
JUILLET 6 DÉVIATIONS 809 COURSES IMPACTÉES	AOÛT 5 DÉVIATIONS 745 COURSES IMPACTÉES	SEPTEMBRE 6 DÉVIATIONS 1 538 COURSES IMPACTÉES	3^{ÈME} TRIM • 17 DÉVIATIONS 3 092 COURSES IMPACTÉES + 687km
OCTOBRE 6 DÉVIATIONS 2 897 COURSES IMPACTÉES	NOVEMBRE 3 DÉVIATIONS 252 COURSES IMPACTÉES	DÉCEMBRE 5 DÉVIATIONS 3 913 COURSES IMPACTÉES	4^{ÈME} TRIM • 14 DÉVIATIONS 7 062 COURSES IMPACTÉES - 64km

PARKINGS-RELAIS

L'OCCUPATION DU P+R ALTÉA PAR LES GENS DU VOYAGE

L'occupation du P+R par les gens du voyage a fortement perturbé l'exploitation des lignes Tango, Ligne 7 et les lignes TAD.

En plus de nombreux dégâts engendrés notamment sur les locaux du P+R (local des conducteurs, DAT, BIV etc...), TP2A constate une baisse de fréquentation ainsi que des recettes liées directement à l'occupation du parking.

Pour cela, TP2A propose de mettre en place un système de vidéosurveillance en temps réel via le Poste de Commandement Centralisé. L'objectif étant la sécurisation du site mais également d'alerter les forces de l'ordre en cas d'intrusion.

Dates d'occupation du P+R Altéa	Du 26 septembre au 22 décembre 2022
Les lignes concernées	Tango, ligne 7, TAD
Les actions du service exploitation	Mise en place des déviations, Mise en place d'un arrêt provisoire sur la rue de Montréal sur un espace de stationnement de poids lourd. Mise en place du plan de communication à destination des clients (site internet, affichage aux arrêts, écran TFT, annonce sonore etc...)
Propositions d'amélioration pour sécuriser le P+R Altéa	Mise en place de la vidéosurveillance du site via un suivi en temps réel des agents du PCC TP2A. Sécurisation via un système de portiques pour l'entrée du parking.

2.3 - LA VITESSE COMMERCIALE

La vitesse commerciale reste un facteur essentiel d'attractivité du réseau TAC, nous pouvons observer une amélioration sur les dernières années de la vitesse commerciale sur l'ensemble de nos lignes.

Dans la continuité de l'année 2021 avec notamment le déploiement du PCC mais également de la priorité aux feux, nous avons pu mettre en place des techniques de régulation qui contribuent directement à l'amélioration de la vitesse commerciale.

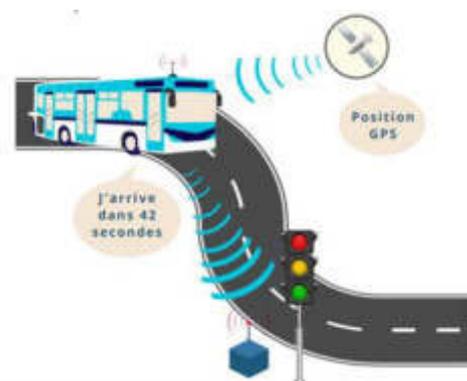
Ligne	2020	2021	2022	Progression 2022/2021
Tango	16,3	17,5	17,9	+2%
3	14,1	14	14,4	+2%
4	17,8	18,4	18,6	+1%
5	21,7	21,9	22,8	+1%
6	13,9	13,7	14,5	+4%
7	17,7	19,5	20,9	+7%
8	17,5	18	18,9	+5%

Les actions :

- Application des modes opératoires du PCC,
- Application des techniques de régulation ; neutralisation du véhicule, suivi des avances, retards,
- Ajustement des courbes d'approches sur la priorité aux feux,
- Analyse, ajustement des temps de parcours,
- Changement d'itinéraire des lignes,
- Augmentation du prix du titre unitaire à bord du véhicule avec pour objectif d'améliorer la ponctualité et la vitesse commerciale de la ligne Tango.

2.4 - LA PÉRENNISATION DU SYSTÈME « PRIORITÉ AUX FEUX »

Le système de priorité aux feux « CAPSYS » a été déployé en 2021 dans la continuité de la mise en service du PCC. Ce système permet de rendre les bus de certaines lignes de bus prioritaires aux carrefours qui sont équipés.



Le système se compose :

- De 16 carrefours à feux au sein d'Annemasse Agglo, aujourd'hui les carrefours le long de la ligne Tango
- L'équipement de l'ensemble des 37 véhicules,
- D'un portail web à disposition pour la supervision ainsi que la programmation,
- D'une borne wifi au sein du dépôt.

Le système CAPSYS a permis une amélioration significative de la vitesse commerciale et de la ponctualité de la ligne Tango.

Dans la continuité du déploiement du système courant l'année 2021, nous avons continué en 2022 à développer notre maîtrise du système avec la mise en place de formations. Aujourd'hui, TP2A est capable de faire la programmation en toute autonomie en tenant compte des étapes :

- Création d'une ligne,
- Création d'un carrefour,
- Création d'une courbe d'approche en toute autonomie.

Pour ce faire, les équipes de TP2A ont accès au logiciel CAPSYS et peuvent intervenir en fonction des retours terrain des conducteurs. La priorité aux feux apporte la régularité, une conduite apaisée et un meilleur confort pour nos voyageurs.

Avec les très bons résultats sur la ligne TANGO durant l'année 2021-2022, nous avons pu mettre en place la priorité également sur les autres lignes du réseau qui empruntent des itinéraires identiques à la ligne TANGO.

Dates de déploiement du système	Nombre de carrefours	Lignes
1 septembre 2021	16 carrefours	Tango
3 juin 2022	6 carrefours	Ligne 6/Ligne 3

A fin 2022, le service voirie de la commune d'Annemasse ne souhaite pas autoriser la mise en place de priorités aux feux sur d'autres itinéraires que ceux déjà empruntés par la ligne Tango, dans l'attente de l'évaluation des risques sur l'ensemble du trafic routier.

Etant donnés les bénéfices avérés sur l'exploitation et la qualité de service, TP2A soutient un déploiement large du système, sur l'ensemble des lignes pour les 16 carrefours déjà équipés et l'ensemble des carrefours.

Dans ce cadre, TP2A a proposé à Annemasse Agglo un rétro planning prévisionnel d'équipement :

Paramétrage sur le système Capsys 2023				
Carr. C06 Ferry/Bastin	Carr. C07 Ferry/Pasteur	Carr. C08 Ferry/Faucigny	Carr. C03 Beulet > Briand	Carr. C36 Voirons/Pottières
Mise en place priorité pour l'ensemble de nos lignes (3, 6, 8)	Ligne 6 dans les deux sens, ligne 8 sens Gare Annemasse	Ligne 6 dans les deux sens, ligne 8 sens Gare Annemasse	Ligne 3 dans les deux sens	Ligne 6 et ligne 7 dans les deux sens

Investissement à prévoir d'ici la mise en place des travaux du tram 2023-2024				
Feu Dr. Baud/Eugène Maître Feu Bonne Centre	Carr. Croix d'Ambilly Carr. Baron de Loë	Feu Église St-Joseph	Feu arrêt Léon Bourgeois	Carr. Vieux Château/ Résistance
Ligne 5 dans les deux sens	Ligne 6 direction Prés-des-Plans Ligne 3 et ligne 4	Ligne Tango, ligne 6 et ligne 8.	Ligne 6 direction Gaillard Fossard	Ligne 5, ligne 6 et ligne 7 dans les deux sens



2.5 - LA RÉGULARITÉ/PONCTUALITÉ

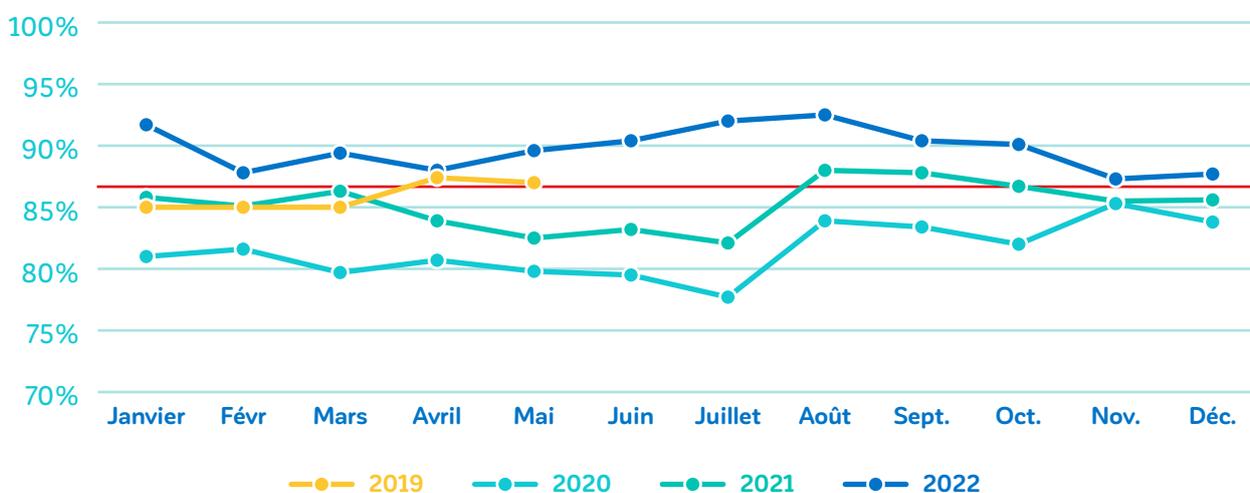
Dans la continuité des actions menées sur l'année 2021, la poursuite des mises à jour des procédures PCC ont permis de maintenir l'amélioration de la ponctualité du réseau TAC. Nous avons pu mettre en place les analyses nécessaires via l'outil SAE-IV afin de permettre d'améliorer les résultats.

L'indicateur de ponctualité est l'un des indicateurs qualitatifs les plus stratégiques, il est calculé en prenant compte le nombre de passages de véhicules entre 2 minutes d'avance et 5 minutes de retard par rapport à l'horaire théorique à des arrêts de référence répartis sur l'ensemble du réseau.

Le suivi des avances, retards via le SAE-IV nous permet aujourd'hui d'intervenir en temps réel auprès des conducteurs afin d'adapter les horaires en fonction de la circulation.

L'expertise terrain de nos agents PCC nous permet de prendre les bonnes décisions en tenant compte du trafic routier avec pour but de faire les recalages nécessaires de nos véhicules afin de limiter les impacts pour nos clients notamment sur les heures de pointe.

La ponctualité de la ligne s'est améliorée en continue depuis 2019. **L'objectif contractuel de 2022 est atteint et dépassé en 2022.**



SAEIV

QU'EST CE QUE LE PCC A CHANGÉ POUR L'EXPLOITATION SUR L'ANNÉE 2022

Le PCC TP2A avec le système SAE-IV a été mis en service en 2021, apportant une révolution en profondeur de l'organisation de l'exploitation. La pérennisation du système SAE-IV a permis d'améliorer la production de l'offre de transport par rapport à l'année 2021, et notamment :

- La ponctualité de nos lignes,
- La vitesse commerciale de nos lignes,
- L'information voyageurs à destination de nos clients (BIV, Ecran TFT, Annonce sonore)
- Le management de nos conducteurs aux terminus mais également en sortie dépôt,
- La réactivité lors des interventions terrain en cas d'accident,
- La prise de décision du régulateur (neutralisation des

véhicules, recalage, appels, phonie etc...)

- La réactivité de nos réponses à nos clients en cas de réclamation.





2.6 - LA MAIN COURANTE SAFETRACKER

En 2022, TP2A a déployé le système de main courante SafeTracker. Cet outil, conçu par RATP Dev, est un journal de bord qui permet au régulateur de renseigner tous les événements se produisant au fil de la journée d'exploitation.

Ajouter un événement ✕

Catégorie d'événement

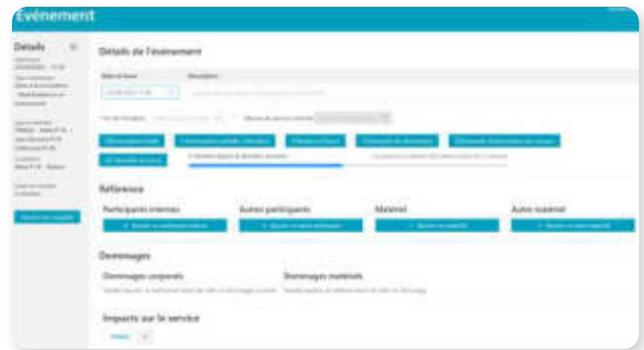
Date

Ligne et direction

Localisation

Pour l'ensemble des événements sur le réseau, l'agent PCC en poste a pour mission la création d'un événement via une liste de catégorie directement sur l'outil SafeTracker :

A la suite de la création des détails de l'événement (numéro de ligne, l'heure, le lieu etc...), l'agent doit intégrer les impacts sur la production en précisant s'il s'agit d'un retard, d'une interruption de la course ainsi que les personnes concernées par l'événement. L'ensemble des informations sont à la suite transmis par mail à la direction d'exploitation.



SafeTracker a permis à l'équipe d'exploitation d'améliorer la traçabilité de l'ensemble des éléments, de produire des tableaux de bord d'exploitation et de faciliter le management des conducteurs...

Le tableau de bord est transmis de façon hebdomadaire aux techniciens d'Annemasse Agglo.





2.7 - L'ACCIDENTOLOGIE

La sécurité est la priorité majeure des équipes de TP2A. La préservation de la santé de nos salariés, mais aussi de nos voyageurs, prestataires, et des tiers qui évoluent aux abords de notre réseau est notre objectif premier.

Afin d'améliorer en continu la sécurité sur le réseau TAC, nous avons revu courant 2022 le process accidentologie en 4 temps :

- Une évaluation des risques
- Les ressources et procédures mises en place
- Le système de contrôle
- Le dispositif d'animation

Nous avons ainsi formalisé des procédures pour chaque étape et notamment, pour chaque accident, les tâches à réaliser pour le conducteur ainsi que le manager référent sont :

- Remplir le document « Déclaration d'accident »
- Entretien d'analyse d'accident
- Audit de conduite
- Entretien disciplinaire en fonction de la responsabilité de l'accident

Accidents 100% responsables déclarés à l'assurance

2018	2019	2020	2021	2022
31 accidents	16 accidents	16 accidents	11 accidents	22 accidents

tp2a QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

AVANT DE BOUGER LES VEHICULES, PRENDRE DES PHOTOS DE LA SITUATION SOUS PLUSIEURS ANGES - gliser - sans verser/agent assistant

↳ Déplacer le véhicule à un endroit sécurisé pour l'immobiliser

↳ Appeler urgent à vers le RCC

INFORMATION SECOURS ?

VEHICULE EN ETAT DE ROULER ?

ETES-VOUS EN ETAT DE ROULER ?

1 Partie renseignements à compléter et à découper

Conducteur tiers présent / Conducuteur absent de son véhicule

2 Remplir la partie grise de la déclaration interne d'accident (coordonnées du tiers et des témoins) sur place

A la fin de service, faire de remplir la déclaration interne d'accident et la remettre immédiatement à l'agent en poste

Fiche de renseignements en cas d'accident à remettre au tiers
 TP2A - Transports Publics de l'Agglomération Alerannoisienne
 6 rue des Biches - 74300 VILLE LA GRAND - 04 50 38 29 35

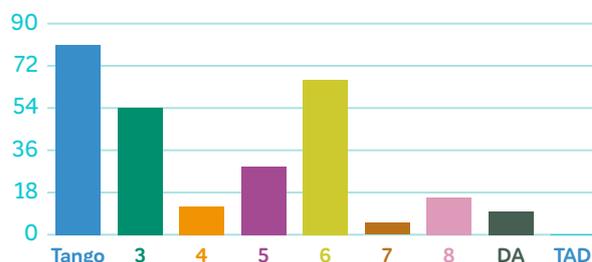
Vous avez eu un accrochage avec un véhicule de notre entreprise. Nous vous invitons à venir faire le constat à l'adresse indiquée après avoir pris rendez-vous. Merci.

2.9 - LES INCIVILITÉS

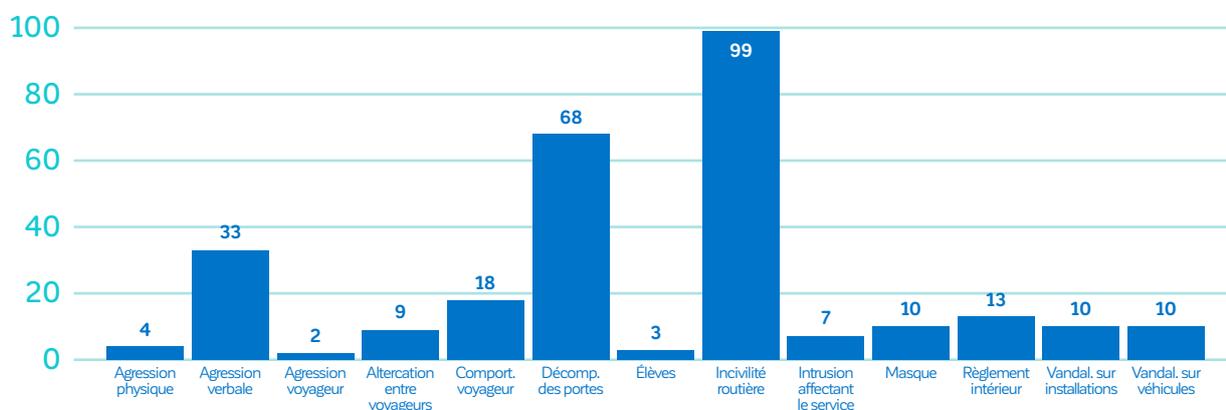
Nous observons une forte augmentation des incivilités sur l'année 2022 et notamment des décompressions de portes à la sortie des établissements. A titre de comparaison, nous avons 47 événements concernant les décompressions de portes en 2021 et 62 sur l'année 2022.

Pour cela, nous avons mis en place des campagnes de sensibilisation auprès des établissements scolaires avec des interventions pour l'ensemble des classes de 6^{ème}. A ce titre, il y a régulièrement des opérations conjointes avec la Police Nationale mais également les établissements scolaires.

Nombre d'incivilités par ligne en 2022



Nombre d'incivilités par catégorie en 2022



2.8 - LA FRAUDE

La prévention sécurité et la lutte contre la fraude reste une priorité stratégique pour TP2A. Pour cela, dans la continuité des actions menés sur les dernières années, il y a eu une très forte mobilisation notamment sur le dernier trimestre avec la participation des équipes de contrôle polyvalente de TP2A.

La réorganisation du service contrôle, nous permet de mettre en place systématiquement une équipe de contrôle par jour. A cela s'ajoute les opérations en sous-traitance via notre prestataire SCAT.

161 jours de contrôle dont 283 opérations de contrôle durant l'année 2022 avec un nombre de 48 408 clients contrôlés.

A titre de comparaison 22 151 voyageurs ont été contrôlés en 2021, nous avons donc multiplié par 2 les moyens sur le contrôle.

Le taux de fraude montre bien les efforts des équipes terrain avec un taux de 3.24% sur l'année 2022 (5,71% en 2021).



Taux de fraude	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4		2022	
Nombre de PV émis	450	5,71%	313	4,98%	275	4,84%	535	1,88%	1 573	3,26%
Nombre de voyageurs contrôlés	7 879		6 287		5 687		28 472		48 325	

Contrôle fraude	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	2022
Nombre de jours de contrôle	7	11	21	12	12	8	8	16	9	12	22	23	161
Nombre de voyageurs contrôlés	456	1 746	5 728	1 790	3 187	1 342	802	2 680	2 205	2 645	8 619	17 208	48 408

De plus, le maintien des opérations « Bureaux Vides » avec l'ensemble du personnel TP2A permet de maintenir le lien avec les équipes terrain afin d'être dans une dynamique d'amélioration continue des procédures.

Le produit des PV reste en constante augmentation :

Année	CEP	Réel
2022	30 000€	36 792€
2021	30 000€	27 888€
2020	30 000€	10 549€

CONTRÔLE DE TITRES

LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA POLICE NATIONALE

Cette convention signée le 26/09/2022 a vocation à encourager le développement de partenariats étroits et formalisés entre la DDSP74 et le TP2A, en définissant les axes de coordination et de coopération entre ces deux Partenaires.

Les buts poursuivis sont, notamment, de :

- Lutter contre la délinquance, la fraude et les incivilités dans les transports publics,
- Lutter contre l'insécurité des clients et des salariés du réseau TAC,
- Améliorer la coordination opérationnelle,
- Faciliter les échanges d'informations et renforcer la connaissance mutuelle (actions de formation).



3 - LES ÉVOLUTIONS DE L'OFFRE DE TRANSPORT

3.1 - LES AJUSTEMENTS DE L'OFFRE DE DÉCEMBRE 2021

Le 13 décembre 2021, nous avons mis en service une nouvelle offre qui apportait des changements significatifs, et notamment la refonte totale du système de transport à la demande. Le système Proxi'TAC a été remplacé par des lignes TAD.

Tenant compte des retours des utilisateurs et des communes, nous avons progressivement apporté quelques optimisations pour améliorer le service au plus proche des besoins des utilisateurs.

3 JANVIER : AJUSTEMENT LIGNES 4, 7 ET TAD A

Des modifications horaires des lignes 4 et 7 :

Uniquement pendant les périodes scolaires (pas de changement pendant les vacances scolaires)

- **Ligne 4**

- > La course de 19h10 au départ de Pas de l'Échelle École / Ville-la-Grand Eglise est décalée à 18h50.
- > La course de 15h20 au départ de Ville-la-Grand Eglise prolonge son trajet jusqu'à Pas de l'Échelle École.

- **Ligne 7**

- > Ligne 7 Dir. Jean Monnet P+R : la course de 6h55 depuis Altéa P+R est décalée à 6h30.
- > Ligne 7 Dir. Altéa P+R : la course de 7h30 depuis Jean-Monnet P+R est décalée à 7h00.

- **TAD A**

- > Fonctionnement en Aller/Retour (et non plus en circulaire)
- > Mise en place de l'arrêt Châtelaine
- > Des horaires adaptés aux entrées/sorties scolaires
- > Des horaires adaptées pour les correspondances avec la ligne 4 et la ligne 6

10 JANVIER : AJUSTEMENT LIGNES 3, 5 ET 7

- **Ligne 7** - Au départs de Jean Monnet P+R (en période scolaire)

- > Premier départ à 7h pour permettre aux salariés de l'ADTP une prise de service à l'heure => course en place depuis le lundi 3 janvier

- > Deuxième départ à 7h25 pour les scolaires de Paul Langevin (arrivée 7h38 Paul Langevin) => course ajoutée dès le 10 janvier

- > Décalage de la course de 16h35 à 16h40 pour que les lycéens puissent le prendre => dès le 10 janvier

- > Décalage de la course de 16h45 à 16h55 pour les collégiens de Paul Langevin => dès le 10 janvier

- **Ligne 3**

- > La course de 8h05 au départ Gaillard Fossard est décalée à 8h10 => dès le 10 janvier

- **Ligne 5**

- > Suppression de la course de 21h33 au départ 21h33 de Bonne centre => dès le 10 janvier

14 FÉVRIER : AJUSTEMENT TAD C/D ET LIGNE 5

Les lignes TAD ne fonctionnent plus de manière circulaire mais en A/R avec des modifications horaires.

- **TAD C**

- > La ligne effectue son terminus à Cranves-Sales Mairie, en connexion avec la ligne 8. L'arrêt Pont des Mottes est ajouté entre les arrêts Bellevue et Lossy Place.

- **TAD D**

- > La ligne effectue son terminus aux Rosses. Le parcours de la ligne est modifié, les arrêts Cortenaz, Lucinges Bas et Chavannes sont supprimés. L'arrêt Limargue est ajouté entre les arrêts Lucinges Place et Alluaz.

- **Ligne 5**

- > Afin de rendre plus accessible la ligne 5 le samedi et pendant les périodes de vacances scolaires, un passage le matin au départ de Bonne Centre. Trajet supplémentaire à 6h19 au départ de Bonne Centre les samedis et du lundi au vendredi pendant les périodes de vacances scolaires.





3.2 - L'OFFRE DE SEPTEMBRE 2022

Dans la continuité de l'amélioration de la performance du réseau bus nous avons eu deux mises en production importantes durant l'année 2022. Pour cela, nous avons pu bénéficier de nos outils systèmes (SAE-IV – CITIO Analytics – HASTUS - CAPSYS). Pour chaque modification d'offre nous avons mis en place des études de temps de parcours, des études sur les charges, avec toujours le même objectif l'amélioration de la ponctualité de nos lignes ainsi que le confort de nos clients.

L'offre mise en service le 1er septembre 2022 répond à 4 objectifs :

- 1. Adaptation de la desserte scolaire** suite à la création de l'annexe du collège Michel Servet au Lycée professionnel du Salève (basculement de 300 élèves de 3ème du site Michel Servet au Lycée Professionnel du Salève)
- 2. Simplification de l'itinéraire** et optimisation du temps de parcours de la ligne 3 avec la suppression des arrêts Gaillard Marché et Moillesulaz
- 3. Adaptation des temps de parcours** des lignes 3 et 4 (nombreux retards constatés au carrefour du baron de Loë)
- 4. Meilleure adaptation** des lignes TAD C et TAD D à la desserte du collège Paul-Emile Victor

Les modifications réalisées permettent d'économiser environ 130km et 4h de conduite par jour, essentiellement grâce à la diminution du temps de parcours sur l'itinéraire de la ligne 3. En année pleine, cela correspond à une économie de 55 256€ sur les coûts d'exploitation par rapport à l'offre de décembre 2021.

RÉCAPITULATIF DES CHANGEMENTS

- **Ligne 3**
 - > Suppression des arrêts Moillesulaz et Gaillard Marché
 - > Adaptation des temps de parcours : toutes périodes
- **Ligne 4**
 - > Ajout d'un trajet direction Pont d'Étrembières à 7h30
 - > Adaptation des temps de parcours : toutes périodes
 - > Modifications horaires pour respecter les contraintes scolaires Salève/Servet à l'arrêt Lycée Professionnel
- **Ligne 8**
 - > Modifications horaires pour respecter les contraintes scolaires Salève/Servet à Valeury Lycée Professionnel
- **TAD C**
 - > Terminus Les Chemenouds - Collège Paul Émile Victor
 - > Ajout des arrêts Chandouze - Champ Bérou - Collège Paul Émile Victor
 - > Retrait de l'arrêt Pont Des Mottes
 - > Horaires adaptés aux entrées et sorties du collège Paul Émile Victor
- **TAD D**
 - > Ajout des arrêts Pont des Mottes - Feu
 - > Retrait de Loëx Chapelle.

3.3 - L'OFFRE DU 11 DÉCEMBRE 2022

L'offre de décembre 2022 répond aux objectifs suivants :

1. Modifier l'itinéraire de la ligne 6 pour mieux desservir la zone industrielle et commerciale du Mont Blanc
2. Adapter l'offre du dimanche à coût constant pour plus de performance et de lisibilité, avec le remplacement de la ligne DA par les lignes Tango et 6. La mise en place des lignes Tango ainsi que de la ligne 6 vont permettre l'harmonisation globale des horaires et une meilleure lisibilité avec la continuité de l'offre de la semaine sur la journée du dimanche. De plus, nous maintenons la desserte du cœur d'Annemasse.
3. Reprendre l'ancien tracé de la ligne 8 par la route de Bonneville. Nous avons en effet constaté que le gain de temps du tracé par Leman mis en place en décembre 2021 était plus faible qu'escompté (1 minute par course environ)
4. Mettre en place de la sous-traitance pour 3 véhicules. L'arrivée de nouveaux véhicules électriques en 2023 nécessite en effet de trouver des capacités de remisage supplémentaires à celles du dépôt. TP2A a ainsi proposé de remisier quelques véhicules chez son sous-traitant SAT pour libérer de la place sur le dépôt de Ville-la-Grand.

RÉCAPITULATIF DES CHANGEMENTS

- **Ligne 6**
 - > Modification du tracé de la ligne 6.
 - > Modifications des temps de parcours suite à un retard constaté entre Collège Jacques Prévert et Croix d'Ambilly sur la pointe de l'après-midi.
- **Ligne 8**
 - > Modification du tracé de la ligne 8 : passage par la route de Bonneville.
- **Ligne DA**

Suppression de la ligne DA au profit des lignes Tango et 6

> Tango : Horaires samedi matin heure creuse - Amplitude 7:00 - 21:00 - Fréquence 30' - Déviation avant 15:00 par la rue de l'Espérance avec arrêt à Léon Bourgeois.

> Ligne 6 : Horaires samedi matin heure creuse - Amplitude 08:00 - 19:30 - Fréquence 50' - Déviation avant 15:00 par la rue de l'Espérance avec arrêt à Vieux Château.

		LHNS	Lignes à fort potentiel				Lignes urbaines		
		LIGNE	Tango	3	5	6	4	7	8
PÉRIODE SCOLAIRE	Nov. 2020	Fréquence	10'/15'	20'/40'	30'	30'	45'	35'	40'
		Courses/jour	160	71	59	51	40	47	45
		Amplitude	4:40 à 22:50	5:25 à 21:55	5:11 à 21:02	5:59 à 19:08	6:00 à 19:35	5:49 à 19:48	5:53 à 19:05
		Km Com/jour	1257	747,9	796,9	415,4	340,2	451,6	540,9
	Déc. 2021	Fréquence	10'/15'	15'/30'	30'	20'/40'	45'/60'	30'/60'	40'
		Courses/jour	149	71	58	83	32	32	47
		Amplitude	4:40 à 23:05	5:25 à 21:55	5:11 à 21:02	5:50 à 20:10	6:20 à 19:10	6:55 à 19:35	5:53 à 19:21
		Km Com/jour	1170,3	712,9	760,7	685,9	262,6	286,4	500
	Déc. 2022	Fréquence	10'/15'	15'/30'	30'	20'	45'	30'/60'	40'
		Courses/jour	149	71	58	83	33	32	47
		Amplitude	4:40 à 23:33	5:30 à 22:30	5:11 à 21:27	5:50 à 20:43	6:20 à 19:21	6:30 à 19:55	5:53 à 19:32
		Km Com/jour	1170,2	640,7	760,6	797,0	270,8	286,3	534,4
PÉRIODE VACANCES SCOLAIRES + SAMEDI	Nov. 2020	Fréquence	10'/15'	30'	40'	40'	45'	45'	40'
		Courses/jour	128	50	44	35	36	36	38
		Amplitude	5:38 à 22:49	5:26 à 21:40	6:47 à 21:33	7:17 à 18:37	7:00 à 19:45	6:28 à 19:35	7:00 à 19:00
		Km Com/jour	1005	499,1	571,8	284,9	343,7	184,3	406,8
	Déc. 2021	Fréquence	10'/15'	30'	40'	40'	45'/60'	60'	40'
		Courses/jour	125	66	42	38	30	26	38
		Amplitude	5:40 à 22:35	5:30 à 21:45	6:47 à 21:33	7:15 à 19:15	7:05 à 19:10	7:00 à 19:30	7:05 à 19:05
		Km Com/jour	981,8	639,9	539,3	314	236,1	195,3	363,1
	Déc. 2022	Fréquence	15'	30'	40'	45'	45'/60'	60'	40'
		Courses/jour	125	66	42	34	30	26	38
		Amplitude	5:40 à 23:01	5:30 à 22:19	6:19 à 20:59	7:00 à 19:38	7:05 à 19:19	6:30 à 19:50	7:05 à 19:39
		Km Com/jour	981,8	570,8	539,3	326,4	239,8	195,3	392,1

EXPLOITATION

LA MISE EN PLACE DE LA SOUS-TRAITANCE POUR LE TRANSPORT URBAIN

Afin d'assurer un suivi efficace concernant la sous-traitance, nous avons mis en place une organisation interne à TP2A.

Les 2 directions TP2A et SAT sont en interaction, a minima sur les sujets en lien avec le respect des obligations contractuelles.

- Les 2 exploitations sont coordonnées :
 - > Pour notre partenaire SAT, un référent d'exploitation assure un lien direct avec TP2A, pour garantir la continuité de service et le respect des engagements contractuels de qualité.
 - > Pour TP2A, l'agent de maîtrise en charge de la formation et de la sous-traitance a spécifiquement la charge du contrôle et du suivi de la qualité du service.
- Les contacts en temps réel dans le cadre du suivi de l'exploitation et de la régulation sur le réseau : Les agents de régulation du PCC TP2A ont un lien direct avec les conducteurs de la SAT pour assurer les missions de régulation, de continuité de service et d'information en temps réel. Concernant les 5 véhicules scolaires, le suivi s'opère via un échange téléphonique (régulation SAT/TP2A).

De plus, nous avons mis en place une réunion mensuelle de pilotage de la sous-traitance avec la présence du

Directeur D'exploitation TP2A – Le responsable QHSE – Le responsable de la sous-traitance.

Pour ce faire, nous pouvons également récupérer l'ensemble des informations nécessaires de la production via l'outil inéo. En sachant que l'ensemble des véhicules SAT dans le cadre des services de lignes régulières sont issus du parc TP2A et donc équipés d'un SAEIV ainsi que d'une billettique.

Nous sommes garants de la bonne maintenance du patrimoine. Pour cela, nous mettons en place l'organisation suivante :

- Nous mettons à disposition de la SAT nos plans de maintenance et garantissons ainsi que le plan de maintenance est le même que pour les véhicules exploités en propre. Nous exportons donc notre plan de maintenance présenté dans le dossier B pièce 31.
- Grâce au module de maintenance embarqué STRATIO, nous pouvons faire un suivi technique des véhicules mis à disposition du sous-traitant en temps différé.
- La SAT réalisera le Contrôle technique tous les 6 mois et TP2A aura accès aux conclusions du contrôle technique.
- Nous réaliserons à minima une fois par semaine un échange formel entre le responsable de parc SAT et le responsable maintenance TP2A Guillaume Waquet.



4 - LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

La création d'un nouveau service de Transport à la Demande qui consiste à un fonctionnement d'une ligne de bus classique avec un tracé et des horaires définis par arrêt a permis d'attirer de nombreux clients supplémentaires.

Concernant les réservations le principe reste le même avec une réservation au préalable au plus tard la veille du déplacement avant 17h en appelant la centrale de réservation ou en réservant via le site internet.

4.1 - CÔTÉ CLIENT : UN PARCOURS FACILITÉ

Le déploiement du nouveau système XE Mobility a permis d'augmenter le nombre d'utilisateurs mais également d'améliorer la gestion des réservations des trajets tout en optimisant les courses. Comme nous pouvons l'observer sur le graphique, l'optimisation des courses nous permet d'améliorer le taux de groupage.

Taux de groupage TAD				
	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4
Missions groupées	9704	2537	1805	2976
Missions totales	18919	4788	4028	5363
Total	51,30%	52,99%	44,81%	55,51%



En 2022, nous avons connu une augmentation de la fréquentation du service TAD.

Nombre de voyages

	SERVICE	TAD	TAD PMR	Total
Trimestre 1	2022	2 057	3 213	5 270
	2021	2 238	3 362	5 600
	2020	4 369	5 336	9 705
Trimestre 2	2022	2 380	2 743	5 123
	2021	1 563	3 269	4 832
	2020	775	1 095	1 870
Trimestre 3	2022	1 611	2 847	4 458
	2021	1 210	2 785	3 995
	2020	1 749	2 818	4 567
Trimestre 4	2022	3 044	3 033	6 077
	2021	1 400	3 009	4 409
	2020	2 338	3 132	5 470
Total	2022	9 092	11 836	20 928
	2021	6 411	12 425	18 836
	2020	9 231	12 381	21 612

4.2 - LA SOUS-TRAITANCE DES TAXIS

Pour accompagner la création des nouvelles lignes TAD, nous avons mis en place de la sous-traitance sur la ligne TAD A et TAD CHAL le dimanche. Le bilan de l'année : 140 courses en sous-traitance via nos taxis.

À date, le partenariat fonctionne bien et nos voyageurs sont entièrement satisfaits ! Aucune réclamation reçue.

4.3 - L'ÉVALUATION DU NOUVEAU SERVICE TAD MIS EN SERVICE LE 13 DÉCEMBRE 2021

Pour les lignes TAD la fréquentation a mis du temps à retrouver le niveau de 2021 mais l'a dépassé à partir de septembre 2022. La fréquentation TPMR est stable en légère baisse mais nous transportons plus d'utilisateurs. Le nombre d'utilisateurs actifs (c'est-à-dire d'utilisateurs ayant effectué au moins une réservation dans le mois) est passé de 195 en Novembre 2021 à 245 en Septembre 2022 soit +26%.

De plus, l'évolution du service TPMR nous permet de réduire le taux de refus ainsi d'assurer un service de qualité à nos clients.

Le taux de groupage est en nette augmentation par rapport à l'année 2021. Le taux de groupage correspond au nombre de missions groupées. Ce fonctionnement permet d'optimiser

le service ainsi d'offrir une meilleure offre de transport pour l'ensemble des clients. De plus, cela nous permet de transporter plus de voyageurs à ressources constantes ainsi que de réduire le nombre de kilomètre sur le TAD ainsi que sur le service TPMR.

Fin juin 2022, nous avons mis en place la possibilité de réserver son TAD en ligne jusqu'à 2 heures avant le trajet (alors que par téléphone, la réservation doit se faire au plus tard la veille du déplacement avant 17h).

Au total, 405 réservations ont été réalisées à moins de 24h ce qui représente 3% du total des réservations sur le 2ème semestre de l'année 2022.



5 - LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les lignes scolaires sont rattachées à plusieurs établissements scolaires répartis sur le ressort de mobilité d'Annemasse Agglo. TP2A sous-traite l'exploitation des services scolaires à la société SAT. La sous-traitance permet d'assurer ces services scolaires par des autocars dont la société SAT est propriétaire.

Des comptages ont été réalisés pour la rentrée de septembre 2022.

Ces comptages sont réalisés à la rentrée scolaire pour ajuster, si nécessaire, la capacité du véhicule affecté au service scolaire.

Les véhicules affectés sur ces services scolaires sont les suivants :

Immatriculation	Marque	Mise en circulation
AY-821-XC	TEMSA TOURMALIN	Février 2014
DN-991-YJ	YUTONG	Mars 2015
DJ-123-GT	MERCEDES INTOURO	Aout 2014
FH-651-HY	IRIZAR I6	Aout 2019
DJ-384-GT	MERCEDES INTOURO	Aout 2014

Les services scolaires n'ont pas évolué dans leur parcours en 2022. Certains horaires ont cependant été adaptés afin de prendre en compte les retards chroniques liés à la congestion routière.

SERVICE S1

Le service S1 dessert le Collège J. Prévert.

Ce service est fréquenté par environ 35 élèves sur les heures de passage du matin et du soir.

SERVICE S2

Le service scolaire dessert le collège Paul Emile Victor à Cranves-Sales. Le service S2 est divisé en deux avec un service S2A et un service S2B pour les courses du matin. Le service de doublage permet d'absorber la charge pour la course d'après-midi.

Plus de 60 élèves utilisent le service S2A durant l'année et le service S2B est utilisé par plus d'une trentaine élèves.

SERVICE S3

Ce service est assuré via une course le matin et 2 courses le soir à destination de 6 établissements : Lycée Jean Monnet, Lycée des Glières, Lycée Professionnel Le Salève, Collège Michel Servet, Collège et Lycée Saint François et Collège Paul Langevin.

Suite à la mise en place de comptage, nous avons mis fin au doublage de la course du matin de 7h02 au départ de Lucinges Bas avec un véhicule de 22 places à partir de septembre 2022.

Les 2 courses du soir permettent d'absorber la charge provenant des établissements de Saint François à Ville La Grand et des autres établissements situés sur le parcours.

57 élèves utilisent la course du matin. Pour le soir, environ 25 élèves sur la course de 17h05 et 15 sur celle de 17h40

SERVICE S4

Ce service dessert 4 établissements scolaires : Lycée des Glières, Lycée Jean Monnet, Collège Paul Langevin et Collège et Lycée Saint François.

Environ 20 élèves utilisent ce service.

Aucun usager ne monte au Lycée des Glières.



6 - FOCUS QUALITÉ DE SERVICE : LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'EXPLOITATION

La création du P.C.C et la mise en place du SAEIV dans les locaux de TP2A, depuis le 2nd semestre 2021, ainsi que le déploiement de l'outil de gestion des réservations TAD/TPMR, ont permis un suivi plus précis et en direct des évènements du réseau.

La poursuite de l'appropriation des outils d'exploitation durant toute l'année 2022 a largement contribué à l'obtention de résultats positifs.

La stabilité de l'équipe d'Exploitation au P.C.C permet une maîtrise accrue des critères de la qualité de service, avec une meilleure prise en compte au quotidien dans l'approche des missions du régulateur.

Ainsi, la ponctualité atteint des niveaux élevés en 2022, avec une philosophie interne d'assurer la totalité des courses, et à

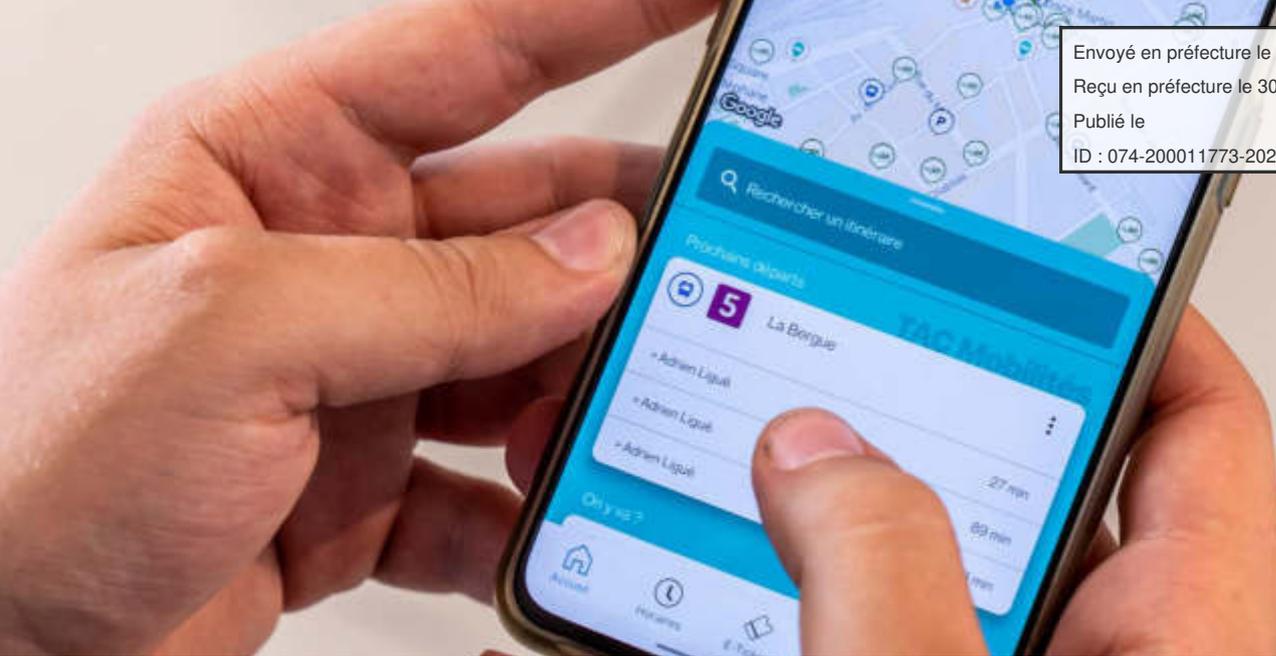
minima, d'avoir le moins de gêne possible pour le voyageur, ce qui se traduit par un taux de couverture de service à 99,98%.

L'organisation mise en place pour le service TAD/TPMR, avec un travail important de groupage des demandes de réservation et de recherche de solutions au plus grand nombre, a permis de limiter les refus de prise en charge.

Le mode d'intégration sur une semaine et la systématisation des réunions d'information sur la qualité de service à l'attention de tous les nouveaux salariés permettent de porter à leur connaissance les attentes de chaque service et accentuent la culture de la qualité au sein de TP2A.

Les résultats remarquables relatifs à la qualité de conduite sont le fruit du fonctionnement adopté.

IP 1 - Exploitation des Services de Transports Collectifs	Objectif/trimestre	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
IP 11 - Disponibilité de service	99,50%	99,98%	99,99%	99,98%	99,99%
IP 12 - Ponctualité	87,00%	89,73%	89,42%	91,31	88,41
IP 13 - Réalisation de service TAD	95,00%	92,82%	96,90%	94,57%	93,11%
IP 14 - Qualité de conduite	95,00%	99,29%	99,34%	100,00%	100,00%
IP 15 - Sécurité	< 0,3 (accident pour 10 000 km)	0,071	0,192	0,158	0,099
IP 17 - Taux de refus TAD	0,00%	2,14%	0,00%	0,00%	0,00%
IP 18 - Taux de refus TPMR	1,50%	0,56%	0,00%	0,00%	0,00%



L'EXPÉRIENCE CLIENT ET LES NOUVELLES MOBILITÉS EN 2022

1 - LE MOT DE LA DIRECTRICE MARKETING ET COMMUNICATION



**CÉLINE
GOULET**
DIRECTRICE
MARKETING ET
COMMUNICATION

En 2022, l'équipe a continué sur sa lancée en menant de nombreux projets afin d'optimiser l'expérience client. Tous les indicateurs sont au vert et nous continuons à les faire progresser positivement. De grandes campagnes de communication ont été menées et nous avons pu augmenter notre bassin de clientèle d'abonnés.

En communication l'année s'est essentiellement portée sur l'acquisition de nouveaux clients actifs avec la mise en lumière de tous les avantages à prendre les transports en commun. Sur les deux derniers trimestres, la hausse du carburant est une aubaine et nous avons saisi cette occasion. Les abonnés mensuels et annuels sont en hausse : en septembre 2022, nous avons près de 7 000 abonnés (vs près de 6 000 en 2021).

L'acquisition d'actifs est aussi passée par la réalisation des plans de mobilités contractuels. Dès 2023, il faudra continuer nos actions et surtout mesurer l'évolution des parts modales.

Nous avons pu faire évoluer de manière conséquente nos outils digitaux avec la mise en place de l'interfaçage entre la billettique Conduent et Airweb (e-boutique), l'intégration du téléchargement des pièces justificatives sur notre application et l'intégration de la réservation TAD depuis notre site internet.

Ainsi, nous avons pu finaliser notre roadmap 2022.

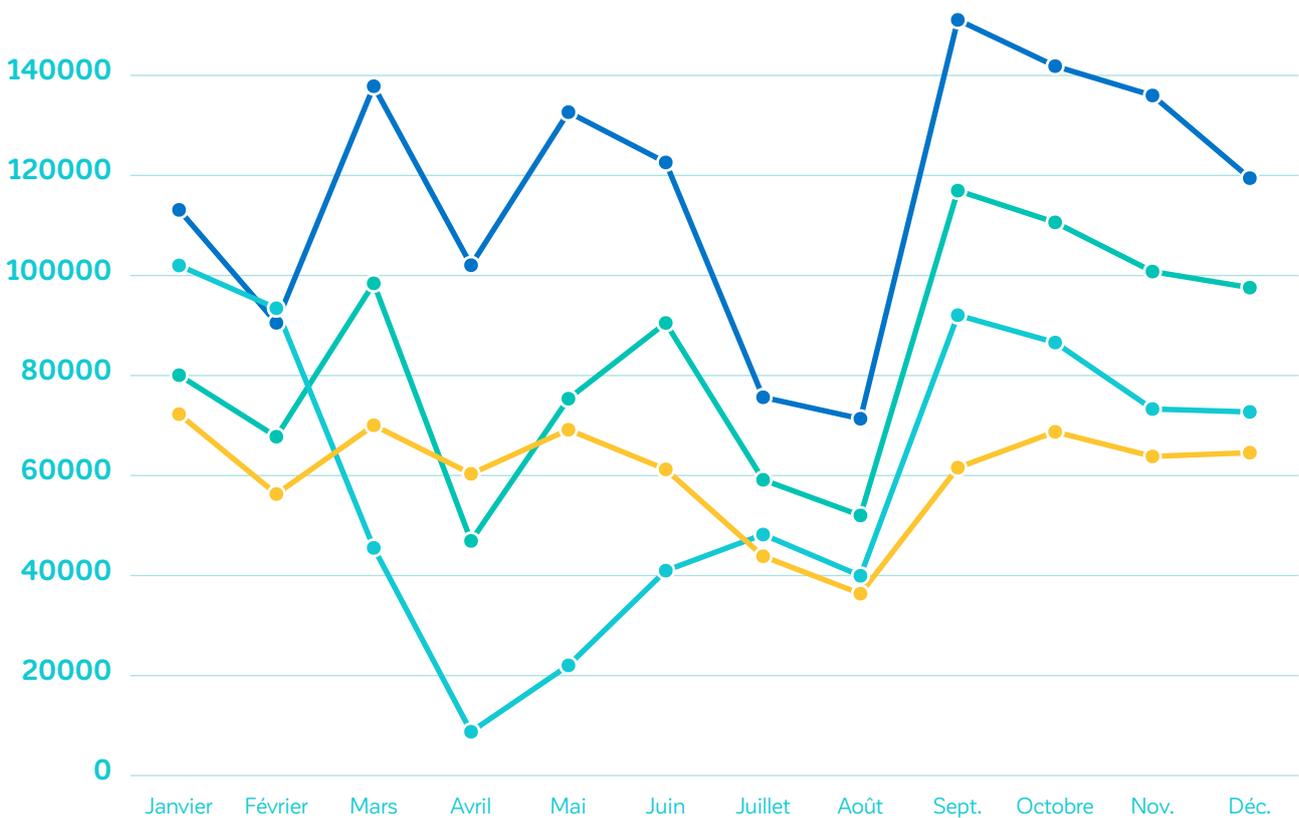
Notre service VéloTAC est en pleine expansion et les contrats sont de plus en plus nombreux. Nous avons réussi à rendre ce service plus visible et surtout de plus en plus connu auprès des habitants d'Annemasse Agglomération. En 2023, nous augmenterons de nouveau notre flotte et surtout nous mettrons en place la location dématérialisée pour fluidifier le parcours client.

La satisfaction et la fidélisation restent au cœur de nos préoccupations et nous continuons à animer de façon régulière l'ensemble de nos communautés pour convaincre et renforcer l'usage des transports en commun et des modes actifs. Actions terrain, réseaux sociaux, partenariats ... nous saisissons toutes les occasions pour mettre en avant toutes les mobilités avec TAC Mobilités.

2 - L'ANALYSE DE LA FRÉQUENTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la fréquentation sur l'année 2022, en comparaison des années 2019 à 2021.

Fréquentation toutes lignes TAC (hors TAD)



CHIFFRES CLÉS

Nombre de voyages

2019 : 2 793 831 voyages

2020 : 1 974 924 voyages

2021 : 2 594 516 voyages

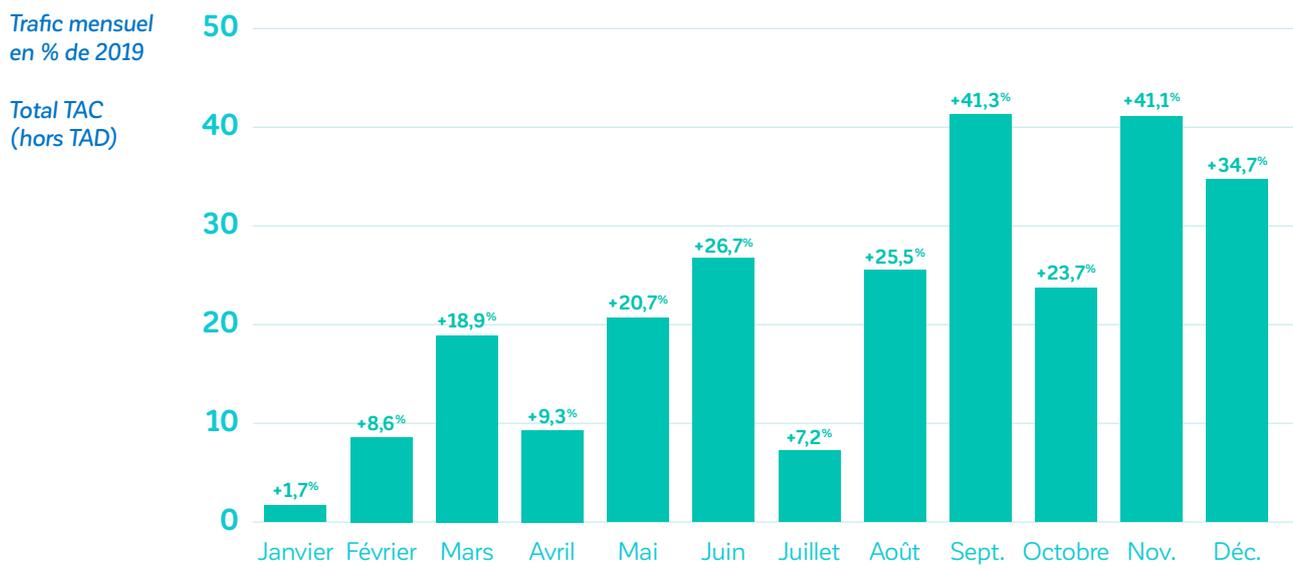
2022 : 3 392 525 voyages

Progression du nombre de voyages

% moyen annuel 2022/2019 : +21%

% moyen annuel 2022/2021 : + 31%



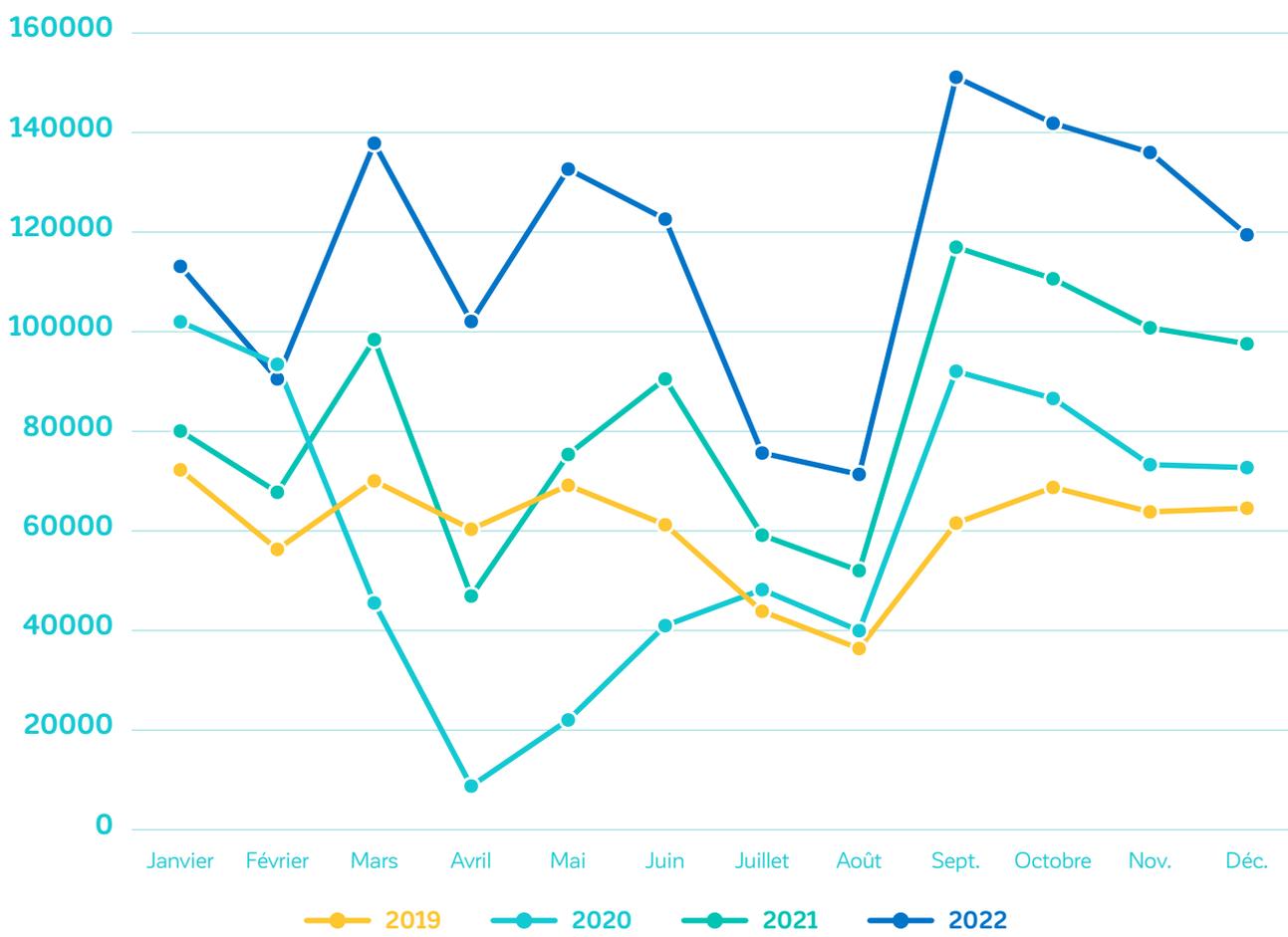


L'augmentation est nette. La fréquentation des lignes reprend un élan considérable.

En comparaison avec l'année 2019, nous affichons une fréquentation à **+21,8% vs 2019**.

La ligne TANGO continue de progresser avec 1 394 290 voyages en 2022 soit près de **+40% vs 2021**.

Trafic mensuel sur la ligne Tango

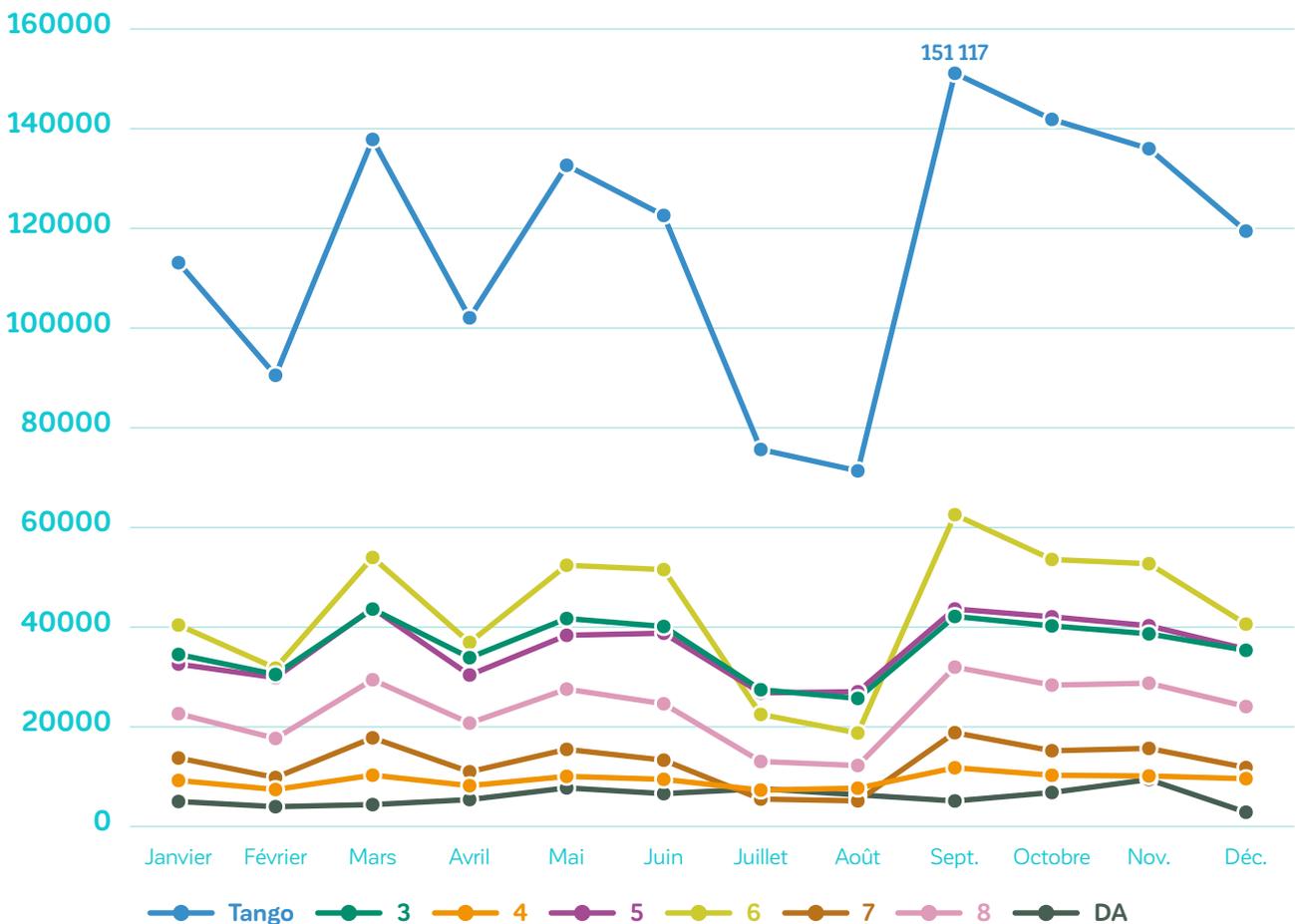


On observe une forte progression des lignes 5 et 6 avec respectivement +30% et +42% vs 2021. Cette augmentation est présente sur les quatre trimestres de l'année mais elle est plus forte sur le quatrième trimestre 2022.

Concernant la ligne 6, nous pouvons l'analyser par un report des habitués de la ligne 3 du côté de la commune de Gaillard. La ligne 6 permet un accès direct au tram 17 à l'arrêt Croix d'Ambilly.

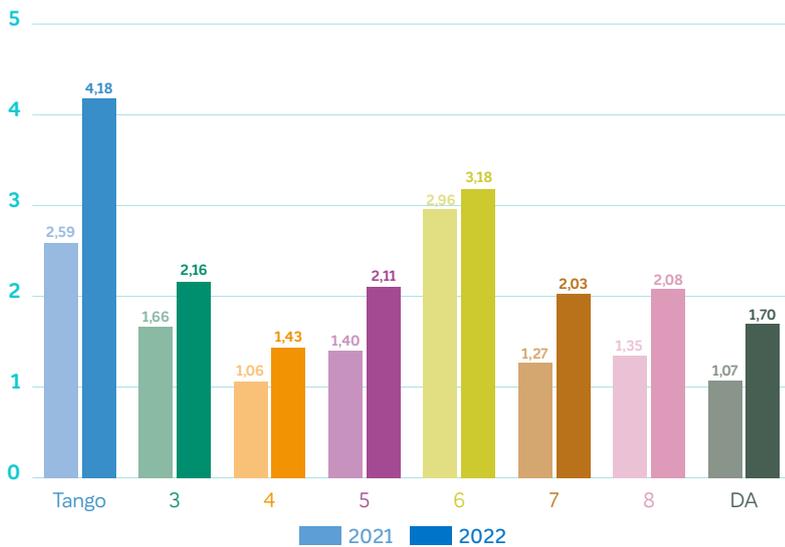
Pour la ligne 5, nous pouvons l'analyser par les nouveaux programmes immobiliers maintenant opérationnel (notamment près de l'arrêt la Bergue). Cette ligne attire de nouveaux usagers pour leurs déplacements.

Montées par ligne



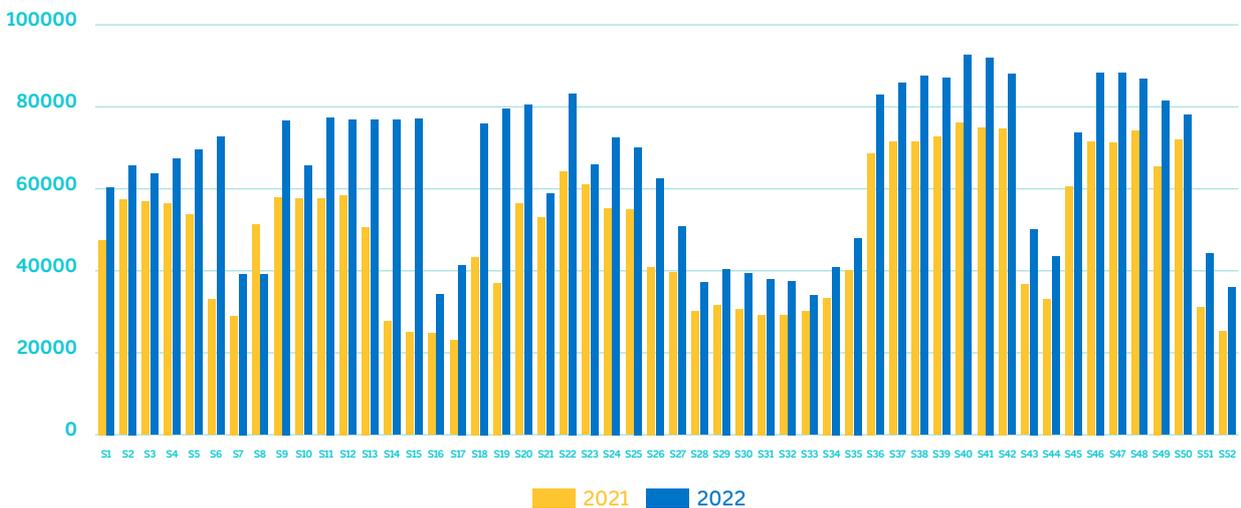


Nombre de voyageurs/km commercial produit en 2021 et 2022

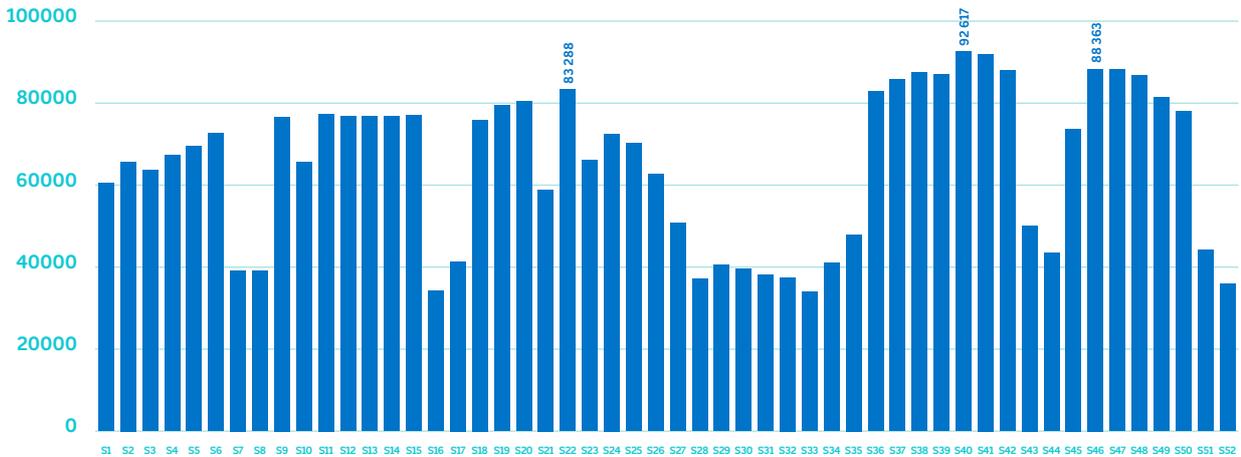


Toutes les lignes sont en nette progression.

Fréquentation du réseau TAC par semaine



Fréquentation du réseau TAC par semaine - Focus 2022



3 - LES RECETTES DE TRAFIC

Avec 2 587 761€ de recettes, l'année 2022 présente une hausse de 14% par rapport à 2021. Si l'on compare ce chiffre à la hausse du trafic entre 2021 et 2022 (+31%), l'augmentation peut sembler faible.

Toutefois, il est difficile de comparer les recettes 2021 et 2022, car elles ne sont pas calculées selon la même clé de répartition des recettes.

L'engagement de recettes contractuel pour l'année 2022 est de 2 994 838€. TP2A n'a donc pas atteint son engagement de recettes contractuel.



Depuis le 15 décembre 2019, avec la mise en service du Léman Express, du prolongement du tramway 17 jusqu'à Annemasse et la création de la communauté tarifaire Léman Pass, le réseau TAC est intégré à la zone tarifaire 210 (auparavant zone 82).

Dans cette zone 210, les opérateurs (TP2A, TPG, CFF, SNCF, Transdev puis Alpbus) et les autorités organisatrices (Annemasse Agglo, Région Auvergne Rhône- Alpes, GLCT) de la zone 210 doivent définir la clé de répartition des recettes générées par cette zone.

Courant 2019, une clé provisoire avait été définie sur la base d'une prévision du nombre de voyages par mode de transport. Cette clé provisoire a été fixée d'entente entre les partenaires de la zone 210, avec la volonté annoncée qu'une méthodologie commune devrait être définie pour fixer la clé définitive de l'année 2020 et des années suivantes.

Cette méthodologie doit refléter l'utilisation effective des différents réseaux de transports publics de la zone et s'appuyer sur des données réelles à disposition des opérateurs.

La clé provisoire jusqu' utilisée était la suivante :

Opérateur	Clé de répartition
2020	
Réseau TAC - TP2A	47,95%
Tram 17 - TPG	36%
LEX - SNCF	14,13%
RE - CFF	1,52%
T74 - Transdev	0,40%
2021	
Réseau TAC - TP2A	48,08%
Tram 17 - TPG	31,96%
LEX - SNCF	14,39%
RE - CFF	5,04%
T74 - Transdev	0,53%
2022	
Réseau TAC - TP2A	46,87%
Tram 17 - TPG	27,80%
LEX - SNCF	21,00%
RE - CFF	3,69%
GLCT	0,64%

- **Sur les recettes locales** (gamme « Annemasse Pass »), la part des recettes touchées par le Délégué s'établit à 91,35% ;

- **Sur les recettes transfrontalières** (gamme « Léman Pass »), la part des recettes touchées par le Délégué s'établit à 31,9%.

Courant 2021, des travaux ont été entamés entre les partenaires de la zone 210 afin d'établir la méthodologie de calcul de la clé définitive. Des groupes de travail ont été réalisés tout au long de l'année 2021 avec la participation de TP2A et d'Annemasse Agglo. La convention tarifaire de la zone 210 de la communauté tarifaire Léman Pass a été ensuite formalisée et validée par l'ensemble des partenaires début 2022.

La nouvelle méthodologie a été validée par les partenaires de la zone 210 en juillet 2021. Elle établit un partage des recettes de la zone 210 au prorata des voyages et des voyages.kilomètres constatés par chaque opérateur sur l'année écoulée. Cette clé de répartition s'applique à l'ensemble des recettes générées par la zone 210, recettes locales « Annemasse Pass » et recettes « Léman Pass ».

Sur cette base les clés de répartition définitives sont les suivantes :

Les recettes de trafic présentées dans les rapports annuels 2020 et 2021 sont établies selon la clé provisoire. Les recettes 2022 présentées dans ce rapport sont établies selon la clé définitive 2022.

Par conséquent, les comparaisons de recettes entre 2021 et 2022 ne sont pas pertinentes.





Les incidences financières des clés définitives 2020 et 2021 ont été traitées dans l'avenant 6 signé le 13 avril 2022. Annemasse Agglo a compensé entièrement l'impact de la clé de répartition pour TP2A, à savoir l'écart entre les recettes TP2A calculées avec l'ancienne clé provisoire 2019 et les recettes TP2A calculées avec la clé définitive :

- Pour l'année 2020 : 367 997,84€ (€2020) TTC.
- Pour l'année 2021 : 436 441,95€ (€2021) TCC

Pour l'année 2022, TP2A évalue cet écart à 345k€. A noter que l'engagement de recettes contractuel de TP2A pour l'année 2022 est de 2 994 838€, par conséquent, sans changement de la méthodologie de clé de répartition, TP2A aurait atteint son engagement de recette contractuel.

Contrairement à ce qui a été fait pour 2020 et 2021, Annemasse Agglo n'a pas souhaité compenser entièrement l'incidence de la nouvelle clé de répartition. Courant 2023, après établissement du calcul définitif de la compensation TSS, Annemasse Agglo accepte de compenser le montant de la compensation TSS reversé par TP2A aux autres opérateurs de la zone 210 à savoir 191 025,17€ TCC.

Ce versement sera acté dans le cadre d'un protocole transactionnel de clôture qui sera signé début 2023.

A noter que la clé de répartition de TP2A baisse entre 2021 et 2022 alors même que le nombre de voyages qui sert de base au calcul de la clé augmente de 31%. L'analyse des impacts de ce nouveau mécanisme, réalisée fin 2022 / début 2023 conjointement par TP2A et Annemasse Agglo, montre que l'atteinte de l'objectif de recettes commerciales ne dépend plus exclusivement de l'activité de TP2A. D'autres facteurs externes peuvent modifier sa recette commerciale :

- Facteurs externes pouvant impacter la recette globale de la zone 210 (exemple : la stratégie commerciale des partenaires avec des titres moins rentables au voyage...)
- Facteurs externes pouvant impacter la clé de répartition du Concessionnaire : les pratiques de report modal des voyageurs (si certains voyageurs n'utilisent que le tramway ou le Lemman Express par exemple) ou la croissance de la fréquentation SNCF en dehors du périmètre de l'agglomération d'Annemasse) peuvent dégrader fortement la clé ou occasionner un changement de méthodologie de clé en défaveur du Concessionnaire.

Ces points seront discutés entre TP2A et Annemasse Agglo courant 2023.

3.1 - LES RECETTES PAR TITRE

2021	2022	Évolution 2022/2021	
2 clefs	46,87%		

RECETTES DES BILLETS TAC

Ticket unitaire Tout Annemasse	663 296	356 637	-306 659	-46,2%
Carnet de 10 tickets Tout Annemasse	131 971	89 378	-42 594	-32,3%
Total Billets TAC	795 267	446 015	-349 252	-43,9%

TOTAL DES RECETTES SUR L'ANNÉE - ABONNEMENTS TAC

Mensuel Adulte Annemasse	126 372	83 955	-42 417	-33,6%
Annuel Adulte Annemasse	50 961	42 340	-8 621	-16,9%
Total Abonnements 'Tout Annemasse' Adulte	177 333	126 295	-51 038	-28,8%
Mensuel Junior Annemasse	24 521	15 640	-8 882	-36,2%
Annuel Junior Annemasse	14 066	15 428	+1 362	+9,7%
Total Abonnements 'Tout Annemasse' Junior (-26 ans)	38 587	31 067	-7 519	-19,5%
Mensuel Senior Annemasse	1 327	606	-721	-54,3%
Annuel Senior Annemasse	44 068	39 926	-4 142	-9,4%
Total Abonnements 'Tout Annemasse' Senior (65 ans et +)	45 395	40 532	-4 863	-10,7%
Annuel TAC&Go Combiné Annemasse	109	0	-109	-100%
Total Abonnements TAC&Go Combiné	109	0	-109	-100%
Total Abonnements 'Tout Annemasse' (hors abonnements scolaires)	261 423	197 894	-63 529	-24,3%
Scolaire Mensuel Annemasse	111 734	53 211	-58 523	-52,4%
Scolaire Annuel Annemasse (TAC, TAC+CAR et CAR)	301 794	293 378	-9 415	-3,1%
Total Abonnements Diabolo (abonnements scolaires uniquement)	413 528	345 589	-67 939	-16,4%
Total Abonnements TAC (Annemasse)	674 951	543 483	-131 468	-19,5%
Frais de dossier	19 175			
Recettes Léman Pass	788 539	1 598 263	+ 809 724	+ 102,7%
Recettes Totales	2 277 932	2 587 761	+ 309 829	+13,6%



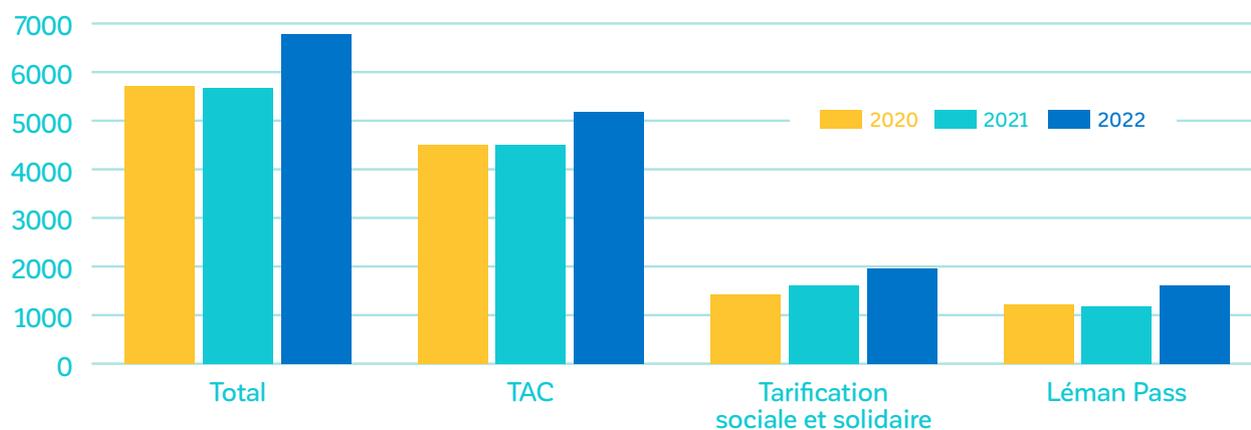
3.2 - LES QUANTITÉS PAR TITRE

	2021	2022	Évolution 2022/2021	
BILLETS (EN NOMBRE DE TITRES VENDUS)				
Billets Annemasse	500 468	534 423	+33 955	+7%
Carnets Annemasse	12 948	17 203	+4 255	+33%
> soit en équivalence billets vendus en carnets	129 480	172 030	+42 550	+33%
Billets LP complémentaires - Sauts de Puce LP vendus par TAC	4 029	3 993	-36	-1%
Billets complémentaires LP - Sauts de Puce LP vendus par GCT	75 226	131 434	+56 208	+75%
Billets LP adultes vendus par TAC	127 176	151 122	+23 946	+19%
Billets LP adultes vendus par GCT	441 862	623 464	+181 602	+41%
Billets LP jeunes vendus par TAC	21 425	25 642	+4 217	+20%
Billets LP jeunes vendus par GCT	32 346	40 122	+7 776	+24%
<i>Billets Tout Annemasse</i>	629 948	706 453	+76 505	+12%
<i>Billets Léman Pass</i>	702 064	975 777	+273 713	+39%
Total Billets	1 332 012	1 682 230	+350 218	+26%
Cartes Journalière et Hebdomadaires LP	9 465	21 311	+11 846	+125%
ABONNEMENTS				
Mensuel Adulte Annemasse	2644	3645	+1001	
Mensuel Adulte Annemasse TSS	4350	5292	+942	
Annuel Adulte Annemasse	929	1153	+224	
Annuel Adulte Annemasse TSS	3390	3105	-285	
<i>Total Abonnements "Tout Annemasse" Adulte</i>	11 313	13 195	+1 882	+17%
Mensuel Junior Annemasse	708	899	+191	
Mensuel Junior Annemasse TSS	544	725	+181	
Annuel Junior Annemasse	674	808	+134	
Annuel Junior Annemasse TSS	552	750	+198	
<i>Total Abonnements "Tout Annemasse" Junior (-26 ans)</i>	2 478	3 182	+704	+28%
Mensuel Senior Annemasse	0	0	0	
Mensuel Senior Annemasse TSS	166	161	-5	
Annuel Senior Annemasse	1 881	2 003	+122	
Annuel Senior Annemasse TSS	1 630	2 597	+967	
<i>Total Abonnements "Tout Annemasse" Senior</i>	3 677	4 761	+1 084	+29%
<i>Total Abonnements "Tout Annemasse" Combiné</i>	27	9	-18	
Abonnements Tout Annemasse (hors scolaires)	17 477	21 138	+3 661	+21%
Scolaires Mensuel	4 362	4 003	-359	
Scolaires Mensuel TSS	3 212	3 582	+370	
Scolaires Annuel (TAC + TAC/CAR + CAR)	21 702	25 094	+3 392	
Scolaires Annuel (TAC + TAC/CAR + CAR) TSS	5 539	6 041	+502	
DIABOLO	34 815	38 720	+3 905	+11%
Scolaire mensuel moyen	2 901	3 227	+326	+11%
Mensuel Adulte LP / TAC	3 352	4 689	+1 337	+40%
Mensuel Adulte LP / GCT	11 786	17 577	+5 791	+49%
Annuel Adulte LP / TAC ET GCT	17 228	29 915	+12 687	+74%
<i>Total Abonnements LP Adulte</i>	32 366	52 181	+19 815	+61%
Mensuel Jeune LP / TAC	1 672	2 151	+479	+29%
Mensuel Jeune LP / GCT	4 573	7 140	+2 567	+56%
Annuel Jeune LP / TAC et GCT	10 102	16 746	+6 644	+66%
<i>Total Abonnements LP Junior</i>	16 347	26 037	+9 690	+59%
Abonnements LP	48 713	78 218	+29 505	+61%

Répartitions des abonnés

2022 (Sept)	Scolaire	Junior	Adulte	Sénior	Léman Pass	Total
SM4	2 358	138	382	158		3216
SM3	127	17	105	31		280
SM2	443	47	296	103		889
SM1	316	53	326	94		789
TSS	886	117	727	228		1958
%TSS	26%	46%	66%	59%		29%
TOTAL	3424	255	1109	386	1609	6783
% Profil	50%	4%	16%	6%	24%	100%

2021 (Sept)	Scolaire	Junior	Adulte	Sénior	Léman Pass	Total
SM4	2291	113	317	161		2882
SM3	117	11	62	32		222
SM2	376	33	249	64		722
SM1	243	50	311	69		673
TSS	736	94	622	165		1617
%TSS	24%	45%	66%	51%		28%
TOTAL	3027	207	939	326	1177	5676
% Profil	53%	4%	17%	6%	21%	100%



L'ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION SOCIALE ET SOLIDAIRE (TSS)

Le large développement de la Tarification Sociale et Solidaire se poursuit depuis sa mise en service le 15 décembre 2019.

La compensation versée par Annemasse Agglo est de 317 067,40€ HT (348 774,15€ TTC), soit bien au-delà des 235 000€ HT prévus initialement au lancement de la TSS, montrant encore le succès de la mesure. Cette compensation était de 282 000€ HT en 2021.

Suite à la mise en place de la nouvelle clé de répartition des recettes, la compensation TSS est incluse dans les recettes de la zone 210, ce montant est donc à partager au prorata de la clé de répartition.

TP2A conserve donc 143 408,16€ HT de compensation TSS

Comme nous l'avons constaté en 2021, la TSS induit un glissement tarifaire avec une baisse des titres unitaires au profit des abonnements à tarifs réduits. Ce phénomène, certes positif pour la fidélisation de notre clientèle, provoque toutefois une baisse de la recette moyenne au voyage et donc une baisse de la recette totale, au-delà du coût compensé par Annemasse Agglo.

TARIFICATION

LE PHÉNOMÈNE DE GLISSEMENT TARIFAIRE : FOCUS SUR LE TITRE À 2€ SUR LA TANGO

La mise en place de la TSS a occasionné une baisse brutale des ventes de titres unitaires.

Le 1er juillet 2022, le ticket unitaire TAC acheté à bord de la ligne Tango coûte 2€. Le prix du TU est maintenu à 1,60€ sur les autres canaux de vente (DAT, application mobile) et à bord des autres lignes.

Cette mesure a eu pour conséquence une baisse des ventes de titres unitaires : en moyenne -3% sur la période septembre-décembre par rapport à la période janvier-juin.

Année	Quantités TU
2019	80 068
2021	41 704
2022 S1	45 381
Depuis sept. 2022	44 110

Année	Quantités TU/Voyages
2022 S1	15,9%
Depuis sept. 2022	13,3%

LES RECETTES DE TRAFIC PAR CANAUX

En 2022, la part des ventes à la MMT ainsi que sur l'application évolue à la hausse avec 40% des ventes à la MMT vs 35% en 2021 et 4% sur l'application vs 2% en 2021.

La vente de titres sur l'application est plus mise en valeur dès le mois de juin avec l'événement « préfiguration piétonnisation du centre-ville d'Annemasse » et, en fin d'année (novembre/décembre) avec la mise en place de la vente d'abonnements permettant d'intégrer des pièces justificatives pour les abonnés ayant accès à des tarifs solidaires.

Les ventes de titres aux distributeurs automatiques de titres restent importantes avec 36% des ventes.

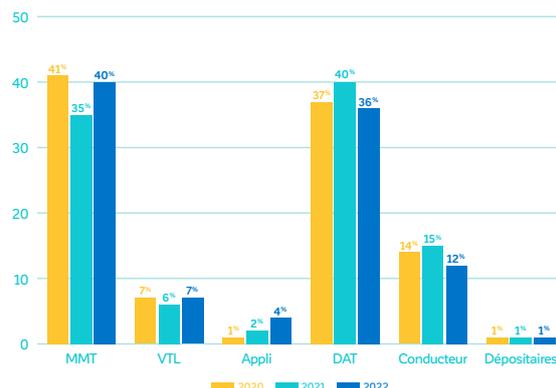
Quant à la vente à bord, elle perd 3 points (12% en 2022 vs 15%). Bien que la vente à bord de la ligne Tango soit à 2€ depuis juillet 2022, cette baisse est aussi liée à l'augmentation des autres canaux (Application et MMT).

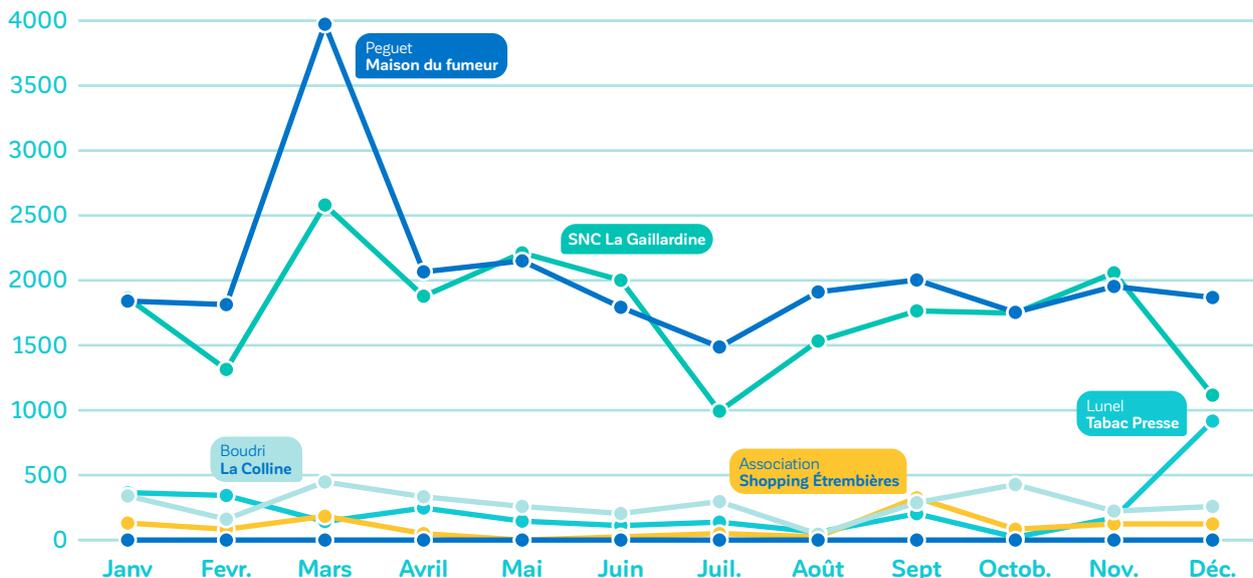
Les déposataires (au nombre de 6) ont une part de vente extrêmement faible par rapport aux autres canaux. Depuis

2020, ils génèrent 1% des ventes. En 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 53 025€ (2020 : 22 261€, 2021 : 43 417€).

Les DAT ont pris largement le pas sur les déposataires, ce qui était un phénomène prévisible. (Rappelons qu'en 2019, avant la mise en place de la billetterie Conduent, le chiffre d'affaires s'élevait à 722 954€ avec 24 déposataires).

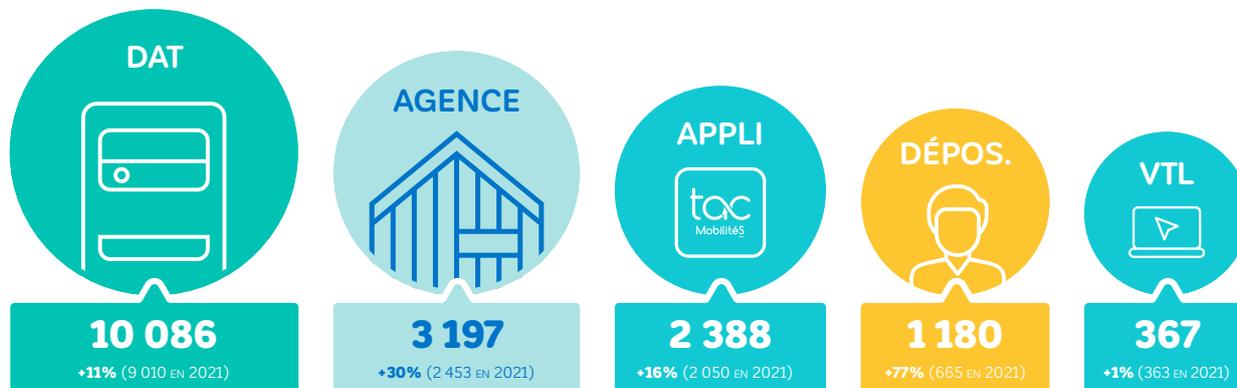
Ces taux s'appliquent sur le chiffre d'affaires brut non retraité des clés de répartition.



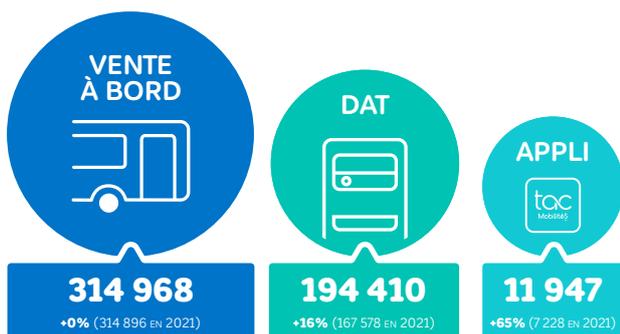


Pour les années à venir, il est important de continuer à proposer à nos clients de plus en plus de services incluant différents modes d'achat de titre de transport. Des études d'opportunité devront être menées notamment sur l'open paiement, la possibilité d'utiliser une carte de paiement pour l'achat de titre à bord...

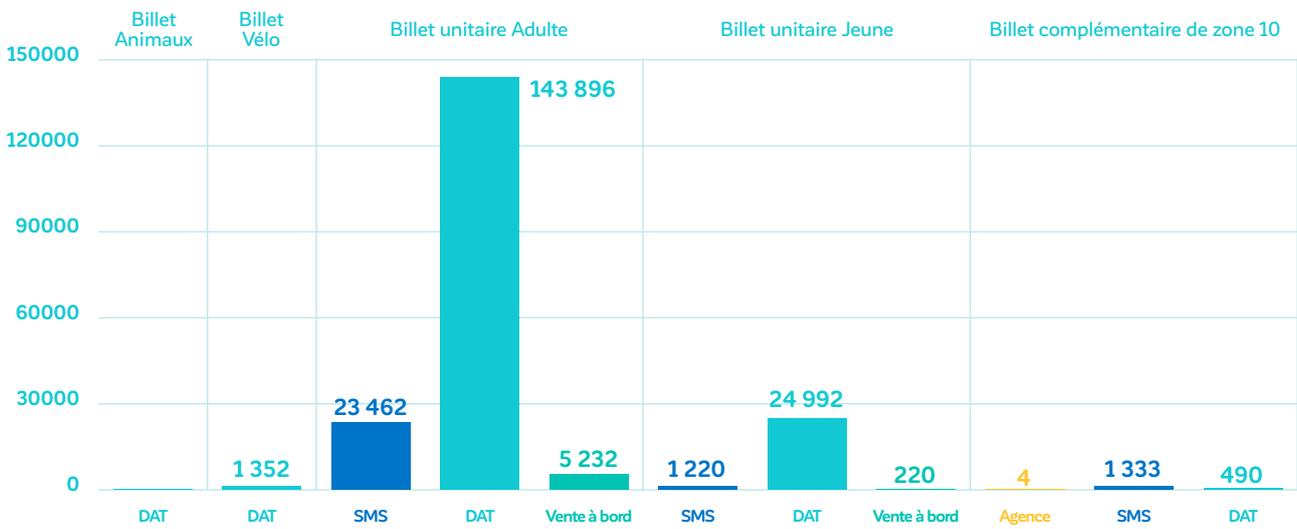
Quantité de carnets de 10 tickets, par canal de vente.



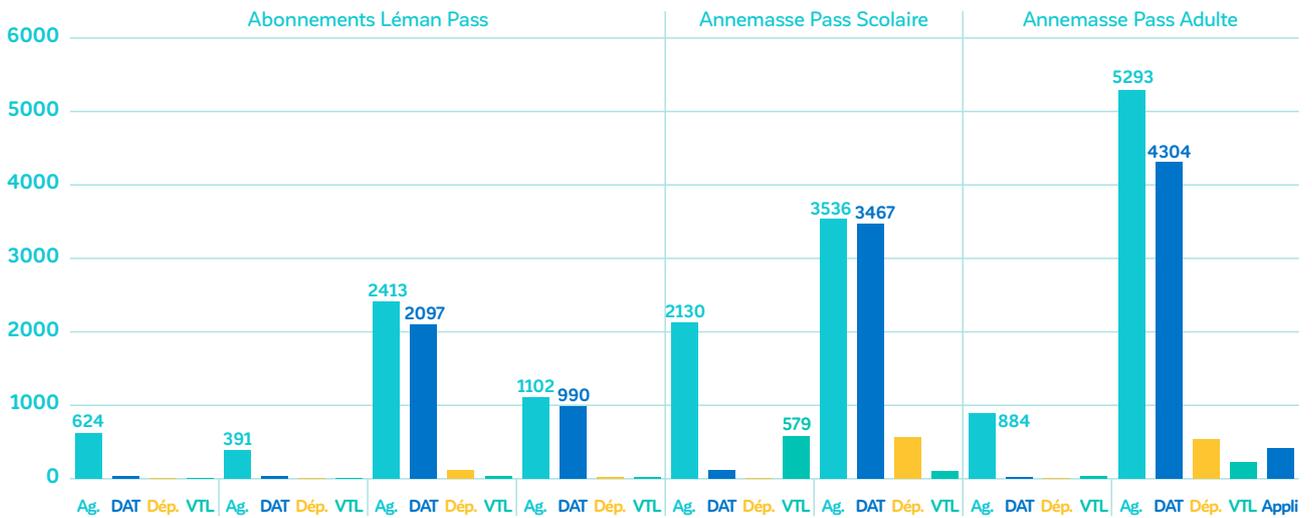
Quantité de titres unitaires TAC, par canal de vente



Quantité billets unitaires Léman Pass



Quantité abonnements Léman Pass



Tous les chiffres sont en augmentation vs 2021 et les tendances se confirment.

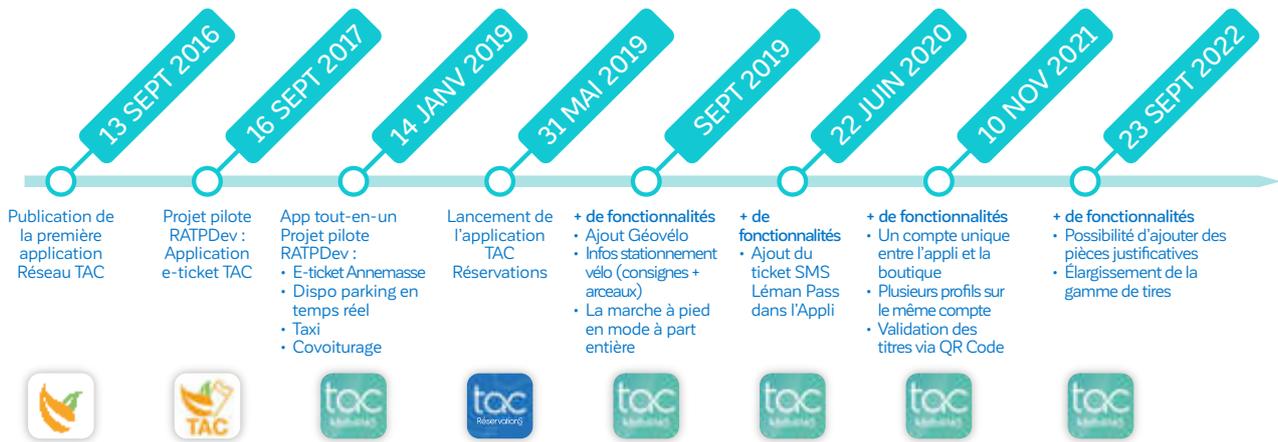
Les DAT continuent leur progression. On note aussi, une belle montée en charge des ventes de titres unitaires sur l'application avec +65% (11 947 en 2022 vs 7 228 en 2021).

Les abonnements mensuels, Annemasse Pass ou Léman Pass sont toujours appréciés de nos clients et représentent toujours la majorité des ventes d'abonnements. 2022, c'est aussi le début des ventes d'abonnements mensuels sur l'application TAC Mobilités avec 413 titres mensuels vendus (vs 13 à fin 2021).

La reprise de l'activité est incontestable !

4 - LE DIGITAL, POUR AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DE NOS VOYAGEURS

4.1 - FACILITER LES DÉPLACEMENTS AVEC L'APPLICATION TAC MOBILITÉS



Depuis 2016, l'application est en constante évolution.

En 2021, de nombreux dysfonctionnements ont été observés et corrigés pour permettre une stabilisation de cet outil indispensable.

Après la mise en place du compte unique (entre l'application et la e-boutique) et le changement de système de validation des titres (passage de l'auto-validation à la validation du QR Code), en 2022 l'objectif était de vendre l'intégralité de la gamme de titres TAC (hors scolaire).

Avec la tarification sociale et solidaire (TSS), cette évolution était possible en permettant à l'utilisateur d'intégrer ces pièces justificatives (pièce d'identité, QF CAF...).

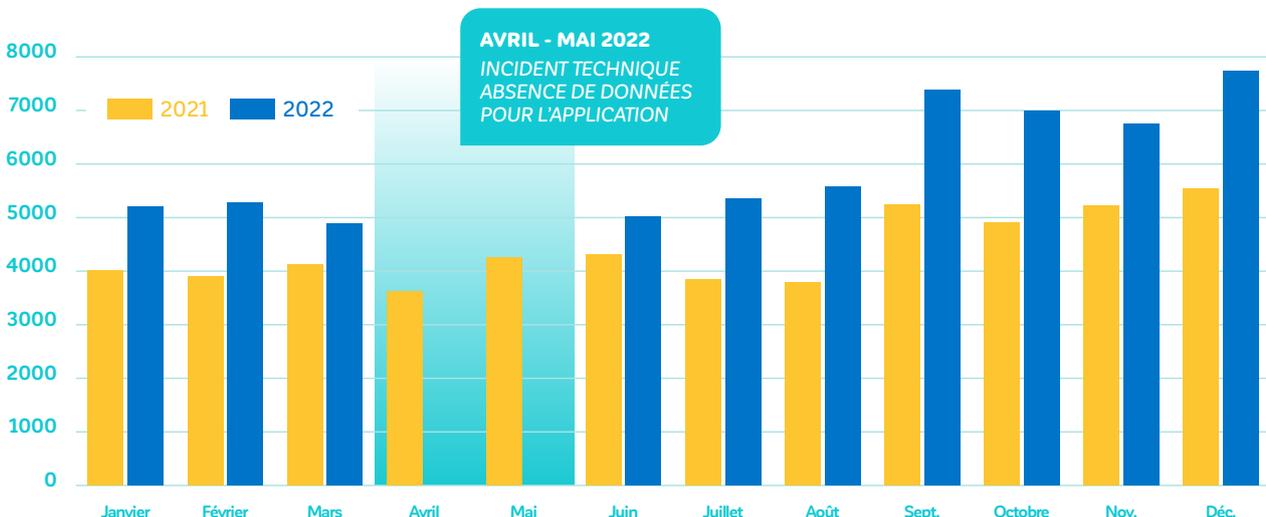
Le 23 septembre 2022, notre catalogue de produits disponibles à la vente est élargi avec la possibilité d'acheter :

- Le ticket unitaire et carnet de 10
- Les abonnements plein tarif Annemasse Pass adulte et jeune
- Les abonnements Annemasse Pass sociales et solidaires (sur mesure 1, 2 et 3 soit un QF CAF < 800€)

Du 23 septembre au 31 décembre, nous n'avons volontairement pas fait de communication spécifique sur la vente de notre gamme Annemasse Pass (hors scolaire). Par ailleurs, en 2022, nous avons tout de même vendu 224 abonnements dont 17 avec une TSS. L'achat de ces derniers nécessitait le téléchargement des pièces justificatives avec un contrôle visuel et une validation par nos agents commerciaux.

En 2023, les chiffres du 1er trimestre sont prometteurs avec 240 abonnements vendus dont 38 avec une TSS.

Utilisateurs actifs par mois



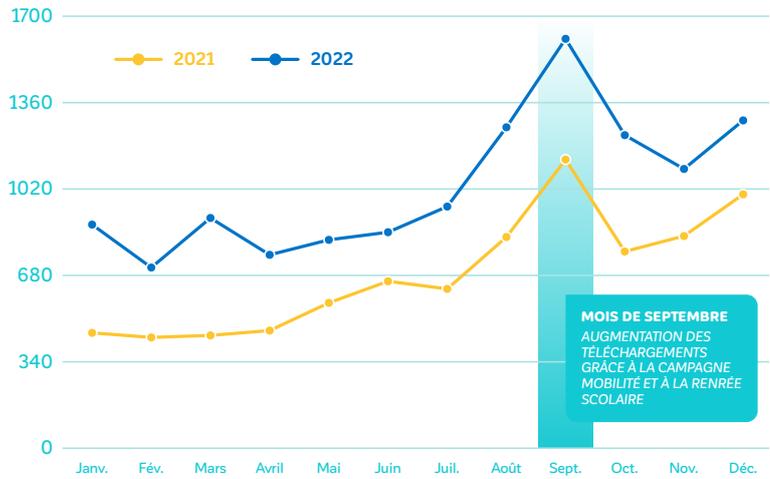
En 2022, la moyenne est de 6 000 utilisateurs par mois (vs 4 300 en 2021) soit près de 40% d'augmentation.

Il est de même pour le nombre de téléchargements avec un nombre de téléchargement record en septembre 2022.

- Total téléchargements 2020 : 8 085
- Total téléchargements 2021 : 8 228
- Total téléchargements 2022 : 12 374

Avec une évolution à +50% (vs 2021), les travaux menés portent leurs fruits et nous sommes convaincus qu'il faut continuer de progresser et d'optimiser sans cesse cette application.

Nombre de téléchargements par mois



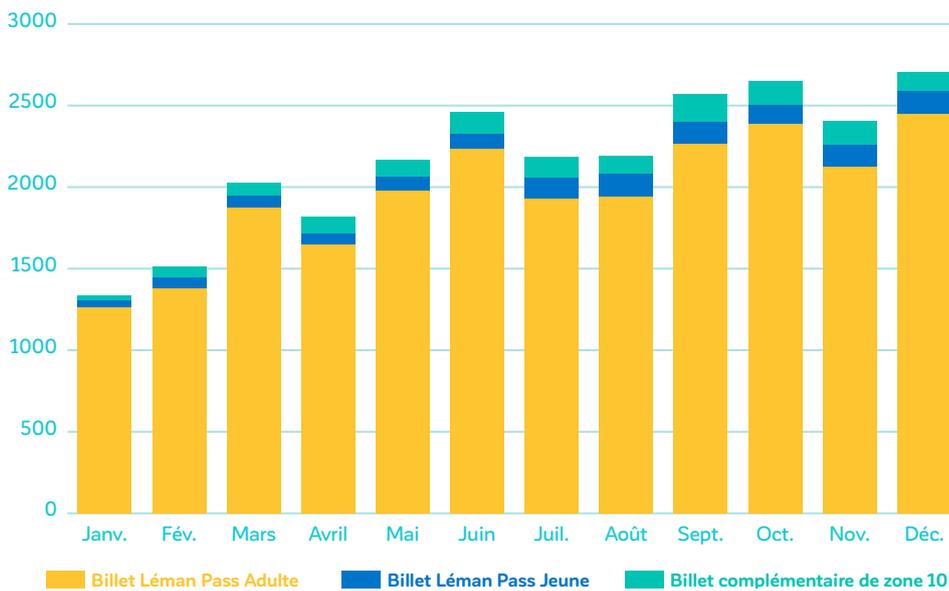
Vente de titres unitaires sur l'application TAC Mobilités



Vente de carnets de 10 tickets sur l'application TAC Mobilités



Vente de titres Léman Pass depuis l'application TAC Mobilités



Les ventes depuis l'application sont elles aussi en forte augmentation. Une nouvelle preuve de la reprise d'activité.

- Total Titres unitaires TAC : 7 228 en 2021 et **12 291 en 2022**
- Total Carnets de 10 TAC : 2050 en 2021 et **2 395 en 2022**
- Total SMS Léman Pass : 17 862 en 2021 et **26 015 en 2022**

En 2023, nous continuons à enrichir l'application avec :

- Une nouvelle fonctionnalité : **la réservation du Transport à la Demande (TAD)**
- De **nouveaux titres à la vente** : les Léman Pass , dans un premier temps avec les titres courts (pour supprimer les titres SMS)



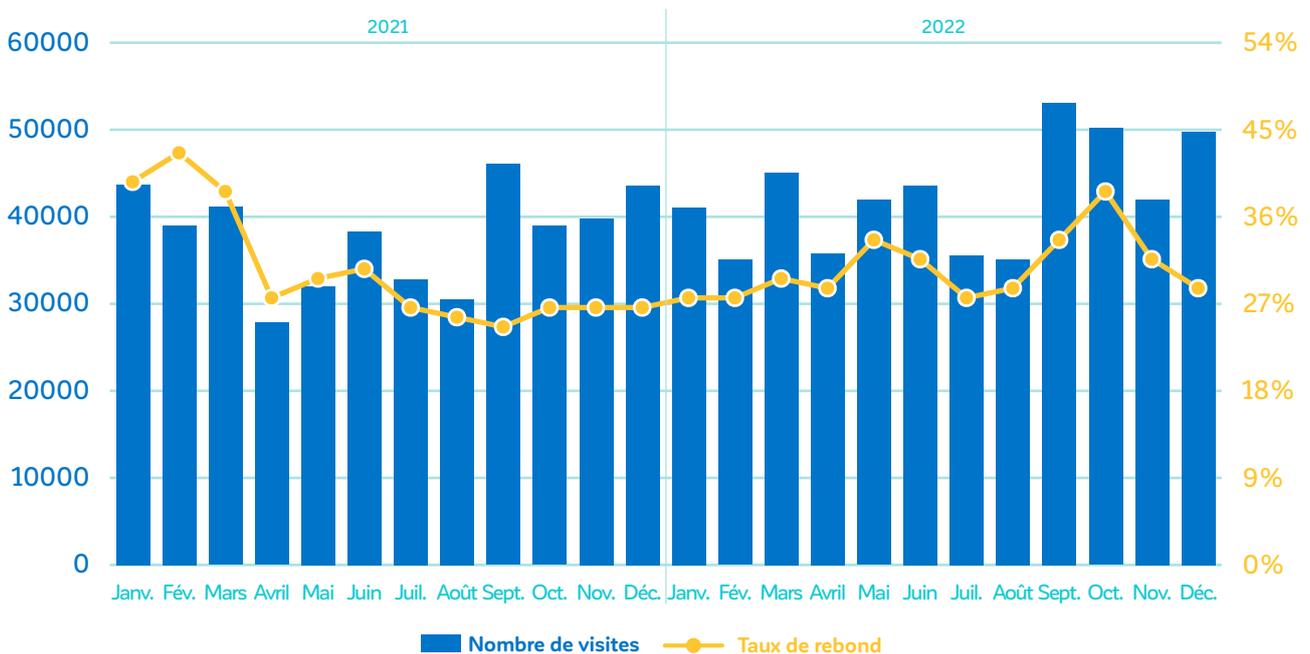
4.2 - LE SITE INTERNET TAC-MOBILITES.FR STABILISÉ

Le nombre de visites (uniques) augmente légèrement sur 2022 pour passer de 37 000 en 2021 à 42 000 visites en moyenne par mois sur 2022.

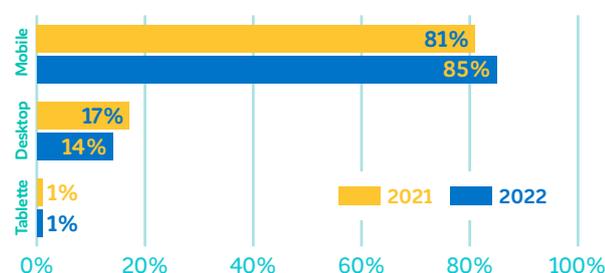
Comme les années précédentes, on observe une baisse des visites sur les mois de juillet et août (vacances scolaires). Les visites sur la fin de l'année (de septembre à décembre) sont quant à elles toujours plus importantes, en cohérence avec la fréquentation du réseau et notre forte actualité :

- Campagne mobilité sur septembre/octobre, incluant l'ensemble des communications sur la semaine de la mobilité et les journées du patrimoine
- Jeux concours d'Halloween et de Noël
- Les partenariats avec Château Rouge, Les Foulées Annemassiennes et la Croix Rouge
- La mise en place de la nouvelle offre en date du 12 décembre (plus de 49 000 visites enregistrées)

Utilisateurs actifs par mois



Part des consultations par device



Le mobile (smartphone) reste toujours le plus utilisé pour consulter le site internet avec une augmentation de 4 points : 85% en 2022 vs 81% en 2021.

L'augmentation du nombre de sessions est aussi largement influencée par les campagnes Google que nous mettons en place en collaboration avec notre prestataire externe pour la gestion des campagnes Google Ads.

Deux types de campagnes ont été menées, des campagnes Search en fil rouge pour assurer un trafic qualifié sur notre site internet ainsi que des campagnes Display pendant les temps forts pour promouvoir nos services et mettre en avant nos offres commerciales.

Le dispositif SEA (Search Engine Advertising) couplé aux campagnes Display, nous permet de toucher des audiences ciblées grâce à la définition de mots-clés propre à la marque et aux annonces répondant à un besoin précis.

Nous avons également lancé une campagne de téléchargement de l'application TAC Mobilités. Cette campagne est une vraie réussite et a permis d'augmenter considérablement le volume de téléchargement (173 en une semaine).

Au total sur l'année, nous comptabilisons plus de 4,8 millions impressions, 108 755 clics sur notre site internet et un coût par clic (CPC) moyen très bas à 0,12€, soit -55,8% par rapport à 2021. Tous nos indicateurs sont en amélioration, ce qui prouve que nos campagnes ont été très efficaces afin de permettre à la marque de gagner en visibilité sur le web.



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Jeu concours 17 janv. - 6 févr.	P+R 14 mars. - 1 ^{er} avril	Printemps à vélo 5 mai - 30 juin	Pré-rentree 20 juin - 17 juil.	Mobilité 16 sept. - 30 oct.							

Campagne Application
 Campagne Display
 Campagne Search

JANVIER 2022

RÉSERVATION TAD EN LIGNE DEPUIS TAC-MOBILITES.FR

Depuis le 19 janvier 2022, les usagers de nos lignes TAD peuvent réserver leurs courses en ligne.

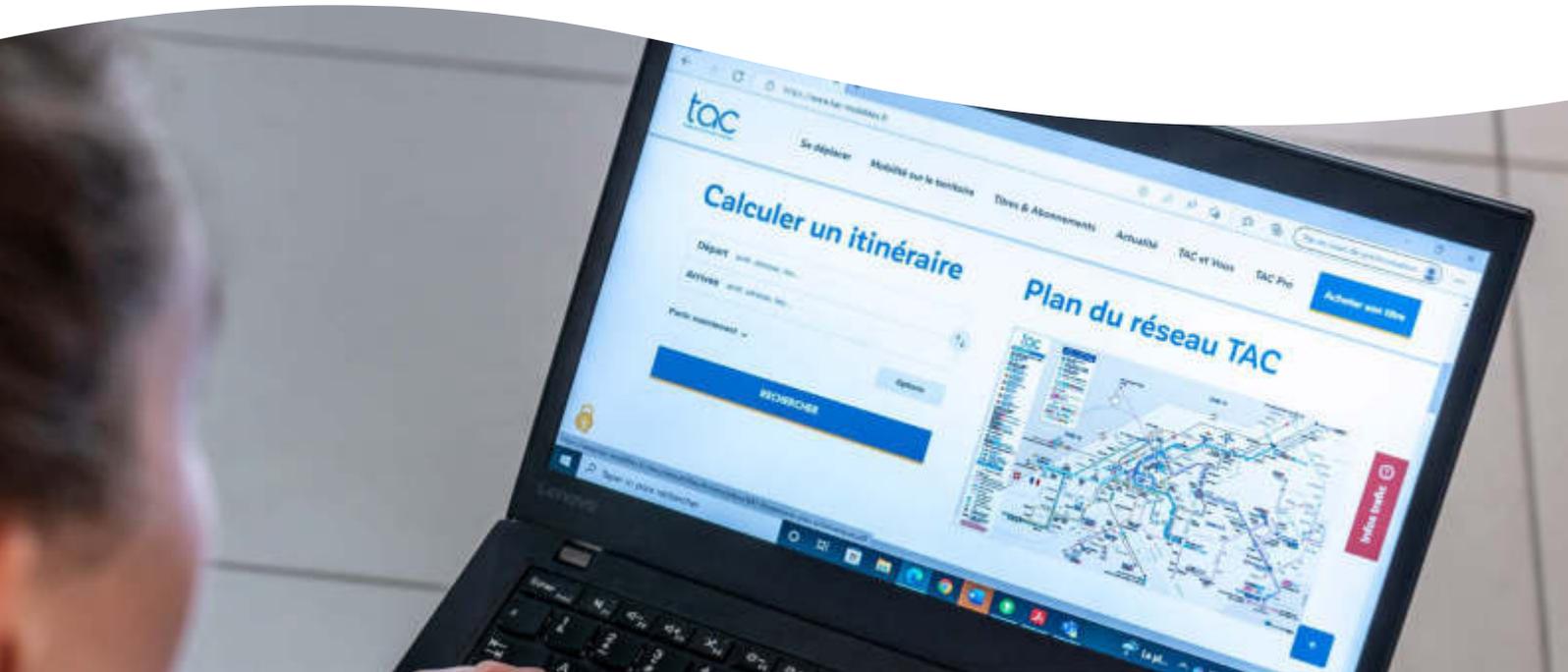
Malgré des débuts difficiles et des ajustements techniques jusqu'au mois de septembre, le 4ème trimestre est très encourageant. En compléments de ces optimisations, tous les deux mois, un e-mailing est envoyé aux clients TAD réservant par téléphone afin de les convertir à la réservation en ligne.

Tous nos efforts paient et nos clients TAD sont de plus en plus nombreux à utiliser le site internet pour réserver leur transport.

Dès le mois de septembre la part des réservations en ligne prend son envol avec 25% du total des réservations pour atteindre 37% et 36% en novembre et décembre.



Cette part ne cesse d'augmenter. En janvier 2023, nous atteignons les 57%. Ces chiffres montrent clairement l'intérêt de mettre en place la réservation depuis l'application Maas. Un projet qui verra le jour en 2023.



JUIN 2022

INTERFAÇAGE E-BOUTIQUE AIRWEB AVEC LE SYSTÈME BILLETTIQUE CONDUENT

C'est quoi ? Les ventes en ligne (depuis le site internet tac-mobilites.fr) sont automatiquement importées sur une carte oûra nominative uniquement dans le cadre d'un renouvellement de titres mensuels TAC ou encore d'achat de carte de 10 tickets.

Le 27 juin 2022 la e-boutique (Aiweb) est enfin interfacée avec la billettique conduit. Deux années de travail pour enfin aboutir à une solution qui fonctionne mais qui nécessite beaucoup de vigilance interne.

Seuls les titres TAC (zone 210) ont pu être interfacés.

En effet les titres Léman Pass (zone 10 + 2010) ont un fonctionnement en « Origine – Destination » et nécessitent une étude plus approfondie pour permettre un interfaçage.

Cette évolution, nous a permis de gagner en souplesse de traitement.

Pour les titres TAC, les agents de vente doivent tout de même faire un traitement backoffice de validation et de contrôle des pièces justificatives.

4.3 - TAC MOBILITÉS, TOUJOURS ACTIF SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Concernant LinkedIn, l'année 2022 a été très riche. Accompagnés par l'agence Hula Hoop, nous avons décidé de développer notre marque employeur en communiquant à hauteur d'au moins 3 publications minimum par mois. C'est une belle réussite qui nous a permis de valoriser nos actions locales et nos implications dans faciliter le quotidien de nos usagers (partenariats locaux, présences terrains, mobilisation anti-fraude, insertions professionnelles, etc.). Aussi, LinkedIn nous permet de promouvoir notre entité TAC Pro auprès d'un public ciblé.

Nous totalisons 63 053 impressions sur l'année, 1336 clics et 111 nouveaux abonnés.

Au même titre que LinkedIn, le réseau social Instagram a connu une très forte croissance.

Grâce aux ressources internes (alternant), nous avons pu développer notre page et tester toutes les fonctionnalités (photos, archives, carrousels, story, réels, motion, etc.) afin de répondre aux tendances actuelles. Les story nous ont permises de partager de l'information en temps réel à nos usagers (intempérie neige, présence marché, atelier vélo, etc.). Nous avons gagné 131 abonnés.

Un partenariat avec Annemasse Commerces courant 2023 va nous permettre de diversifier notre contenu en valorisant les commerçants locaux et en proposant une offre à nos usagers.

Sur Facebook, les jeux concours ont été très appréciés par nos internautes. Nous avons généré énormément d'interactions et de retours positifs. Les campagnes de sponsoring se sont avérées très efficaces et ont permises à la marque de gagner en visibilité. Durant toute l'année, nous avons enregistré 1 227 010 impressions, 283 clics et 200 nouveaux abonnés.

Facebook représente quant à lui le réseau social où nous avons le plus d'abonnés. Malgré le fait qu'il évolue moins rapidement, il est important de continuer à partager nos actualités. Les internautes ont tendance à nous contacter directement via les messages depuis notre page. Nous sommes très actifs quant aux délais et à la qualité de la réponse envoyée. Facebook est un outil de fidélisation que nous devons maintenir.

Pour conclure, 2022 a été une année consacrée au développement de tous nos réseaux sociaux. Chaque message est adapté en fonction de la cible précise nous permettant de communiquer à l'ensemble de nos usagers/prospects.

Nous enregistrons un nombre d'abonnés encore plus important :

- Facebook : 2 460 abonnés (vs 2 190 en 2021)
- Instagram : 696 abonnés (vs 562 en 2021)
- LinkedIn : 311 abonnés (vs 186 en 2021)

L'année 2023 s'annonce très dynamique avec les différents événements qui s'ajoutent au calendrier et pour lesquels nous ne manquerons pas de relayer l'information.

5 - LA RELATION CLIENTS

Nous recevons toujours un nombre important de demande clients, soit 1 640 sur l'année 2022 (1 410 en 2021 et 2 330 en 2020).

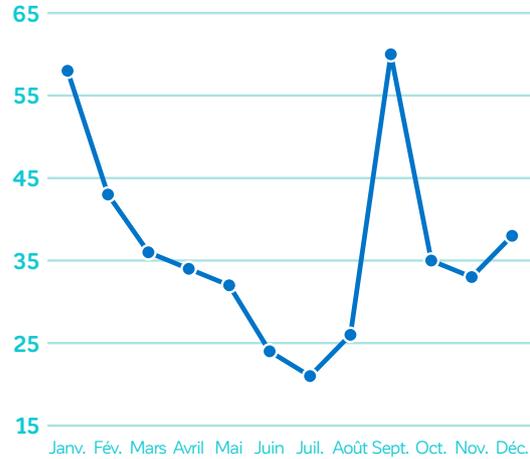
Les pics de demandes d'information se retrouvent :

- En juillet avec la mise en place de l'interfaçage Airweb/Conduent qui nécessite des ajustements techniques
- En septembre et octobre avec la rentrée scolaire, les modifications de parcours de la ligne 3*, certains changements horaires qui ont eu lieu sur les lignes 4 et 5

*Au 1er septembre, la ligne 3 est plus directe et ne passe plus à Moillesulaz. La connexion avec le tram 17 se fait à l'arrêt La Tour ou à Croix d'Ambilly avec la ligne 6

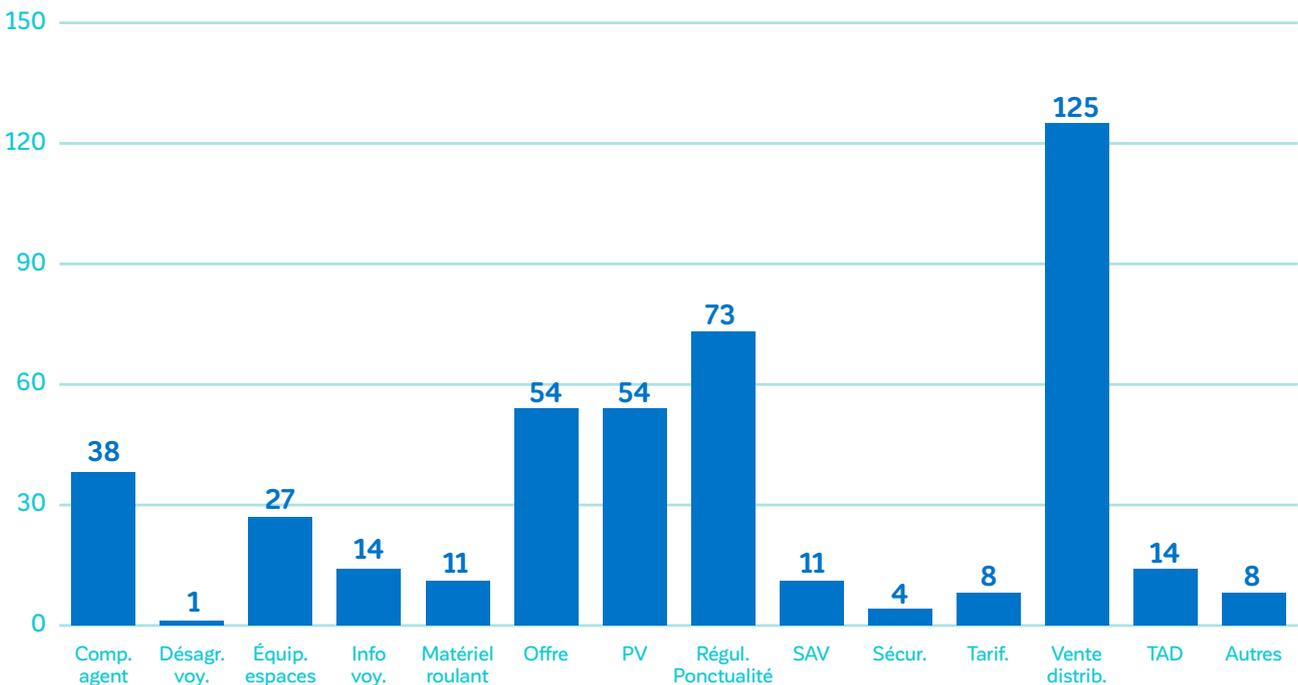
Sur l'ensemble de ses demandes, 442 sont qualifiées en Réclamations, soit une baisse de 15% par rapport à 2021 (Nombre de réclamations en 2021 : 519).

Nombre de réclamations en 2022



Le graphique suivant met en avant les événements qui ont généré le plus de réclamation à savoir :

- En janvier : la nouvelle offre de décembre 2021 qui a connue de nombreux ajustements en janvier et en février
 - > le 3 janvier : ajustement des lignes 4, 7 et TAD A
 - > le 10 janvier : ajustement des lignes 3, 5 et 7
 - > le 14 février : ajustement des lignes TAD C, D et 5
- En juillet/août : la mise en place du raccordement de la e-boutique Airweb avec la billetterie Conduent
- En septembre : la rentrée scolaire et la modification de la ligne 3 ne passant plus par Moillesulaz



L'analyse détaillée par ligne, nous permet d'affirmer qu'il y a une baisse globale des réclamations. Seuls la ligne 6 et le TAD sont en hausse :

- La ligne 6 avec des réclamations liées à l'info voyageur, la régularité/ponctualité et des arrêts non respectés. Le changement d'offre du 12 décembre 2022 devrait nous permettre de retrouver une tendance stable sur 2023
- Le TAD avec des réclamations liées à la mise en place de la réservation en ligne qui ont nécessité du temps d'analyse et de compréhension pour mettre en place des ajustements techniques du logiciel de réservation. Suite à ces correctifs, dès le mois de septembre 2022, les réclamations sont en baisse.



LA GESTION DES RÉCLAMATIONS EST TOUJOURS 100% CONFORME

L'indicateur de performance nous fixant l'obligation des répondre à chaque réclamation sous un délai maximal de 15 jours est largement atteint.

En 2022, nous répondons avec un délai moyen de 4,24 jours (5 jours en 2021).

Notre score de conformité SCAT est à 100%.

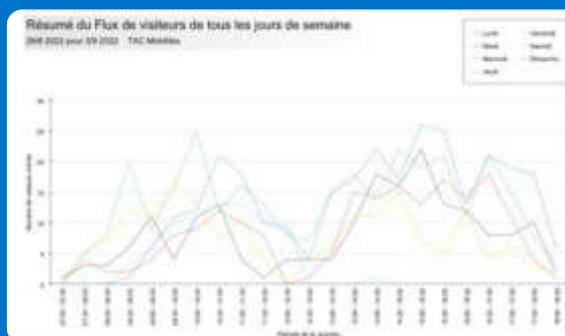
SEPTEMBRE 2022

GESTION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE À LA MAISON DE LA MOBILITÉ ET DU TOURISME

Nous avons eu un nombre conséquent de visites la semaine du 22 et du 29 août avec respectivement plus de 400 et 1 240 visites. Un 3ème poste de vente a été installé deux semaines avant la rentrée.

Le temps d'attente maximum enregistré est de 24 min 27's, surtout le matin à 10h. Nous avons eu très peu de fils d'attente et la gestion de la clientèle était extrêmement fluide tout au long de la période.

Le flux a aussi été maîtrisé avec l'offre commerciale de pré-rentree du 20 juin au 20 juillet. Les parents pouvaient acheter les abonnements de leurs enfants et bénéficier de 15€ offerts. Cette offre a permis de réaliser 551 abonnements annuels (soit 16% des abonnements mensuels et annuels de septembre cumulés).



Cette étape de l'année est toujours difficile et il est important de saluer le travail des agents commerciaux. **La gestion de la rentrée scolaire 2022-2023 est une réussite !**

6 - LE POINT.VÉLO, UN SERVICE EN PLEINE EXPANSION

6.1 - LES LOCATIONS DE VÉLOS ET TROTTINETTES



Malgré des débuts difficiles (113 contrats en 2020), nous avons montré en 2021 et 2022 que VéloTAC est un service nécessaire, accessible et de plus en plus connu des habitants d'Annemasse Agglomération.

Cette évolution s'explique par la mise en avant en 2022 du PointVélo (via nos campagnes de communication – détaillée dans le bilan du plan marketing). Elle est aussi en cohérence avec l'achat de nouveaux véhicules reçu au 4ème trimestre 2021 et au 2ème trimestre 2022.

Nombre de locations :

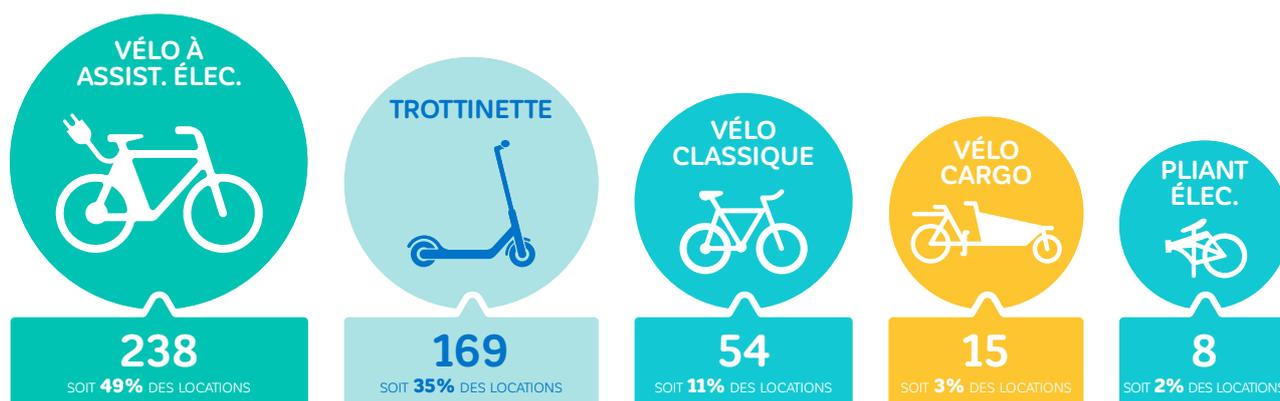
- En 2020 : 113
- En 2021 : 152
- En 2022 : 266





La tendance se confirme avec une majorité des locations qui se portent sur les VAE. Si nous ajoutons les VAE cargo et pliants nous sommes à 54% sur l'ensemble des VAE.

Nombre de mois de location vendus par type de véhicule



Composition de la flotte à fin 2022 avec historique d'acquisition

TYPE DE VÉHICULE	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
VAE	20	1		15		36
Trottinette	5	5	1	10	10	31
VAE pliant				2		2
VAE cargo				2		2
Vélo classique	45					45 (5 pliants)
TOTAL	70	77	78	106	116	116

6.2 - LES PARCS À VÉLOS

L'occupation des consignes vélos augmentent toujours de manière significative portant le nombre d'abonnements souscrits à 292 en 2022.

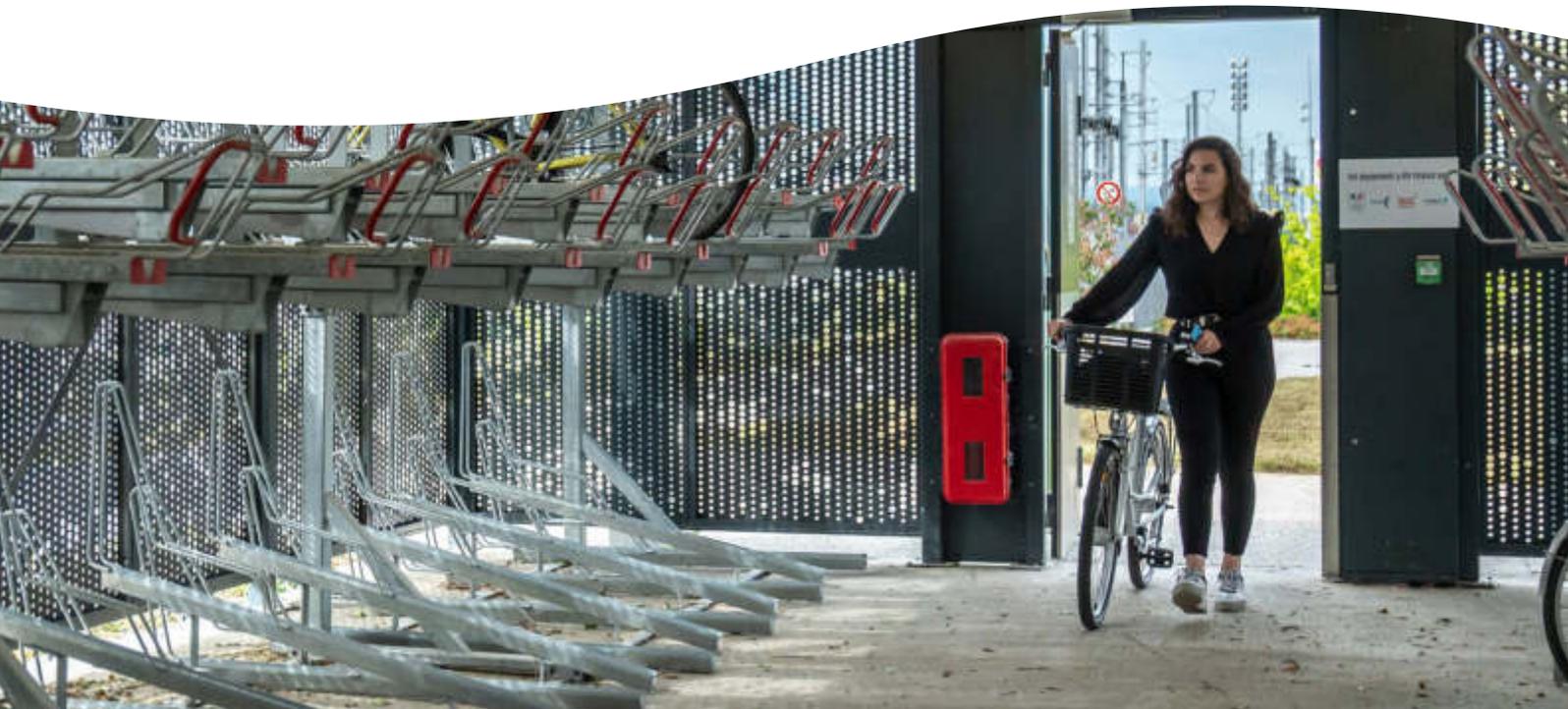
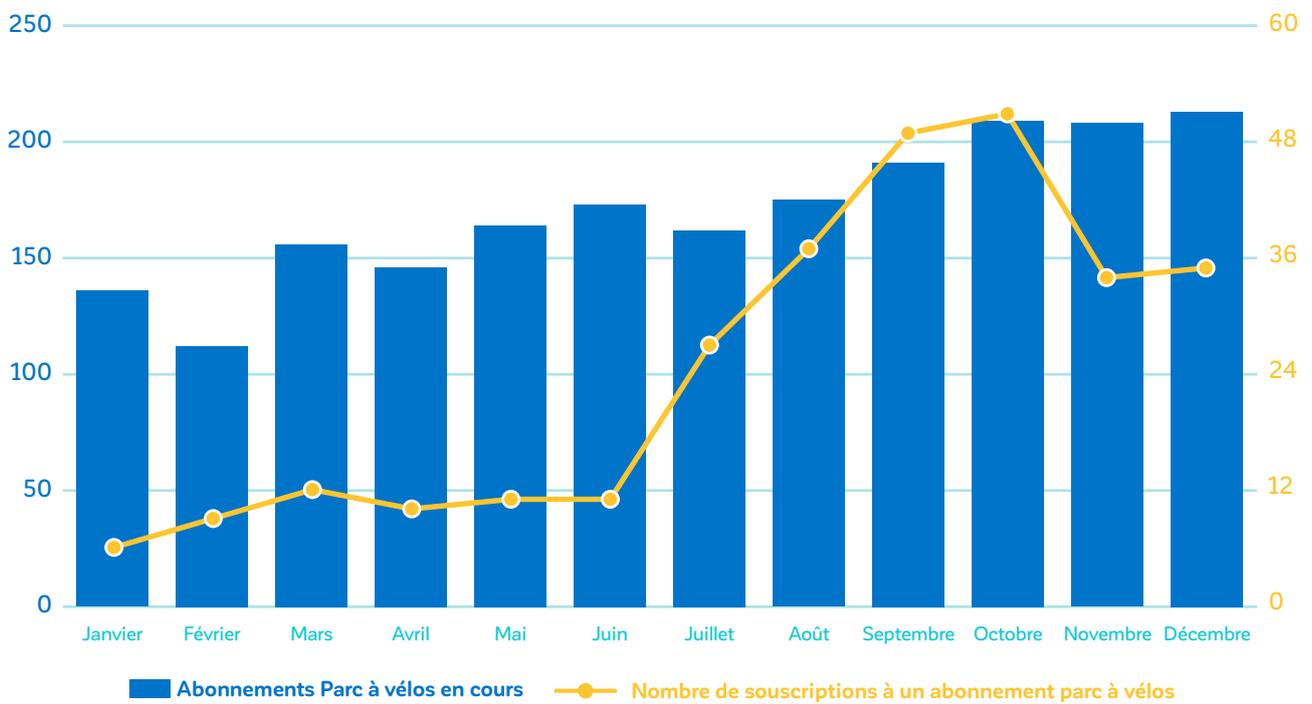
Nous enregistrons une augmentation de + 81% vs 2021 (161 abonnements souscrits en 2021).

A noter que les parcs Gare Annemasse Nord et Sud sont les plus fréquentés. Le parc de Moillesulaz ne rencontre pas le succès attendu (seul 1 vélo depuis l'ouverture en décembre 2021).

Ces chiffres sont très positifs mais nous sommes de plus en plus confrontés à des vols de véhicules et des dégradations de matériel. A fin 2022, 7 vols depuis l'ouverture des consignes ont eu lieu.

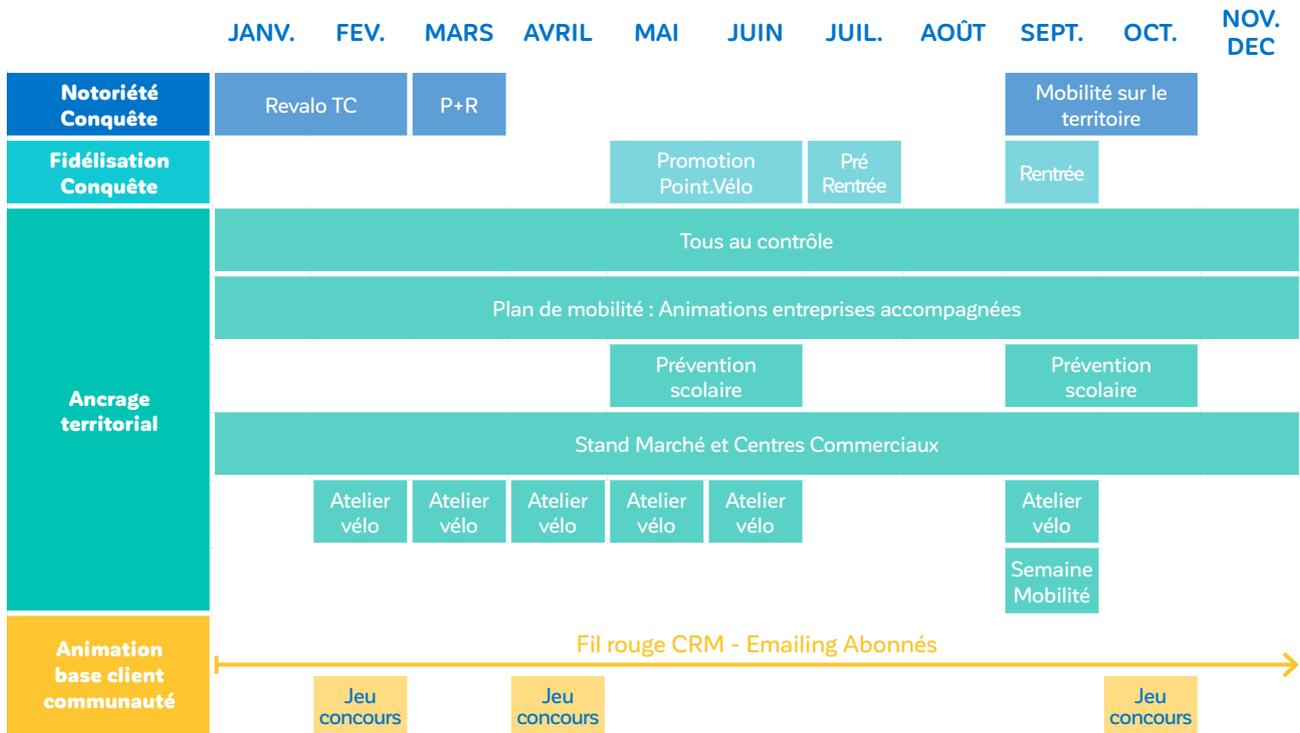
Depuis début 2021, nous lançons régulièrement des actions de mise en valeur de ces consignes et malheureusement, ces événements nuisent fortement à l'image du service et plus largement de la marque TAC Mobilités.

En 2023, nous devons faire évoluer notre discours commercial pour ne pas accentuer le mécontentement de notre clientèle.





7 - BILAN DES ACTIONS 2022



COÛT TOTAL DE NOS OFFRES COMMERCIALES

- Campagne P+R : 356,4€
- Campagne Pré-rentree : 9 580€
- Campagne Vélo : 567,50€
- Campagne Piétonnisation : 255€
- Campagne Semaine de la mobilité : 308,4€



7.1 - CONSOLIDER LA NOUVELLE OFFRE ET VALORISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Pour regagner la confiance de nos clients et retrouver une fréquentation stable voir plus élevée qu'avant la crise sanitaire.

Deux grandes campagnes ont été lancées, une première dès le mois de janvier mettant en avant les bienfaits des transports en commun.



Voussoir campagne revalorisation des transports en commun, variante environnement.

En soutien de la campagne, un jeu concours a été lancé avec la mise en jeu de 10 abonnements mensuels. Nous avons enregistré 596 participants dont 46% ont déclaré avoir un intérêt pour nos offres.



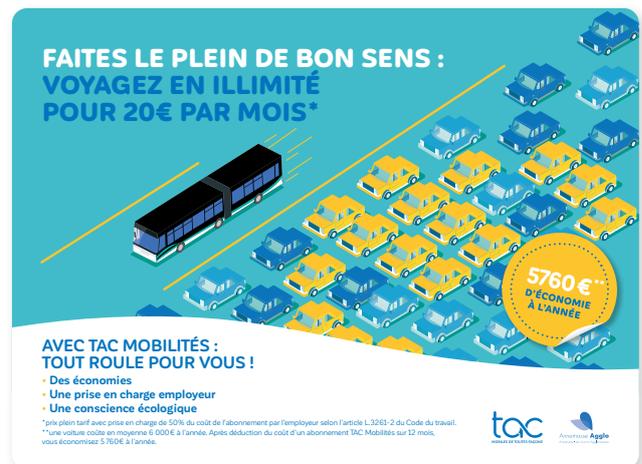
Visuel jeu concours

Avec une mise en avant sur le moteur de recherche Google, sur les réseaux sociaux et la rédaction d'articles sur notre site internet, cette campagne a permis de toucher une audience très large :

- SEA/Display Google : **+ 1 500 000 impressions avec un taux de clic de 0,64%**
- Réseaux sociaux : **+ de 98 000 personnes touchées**
- SEO (articles du site) : **+ de 600 vues sur toute la période**

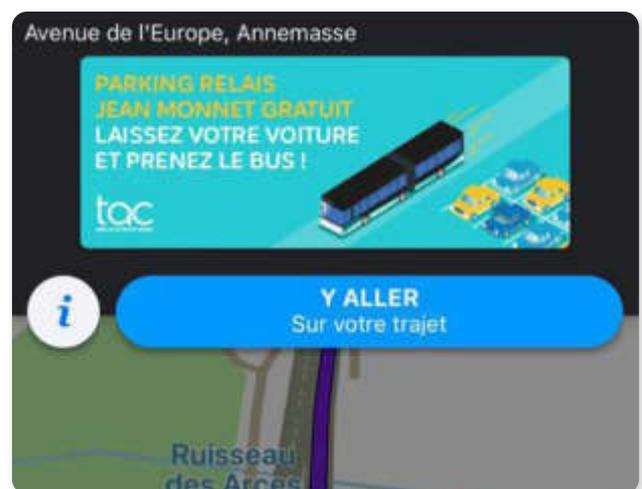
En complément, nous avons promu notre jeu concours auprès de nos abonnés (e-mailing avec 51% de taux d'ouverture) et auprès d'une base de données ciblée de 10 000 prospects actifs, utilisant la voiture et habitant Annemasse Agglomération (e-mailing avec 2,2% de taux d'ouverture).

Notre 2ème campagne, menée en septembre-octobre 2022 vise à toucher davantage les actifs pour mettre en lumière l'avantage économique de prendre les transports en commun.



Decaux 4x3 campagne mobilité de septembre

Un dispositif 360° qui participe à l'augmentation de la fréquentation dans nos bus et de notre bassin de clients.



Banière pop-up Waze apparaissant à l'approche des parkings relais

En septembre, la fréquentation ne cesse d'augmenter avec +18% en sept 2022 vs 2019 et + 35,5% vs 2021.

Les abonnements sont également en hausse avec 6 783 abonnés actifs en septembre 2022 (+ 20% vs 2021 avec 5 676 abonnés actifs).

7.2 - RENFORCER LA VISIBILITÉ ET L'UTILISATION DES P+R

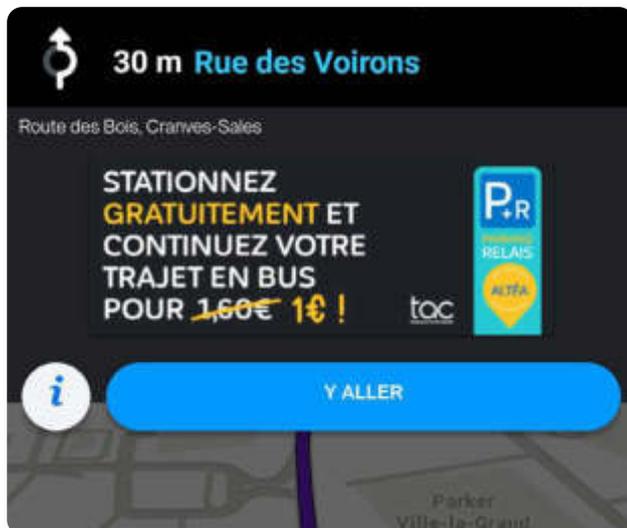
Une campagne qui n'a pas pu se lancer en février 2021 (occupation illégale + accès difficile) mais elle reste primordiale pour développer ce service et poser le cadre des évolutions à venir (piétonnisation, construction de nouveaux P+R...)



En mars 2022, la campagne P+R vise à augmenter la fréquentation des P+R et changer les habitudes des automobilistes via la promotion de nos lignes de bus.

Pour aller plus loin, nous avons mis en place une promotion (du 14 au 31 mars) avec la mise en vente du titre unitaire à 1€ (vs 1,60€) sur les DAT des P+R ou auprès des conducteurs lors de la montée à bord.

Coût Offre commerciale : 356,4€ (594 titres vendus à 1€)



La mise en œuvre d'un dispositif média complet - radio, presse, affichage et digital incluant une campagne sur l'application Waze - nous permet d'enregistrer une fréquentation plus importante surtout au P+R J. Monnet (+16% de fréquentation*)

*Fréquentation mesurée par des comptages réguliers réalisés par nos agents de terrain

TP2A a aussi été récompensé par RATPDev grâce à la mise en place de bannières sur Waze présentant les P+R. Nous avons reçu le Prix Innov&Go catégorie « Environnement ».



TAC Mobilités

336 abonnés
30 juin 2022



TAC Mobilités remporte le prix Innov&Go **RATP Dev** catégorie « Environnement »

Lors de sa campagne de communication qui s'est déroulée en mars dernier visant à mettre en avant les parkings relais présents sur l'agglomération d'Annemasse, le réseau TAC a œuvré auprès des automobilistes pour faire changer leurs habitudes quotidiennes!

L'objectif de cette campagne : Inciter les automobilistes à se déplacer autrement qu'en voiture et à prendre les transports en commun pour se rendre en centre-ville

Grâce à la mise en place de bannières **Waze** présentant les parkings relais accessibles 24h/24 et gratuits, TAC met en avant la multimodalité de son réseau en encourageant les habitants à garer leur voiture aux P+R et compléter leur trajet en bus.

Céline GOULET VENDOMELE, directrice marketing et communication accompagnée d'**Axelle CANTONE**, chargée de communication et marketing se sont rendues à la Maison de la RATP à Paris le 21 et 22 juin derniers pour présenter leur projet aux managers du groupe. Elles ont reçu leur prix par **Arnaud MASSON**, directeur Business Line Sightseeing RATP Dev. Un vrai moment de partage et d'échange entre les équipes présentes!

Ce prix est une vraie réussite collective!

Un grand merci à **Amelie Le Fauconnier** directrice TP2A, sponsor de ce projet, pour sa confiance et son soutien au quotidien

Et pour finir merci infiniment à **Raphaëlle Abitbol** et **Florent Ploujoux** pour toute cette belle organisation!



Innov & Go est organisé par RATPDev tous les deux ans et recense toutes les innovations des réseaux en France et à l'international. Cet événement récompense les initiatives innovantes et surtout facilement répliquables.

8 - AUGMENTER LA PART DE LA CIBLE D'ACTIFS ET CONTINUER À DÉVELOPPER L'ANCRAGE TERRITORIAL

L'ACCOMPAGNEMENT DE TP2A

BILAN DE L'ANNÉE 2022

- 7 plans de mobilité dont 2 PDIE
- 41 entreprises
- 1755 collaborateurs

BILAN TOTAL DE 2019 À 2022

- 15 plans de mobilité dont 4 PDIE
- 67 entreprises
- 4500 collaborateurs sensibilisés

Annemasse (municipalité) Oct 22

Salariés : 718

Enjeux :

Fidélisation des salariés
 Exemplarité de la municipalité : diminution de l'autosolisme
 Qualité de vie au travail

Solutions :

Forfait mobilité durable
 Les bienfaits de la marche à pied

Gaillard (municipalité) Nov 22

Salariés : 228

Enjeux :

Prévention des accidentologies
 Recrutement de jeunes actifs
 Réduire le bilan carbone

Solutions :

Conseil individualisé auprès des salariés
 Animations spécifiques autour du Vélotaf

ASSAD 74 Déc 22

Salariés : 130

Enjeux :

Faciliter des interventions
 Recrutement

Solutions :

Mise à disposition de vélos et vélos à assistance électrique
 Incitation à l'expérimentation gratuite des transports en communs

SCCE Oct 22

Salariés : 208 Entreprises : 35

Enjeux :

Stationnement des modes actifs
 Desserte des transports en communs en soirée

Solutions :

Groupe de travail pour la desserte
 Point de location de vélos à assistance électrique
 Collaboration avec GoSport pour les bienfaits de la marche à pied

TP2A Nov 22

Salariés : 122

Enjeux :

Alternative à la voiture pour les conducteurs (amplitudes horaires 4h-2:
 Stationnements automobiles et modes actifs
 Mise en relation des salariés

Solutions :

Conseil en mobilité des managers aux collaborateurs pendant les EAP
 Achat de vélos à assistance électrique pour les trajets professionnels
 Forfait mobilité durable négocié en NAO

Siegwerk Déc 22

Salariés : 274

Enjeux :

Stationnements automobiles
 Réduction du poste de dépenses mobilités de l'entreprise et des salariés

Solutions :

Achat de vélos cargos pour les déplacements méridiens
 Promotion de la prime transport employeur



Aussi en 2022, nous avons fortement accentué la mise en avant de TAC Pro pour développer l'image de notre service pour les entreprises d'Annemasse Agglomération avec :

- **Une newsletter trimestrielle** à destination des entreprises, des collectivités, des partenaires et des prospects.

- **Des posts LinkedIn** sur les témoignages des entreprises suivies mais aussi sur des informations mobilités en générale.
- **La création d'une tarification location vélo** et VAE pour les entreprises (4 entreprises bénéficiaires,
- **Le lancement pour test de la 1ère soirée « référents et prospects »** le 27 octobre 2022

9 - VALORISER TAC MOBILITÉS VIA DES ACTIONS TERRAIN ET DES PARTENARIATS

Ces moments sont toujours l'occasion de créer du lien, d'être à l'écoute des habitants, de promouvoir des alternatives à la voiture individuelle.

+ de 20 animations sur l'année 2022 (hors scolaires).

Nous avons aussi mis l'accent sur les interventions scolaires qui ont été très nombreuses avec plus de 1700 élèves rencontrés (tous niveaux confondus). Ce public représente 50% des personnes rencontrées sur l'année.

MARCHÉS

8 présences et plus de 200 personnes rencontrées à Annemasse et Lucinges.



CENTRES COMMERCIAUX

1 présence à la Galerie Géant, 1 présence à Shopping Étrembières et **104 personnes rencontrées**.



JEUX CONCOURS

1 jeu concours dans le cadre de la revalorisation des transports avec **596 participants**, 4 marronniers : St-Valentin, Pâques, Halloween et Noël avec **plus de 350 participants**.

VÉLO

8 ateliers et **400 personnes rencontrées**.



INTERVENTIONS SCOLAIRES ÉTUDIANTS

- **9 primaires** : intervention dans 18 classes de CM2
- **3 collèges** : intervention dans 28 classes de CM2
- **CFA Cranves-Sales** : intervention auprès de 178 élèves
- **IPAC** : 50 étudiants rencontrés
- **Lycée des Glières** : 312 étudiants/élèves rencontrés



Par ailleurs, pour s'adresser au plus grand nombre et rendre les transports en commun accessibles à tous, nous intervenons régulièrement auprès de différentes structures.

En 2022, nous avons accompagné les Brigades Vertes, la Croix Rouge, la Mission Locale, le CHAL.

Aussi, nous veillons à répondre présent lors de certains événements, comme le **Forum Atouts Ages, Coms Les Pros, l'inauguration de la Voie Verte...**

En 2022, la mise en place de partenariats a permis de faire rayonner la marque TAC Mobilités.

OFFICE DE TOURISME DES MONTS DE GENÈVE
 Journées du Patrimoine - Semaine de la mobilité

Mise en place d'un parcours de visite incluant une fiche explicative et un audioguide aux arrêts des lieux à visiter sur l'agglomération.



LÉMAN BLUES FESTIVAL
 Semaine de la mobilité

Mise en avant de nos P+R gratuits et service Tango étendu jusqu'à la fin des concerts

Tango

À L'OCCASION DU LÉMAN BLUES FESTIVAL, LA LIGNE TANGO CIRULE EXCEPTIONNELLEMENT JUSQU'À LA FIN DES CONCERTS LES 16 ET 17 SEPTEMBRE 2022!

Profitez d'un bus toutes les 15 minutes entre Aléna P+R et Jean Monnet P+R.
 Accès au Léman Blues Festival à l'arrêt Place des Marchés.

Arrêt	19:20	19:35	19:50	20:05	20:20	20:35	20:50	21:05	21:20	21:35	21:50	22:05	22:20	22:35	22:50	23:05	23:20	23:35	23:50	00:05	00:20	00:35
Zi Le Nouvel	19:22	19:37	19:52	20:07	20:22	20:37	20:52	21:07	21:22	21:37	21:52	22:07	22:22	22:37	22:52	23:07	23:22	23:37	23:52	00:07	00:22	00:37
Buchères	19:24	19:39	19:54	20:09	20:24	20:39	20:54	21:09	21:24	21:39	21:54	22:09	22:24	22:39	22:54	23:09	23:24	23:39	23:54	00:09	00:24	00:39
Volons	19:25	19:40	19:55	20:10	20:25	20:40	20:55	21:10	21:25	21:40	21:55	22:10	22:25	22:40	22:55	23:10	23:25	23:40	23:55	00:10	00:25	00:40
Collège Paul Langevin	19:27	19:42	19:57	20:12	20:27	20:42	20:56	21:11	21:26	21:41	21:56	22:11	22:26	22:41	22:56	23:11	23:26	23:41	23:56	00:11	00:26	00:41
Ville-la-Grand-Eglise	19:29	19:44	19:59	20:14	20:29	20:43	20:58	21:13	21:28	21:43	21:58	22:13	22:28	22:43	22:58	23:13	23:28	23:43	23:58	00:13	00:28	00:43
République	19:31	19:46	20:01	20:16	20:31	20:45	21:00	21:15	21:30	21:45	22:00	22:15	22:30	22:45	23:00	23:15	23:30	23:45	00:00	00:15	00:30	00:45
Gare Annemasse	19:34	19:48	20:03	20:18	20:34	20:48	21:03	21:18	21:33	21:48	22:03	22:18	22:33	22:48	23:03	23:18	23:33	23:48	00:03	00:18	00:33	00:48
Château Parc	19:35	19:49	20:04	20:19	20:35	20:49	21:04	21:19	21:34	21:49	22:04	22:19	22:34	22:49	23:04	23:19	23:34	23:49	00:04	00:19	00:34	00:49
Action Light	19:37	19:51	20:06	20:21	20:37	20:51	21:06	21:21	21:36	21:51	22:06	22:21	22:36	22:51	23:06	23:21	23:36	23:51	00:06	00:21	00:36	00:51
Place des Marchés	19:41	19:55	20:10	20:25	20:41	20:55	21:10	21:25	21:40	21:55	22:10	22:25	22:40	22:55	23:10	23:25	23:40	00:05	00:20	00:35	00:50	01:05
Lycée des Gâtines	19:43	19:57	20:12	20:27	20:43	20:57	21:12	21:27	21:42	21:57	22:12	22:27	22:42	22:57	23:12	23:27	23:42	23:57	00:12	00:27	00:42	00:57
Verdun	19:45	19:59	20:14	20:29	20:45	20:59	21:14	21:29	21:44	21:59	22:14	22:29	22:44	22:59	23:14	23:29	23:44	23:59	00:14	00:29	00:44	00:59
Léman	19:47	20:01	20:16	20:31	20:47	21:01	21:16	21:31	21:46	22:01	22:16	22:31	22:46	23:01	23:16	23:31	23:46	00:01	00:16	00:31	00:46	01:01
Jean Monnet P+R	19:49	20:03	20:18	20:33	20:49	21:03	21:18	21:33	21:48	22:03	22:18	22:33	22:48	23:03	23:18	23:33	23:48	00:03	00:18	00:33	00:48	01:03

CHÂTEAU ROUGE ET LÉMAN EXPRESS

Mise en place d'un bus spécial lors de 4 concerts/spectacles (en 2022 et 2023)



FOULÉES ANNE MASSIENNES
 20/11 - Sponsor de l'évènement

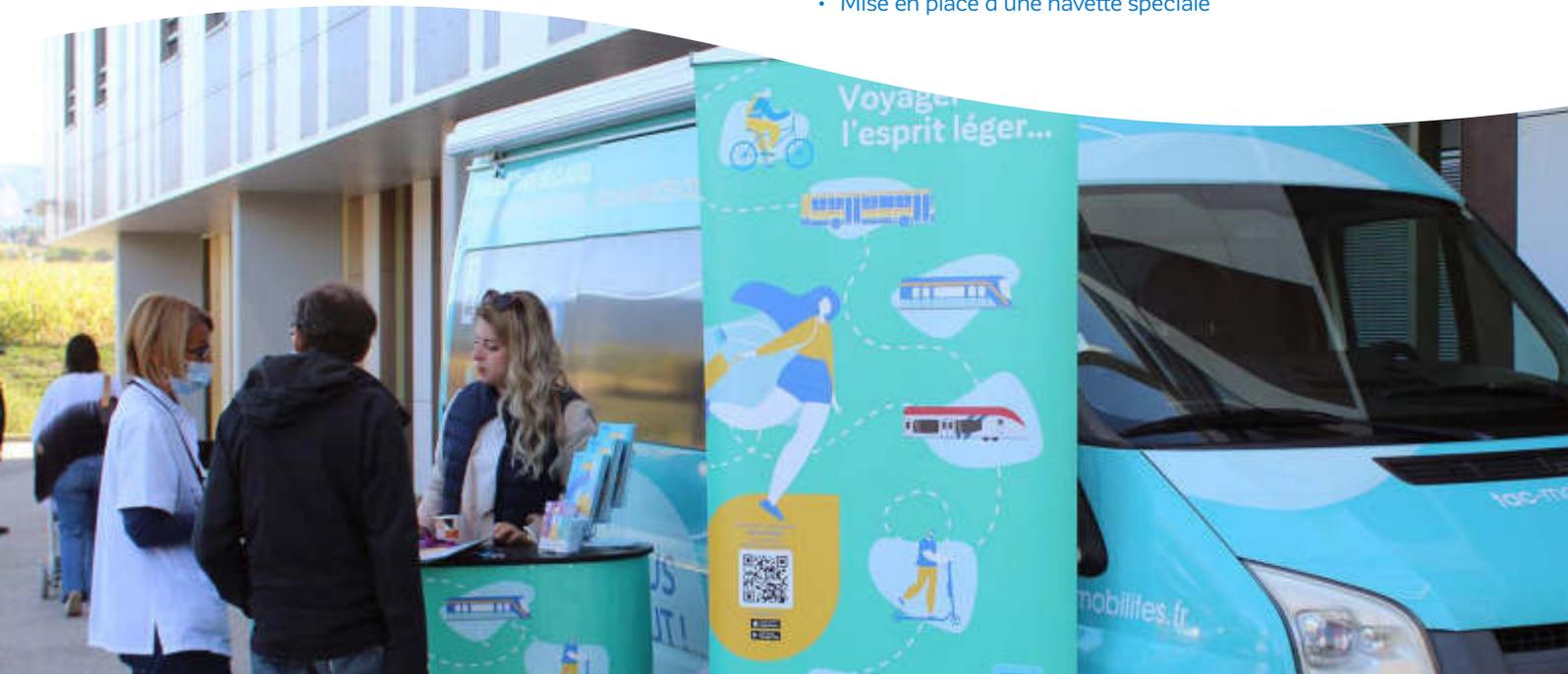
Distribution de gourdes pour les coureurs et ouverture/fermeture de la course avec les vélos TAC. Présence du véhicule de mobilité avec la Croix Rouge.



CROIX ROUGE - NOËL POUR TOUS

2 volets :

- Récolte de dons à la MMT et lors d'évènements avec TAC
- Mise en place d'une navette spéciale



9.1 - FAVORISER LES VENTES SUR LE DIGITAL

Nous avons pu mettre en place deux opérations commerciales qui ont montrées leur efficacité et qui visent à transformer le mode d'achat de nos clients.

La promotion de l'application TAC Mobilités avec la mise en place du e-ticket à 1€ dans le cadre des samedis de piétonnisation du centre-ville d'Annemasse.

- Dates : du 21 mai au 31 juillet.
- Résultats : les ventes ont doublé avec en moyenne les samedis, 59 titres vendus (vs 25 titres les autres samedis).
- Coût Offre commerciale – Titre à 1€ sur l'application les samedis : 255€ (avec 425 titres vendus à 1€)

Cette même promotion, a été réitérée lors de la semaine de la mobilité.

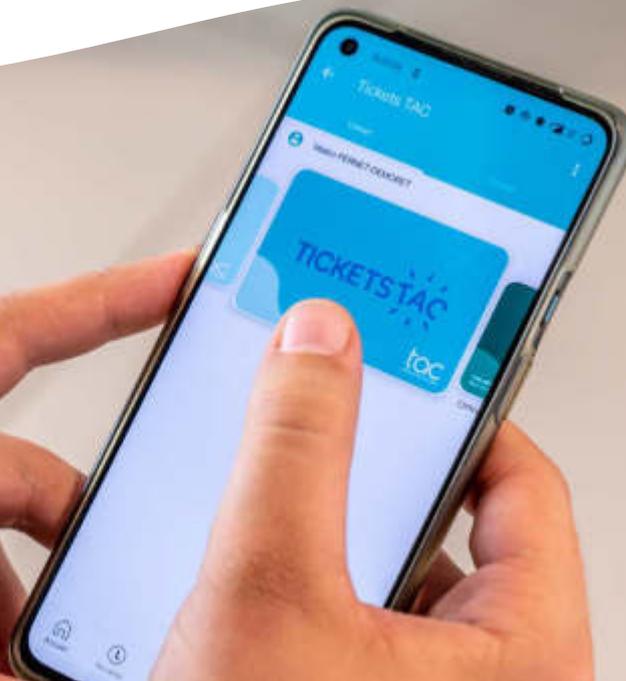
- Dates : du 16 au 22 septembre
- Résultats : +44% de titres vendus sur tout le mois de septembre – 1405 titres unitaires en 2022 (vs 975 en 2021)
- Coût Offre commerciale – Titre à 1€ sur l'application du 16 au 22 septembre : 308,4€ (avec 514 titres vendus à 1€)

L'offre de pré-rentree avec la mise en avant de la e-boutique : 15€ offerts sur les abonnements juniors ou scolaires souscrits entre le 20 juin et le 20 juillet.

- Dates : du 20 juin au 20 juillet
- Résultats : +74% d'abonnements vendus (vs 2021) - 551 abonnements vendus en 1 mois (vs 316 en 2021 sur 2 mois).
- Coût Offre commerciale : 9 580€

La disponibilité de tous les abonnements Annemasse Pass (hors scolaire) sur l'application

En complément, sur l'application TAC Mobilités, nous avons intégré les abonnements Annemasse Pass (hors scolaire). Ces titres sont disponibles en e-ticket depuis septembre 2022 avec la possibilité d'intégrer les pièces justificatives nécessaires pour les abonnements sur-mesure.



9.2 - CONTINUER À VALORISER LA MOBILITÉ ACTIVE

Nous sommes allés encore plus loin avec :

La création des ateliers mensuels, « tous les 1ers mercredis du mois », le rendez-vous à ne pas manquer.

Un partenariat qui fonctionne avec Ride On où nous proposons des petites réparations gratuites !

8 ateliers avec plus de 400 personnes avec lesquelles nous avons échangé sur le parvis de la gare d'Annemasse

L'envoi d'un e-mailing de bienvenue et fin de location à tous nos locataires.

1 fois / mois avec comme contenu :

- Bienvenue : + de détail et surtout quelques infos sur le véhicule loué
- Fin de location : récolte d'avis sur le service et incitation à l'usage des modes actifs

La mise en place d'un partenariat avec les vélocistes locaux afin de proposer en fin de location des réductions pour l'achat d'un VAE ou d'un accessoire.

Un dépliant est donné à chaque fin de location pour valoriser les acteurs locaux. Ces partenariats devront être renouvelés pour l'année 2023

L'organisation de notre 1ère animation d'initiation et prévention à l'usage de la trottinette avec Two Roule.

En tant que loueur de trottinettes électriques, nous avons souhaité sensibiliser le public à cette utilisation de plus en plus répandue.

Une campagne de notoriété pour valoriser notre PointVélo avec la mise en place d'une offre promotionnelle.

Du 4 mai au 30 juin, nous avons proposé à tous nos nouveaux clients, 50% sur le 1er mois de location.

- Résultats : 134 mois de locations vendus dont 43 nouveaux clients. **+ 109% vs 2021**. À cette occasion nous avons organisé 3 animations dédiées que nous avons référencé sur la plateforme Mai à Vélo.
- Coût Offre commerciale : 567,50€

Dès début 2023, nous allons nous attaquer au développement d'une plateforme pour dématérialiser notre process de location de vélos / trottinettes. La location 100% en ligne sera possible directement via notre site internet.



9.3 - NOS ACTIONS COMPLÉMENTAIRES, GÉNÉRER DES RECETTES ADDITIONNELLES

Avec l'arrivée de notre nouvelle Chargée de communication et marketing, nous avons pu développer un projet qui nous tenait à cœur : vendre les espaces de communication à l'intérieur de nos 37 bus.

Depuis janvier 2022, les espaces tels que les vousoirs, les A4 ou encore les écrans TFT sont commercialisés.

Un projet qui nous permet :

- D'être en relation permanente avec acteurs locaux,
- De valoriser les commerçants en leur permettant de s'offrir des campagnes de communication avec des tarifs attractifs,
- De générer des recettes complémentaires.

En 2022, nous avons mis en place 29 campagnes externes pour plus de de 9 000€ de chiffre d'affaires.

DIGITAL | ESPACES INTÉRIEURS

ÉCRANS TFT

A raison de quatre écrans par véhicule, et de 12 bus équipés, communiquez à votre cible de manière efficace. Ces écrans sont très consultés par les voyageurs pour s'informer sur leur trajet (prochain arrêt, déviation en cours, etc...)

Ces véhicules sont prioritairement affectés aux lignes les plus fréquentées du réseau. Votre communication est affichée 10 secondes, en alternance avec les informations sur la ligne et les prochains arrêts. A noter que ces véhicules ne circulent que du lundi au samedi.

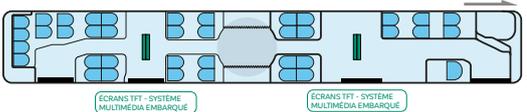
DIMENSIONS ET CONTRAINTES

Taille : 1120px x 440px, format PNG

DISPOSITION DE L'AFFICHAGE

BUS ARTICULÉS

Les écrans sont disposés au centre de chaque caisse, au niveau des portes 2 et 3, de manière à couvrir l'ensemble des voyageurs. Ils diffusent tous les quatre de manière identique.

MESURE DE L'AUDIENCE

Le temps d'affichage auprès des voyageurs est d'environ 133h sur une journée d'exploitation normale (73145 les samedis et vacances scolaires). Cela permet un nombre d'impressions d'environ 27 000 (14 700 les samedis et vacances scolaires).

La Ligne à Haut Niveau de Service Tango représente près de 60% des services exploités en bus articulés.

Sur une semaine complète de diffusion en période scolaire, on estime le nombre d'impressions à environ 150 000, et le nombre de voyageurs touchés à 32 500.

Sur une semaine complète de diffusion en période de vacances scolaires le nombre d'impressions s'élève à environ 88 200, et le nombre de voyageurs touchés à 17 500.

6



10 - FOCUS QUALITÉ DE SERVICE : LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'EXPÉRIENCE CLIENT ET DES NOUVELLES MOBILITÉS

IP 3 - Relation Clientèle	Objectif/ trimestre	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
IP 31 - Information embarquée statique	96,50%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP 32 - Information embarquée dynamique	97,00%	98,31%	99,44%	99,44%	99,46%
IP 33 - Comportement commercial conducteur	95,00%	99,29%	98,01%	92,57%	92,50%
IP 341 - Site internet	98,00%	100,00%	100%	100,00%	100,00%
IP 342 - Application	96,00%	92,00%	100%	100,00%	100,00%
IP 35 - Informations statiques aux points d'arrêt	95,00%	99,18%	99,59%	97,93%	98,95%
IP 36 - Informations dynamiques aux points d'arrêt équipés d'une BIV	80,00%	90,00%	100,00%	87,50%	80,00%
IP 37 - Accueil téléphonique au service réservation	94,00%	93,75%	100,00%	90,91%	97,06%
IP 38 - Suivi des Réclamations	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP 39 - Qualité de l'accueil téléphonique à la M.M.T	96,00%	93,10%	96,00%	100,00%	100,00%
IP 310 - Disponibilité des D.A.T	80,00%	90,00%	100,00%	57,14%	90,00%

La qualité de l'accueil à la Maison de la Mobilité et du Tourisme a continué à s'améliorer alors que celle de la Vélostation est restée à son maximum.

Globalement les résultats liés aux services ventes, marketing et communication demeurent conformes

IP 4 - Exploitation des Services Complémentaires de Mobilité	Objectif/ trimestre	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
IP44 - Qualité de l'accueil à la M.M.T	97,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP45 - Disponibilité de l'information à la M.M.T	96,00%	97,56%	100,00%	100,00%	100,00%
IP46 - Qualité de l'accueil à la Vélostation	97,00%	94,44%	100,00%	100,00%	100,00%
IP 47 - Etat de propreté de la consigne vélo	95,00%	97,62%	100,00%	100,00%	100,00%
IP49 - Qualité et entretien du parc de vélos "classiques"	99,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP410 - Qualité et entretien du parc à vélos " VAE"	99,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

S²LO



L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE D'ANNEMASSE AGGLO EN 2022

1 - LE MOT DU RESPONSABLE MAINTENANCE

L'année 2022 a été marquée par une reprise en main des véhicules suite à l'audit du parc de fin 2021. Les bus ont fait l'objet de travaux importants portant sur la correction des fuites de fluide, sur la réfection d'échappement et des boîtes de vitesse.

Le service maintenance a vu son champ d'action s'étendre avec la prise en main de la maintenance billettique en structurant et renforçant son équipe.



**GUILLAUME
WAQUET**

RESPONSABLE
MAINTENANCE

2 - LA MAINTENANCE DES VÉHICULES

2.1 - ÉTAT DU PARC VÉHICULES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Au 31 décembre 2022, le parc de véhicules du réseau TAC se compose de 53 véhicules

• 9 véhicules légers pour les besoins de l'exploitation (relèves conducteurs en ligne, interventions sur le réseau, contrôleurs...)

- 37 bus dont 25 bus standards et 12 bus articulés
- 7 mini-bus pour le service de Transport à la demande (dont 5 véhicules équipés de rampe d'accès PMR)

Numéro de véhicule	Immatriculation	Marque	Modèle commercial	Kilométrage actuel	Mise en circulation	Âge (année et mois)	Âge (année)
302	AN-282-LT	MAN	LION'S CITY	533 209	16/03/2010	12 ans et 9 mois	12,79
322	CS-975-RM	MAN	LION'S CITY	633 294	21/08/2008	14 ans et 4 mois	14,36
323	CS-996-RM	MAN	LION'S CITY	631 552	21/08/2008	14 ans et 4 mois	14,36
324	AC-258-NG	MAN	LION'S CITY	623 818	25/08/2009	13 ans et 4 mois	13,35
325	BB-900-YL	MAN	LION'S CITY	513 125	21/10/2010	12 ans et 2 mois	12,19
326	BY-982-NG	MAN	LION'S CITY	507 482	02/12/2011	11 ans et 0 mois	11,08
327	BY-183-NH	MAN	LION'S CITY	521 331	02/12/2011	11 ans et 0 mois	11,08
328	BY-337-NH	MAN	LION'S CITY	500 194	02/12/2011	11 ans et 0 mois	11,08
329	BY-468-NH	MAN	LION'S CITY	509 764	02/12/2011	11 ans et 0 mois	11,08
330	DD-319-EZ	MAN	LION'S CITY	395 402	19/02/2014	8 ans et 10 mois	8,86
331	DD-758-EY	MAN	LION'S CITY	375 518	19/02/2014	8 ans et 10 mois	8,86
332	DJ-889-QJ	MAN	LION'S CITY	420 928	01/09/2014	8 ans et 3 mois	8,33
333	DJ-450-RE	MAN	LION'S CITY	398 091	01/09/2014	8 ans et 3 mois	8,33
334	DJ-426-SH	MAN	LION'S CITY	432 285	01/09/2014	8 ans et 3 mois	8,33
335	DJ-121-TM	MAN	LION'S CITY	416 548	01/09/2014	8 ans et 3 mois	8,33
336	DJ-295-TM	MAN	LION'S CITY	397 640	01/09/2014	8 ans et 3 mois	8,33
337	DL-641-AR	MAN	LION'S CITY	393 428	17/10/2014	8 ans et 2 mois	8,21
338	DL-669-AR	MAN	LION'S CITY	422 737	01/11/2014	8 ans et 1 mois	8,16
339	DX-634-NN	MAN	LION'S CITY	342 365	01/10/2015	7 ans et 2 mois	7,25
340	DX-255-NP	MAN	LION'S CITY	338 530	01/10/2015	7 ans et 2 mois	7,25
341	DX-617-NP	MAN	LION'S CITY	342 216	01/10/2015	7 ans et 2 mois	7,25
342	EE-210-MQ	MAN	LION'S CITY	315 499	09/08/2016	6 ans et 4 mois	6,39
343	EE-327-MQ	MAN	LION'S CITY	313 519	09/08/2016	6 ans et 4 mois	6,39
344	EL-575-KN	MAN	LION'S CITY	267 686	04/04/2017	5 ans et 8 mois	5,74
345	EL-577-KN	MAN	LION'S CITY	263 149	04/04/2017	5 ans et 8 mois	5,74

25 bus standards au total. Âge moyen : 9 ans et 3 mois 9,33

1701	CW-031-PQ	MAN	LION'S CITY ART	365 482	04/07/2013	9 ans et 5 mois	9,49
501	AP-894-WE	MAN	LION'S CITY ART	385 322	07/04/2010	12 ans et 8 mois	12,73
504	BL-834-ZG	MAN	LION'S CITY ART	351 232	14/04/2011	11 ans et 8 mois	11,72
505	BY-717-NH	MAN	LION'S CITY ART	378 714	02/12/2011	11 ans et 0 mois	11,08
506	DD-695-FA	MAN	LION'S CITY ART	306 012	19/02/2014	8 ans et 10 mois	8,86
507	DD-533-FA	MAN	LION'S CITY ART	304 909	19/02/2014	8 ans et 10 mois	8,86
508	DD-357-FA	MAN	LION'S CITY ART	278 961	19/02/2014	8 ans et 10 mois	8,86
509	DD-818-FA	MAN	LION'S CITY ART	316 138	19/02/2014	8 ans et 10 mois	8,86
510	DD-929-EZ	MAN	LION'S CITY ART	320 417	19/02/2014	8 ans et 10 mois	8,86
511	DM-881-MM	MAN	LION'S CITY ART	261 855	01/12/2014	8 ans et 0 mois	8,08
512	EE-712-MP	MAN	LION'S CITY ART	197 625	09/08/2016	6 ans et 4 mois	6,39
513	EL-582-KN	MAN	LION'S CITY ART	176 785	04/04/2017	5 ans et 8 mois	5,74

12 bus articulés au total. Âge moyen : 9 ans et 1 mois 9,13

Numéro de véhicule	Immatriculation	Marque	Modèle commercial	Kilométrage actuel	Mise en circulation	Âge (année et mois)	Âge (année)
M10	FG-984-LH	RENAULT	KANGOO	64 270	24/05/2019	3 ans et 7 mois	3,61
M7	EV-326-VJ	RENAULT	TRAFIC	24 254	16/03/2018	4 ans et 9 mois	4,79
M8	FW-731-PG	RENAULT	KANGOO	521 665	19/01/2021	1 ans et 11 mois	1,95
M9	FG-148-PF	RENAULT	TRAFIC	79 116	29/05/2019	3 ans et 7 mois	3,59
T1	AQ-752-AJ	FORD	TRANSIT	273 944	09/04/2010	12 ans et 8 mois	12,73
Z1	EA-910-KW	RENAULT	ZOE	97 517	14/03/2016	6 ans et 9 mois	6,8
Z2	EA-219-KW	RENAULT	ZOE	112 063	14/03/2016	6 ans et 9 mois	6,8
Z3	EA-699-KW	RENAULT	ZOE	103 743	14/03/2016	6 ans et 9 mois	6,8
Z4	EA-512-NN	RENAULT	ZOE	119 862	17/03/2016	6 ans et 9 mois	6,79
9 véhicules de service au total. Âge moyen :						5 ans et 11 mois	5,98
P1	BA-515-DE	RENAULT	TRAFIC	307 418	17/09/2010	12 ans et 3 mois	12,29
P3	CS-162-DN	RENAULT	TRAFIC	275 745	26/03/2013	9 ans et 9 mois	9,77
T2	CF-990-LH	FORD	TRANSIT	276 543	23/05/2012	10 ans et 7 mois	10,61
T3	DE-549-HK	RENAULT	MASTER	285 589	27/03/2014	8 ans et 9 mois	8,76
H5	DD-786-PW	RENAULT	MASTER	337 292	04/03/2014	8 ans et 9 mois	8,83
H6	DH-137-HL	RENAULT	MASTER	337 109	03/07/2014	8 ans et 5 mois	8,5
H7	FA-631-EQ	RENAULT	MASTER L2H2	153 477	06/09/2018	4 ans et 3 mois	4,32
7 véhicules TAD au total. Âge moyen :						9 ans	9,01

2.2 - LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2022, Annemasse Agglo a lancé un appel d'offre via la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP) pour l'achat de bus électriques. Au terme de la procédure c'est le constructeur IVECO-HEULIEZ qui a été choisi pour 6 bus électriques GX37 ainsi que l'équipement de 8 bornes de recharge COMECA d'une puissance de 120 KWh.

TP2A a pu participer tout au long de la procédure aux essais des véhicules candidats ainsi qu'à la définition des véhicules retenus.

La livraison des véhicules est prévue au mois d'octobre 2023 pour une mise en service au mois de décembre 2023.



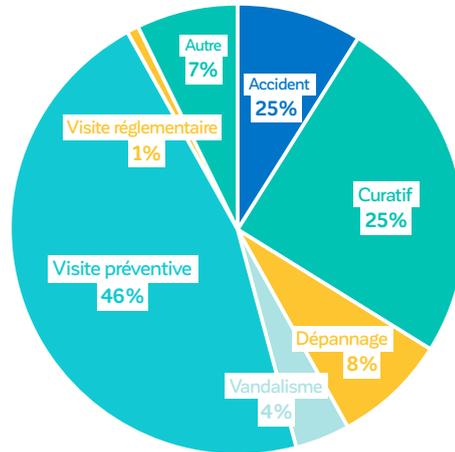
2.3 - LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE

La maintenance préventive est le cœur de l'activité du service maintenance. Elle représente environ 50% de l'activité de nos mécaniciens. Il s'agit d'un investissement sur la fiabilité du véhicule et sa durée de vie. La maintenance préventive conduit au maintien en conditions opérationnelles des véhicules et à la détection précoce des défaillances.

Elle constitue le meilleur moyen de réduire les pannes en ligne. Elle est programmée sur des périodes qui ne perturbent pas l'exploitation.

Cycle véhicule EURO 4 à 6 - Standards et articulés	
Kilométrage	Type d'intervention
15 000 km	Contrôle général et niveaux
30 000 km	Contrôle général et niveaux
45 000 km	Vidange moteur + filtration + contrôle général
60 000 km	Contrôle général et niveaux
75 000 km	Contrôle général et niveaux
90 000 km	Vidange moteur + boîte de vitesse + pont + filtration + contrôle général

Nos cycles de maintenance préventive sont basés sur les préconisations des constructeurs.

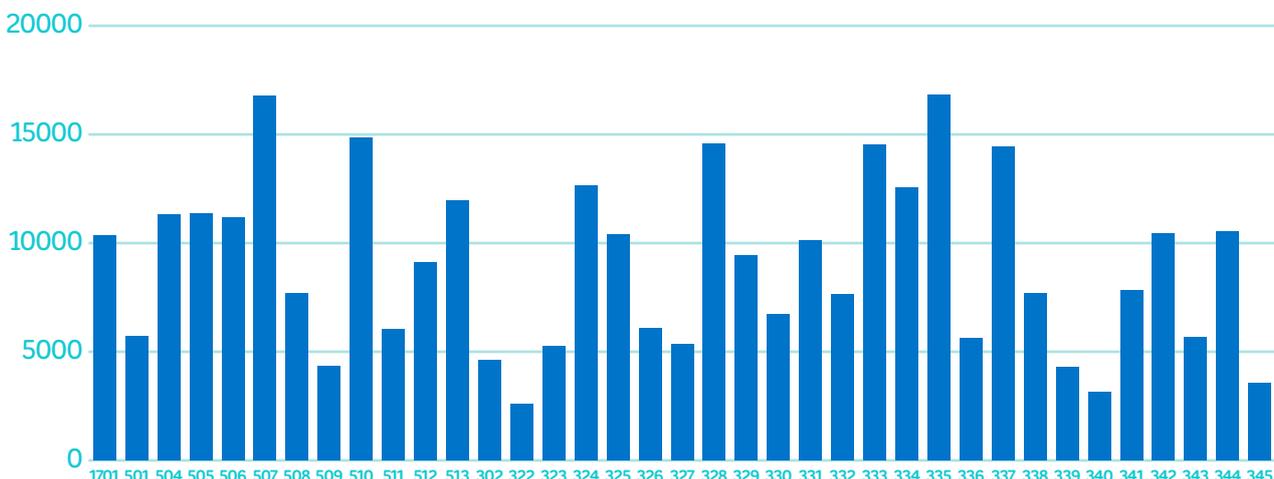


2.4 - DES TRAVAUX DE REPRISES DES FUITES DE FLUIDE

Suite à l'audit technique de tous les bus du parc fin 2021 nous avons poursuivi sur l'année 2022 des gros chantiers correctifs de traitement des fuites de fluides en particulier sur points chauds. C'est un véritable enjeu sécuritaire qui nécessite un travail d'identification et de correction conséquent. Les coûts d'intervention et d'immobilisation sont importants mais nécessaires sur un parc vieillissant.

Ces travaux, associés aux investissements préventifs et aux réparations curatives de plus en plus nombreuses sur un parc vieillissant nous ont amenés à supporter un coût de maintenance global préventive et curative de 333 284€ pour l'ensemble du parc Bus.

Coût de maintenance par véhicule en 2022 (en euros)



2.5 - TRAVAUX SUR LES BOÎTES DE VITESSE

Deux véhicules ont fait l'objet d'une réfection complète de leur boîte de vitesse. Il s'agit d'une opération coûteuse prise en charge par les services de l'agglomération dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) d'Annemasse Agglo.

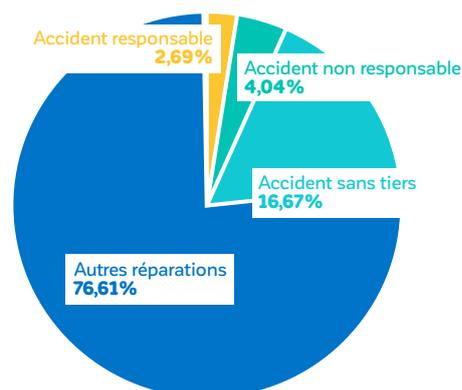
Le vieillissement du parc de bus et les problèmes constatés sur les véhicules nous ont amenés à faire budgétiser 3 nouvelles réfections complètes de boîtes pour l'année 2023.

2.6 - REMISE EN ÉTAT DE LA CARROSSERIE

L'indicateur IP22 sur l'état des carrosseries n'atteint pas l'objectif contractuel. C'est pourquoi nous avons poursuivi une campagne de remise en état sur 2022.

Ainsi, plus de vingt-cinq mille euros de pièces ont été commandées pour du travail en interne et nous avons sous-traité les gros travaux à hauteur de cinquante-deux mille euros.

Au total, avec la main d'œuvre, c'est quatre-vingt-cinq mille euros qui ont été dépensés pour la remise en état de la carrosserie.



2.7 - LE TAUX DE PANNE

Dans le cadre de la stratégie de maintenance préventive évoquée en introduction, chaque bus a fait l'objet d'un audit technique poussé. Les pièces ayant des traces d'usure prématurée ont été remplacées avant même que ces usures ne provoquent une détérioration ou une défaillance plus grave. Ce choix a porté ses fruits : le taux de panne est sensiblement identique en 2022 par rapport à 2021 où il avait baissé.

Cet indicateur calcule le nombre de pannes pour 10 000 km. Une panne ne signifie pas une défaillance provoquant l'immobilisation du véhicule mais toute anomalie nécessitant une intervention même bénigne. En 2022, sur les 1 396 921 km parcourus au total, on dénombre 46 pannes soit un taux de panne de 0,33 (moins d'une panne pour 10 000 km). Ce chiffre était de 0,30 en 2021.

2.8 - LA CONSOMMATION DE GAZOLE

2022 se traduit par une stabilisation de la consommation des bus articulés (60,11 litres/100km contre 60,02 litres/100km en 2020).

La consommation des bus standards a légèrement diminué : 42,37 en 2022 contre 42,46 en 2021.





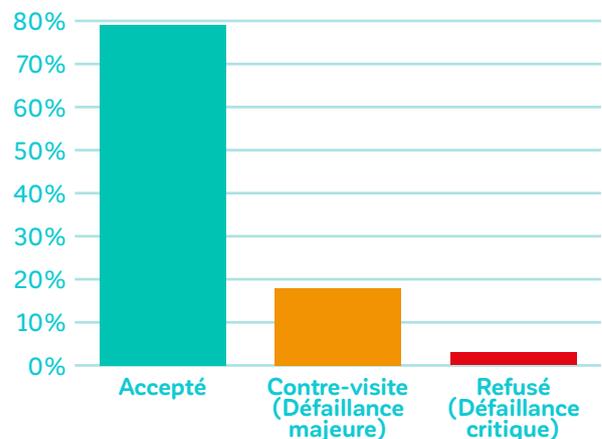
2.9 - LE PASSAGE AUX MINES

Les véhicules de transport de voyageurs doivent obligatoirement subir un contrôle technique tous les 6 mois. En cas de non-présentation ou de défaillance critique, le véhicule est interdit de circulation jusqu'à son contrôle ou sa mise aux normes. La contre-visite quant à elle n'entraîne pas l'interdiction de circuler mais impose la réparation du bus sous 1 mois et une nouvelle présentation à l'organisme de contrôle.

En 2022, il y a eu 79 passages aux Mines. 58 ont été valides et 21 ont requis une contre-visite. Le taux de réussite est donc de 79% contre 88% l'année précédente.

Il s'agit de la troisième année de baisse du taux de réussite. Cela s'explique par la tension permanente entre les besoins d'exploitation et la nécessité d'arrêter les véhicules pour y effectuer des opérations de maintenance de plus en plus lourdes et longues du fait du vieillissement du parc.

Notons cependant qu'un gros travail de fond a été opéré sur toutes l'années et que les effets devraient se faire sentir sur l'année 2023.



2.10 - LES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DE L'ATELIER

En 2022, nous avons poursuivi des actions d'amélioration de l'atelier de maintenance, en partenariat avec Annemasse Agglo :

- Achat de nouveaux équipements : colonnes de levage, démonte pneus et équilibreuse, cric pneumatique
- Remise en état et en conformité des portes sectionnelles de l'atelier avec établissement d'un contrat de maintenance
- Établissement d'un contrat de maintenance pour les colonnes de levage

3 - LA MAINTENANCE DU SYSTÈME BILLETTIQUE

3.1 - LE SYSTÈME BILLETTIQUE

Les équipements déployés par Annemasse Agglo lors de la « révolution de la mobilité » et qui constituent le système billettique TAC sont :

- 24 DAT (Distributeurs Automatiques de Titres), situés sur les quais de tramway et de la ligne Tango
- 3 Consignes à vélo, située dans les consignes vélos près de la gare d'Annemasse et à Moillesulaz
- 37 Pupitres (1 dans chaque bus)
- 96 Valideurs (entre 2 et 4 par bus)
- 23 Portables de vente/contrôle
- 5 TPV (Terminaux portatifs de Vente) pour la Maison de la Mobilité et du Tourisme et nos dépositaires

Le bon fonctionnement de ce système est critique pour le

réseau TAC. Il conditionne en effet la bonne remontée de nos recettes de trafic. Ces équipements sont technologiques, combinant des process informatiques, digitaux et électroniques complexes et parfois fragiles. Si les interventions les plus ardues sont réalisées par le fournisseur du système, c'est au service maintenance qu'incombent les opérations dites de niveau 1 et 2 (diagnostic des pannes, remplacement et reprogrammation des équipements du système, remplacement de sous-équipements complets).

En fin d'année 2022, nos techniciens ont suivi des formations afin de valider le passage en maintenance de niveau 2+.

Une équipe dédiée, mieux formée et mieux structurée a ainsi été mise en place, permettant un suivi et une réactivité accrue. Les résultats se font sentir car le nombre d'équipements indisponibles a considérablement chuté.

3.2 - LES ÉQUIPEMENTS EMBARQUÉS

En 2022 le nombre d'équipements embarqués – pupitres et valideurs – retourné au fournisseur a baissé significativement.

Concernant les alarmes, les anomalies des valideurs, beaucoup moins nombreuses, sont traitées au fur et à mesure de la disponibilité des bus sur le parc, sur la semaine - Les alarmes remontées n'empêchent pas forcément les valideurs de fonctionner. Cela peut indiquer une liaison dégradée avec le pupitre ou une remontée de fichiers d'activités incomplète.

Équipements	Nombre de retours	% du parc	Alarmes
Pupitres	61	165%	91 795
Valideurs	18	18%	32 274
Total	79		

Les DAT font l'objet d'un suivi quotidien par les équipes du réseau TAC. Chaque matin, nous effectuons un état des remontées du système de supervision des valideurs et planifions ainsi les interventions qui sont réalisées par notre agent terrain. L'ensemble du parc de DAT est donc visité chaque jour et nous réalisons une remontée quotidienne des alarmes et dysfonctionnements. Chaque dysfonctionnement est transmis le jour J à Annemasse Agglo et au fournisseur du système. Les pièces détachées sont stockées à l'atelier de maintenance et gérées via la GMAO.

Détail des alarmes des DAT

Composants	Alarmes
DI - DAT Hors Service	1 860
IC - Imprimante Codeuse	1 254
MB - Paiement carte débit/crédit	24 545
PB - Paiement par billet de banque	1 723
PP - Paiement par pièce	3 502
Total	32 284

En 2022, tous les distributeurs automatiques de titre ont fait l'objet de la maintenance préventive, suivi via notre GMAO.

UN SYSTÈME TOUJOURS EN COURS DE FIABILISATION

Le système billettique a été pris en main par nos équipes de maintenance et il est globalement fonctionnel. Toutefois, la fiabilité n'est pas encore à l'objectif et nécessite une vigilance quotidienne.





4 - LA MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES

4.1 - LA MAINTENANCE DES BÂTIMENTS : LE DÉPÔT DE VILLE-LA-GRAND

Dans le cadre de la préservation du bâtiment et de l'amélioration des conditions et du bien-être au travail, des aménagements et travaux ont été réalisés durant l'année 2022.

La première réalisation est l'aménagement d'une salle de déjeuner pour le personnel. TP2A a réorganisé une salle de stockage au rez-de-chaussée pour créer un espace dédié aux salariés. Cela participe à l'amélioration des conditions de travail des salariés. L'investissement a été entièrement porté par TP2A pour un montant de 5 179€.

En 2022, TP2A a proposé à Annemasse Agglo de réaliser des travaux de rénovation électrique avec la mise aux normes des prises électriques dans les bureaux. Ces travaux ont été réalisés au 2ème semestre et financés par Annemasse Agglo. Ils ont par ailleurs permis la mise à jour des schémas électriques du réseau TP2A.

Des travaux de remise en peinture des locaux ont été commencés en 2022, ils seront terminés début 2023.

4.2 - LES POINTS D'ARRÊT

Le réseau TAC compte 259 arrêts dont 80 sont équipés d'un abribus et 159 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'ensemble de ces points d'arrêt fait l'objet de contrôles quotidiens par les conducteurs et notre agent terrain. Par ailleurs, chaque ligne compte un référent parmi les régulateurs. Chaque référent de ligne a la charge de l'information aux arrêts de sa ligne. En 2022, TP2A a mené 169 interventions sur les points d'arrêt. Cela correspond à du nettoyage, des réparations, de la mise en sécurité.

À chaque changement de l'offre de transport (et notamment pour l'offre du 12 décembre 2022), l'information aux arrêts est entièrement mise à jour.

5 - LE NETTOYAGE

Sous-traité à la société ATALIAN, le service de nettoyage des bus et des locaux n'a pas subi de modification dans son organisation et son fonctionnement durant l'année 2022, en particulier avec la poursuite d'une prestation le dimanche.

Le 1er juin 2022, Annemasse Agglo a souhaité stopper les prestations de nettoyage renforcé qui avaient été mises en place pendant la crise sanitaire :

- Désinfection quotidienne de tous les bus et véhicules légers.
- Présence de gel hydroalcoolique dans les bus

L'utilisation de produits éco-responsable a été renforcée avec l'élimination des produits pouvant présenter à un risque pour

l'environnement, mais également nocifs pour le personnel les manipulant.

Courant 2022, avec le renouvellement du contrat de Délégation de Service Public, TP2A a lancé un appel d'offre pour le renouvellement du contrat de nettoyage. A cet effet, nous avons élaboré un cahier des charges optimisé au plus près des besoins du terrain. Fin 2022, nous avons validé un changement de prestataire pour 2023. Le nouveau contrat de nettoyage intègre :

- Un management de proximité plus présent pour les équipes de nettoyage
- Un suivi qualité plus poussé avec 5 véhicules en contrôle qualité quotidien.

6 - FOCUS QUALITÉ DE SERVICE, LES INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR L'ENTRETIEN DES BIENS

Maintien à un haut niveau de fonctionnement des BIV (4 NC en 2022) avec un régulateur référent nommé pour répertorier les anomalies rencontrées et lancer les actions correctives en relation directe avec le prestataire.

IP 2 - Entretien des Biens	Objectif/ trimestre	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
IP 21 - Etat de fonctionnement des valideurs	90,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP 22 - Etat Extérieur des véhicules	90,00%	72,27%	62,50%	66,10%	68,91%
IP 23 - Etat Intérieur des véhicules	90,00%	90,83%	89,42%	92,73%	89,08%
IP 24 - Entretien et Propreté M.M.T	93,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

LES FEMMES ET LES HOMMES DE TP2A EN 2022

La qualité et la performance d'un réseau de transport public repose en tout premier lieu sur l'implication et la compétence des femmes et des hommes qui, tous les jours, sont au contact des voyageurs. Parmi eux, les conducteurs, médiateurs, contrôleurs et agents commerciaux de la Maison de la Mobilité et du Tourisme sont en première ligne.

Entreprise à taille humaine, TP2A met tout en œuvre pour que ses salariés puissent s'y épanouir et restent le plus longtemps possible dans l'entreprise. Pour cela, elle s'appuie sur un management de proximité et sur l'écoute sociale.

Si la totalité des réseaux de transport en commun de France est confrontée à cet enjeu de fidélisation, ce dernier est ici accentué par la proximité de la Suisse et son attractivité salariale.

La fidélisation a donc été un des grands chantiers de l'année 2022. Mené en concertation avec les partenaires sociaux, il s'est concentré sur deux axes : la Qualité de Vie au Travail et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Présentées ci-dessous, les actions qui ont été mises en place ont permis de stabiliser le turn-over au sein de nos équipes.

1 - LES EFFECTIFS

En 2022, l'effectif moyen de TP2A est de 117 salariés en Équivalent Temps Plein (ETP) et 3 Cadres mis à disposition par RATP Dev.

Au 31 décembre 2022, l'effectif total de TP2A est de 117 salariés (CDI temps complets et temps partiels confondus).

Parmi ces 117 salariés, on peut noter que :

- 86 salariés sont affectés à la conduite (76 à la conduite de bus et 10 à la conduite des minibus pour les Transports à la Demande) ;
- Le taux de féminisation de l'ensemble du personnel atteint 21% (17% pour le personnel de conduite et de 46% pour le personnel hors conduite)

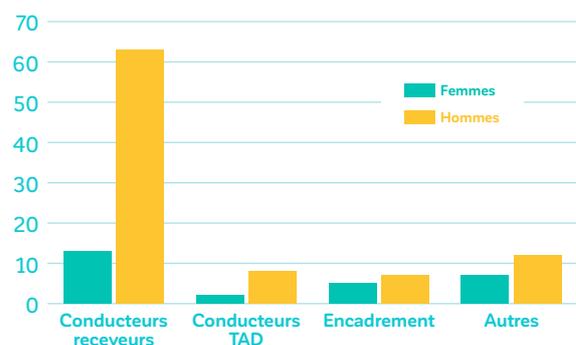
Dans le cadre de l'Index de l'égalité professionnelle (Loi Avenir Professionnel - septembre 2018), TP2A a obtenu pour l'année 2022 la note de 98/100. Cet excellent résultat témoigne de son engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes (sélection, recrutement, formation, rémunération, mobilité...).

Cet index prend en compte quatre indicateurs :

- Les écarts de rémunération ;
- Les écarts de répartition des augmentations individuelles ;
- Le pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité ;
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations dans l'entreprise.

EMPLOI	Femmes	Hommes	Total général
Conducteur receveur	13	63	76
Conducteur TAD	2	8	10
Encadrement	5	7	12
Autres	7	12	19
Total général	27	90	117

Répartition par emploi des Femmes et Hommes



2 - LE BILAN DU PLAN DE RECRUTEMENT

Le métier de conducteur-receveur de bus est reconnu, au niveau national, comme étant « en tension ». TP2A est confronté à cette pénurie de conducteurs qui est accentuée par le contexte frontalier. Malgré cette tension, nous avons procédé à 40 recrutements en 2022 contre 51 en 2021. Une baisse qui reflète une politique sociale est salariale qui tend vers la fidélisation de nos salariés et donc un turn-over moindre.

Catégorie	Personnel administratif et encadrement	Ouvrier	Total
Janvier		2	2
Février	1	2	3
Mars	1	2	3
Avril	1	3	4
Mai	1	4	5
Juin	1	2	3
Juillet		2	2
Août	1	2	3
Septembre		5	5
Octobre		2	2
Novembre	1	3	4
Décembre		4	4
Total	7	33	40

Notre stratégie RH globale mise en place sur du long terme visant à attirer des candidats dans le bassin d'emploi de l'agglomération Annemassienne :

Nous vous présentons ci-dessous quelques actions mises en place par TP2A, qui découlent de notre stratégie.

LE LOGEMENT, UN DES ENJEUX MAJEURS POUR LES CANDIDATS ET POUR NOUS EN TANT QUE RECRUTEUR.

Nous faisons appel à L'aide au logement. En effet, dès l'embauche, nous accompagnons nos nouveaux collaborateurs pour accélérer la constitution de leur dossier de demande d'aide au logement (notamment d'un logement social via le dispositif Action logement). En 2022 : 40 demandes ont été traitées contre 34 en 2021, 6 salariés ont été logés en logement pérenne.

Face à la tension accrue sur les prix du logement en 2022, TP2A a interpellé les élus d'Annemasse Agglo via un courrier placé en annexe du présent rapport.

Comme chaque année, l'entreprise TP2A s'inscrit dans une démarche pour promouvoir les métiers de conducteurs ainsi que son image. En effet, elle participe aux différents forums organisés autour de l'emploi toute au long de l'année, notamment en date :

- Mardi 18 octobre 2022 pour le Forum RECRUT'DAY
- Vendredi 30 septembre 2022 pour le FORUM DE RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION
- Jeudi 23 juin 2022 pour le forum LA ROUTE DE VOTRE AVENIR

L'entreprise TP2A continue à maintenir régulièrement des interventions qui ont pour but de promouvoir l'emploi, notamment auprès des plus jeunes, par le billet de :

- Pôle Emploi : réunion d'information collective mensuelle ;
- La Mission Locale du Genevois : Garantie Jeune et Parrainage de jeunes dans leur parcours professionnel ;
- Des centres de formation Promotrans, Aftral : TP Voyageurs en conduite ;
- Des écoles notamment pour le recrutement de jeunes en contrat d'alternance et/ou d'apprentissage et de période de stage.

Nous avons reçu en entretien de recrutement une centaine de personnes : des candidats au poste de conducteur-receveur (bus et mini bus), des futurs alternants pour la rentrée scolaire 2022-2023 en marketing, des postes supports comme chargé de communication et marketing (à la Maison de la Mobilité et du Tourisme) ou assistant administratif..

Nous avons accompagné 20 demandeurs d'emploi ou des candidats en reconversion professionnelle qui étaient intéressés par le métier de conducteur.

En parallèle, nous avons sélectionné 13 demandeurs d'emploi pour des formations Titres Professionnel (TP) Voyageurs qui se sont déroulées tout au long de l'année 2022 : 11 d'entre eux ont obtenu leurs TP Voyageurs et ont été recrutés en CDI par TP2A.



FOCUS

LE TURN-OVER CHEZ TP2A

Historiquement, le turn-over de notre effectif conduite constitue un enjeu majeur pour TP2A. La conduite est un métier en tension. De plus, dans l'agglomération d'Annemasse, en raison de la proximité de la Suisse, le coût de la vie est élevé et l'attractivité de l'emploi en Suisse est forte... Le problème se pose pour l'ensemble des services publics et entreprises de l'agglomération.

Début 2022, le turn-over baisse grâce aux actions mises en place par TP2A.

- 2018 = **60%**
- 2019 = **39%**
- 2020 = **52%**
- 2021 = **45%**
- 2022 = **36%**

Lutter contre le turn-over et améliorer le taux de rétention de nos conducteurs est une priorité pour TP2A. Les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer la qualité de vie au travail sont en cohérence avec notre stratégie sur du long terme. A titre d'exemple, nous mettons en place des leviers qui permettront de renforcer le parcours d'intégration de nos salariés.

Turn Over 2022 (sans intérimaires)	Ensemble du personnel	Conduite Bus et Minibus	Autres
Entrants (E)	40	33	7
Sortants (S)	46	39	7
Effectif début N (N)	118	90	32
Turn Over ((E+S)/2)/N	36%	40%	22%

3 - LE BILAN DU PLAN DE FORMATION ET DE GESTION DES CARRIÈRES

En 2022, notre politique de formation continue sa progression avec un plan de formation optimisé : L'investissement global s'élève à 278 818€ dont 76 657€ de salaires pour les personnes formées.

Les principales formations concernent :

- La sécurité, la prise en charge des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et la prévention des situations délicates
- Le développement des compétences en matière de relation clientèle
- Le développement des compétences en matière de sécurité
- Les formations initiales et continues au métier de Conducteur de Bus : titre professionnel ou permis D seul, FCO, éco-conduite, hygiène de vie
- L'assermentation au contrôle de fraude et voirie : 9 personnes assermentées
- Le développement des compétences : outils informatiques, management opérationnel, français...

En 2022, les formations internes consacrées au développement et au maintien des compétences de nos conducteurs représentent au total 342 jours de formations assurées auprès de 90 conducteurs-receveurs de bus et de minibus.

Conformément à son engagement (Label Apprenante), TP2A accueille 2 jeunes en contrats d'apprentissage : 1 au service

Marketing et 1 au service Maintenance

En 2022, TP2A a renouvelé son label entreprise apprenante pour 3 ans.

Toujours soucieux de participer activement à l'accession à l'emploi de public rencontrant des difficultés, nous avons accompagné 13 personnes qui ont obtenu le Titre Professionnel de Conducteur de Voyageur (cf. ci-dessus). Cette action a été menée en partenariat avec Pôle Emploi, via le dispositif de Préparation Opérationnelle à l'Emploi.

En interne, nous avons financé le permis D pour des salariés qui souhaitent évoluer professionnellement, passer du métier de médiateur à celui de conducteur de bus (3 personnes en interne). Nous avons également financé le permis D à deux mécaniciens.

Cette prise en charge s'inscrit dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois (possibilité d'évolution transversale d'un poste à l'autre), des compétences (développement des savoirs et savoir-faire) et des parcours professionnels (possibilité de promotion professionnelle au sein de l'entreprise voire du Groupe).

Cette démarche participe activement à la politique sociale de l'entreprise pour favoriser le recrutement et fidéliser ses salariés.

4 - RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

Les faits marquants de 2022 en terme de rémunération et avantages sociaux sont les suivants :

- La masse salariale (salaires bruts et charges sociales) s'est élevée à 5 510 922€ (salaire de base, ancienneté et primes diverses) ;
- Suite à l'accord de NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) signé en 2021 pour les 2 années 2021 et 2022, la valeur du point a été augmentée de 1% au 1er janvier 2022 soit 9,34€.
- De nouvelles négociations en janvier février 2022 ont abouti à l'augmentation de la Prime de Résultat Individuel pour tous les salariés hors encadrement à 100€ par mois avec des critères de performance détaillés pour chaque catégorie de personnel.

• À la suite de tensions sociales liées au contexte économique et à l'inflation, de nouvelles négociations se sont tenues en septembre et ont abouti au versement d'une PPV (prime de partage de la valeur) de 400€ par salarié.

• Malgré cet accord, de fortes tensions sont réapparues en fin d'année et une organisation syndicale a déposé un préavis de grève pour le mois de décembre 2022. Après négociation, le préavis de grève a été levé en échange de l'ouverture d'une NAO anticipée le 5 décembre 2022. Cette NAO aboutira à un accord tout début 2023.

En revanche, et conformément aux dispositions de l'accord d'entreprise, aucune participation aux bénéfices n'a été versée aux salariés sur 2022 au titre de 2021 mais les résultats de l'entreprise ont permis de verser une prime d'intéressement sur l'année 2022 au titre de 2021.

5 - LE DIALOGUE SOCIAL

5.1 - LE COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

L'intégralité des réunions obligatoires s'est bien tenue sur l'année 2022. Des réunions exceptionnelles ont également eu lieu afin d'informer et de solliciter l'avis du CSE sur les adaptations de l'offre de transport.

5.2 - LES MOUVEMENTS SOCIAUX

En novembre 2022, la Direction de TP2A a reçu 1 alarme sociale, émises par l'organisation syndicale FO. Cette alarme sociale portait sur l'inflation et le niveau des salaires. Un préavis de grève a été émis par la suite pour la période du 5 décembre au 31 décembre.

Après négociation, le préavis de grève a été levé en échange d'une anticipation des négociations annuelles obligatoires 2023 au 5 décembre 2022.

5.3 - LE CLIMAT SOCIAL

Durant toute l'année 2022, la Direction a su maintenir un bon climat social au sein de TP2A d'une part avec sa disponibilité, sa communication interne, son renforcement en management de proximité, et d'autres part avec la mise en place d'outils au sein des différents services (Conducteur Connecté, PCC, outils marketing...), la réalisation de différents ateliers internes (GPEC, sécurité, bien-être au travail..), la réalisation de réunions avec le personnel (réunions de ligne).

6 - LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Partout en France, l'attractivité du métier de conducteur de bus s'est considérablement atténuée depuis quelques années.

Parmi les principaux motifs de démotivation émis par des conducteurs qui nous ont quitté mais aussi par des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, on trouve notamment les contraintes horaires du métier (variation et amplitude des horaires, travail samedi et dimanche...) et les incivilités dont font l'objet les conducteurs de la part des usagers.

Des formations spécifiques sont mises en œuvre pour les aider dans leur mission quotidienne et notamment pour apprendre à gérer des situations difficiles voire conflictuelles. Depuis 2018, les managers sont formés à la prévention et à la détection des risques psycho-sociaux.

Des ateliers de sensibilisation ont été mis en place en 2022 afin d'aider au mieux nos collaborateurs sur leurs missions au quotidien :

- Présentation du Plan Marketing : présentation des différents produits, services proposés afin que nos conducteurs puissent au mieux renseigner la clientèle
- Présentation des IP-Qualité afin d'améliorer au quotidien notre qualité de service
- Sensibilisation au handicap avec des mises en situation réelle
- Sensibilisation sur les différentes actions sociales proposées et mises à disposition des collaborateurs du secteur du transport : Transportez Vous Bien
- Impact des tensions et émotions au volant
- Yoga et Sophrologie sur chaise
- Conduite Addictive
- Réunion retraite : bien préparer son départ en retraite

En 2022, le taux d'absentéisme chez TP2A est de 9,5% contre 8,4% en 2021 (salariés en CDI). Ce taux s'est réduit malgré la crise sanitaire et le maintien de l'offre commerciale durant l'année.

Pour analyser et maîtriser son taux de présentéisme, RATP Dev a déployé une méthodologie globale de gestion de l'absentéisme (indicateurs, analyse et diagnostic, boîtes à outils pour construire des plans d'actions). Elle est adaptée à chaque réseau et à chaque filiale.

Chez TP2A, en 2022, elle s'est notamment traduite par :

- La planification régulière de réunions de ligne associant des salariés volontaires, le directeur d'exploitation et le responsable méthode de la région. Elles permettent de

prendre en compte toutes les remontées du terrain et d'apporter, lorsque cela est possible, des modifications qui améliorent les conditions de travail (sur les horaires, les temps de pause...). Nous avons notamment réalisé plusieurs réunions de ligne en 2022 avec les conducteurs pour les associer à la création de l'offre du 13 décembre 2022 et construire les services les plus adaptés à la qualité de vie au travail ;

- Des moments d'échanges informels sont aussi régulièrement mis en place (petits déjeuners avec un membre de la direction avant la prise de service...);
- La mise en place d'entretiens de départ systématiques, afin de comprendre et d'analyser les raisons pour lesquelles un salarié nous quitte, d'améliorer continuellement notre politique sociale ;
- La mise en place d'entretiens de ré accueil suite à une absence à son poste afin de faciliter la réintégration du collaborateur dans les meilleures conditions possibles
- La mise en place d'Ateliers thématiques par nos partenaires afin d'accompagner nos salariés sur des sujets importants comme la retraite, Action Logement, la mutuelle, la sécurité, le bien-être au travail ...
- La mise en place de la planification à long terme. Elle donne à nos conducteurs une visibilité de leur planning sur 6 mois et leur permet de se remplacer en cas de nécessité (avec l'accord bien sûr de leur manager). Ils peuvent ainsi mieux concilier vie privée et activité professionnelle ;
- L'organisation, en interne, de moments de rencontre et de convivialité, formels et informels, qui renforcent le sentiment d'appartenance à l'entreprise.



LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE EN 2022

1 - LE MOT DE LA DIRECTRICE FINANCIÈRE

2022 est la dernière année du contrat de DSP actuel. En 2022, TP2A et Annemasse Agglo ont signé l'avenant 6, traitant des impacts sur les recettes 2021, de la poursuite de la crise Covid et de l'établissement d'un nouveau mécanisme de répartition des recettes entre les opérateurs de la zone 210. Au titre des incidences de la crise sanitaire sur l'équilibre économique du contrat, une indemnité exceptionnelle de 300k€ a été versée par Annemasse Agglo.

Cet avenant 6 indique le nouveau mécanisme de recettes :

Une clé de répartition est fixée annuellement par l'application de la méthodologie validée par les partenaires de la zone 210 dans la Convention tarifaire de la communauté tarifaire Léman Pass.

Les clés définitives à appliquer pour le Délégué sont :

- Pour 2020, 47,95% du total des recettes de la zone 210
- Pour 2021, 48,08% du total des recettes de la zone 210

L'avenant 6 a également défini les incidences financières des clés définitives 2020 et 2021.

- Pour l'année 2020, le montant reversé par le Délégué aux partenaires de la zone 210 est de 367 997,84€
- Pour l'année 2021, le montant reversé par le Délégué aux partenaires de la zone 210 est de 436 441,95€

L'année 2022 se termine avec l'application de la clé définitive arrêtée pour 2022 46,87% sur les recettes billettiques.

Un dernier avenant 7 va introduire un protocole de clôture, post contrat de cette DSP 2016-2022, visant à établir l'impact financier de la clé de répartition 2022 définitive.



▶ ▶ ▶ **CATHERINE RUFFON**

DIRECTRICE ADMINISTRATIF ET FINANCES

2 - LES CHIFFRES CLÉS DE 2022

	2021	2022
KILOMÈTRES TOTAUX RÉALISÉS	1 630 785	1 633 869
Déléataire	1 605 841	1 602 463
<i>KM Totaux en bus</i>	<i>1 440 141</i>	<i>1 442 078</i>
LR KM Commerciaux (Kms réalisés + Déviation)	1 262 005	1 224 469
Km Zoé	36 294	51 986
LR KM HLP (theorique) + km technique	141 842	165 623
TAD	47 244	76 089
TAD TPMR	118 456	84 296
*Sous-traitants CAR scolaires (HLP inclus)	24 944	31 406
VÉHICULES	49	50
<i>Nombres de véhicules au parc - Bus</i>	<i>37</i>	<i>37</i>
<i>Dont Nombre de véhicules en service</i>	<i>35</i>	<i>35</i>
<i>Dont Nombre de véhicules réserve (physiques)</i>	<i>2</i>	<i>2</i>
Nombres de véhicules TAD	3	3
Nombres véhicules TPMR	3	4
Nbre de cars sous traitant	6	6
Nombre de vehicules renouvelés	0	0
NOMBRE DE VÉLOS (EN MOYENNE SUR L'ANNÉE)	92	104
Nombre de vélos "classiques"	40	40
Nombre de vélos VAE	28	35
Nombre de vélos pliants Electriques	1	2
Nombre de vélos "Cargo" Electriques	1	2
Nombre de vélos pliants "classiques"	5	5
Nombre de trottinettes Electriques	17	20
PERSONNEL	117	116
Nombre d'ETP de conduite	84,7	84,5
Nombre d'ETP hors conduite	32,2	30,3
Nbre Entrées	44	40
Nbre Sorties	48	46
<i>Dont "Démission"</i>	<i>12</i>	<i>11</i>
<i>Dont "Non validation de période d'essai par l'employeur"</i>	<i>4</i>	<i>4</i>
<i>Dont "Non validation de période d'essai par salarié"</i>	<i>15</i>	<i>8</i>
<i>Dont "Retraite"</i>	<i>1</i>	<i>5</i>
<i>Dont "Licenciement"</i>	<i>7</i>	<i>10</i>
<i>Dont "Autres"</i>	<i>9</i>	<i>8</i>
Nombres d'heures de conduite (travaillées payées et HS)	105 713	92 449
<i>Dont HS</i>	<i>5 257</i>	<i>5 204</i>
Nombres d'heures hors conduite (travaillées payées et HS)	53 316	48 904
<i>Dont HS</i>	<i>1 340</i>	<i>1 301</i>
Taux d'absentéisme (Suivi absentéisme(maladie, AT, autres...)/Suivi de la masse salariale)	8,4%	9,5%
FRÉQUENTATION	2 662 377	3 477 776
<i>Nombre de voyages lignes régulières TPU Bus</i>	<i>2 594 516</i>	<i>3 392 525</i>
<i>Dont TAC</i>	<i>2 587 191</i>	<i>3 392 525</i>
<i>Nombre de voyages lignes scolaires (S1, S2, S3 et S4 faits par la SAT)</i>	<i>56 350</i>	<i>64 323</i>
Nombre de voyages TAD	6 411	9 092
Nombre de voyages TAD TPMR	12 425	11 836
<i>Nombre de vélos loués</i>	<i>99</i>	<i>176</i>
Nombre de vélos "Classiques" loués	32	33
Nombre de V.A.E loués	67	143
Nombre d'accessoires loués	45	118
Nombre de trottinettes louées	53	88
RÉCLAMATIONS ET INCIDENTS	816	1 007
Nombre de réclamations	509	437
Nombre d'incident d'ambiance	152	286
Nombre de dégradations de vehicules	151	203
Nombre de dégradations d'équipements	4	81
Disponibilité des D.A.T	96,28%	94,68%

	2021	2022
QUALITÉ DE SERVICE		
Taux de contrôle voyageur	0,90%	1,43%
Taux de fraude	5,07%	3,24%
Nbre de courses supprimées	15	21
Tx de réalisation de service	99,99%	99,98%
IP 1 - Exploitation des services de transports collectifs	2655 pts	2775 pts
IP 2 - Entretien des biens à disposition	1515 pts	1510 pts
IP 3 - Relation clientèle	3030 pts	3380 pts
IP 4 - Exploitation des services complémentaires de mobilité	2600 pts	2400 pts
ACTIONS MARKETING		
Taux d'engagements des actions prévues au plan	100%	100%

3 - LES ÉVOLUTIONS CONTRACTUELLES EN 2022 ET LEURS IMPACTS FINANCIERS

3.1 - L'AVENANT 6

L'avenant 6 a été signé en avril 2022. Cet avenant liste plusieurs points et ajuste les engagements financiers du fait des éléments suivants :

- La poursuite de la crise sanitaire liée au Covid 19 durant l'année 2021

Comme en 2020, une indemnité exceptionnelle figure au compte de résultat, pour 311 653€ en 2021, soit 300 000€ sur les pertes de recettes formalisées dans l'avenant 6 et 11 653€ sur les dépenses supplémentaires engagées et les économies de charges réalisées selon le mécanisme contractuel de l'avenant 4.

- L'établissement d'un nouveau mécanisme de répartition des recettes entre les opérateurs de la zone 210

L'avenant 6 entérine l'application de la convention de

répartition des recettes de la zone 210 avec une définition de la méthodologie de calcul et les clés pour les années 2020 et 2021. Une compensation est accordée par Annemasse Agglomération pour ces deux années.

- La mise en service de la nouvelle offre de transport au 13 décembre 2021

Les coûts supplémentaires concernent ici la sous-traitance de la ligne scolaire S1 assurée par un autocar et celle des lignes TAD et TAD CHAL effectuée par des taxis d'Annemasse.

- La réalisation d'une étude relative à la transition énergétique du dépôt de Ville-la-Grand.

3.2 - L'AVENANT 7

L'avenant 7 traite des incidences financières de la mise en place des offres de transport de septembre 2022 et de décembre 2022. Il a été signé en décembre 2022.

Il introduit en outre un protocole de clôture qui traitera des incidences financières de la clé de répartition des recettes 2022. Ce protocole de clôture nécessite de connaître l'ensemble des données de recettes pour l'année 2022 : il sera donc signé en 2023.

4 - PRÉSENTATION DE LA LIASSE FISCALE 2021

Ces éléments sont donnés en cohérence avec la liasse fiscale 2022 de TP2A et les hypothèses comptables prises au 31 décembre 2022. Ces dernières seront revues au regard de la clôture de l'exercice qui interviendra sur mai 2023.

En avril 2023, les Commissaires Aux Comptes de TP2A ont approuvé les comptes de la société au titre de l'exercice comptable 2022.

A la lecture de la liasse fiscale de TP2A SAS (voir en annexe), les « Produits 2022 » se répartissent de la façon suivante :

LE CHIFFRE D'AFFAIRES NET	
Les « Recettes de trafic » avec clé 46.87%	2 587 761€
La tarification Sociale et Solidaire	144 045€
Les Recettes commissions cartes	111 510€
Les Recettes Publicité	45 548€
Les Recettes Vélo	18 593€
Total du CA net	2 907 367€
LES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
La SFE	6 187 475€
Le bonus/malus sur la qualité TAC	53 123€
Les subventions d'aide à l'emploi	19 153€
Total des subventions	6 259 751€
LES REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERT DE CHARGES	
Les reprises sur provisions	44 008€
Les transferts de charges	288 010€
Les remboursements TIPP	140 176€
Total des reprises et transfert de charges	472 193€
LES AUTRES PRODUITS	
Les recettes de PV	36 792€
Les produits divers de gestion courante	29 714€
Total des autres produits	66 506€
LES PRODUITS FINANCIERS	
Total des produits financiers	16 835€
Total des produits 2022	9 722 652€
Total des charges 2022	9 638 618€
Résultat avant Impôts Société	84 034€
Impôt Société	19 329€
Bénéfices 2022	64 705€

Version finale de la liasse fiscale 2022 le 30 avril 2023 :
 transfert à la DGE

4.1 - PRÉSENTATION DU COMPTE D'EXPLOITATION

	2021	2022
CHARGE D'EXPLOITATION	-8 551	-9 153
CHARGES DIRECTES D'EXPLOITATION	-5 652	-6 076
Charges variables (carburants, lubrifiants, pneus)	-696	-934
Charges fixes (assurances et frais financiers)	-106	-107
Autres charges (billettique, géolocalisation, wifi)	-12	-32
Sous traitance véhicules	-280	-355
Personnel	-3 822	-3 743
Entretien (pièces détachées, main d'œuvre)	-480	-638
Entretien (sous-traitance)	-249	-265
Amortissement	-7	-4
FRAIS GÉNÉRAUX	-2 899	-3 076
Personnel commercial	-430	-410
Marketing, information	-442	-412
Personnel (direction, encadrement)	-1 412	-1 453
Informatique	-	-
Impôts et Taxes	-26	-26
Matériel	-	-
Télécommunications	-41	-31
Autres charges (billettique, géolocalisation, wifi)	-549	-744
Marge et aléas	-	-
RECETTES	8 478	9 164
RECETTES DU TRAFIC	2 278	2 588
RECETTES VÉLO	9	19
COMPENSATIONS TARIFAIRES (TARIFICATION SOCIALE ET SOLIDAIRE)	282	144
SUBVENTION FORFAITAIRE D'EXPLOITATION	5 826	6 187
AUTRES	84	226
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-73	12
INTÉRESSEMENT	77	53
RÉSULTAT NET	4	65
RATIO RECETTES DE TRAFIC/DÉPENSES	26,6%	28,3%

L'année 2022 affiche un ratio R/D en progression de 1.7 points, un résultat net en forte hausse. Les recettes du trafic 2022 sont présentées désormais avec la clef unique de répartition des recettes de la communauté tarifaire soit 46.87%.

La TSS en 2022 est inscrite avec l'application de la clef à 46.87%, l'autre partie étant reversée aux autres partenaires de la communauté tarifaire de la zone 210.

4.2 - BILAN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES POUR LE COMPTE DE TIERS

L'année 2022 ne présente pas d'activité pour un compte tiers autre qu'Annemasse Agglo.

4.3 - INVENTAIRES A ET B

		Inventaire A	Inventaire B	Inventaire C3	Annexe Edition Ciel Immobilisations
		Biens de retour	Biens de reprise	Outillage de moins de 500 euros	Immobilisations par compte
COMPTE	CODE IMMOBIL.	INTITULÉ	VALEUR À AMORTIR	VALEUR À AMORTIR	VALEUR À AMORTIR
203100		Frais d'études Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	3 454 643,44		3 454 643,44
203300		Frais d'insertion Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	66 260,04		66 260,04
205100		Concessions Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	94 812,14		94 812,14
211100		Terrains nus Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	325 516,05		325 516,05
213100		Bâtiments Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	1 168 630,78		1 168 630,78
213500		Installations générales Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	861 635,96		861 635,96
214500		Construction sur sol d'autrui Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	216 455,34		216 455,34
215100		Installations complexes spécialisées Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	3 287 534,08		3 287 534,08
215300		Outillage Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	4 587,76		4 587,76
215400		Autre matériel, outillage, mobilier Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	357 689,91		357 689,91
215500		Outillage industriel Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	27 824,00		27 824,00
	OU011	<i>Equipements pour atelier :</i>			
		Citerne huile 1500 l	914,69		
		Flex huile gazole		66,93	
		Equipement huile 220 l	1 036,65		
		Kit graisse		365,88	
		Equipement huile 60 l		287,21	
		Récupérateur de fosse 65 l		179,28	
		Récupérateur d'huile 65 l		225,63	
		Kit clé à choc		243,92	
		Purgeur de freins à membrane		343,01	
		Ponceuse orbitale		143,91	
		Perceuse orbitale 9000t		87,81	
		Soufflette std		6,10	
		Coffret meuleuse		48,78	
		Total	1 951,34	1 998,46	
	OU020	<i>Mig. poste oxycoupage</i>			
		A Multimètre		150,25	
		Trimig	1 295,82		
		Chariot porte bout		121,96	
		Coffre boxad		394,84	
		A Pompe à tarer		366,75	
		Levier CPM force		53,71	
		Levier CPM halte		36,23	
		Coffret vérins 4t		211,90	
		Chariot de visite roller		53,36	
		Total	1 295,82	1 389,00	

		Inventaire A	Inventaire B	Inventaire C3	Annexe Edition Ciel Immobilisations
		Biens de retour	Biens de reprise	Outillage de moins de 500 euros	Immobilisations par compte
COMPTE	CODE IMMOBIL.	INTITULÉ	VALEUR À AMORTIR	VALEUR À AMORTIR	VALEUR À AMORTIR
	OU030	Compresseur/Perceuse/Chargeur			
		Coffret à cintrer		236,30	
		Module facom		218,15	
		Clé dynamo	609,03		
		Micromètre		87,20	
		Extracteur		119,17	
		Coffret nk.500e facom		323,19	
		Pistolet de gonflage		39,64	
		Meuleuse		131,87	
		Scie sauteuse		182,94	
		Perceuse-visse		147,88	
		Aspirateur		164,55	
		Touret meuleuse		91,47	
		Transpalette manuel		303,37	
		Diable		56,10	
		Compresseur cuve	1 402,53		
		Perceuse 372ca	510,70		
		Clé dynamo		159,32	
		Chargeur energys	951,28		
		Total	3 473,54	2 261,15	
	OU040	Outillage pour 2 caisses		2 999,07	
	OU050	Etablis et étagères		2 415,71	
	OU060	Pont élévateur	21 342,86		
	OU070	Equipements de levage	1 600,71		
	OU080	Cric de fosse	1 981,84		
	OU090	14 chandelles		2 263,87	
	OU100	Dépose roues	891,83		
	OU110	Protection autour fosse		149,70	
	OU120	Ventouse 2 têtes		88,93	
	OU130	Malette manomètre + pince à sertir		93,82	
	OU150	Grue d'atelier	1 076,29		
	OU160	Barre de remorquage		457,35	
	OU170	Vérin de fosse	2 591,63		
	OU190	Radio GM 950 N2	753,10		
	OU220	Nettoyeur tri	2 728,84		
	OU230	Compteur conso carburant	1 546,53		
	OU231	Réglu TVA/OU230	303,12		
	OU250	Cric rouleur 5 pistons	2 220,00		
	OU260	Cuve 500 jetly		384,00	
	OU280	Rétention 1060 l	1 209,00		
	OU290	Caisse palette 670 l		199,80	
	OU300	Clef à chocs + outils divers		400,76	
	OU310	Clé pipe + douilles		49,80	
	OU360	Outillage pneumatique aspiration	1 466,00		
	OU370	Clef à choc	690,00		
	OU380	Débosseleur complet	1 050,00		
	OU390	Mekaboy TN30 kit basculeur	4 000,00		
	OU400	Démonte pneu semi-automatique	1 850,00		
	OU410	Equilibreuse de roues	1 600,00		
	OU420	Sécheur infra rouge	2 480,00		
	OU430	Presse 50 T relevage tablier	2 150,00		
	OU440	Gerbeur	850,00		
	OU450	Réglo scope double laser	798,00		
	OU470	Jeu de 4 colonnes mobiles hydrauliques	18 900,00		
	OU480	Travaux mise aux normes distribution carburants	14 314,00		
	OU490	Remplacement 3 cannes support	720,00		
	OU500	Câble sécurité travail en haut	3 335,00		
	OU510	Compresseur	1 327,00		
	OU520	Servante atelier	510,00		
	OU530	Composition	1 065,00		
	OU540	Chariot électrique + plateau ridelle	6 850,00		
	OU550	Karcher eau chaude hds	3 990,00		
	OU560	Caillebotis gris	1 792,00		
	OU570	Plateforme double accès	3 720,00		
	OU580	Pont 6 colonnes	22 100,00		
	OU590	Forfait boîtier auto partage	4 000,00		
	OU600	Compresseur piston	7 798,50		
	OU610	Auto partage équipement	12 000,00		
	OU620	Perceuse à colonne	839,00		
	OU630	Réseau CEIHP	10 711,65		
	OU640	Cric Hydraulique	1 582,00		
	OU650	Pont hydraulique	17 210,00		
		Total du compte	194 664,60	15 151,42	209 816,02

			Inventaire A	Inventaire B	Inventaire C3	Annexe Edition Ciel Immobilisations
			Biens de retour	Biens de reprise	Outillage de moins de 500 euros	Immobilisations par compte
COMPTE	CODE IMMOBIL.	INTITULÉ	VALEUR À AMORTIR	VALEUR À AMORTIR	VALEUR À AMORTIR	VALEUR À AMORTIR
215600		Matériel de transport - bus Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	11 499 833,44			11 499 833,44
217000		Matériel de transport - bus Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	661 557,34			661 557,34
218100		Aménagement des arrêts de bus Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	1 283 098,82			1 283 098,82
218101		Poteaux d'arrêt Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	215 293,07			215 293,07
218200		Véhicule de service Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	229 445,96			229 445,96
218300		Matériel, bureau, informatique Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations		923 519,37		923 519,37
218400		Mobilier Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations		45 556,58		45 556,58
218800		Autres immobilisations corporelles Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	275 629,93			275 629,93
231300		Construction bâtiment Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	5 492 932,48			5 492 932,48
231500		Installations techniques Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	4 168 698,90			4 168 698,90
231502		BHNS Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	129 928,79			129 928,79
238000		Avances, acomptes versés Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	527 600,57			527 600,57
238160		Avance contournement vlg Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	16 437,71			16 437,71
261000		Titres de participation Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	53 350,00			53 350,00
261000		Titres de participation Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	53 350,00			53 350,00
Total général			34 614 061,11	969 075,95	15 151,42	35 598 288,48

4.4 - PROGRAMME CONTRACTUEL D'INVESTISSEMENTS

Investissements 2022	
Frais d'étude	209 973
<i>Dont BHNS Bonne/P+R Machilly/P+R Tramway</i>	
Frais d'insertion	2 150
Logiciels	47 196
<i>Dont mobilité</i>	
Terrains nus	1 067
Installations générales	10 746
Construction sur sol d'autrui	92 756
<i>Dont BHNS</i>	
Installations complexes spécifiques	168 213
<i>Conduent</i>	
Outillage	591
Autre matériel, outillage, mobilier	15 030
<i>Dont Lumiplan 8730</i>	
Outillage industriel	27 824
<i>Dont Stertil 23 205 / AD 4619</i>	
Matériel roulant	58 036
<i>Dont Ntts 24536 / Xsell 24410</i>	
Aménagement des arrêts de bus	126 249
Véhicules de service	35 588
<i>Dont By my car 29 276</i>	
Matériel de bureau informatique	17 005
<i>Dont INEO 11390 / Bustronic 1899</i>	
Autres immobilisations corporelles	7 202
<i>Lumiplan</i>	
Construction bâtiment	7 424
<i>Iming Services</i>	
Installations techniques	576 484
<i>Dont Vélo/SAEIV/P+R Monnet/P+R Chasseurs/P+R Machilly</i>	
Total	1 403 535

Tous les éléments de l'investissement porté par le délégataire entrent, dès leur acquisition, dans l'inventaire des biens de retour B à la fin de la Délégation de Service Public.

4.5 - ÉTAT DES AUTRES DÉPENSES DE RENOUVELLEMENT

Répartition inventaire D		Inventaire D Biens propres au délégataires
COMPTE	INTITULÉ	VALEUR À AMORTIR
218100	INSTALLATIONS GÉNÉRALES Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	19 715,63
218300	MATÉRIEL, BUREAUX, INFORMATIQUES Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	9 761,80
218400	MOBILIER Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	27 805,14
Total		57 282,67

4.6 - ÉLÉMENTS DU CALCUL DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'AUTORITÉ ORGANISATRICE

SFE détaillée	4 786 620 €	SFE Agglo TAC
	1 177 819 €	SFE Indexation
	11 785 €	SFE solde clôture 2021
	167 144 €	SFE Agglo TAC - Complément impact recettes
	-6 789 €	SFE Agglo TAC avenant 7
	50 896 €	SFE refa complément Covid - restitution économies - ST
Total	6 187 475 €	

Ces éléments sont donnés en cohérence avec la liasse fiscale 2022 de TP2A et les hypothèses comptables prises au 31 décembre 2022. Ils seront revus lors de la clôture de l'exercice 2022, en avril 2023.

4.7 - INDEXATION DES PRIX

Sur l'année 2021, l'indice de correction des charges étant de 1,058414% (hypothèse prise pour la clôture 2021 réalisée en janvier 2022), l'indexation a entraîné une hausse de la SFE (Subvention Forfaire d'Exploitation).

Avec cette hausse d'indexation (due principalement à celle du prix du gasoil), la SFE progresse de 470 189 € sur l'exercice 2021 (hypothèse comptable prise pour la clôture fiscale).

Remarque : Les séries d'indices Gasoil, Maintenance et Service définis dans le contrat de Délégation de Service Public (article 29.2 du contrat) ayant été arrêtés, des indices de remplacement ont été utilisés. Les indices origine ont été recalculés sur la base de juillet 2014 à juin 2015, c'est-à-dire selon la même période que les indices initiaux du contrat de Délégation de Service Public (article 29.2).

Le tableau ci-dessous présente l'indexation finalisée utilisée pour la clôture avec Annemasse Agglo.

Paramètres contractuels					
Pf	a	b	c	d	
0,03	0,67	0,11	0,06	0,13	
Indices de départ					
Salaire	Charges	Gasoil	Maintenance	Services	
So	Co	Go	RVo	IPC So	
111,4500	0,5000	101,6250	99,1123	99,2392	
Index INSEE de référence					
Salaire	Charges	Gasoil	Maintenance	Services	
Sn	Cn	Gn	RVn	IPC Sn	
1567457	Réel TP2A	1653884	1764109	1763662	
Inflation Année		0,50%			
Derniers Indices 2020					
Salaire	Charges	Gasoil	Maintenance	Services	
Sn	Cn	Gn	RVn	IPC Sn	
121,9835	0,427	112,5035	114,3950	107,0925	
Salaire	Charges	Gasoil	Maintenance	Services	
Janvier	0,427	132,0786	117,1800	107,2800	
Février	124,105	0,427	139,7477	117,7300	108,4800
Mars	0,427	167,5836	118,2900	108,7600	
Avril	0,427	162,5656	119,0900	109,0500	
Mai	125,482	0,427	172,3176	119,9400	109,1100
Juin	0,427	190,7802	121,0500	109,4600	
Juillet	0,427	177,0516	121,9900	110,7300	
Août	126,744	0,427	168,3410	122,8000	110,4100
Septembre	0,427	166,9208	123,5100	110,0900	
Octobre	0,427	182,6377	124,0100	110,0400	
Novembre	127,661	0,427	165,0272	124,3800	110,2000
Décembre	0,427	155,8433	124,8500	110,4000	
Moyenne à date	125,998	0,427	165,0746	121,2350	109,5008
Valeur définitive		INDEXATION		2022	
Valeur Calculée					

4.8 - AUTRES ÉLÉMENTS

En mai 2023, TP2A établira la clôture de l'exercice 2022. Lorsque le montant sera validé par Annemasse Agglo, il fera l'objet d'une facturation spécifique (en mai 2023).

4.9 - COMPTE DE LA TVA RÉCUPÉRÉE

Le montant de 279 335,87€ de TVA récupérée par le Délégué, au titre des investissements réalisés par l'Autorité Organisatrice, est reversé à cette dernière aux dates de paiement indiquées ci-dessous :

Compte de la TVA récupérée			
Trimestre	Montant	Paiement à la trésorerie	Inscription sur CA3 - Déclaration de TVA
1er trimestre 2021	11 152,50	07/03/2023	CA3 09/22
2ème trimestre 2021	40 175,63	07/03/2023	CA3 11/22
3ème trimestre 2021	33 311,61	07/03/2023	CA3 11/22
4ème trimestre 2021	194 696,13	29/03/2023	CA3 02/23
Total	279 335,87		

5 - LES RATIOS DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

En 2022, les ratios de performance économique s'améliorent par rapport à 2021 en raison d'une hausse de la fréquentation de 31% pour un niveau de dépense équivalent.

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022/2021
Recettes par voyage	€ HT	0,60	0,61	0,58	0,58	1,04	0,88	0,76	-0,12
Recettes par kilomètre	€ HT	1,56	1,51	1,68	1,60	1,36	1,42	1,61	0,20
Dépenses par voyage	€ HT	1,81	2,07	2,26	2,49	4,05	3,30	2,70	-0,60
Dépenses par kilomètre	€ HT	3,94	4,5	4,64	5,55	5,29	5,33	5,71	0,39
Déficit moyen par habitant	€ HT	36,67	36,22	37,29	37,83	24,63	30,27	32,74	2,47
Déficit moyen par voyage	€ HT	1,00	1,34	1,00	1,16	1,48	1,05	0,87	-0,18
Taux de couverture des dépenses	%	42,79	39,78	36,21	34,50	25,7	26,6	28,3	1,6

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

ANNEXES

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

ANNEXES EXPLOITATION

Bilan CAPSYS – TP2A

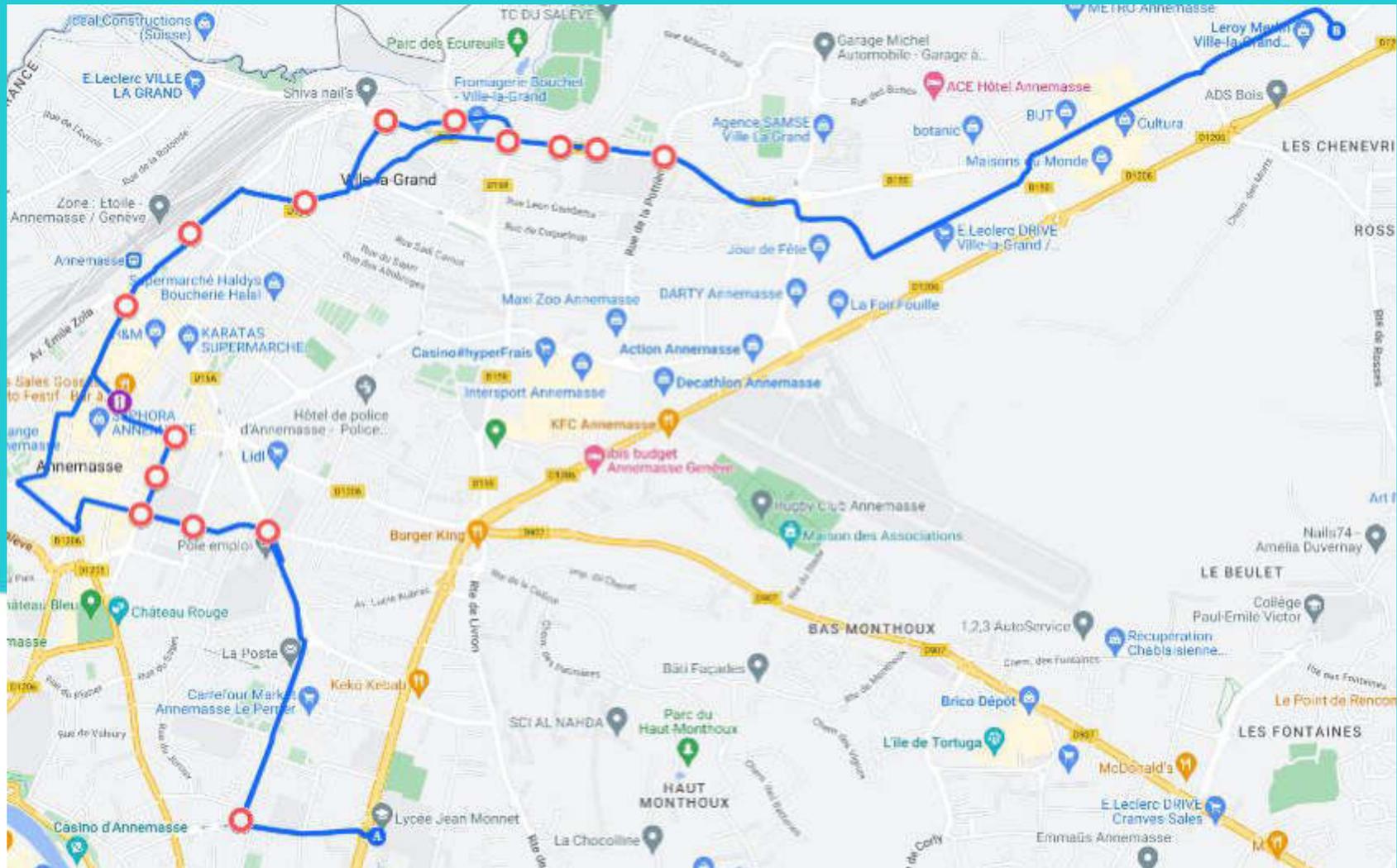
Février 2022

- Lancement de la priorité aux feux à partir du 1 septembre 2021 sur la ligne Tango

Tango : https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1jmYPC8SxZgvFByE_w3wHJS121tvZJOo&usp=sharing

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
Reçu en préfecture le 30/06/2023
Publié le
ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

1. C01 Léman / Verdun
2. C02 Beulet / Verdun
3. C03 Beulet / Briand
4. C06 Ferry / Bastin
5. C07 Ferry / Pasteur
6. C08 Ferry / Faucigny
7. C13 Gare / Môle
8. C71 Armand / Tassiles
9. C30 Jura / République
10. C31 Pont Neuf / Thouvenel
11. C32 David / Favre
12. C33 Voirons / Bourgeois
13. C34 Voirons / Verchères
14. C35 Voirons / Ravel
15. C36 Voirons / Pottières



Lancement de la priorité aux feux à partir du 03/06/22 sur la ligne 6 → 6 carrefours

Bilan de la ponctualité sur l'année 2022

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



2022	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Novembre	Décembre	
TANGO	94,6%	92,0%	93,3%	92,2%	92,2%	93,4%	96,4%	96,3%	92,9%	93,0%	90,5%	91,9%	93,3%
T3	89,8%	82,4%	85,2%	85,7%	90,1%	90,5%	90,4%	90,3%	93,3%	94,1%	91,1%	90,4%	89,6%
T4	81,6%	74,3%	75,0%	72,5%	80,4%	82,4%	83,7%	80,8%	86,4%	85,1%	74,5%	78,3%	79,6%
T5	88,7%	83,1%	87,7%	85,1%	85,4%	88,1%	85,5%	86,7%	86,6%	83,6%	84,5%	82,5%	85,7%
T6	89,2%	84,4%	85,4%	82,2%	86,9%	84,6%	86,1%	91,4%	86,8%	84,7%	80,2%	79,4%	85,0%
T7	93,1%	92,8%	91,4%	89,4%	92,9%	94,0%	97,3%	98,2%	92,0%	93,1%	90,4%	90,7%	93,0%
T8	91,0%	91,0%	90,9%	89,9%	88,1%	90,3%	93,5%	93,4%	86,6%	88,6%	85,8%	86,6%	89,6%
DA	95,2%	95,9%	92,3%	93,9%	93,4%	94,6%	96,2%	95,3%	94,5%	95,1%	88,7%	95,0%	94,1%
Mois toutes lignes	91,7%	87,8%	89,4%	88,0%	89,6%	90,4%	92,0%	92,5%	90,4%	90,1%	87,3%	87,7%	89,8%

+ 3,8pts

Bilan de la ponctualité sur l'année 2021

2021	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Novembre	Décembre	2021
TANGO	89,3%	91,2%	90,1%	87,9%	87,3%	87,2%	82,4%	90,1%	91,4%	91,4%	91,4%	89,9%	89,5%
T3	82,5%	81,5%	82,7%	82,8%	76,0%	80,1%	80,0%	85,0%	85,9%	82,3%	78,9%	82,4%	81,7%
T4	79,7%	79,4%	77,6%	75,4%	72,3%	74,1%	68,8%	72,5%	75,2%	72,4%	76,1%	73,8%	74,8%
T5	79,7%	76,4%	82,8%	79,0%	83,5%	83,7%	82,1%	86,2%	83,8%	85,2%	83,2%	80,4%	82,4%
T6	84,5%	81,3%	81,8%	80,4%	72,9%	70,7%	79,8%	89,1%	82,2%	78,7%	77,0%	79,8%	79,4%
T7	90,0%	90,8%	90,2%	91,5%	91,2%	92,1%	95,1%	95,4%	93,8%	93,4%	93,7%	92,6%	92,3%
T8	87,2%	82,1%	89,1%	78,7%	85,7%	88,9%	89,8%	92,1%	90,4%	89,3%	84,3%	86,0%	87,3%
DA	90,1%	89,9%	91,1%	92,7%	86,5%	91,9%	90,7%	93,7%	92,5%	93,0%	90,2%	96,3%	91,1%
Mois toutes lignes	85,8%	85,1%	86,3%	83,9%	82,5%	83,2%	82,1%	88,0%	87,8%	86,7%	85,5%	85,6%	85,4%



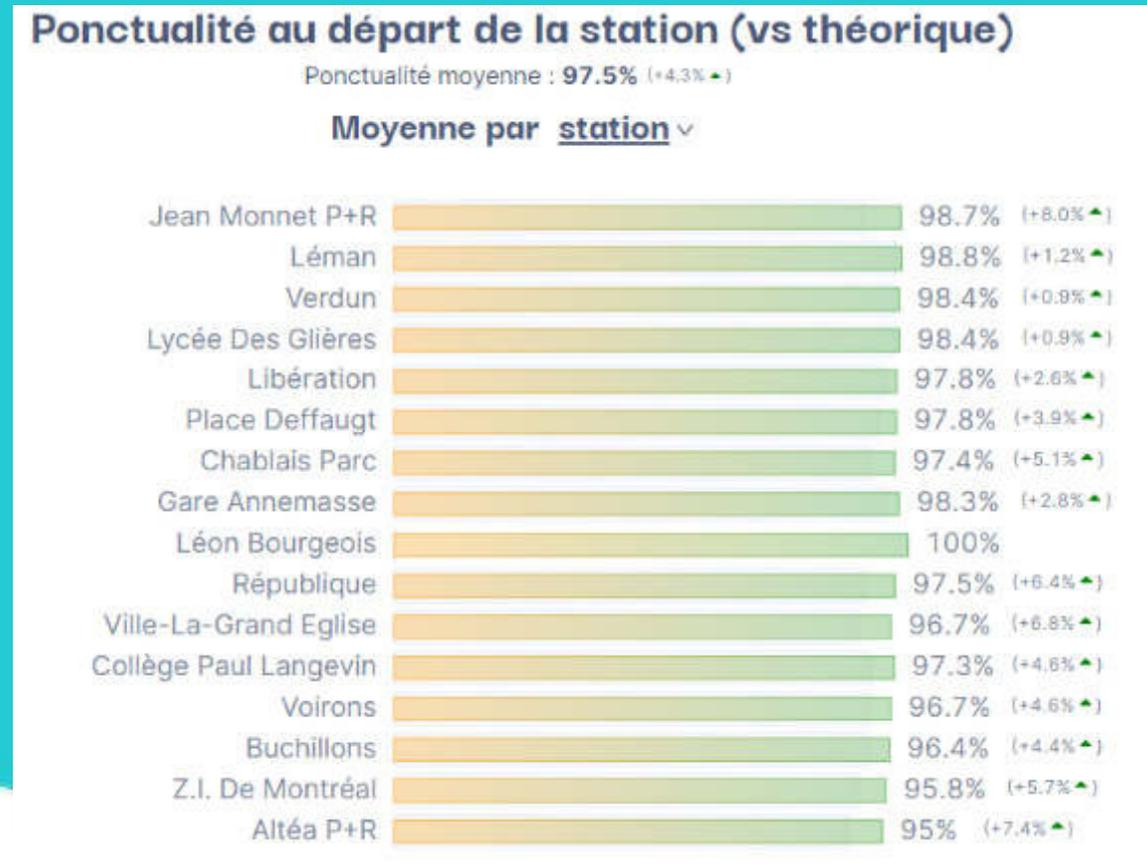
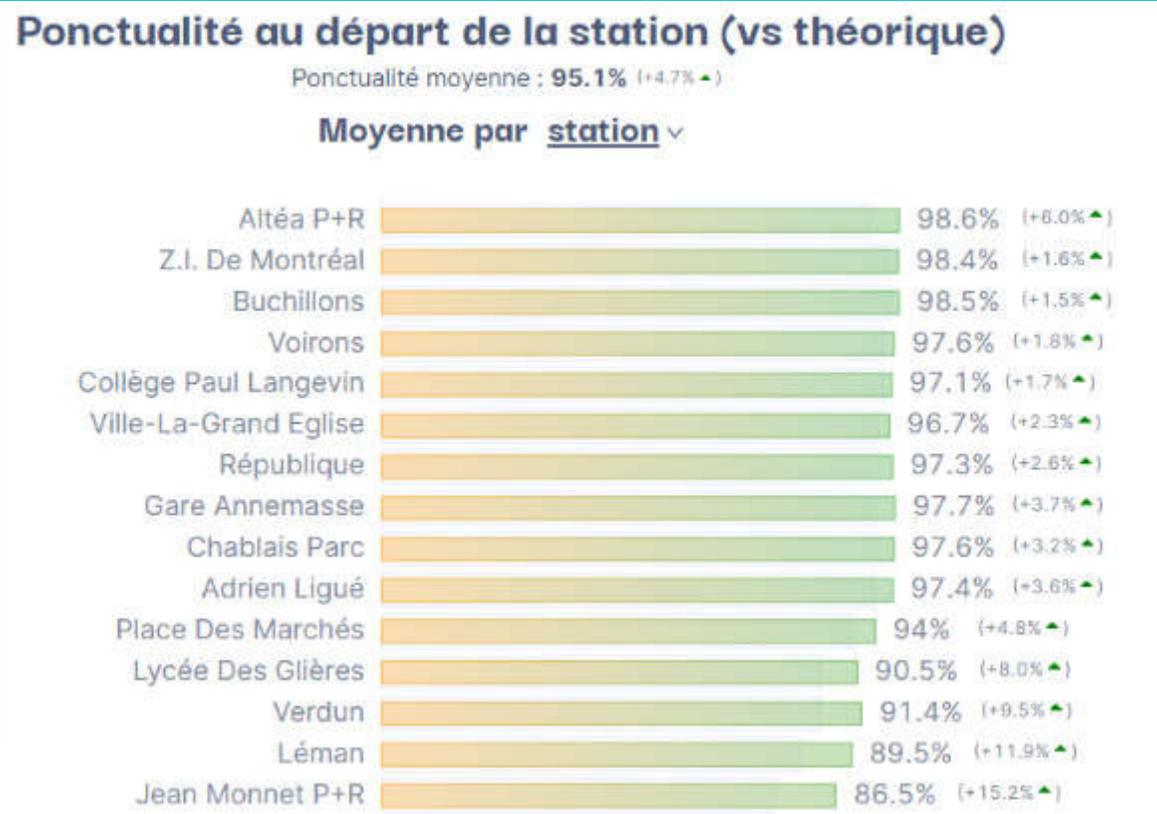
MOBILES DE TOUTES FAÇONS

LIMITED SHARING

Comparaison 2022 – 2021 :
 Du 01/01/2022 au 31/12/2022 → P+R Jean-Monnet

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
 Reçu en préfecture le 30/06/2023
 Publié le
 ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Comparaison 2022 – 2021 :
 Du 01/01/2022 au 31/12/2022 → P+R



Une nette amélioration de la ponctualité sur l'ensemble des arrêts dans les 2 sens sur la ligne Tango

En moyenne avec un gain de temps de parcours à + 1 minutes sur l'ensemble des tronçons.

Temps de parcours (interstation)

Moyenne globale par interstation : 1min 37s (-6.1% ▼)

Moyenne par interstation ▼



Comparaison
 2021 vs
 2022 → Dir.
 P+R Jean-
 Monnet

Moyenne par heure ▼



2021

2022

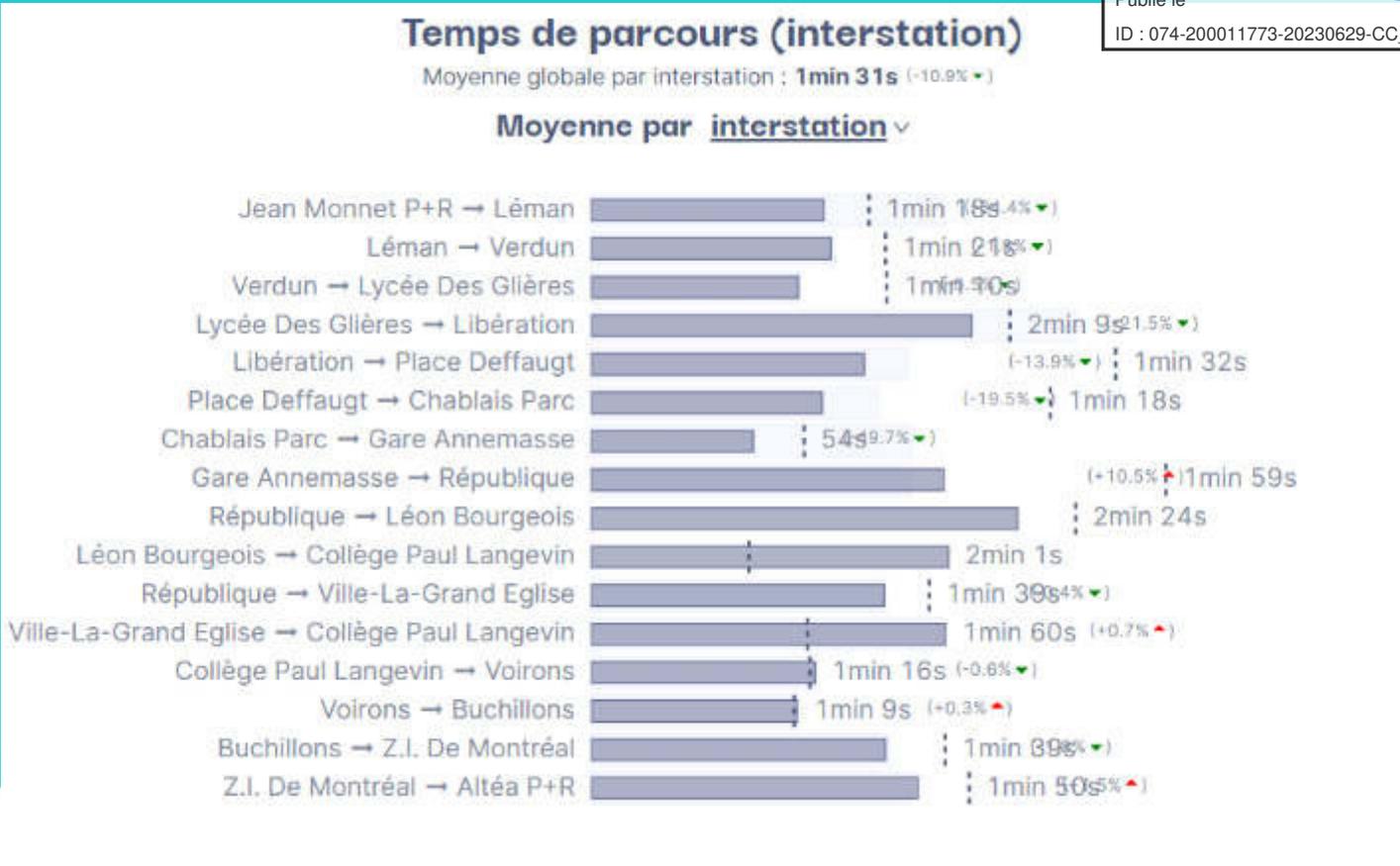


MOBILES DE TOUTES FAÇONS

LIMITED SHARING

En moyenne avec un gain de temps de parcours à + 1 minutes sur l'ensemble des tronçons.

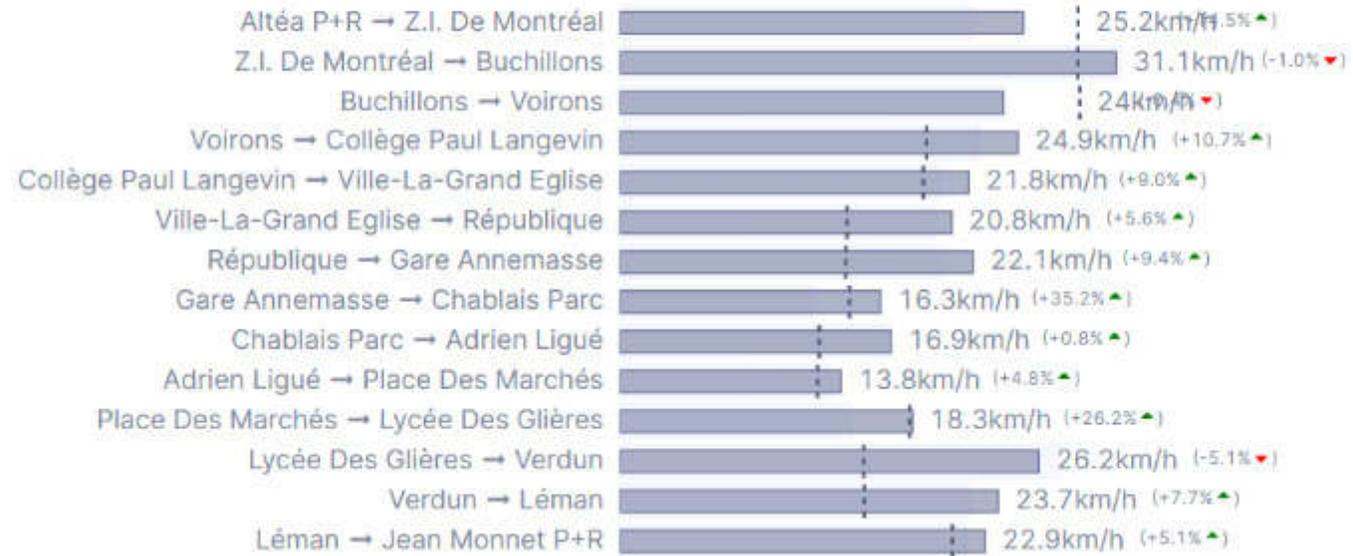
2021 vs
 2022 → Dir.
 P+R Altéa



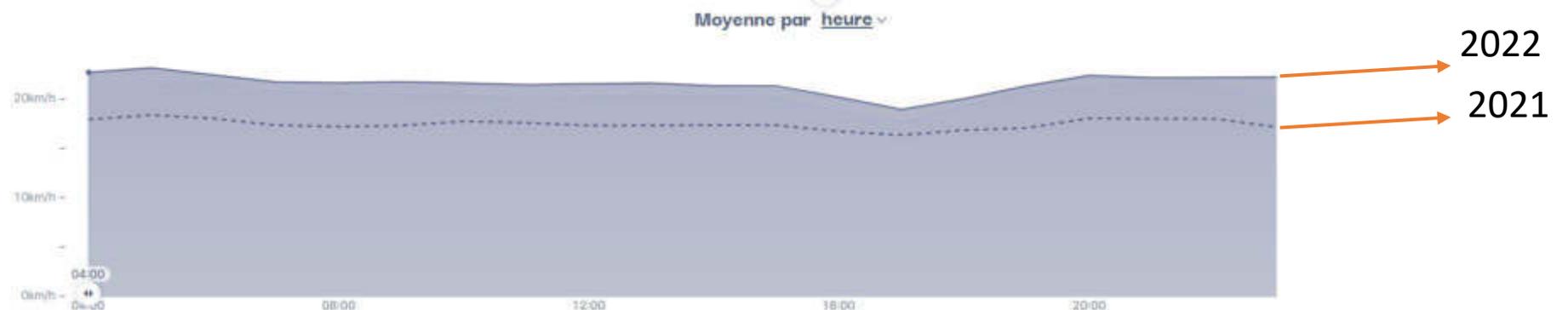
Vitesse commerciale

Moyenne globale : 21.3km/h (+5.2% ▲)

Moyenne par interstation ▼



Moyenne par heure : Un gain de 2km/h sur l'ensemble des tronçons

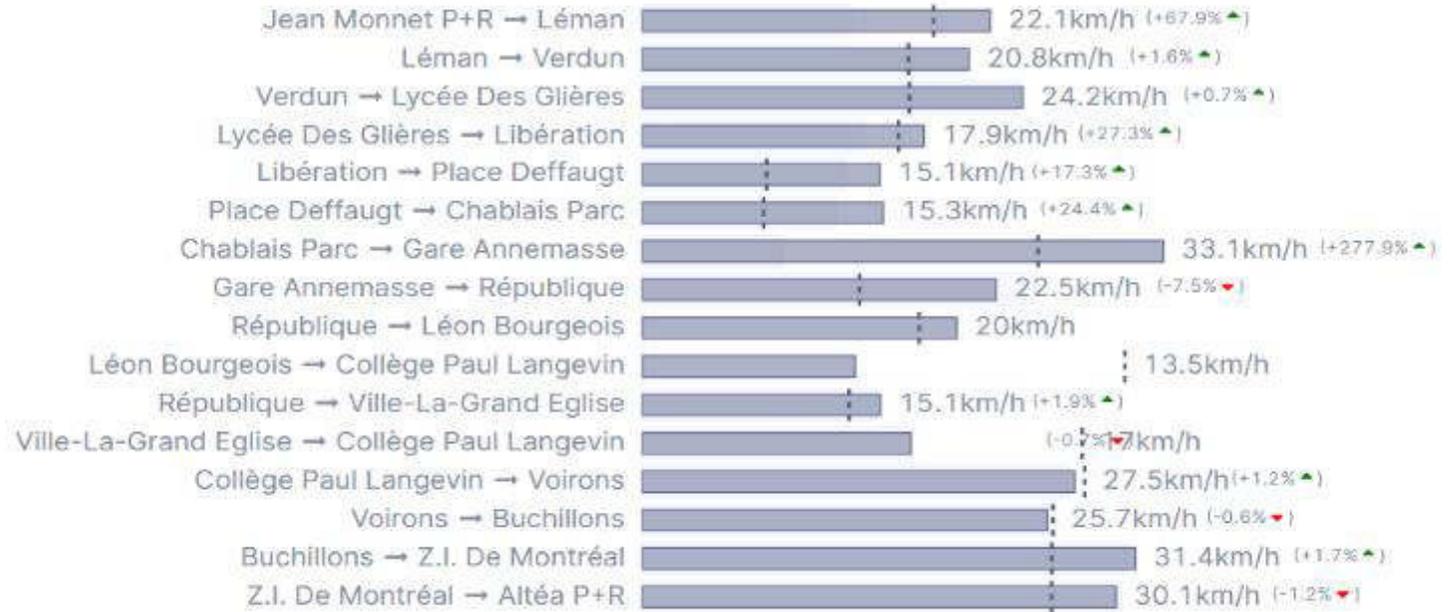


Comparaison de la VCOM 2022 vs 2021 – Direction P+R Jean-Monnet

Vitesse commerciale

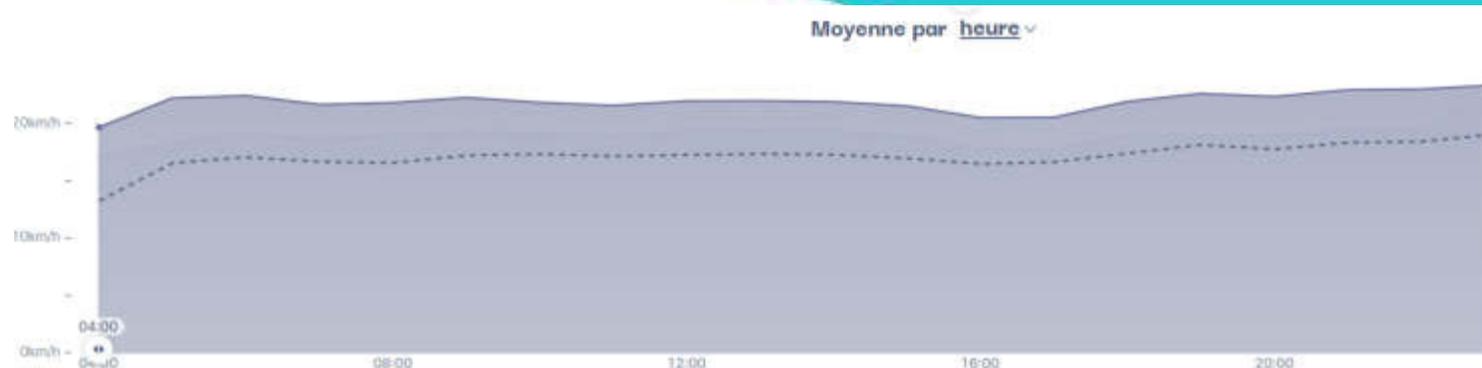
Moyenne globale : **21.8km/h** (+15.3% ▲)

Moyenne par interstation ▼



Du 01/01/22
 au 18/05/22
 – Direction
 P+R Altéa

Moyenne par heure : Un gain de 3km/h sur l'ensemble des tronçons



2022
 2021



MOBILES DE TOUTES FAÇONS

LIMITED SHARING

Rétroplanning de la priorité aux feux 2023 - 2024

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
 Reçu en préfecture le 30/06/2023
 Publié le
 ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Paramétrage sur le système CAPSYS

2023

• Carrefour C06 Ferry/Bastin : Mise en place de la priorité aux feux pour l'ensemble de nos lignes (6 – 3 – 8)

C08 Ferry / Faucigny – L6 dans les 2 sens – L8 (Travaux Tram dans les 2 sens)

C36 Voirons/ Pottières – L6 + L7 dans les 2 sens

Investissement à prévoir d'ici la mise en place des travaux tram

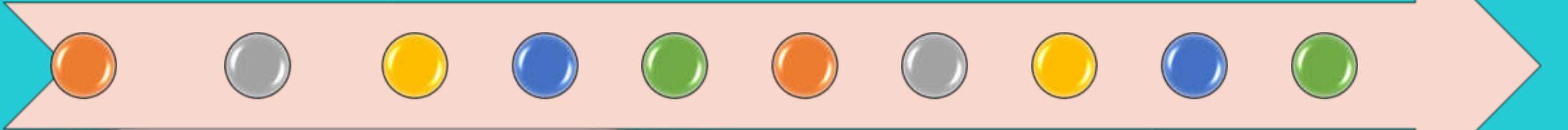
2023 – 2024

Carrefour à Croix d'Ambilly (Ligne 6) → Direction Près des Plans

Carrefour à Baron de Loe (Lignes ¾)

2023 - 2024

Feu devant l'arrêt Leon Bourgeois sur la ligne 6 – Direction. G. Fossard



2023

C07 Ferry / Pasteur – ligne 6 dans les 2 sens – Ligne 8 sens Gare d'Annemasse (Travaux Tram)

2023

• Carrefour C03 Beulet Briand → L3 dans les 2 sens

2023 - 2024

Feu sur la rue Dr. Baud « Eugène Maître » (Ligne 5) dans les 2 sens

Feu à Bonne Centre (TCSP Ligne 5)

2023 -2024

Feu Eglise St-Joseph – Ligne 6 – Ligne Tango (Travaux Tram) – Ligne 8 (Travaux Tram)

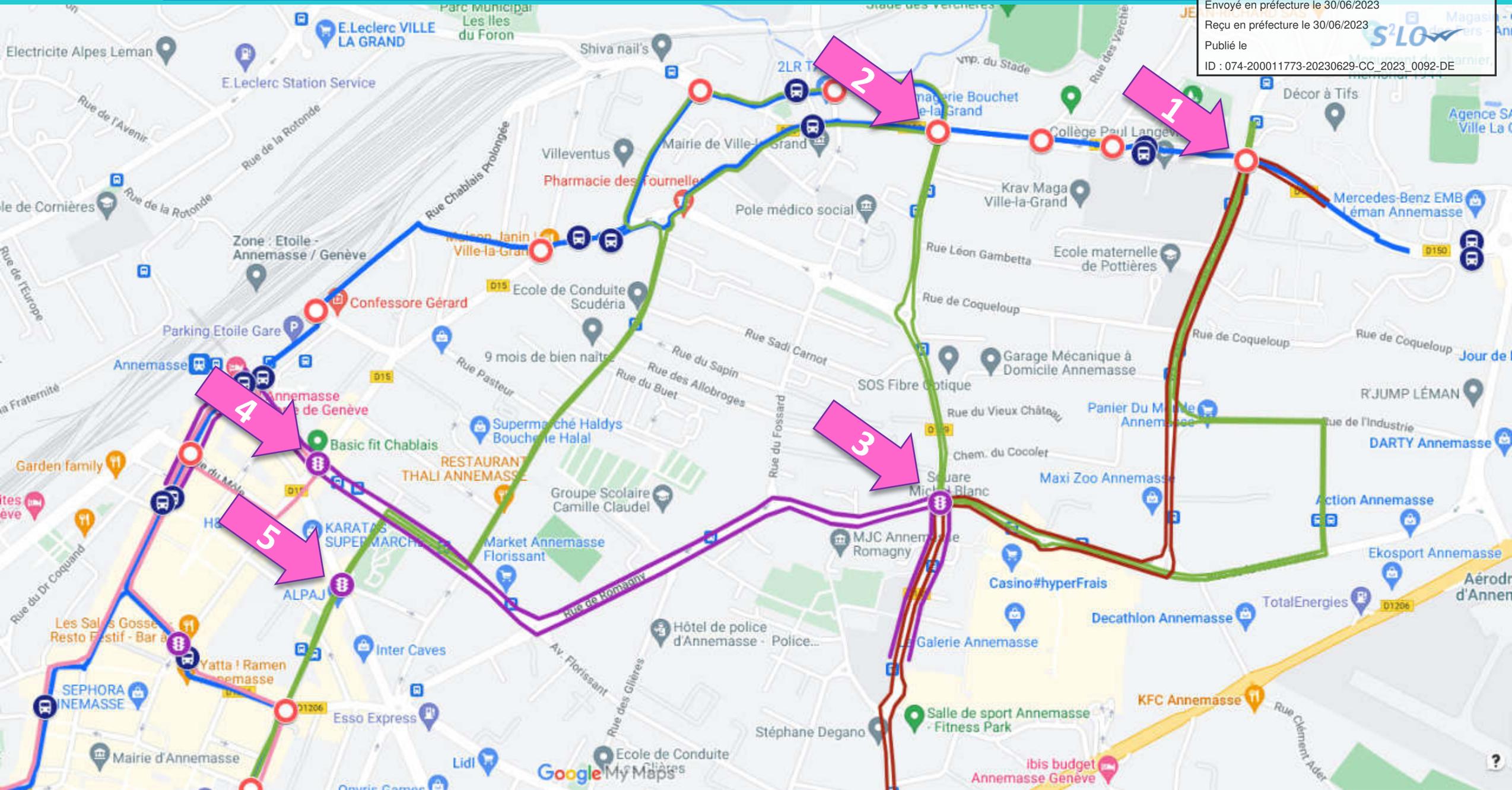
Carrefour Vieux Château – Résistance

L6 dans les 2 sens

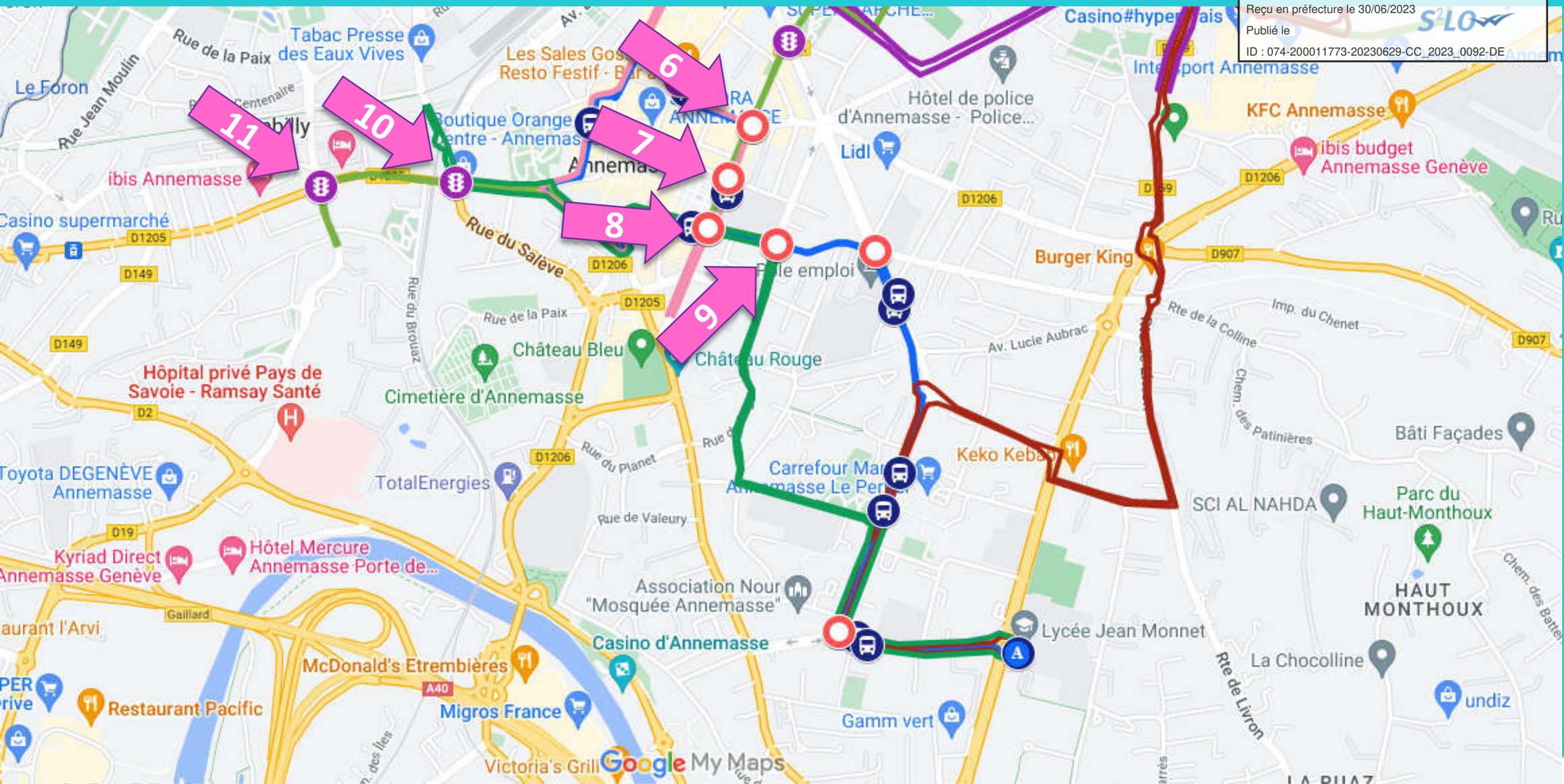
L5 dans les 2 sens

Ligne 7 dans les 2 sens

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
Reçu en préfecture le 30/06/2023
Publié le
ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

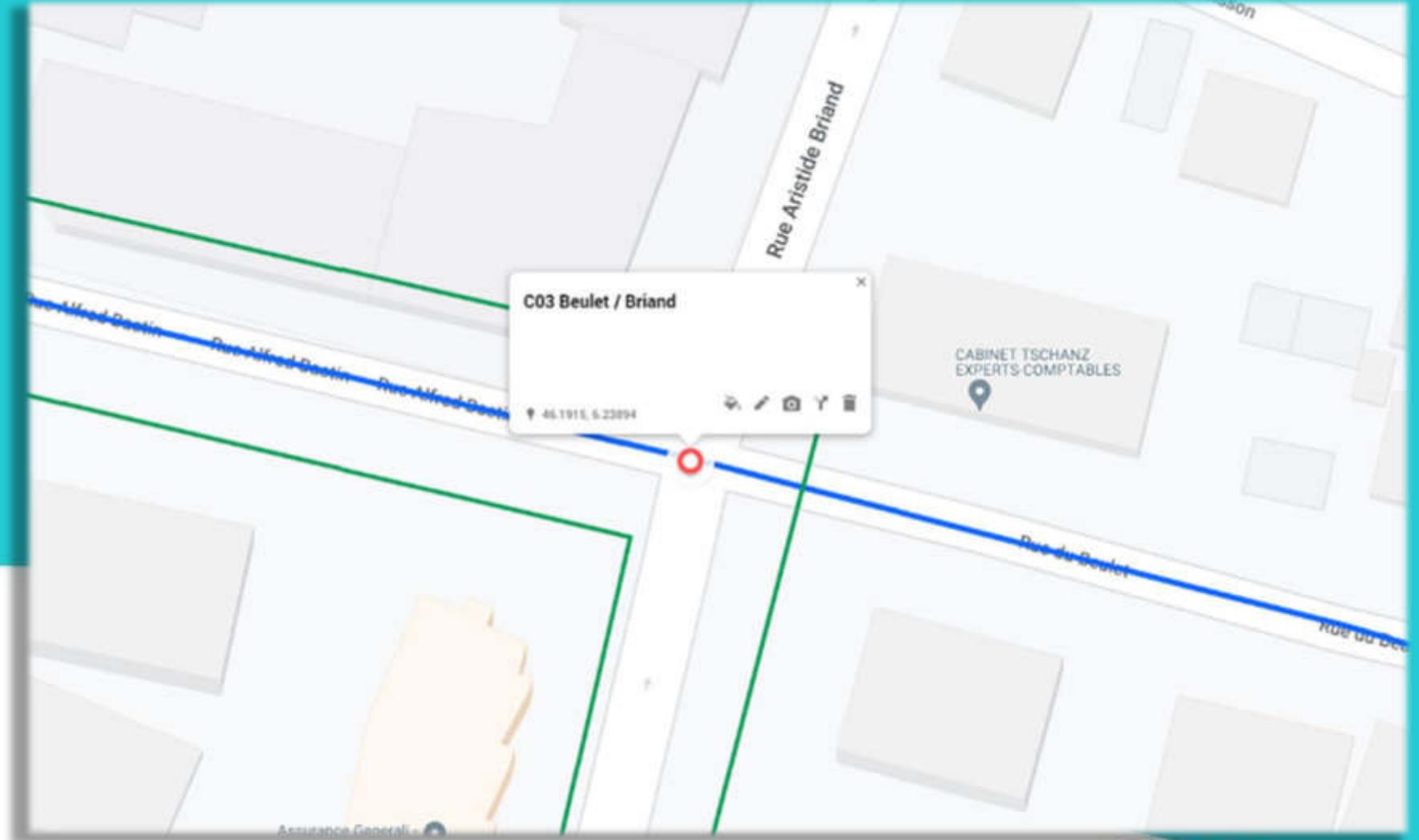


Envoyé en préfecture le 30/06/2023
Reçu en préfecture le 30/06/2023
Publié le
ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



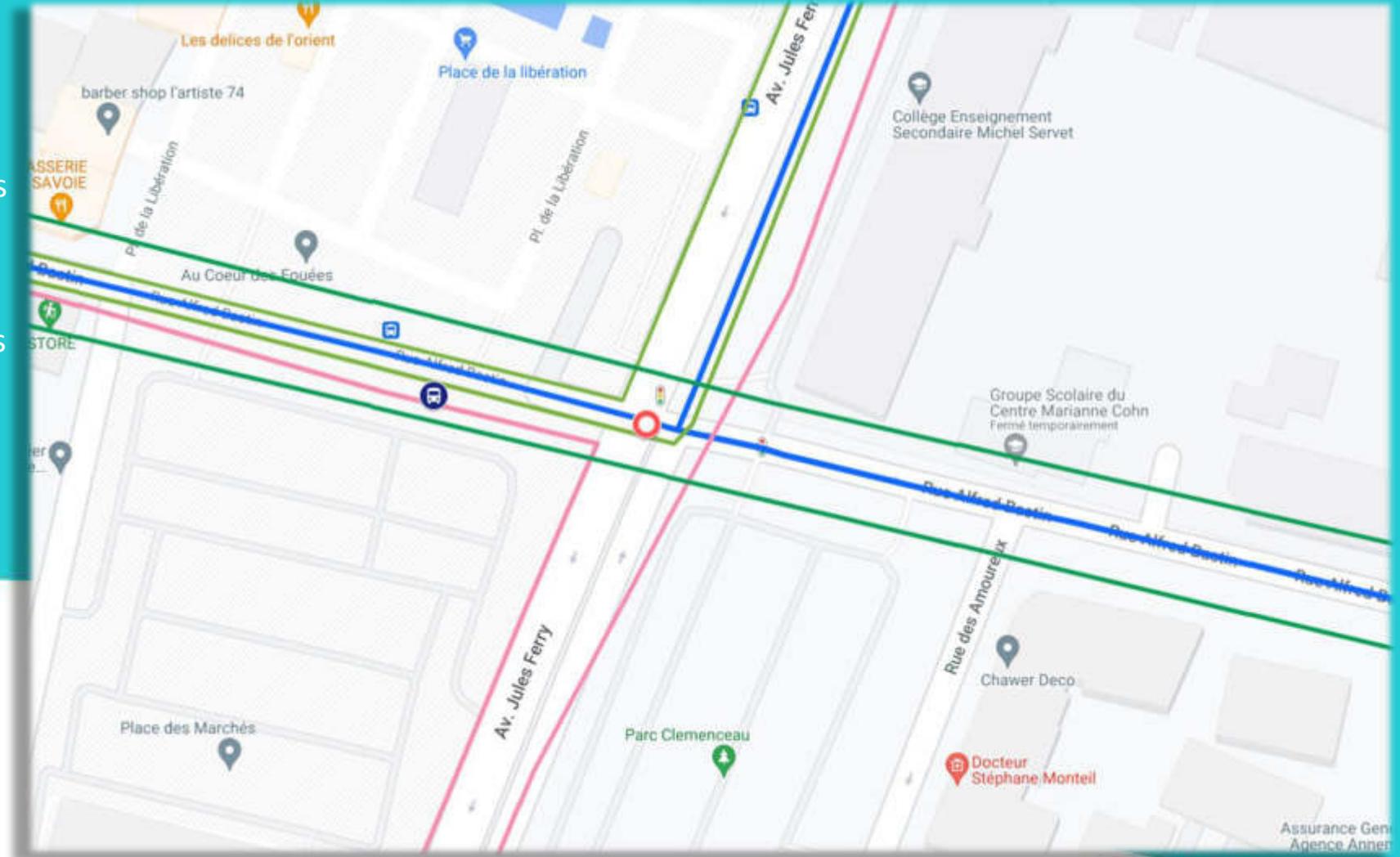
C03 Beulet / Briand

- Activer la ligne 3 deux sens.



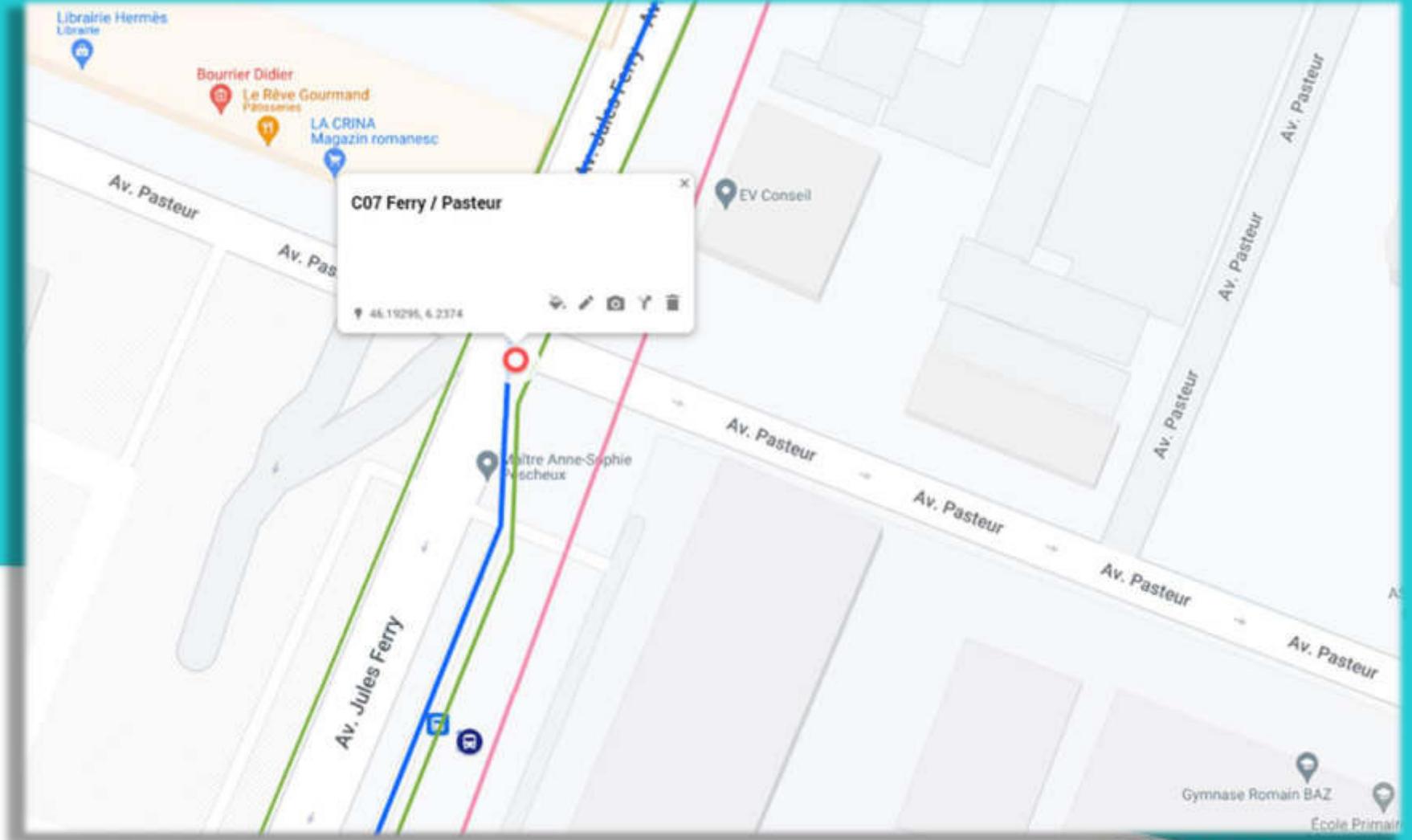
C06 Ferry / Bastin

- Activer le paramétrage pour les lignes 3 - 6 – 8 deux sens.
- Retard moyen de 1mn et 27 secondes de 17:00 à 18:30 sur l'année 2022.



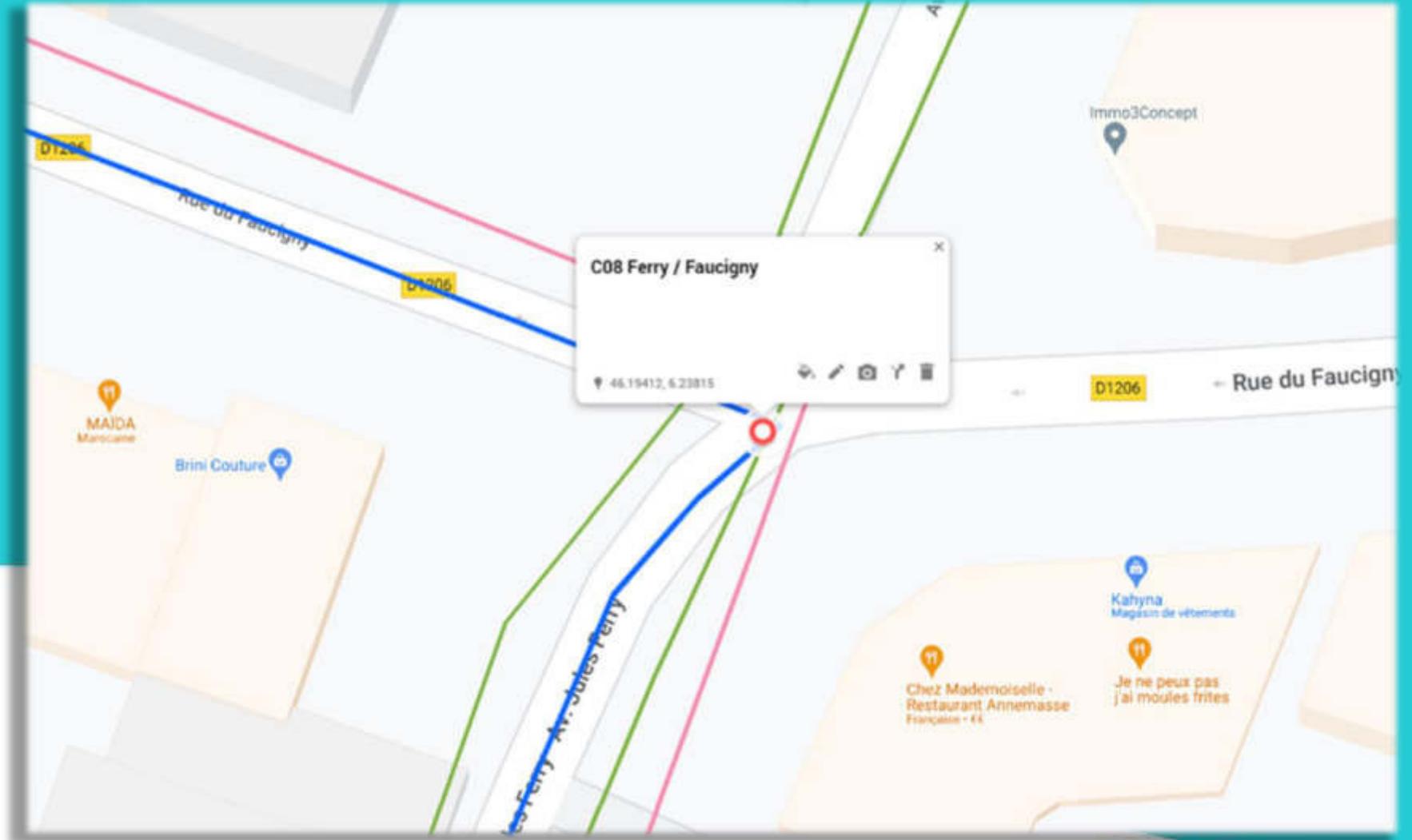
C07 Ferry / Pasteur

- Activer le paramétrage pour les lignes 6 dans les deux sens – 8 direction Gare Annemasse.
- Retard moyen de 30 secondes de 17:00 à 18:30 sur l'année 2022.



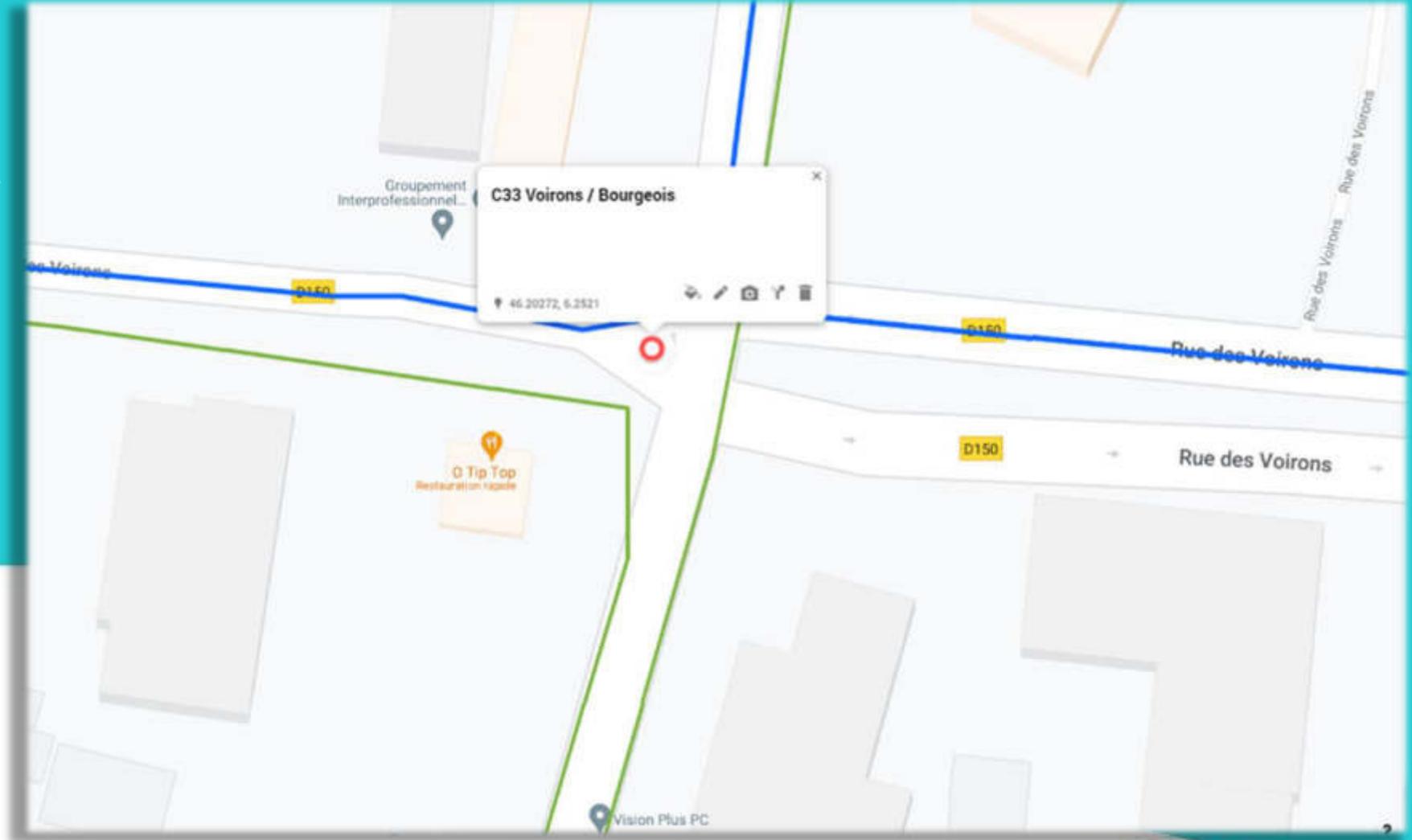
C08 Ferry / Faucigny

- Activer la ligne 6 deux sens.
- Attention ce feu est lié au C06-C07 dans Capsys pour la Tango.
- Retard moyen de 40 secondes de 17:00 à 18:30 sur l'année 2022.



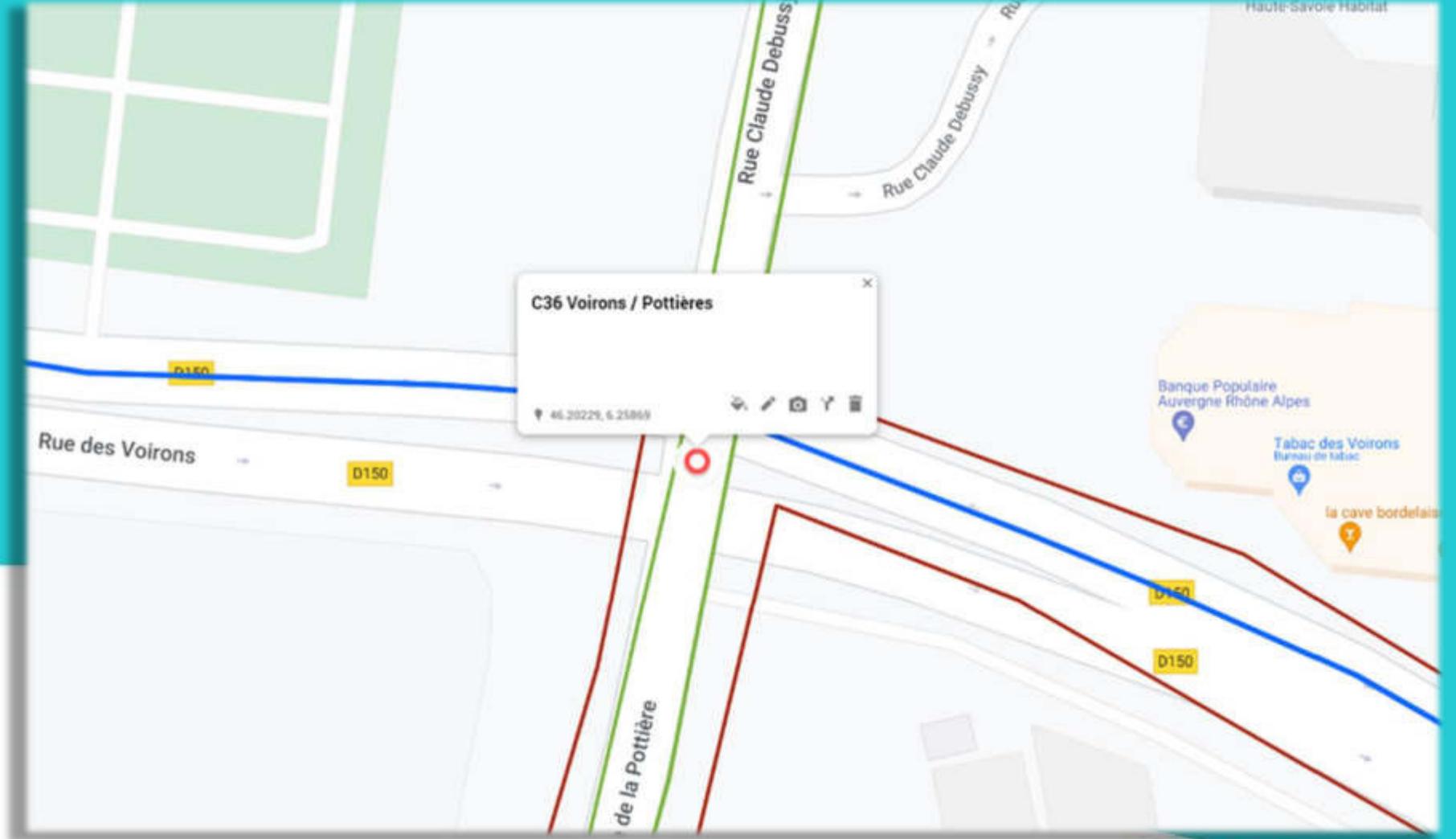
C33 Voiron / Bourgeois

- Activer les paramètres en ligne
6 deux sens sans priorité aux feux.
- Retard moyen de 30 secondes de
17:00 à 18:30 sur l'année 2022.



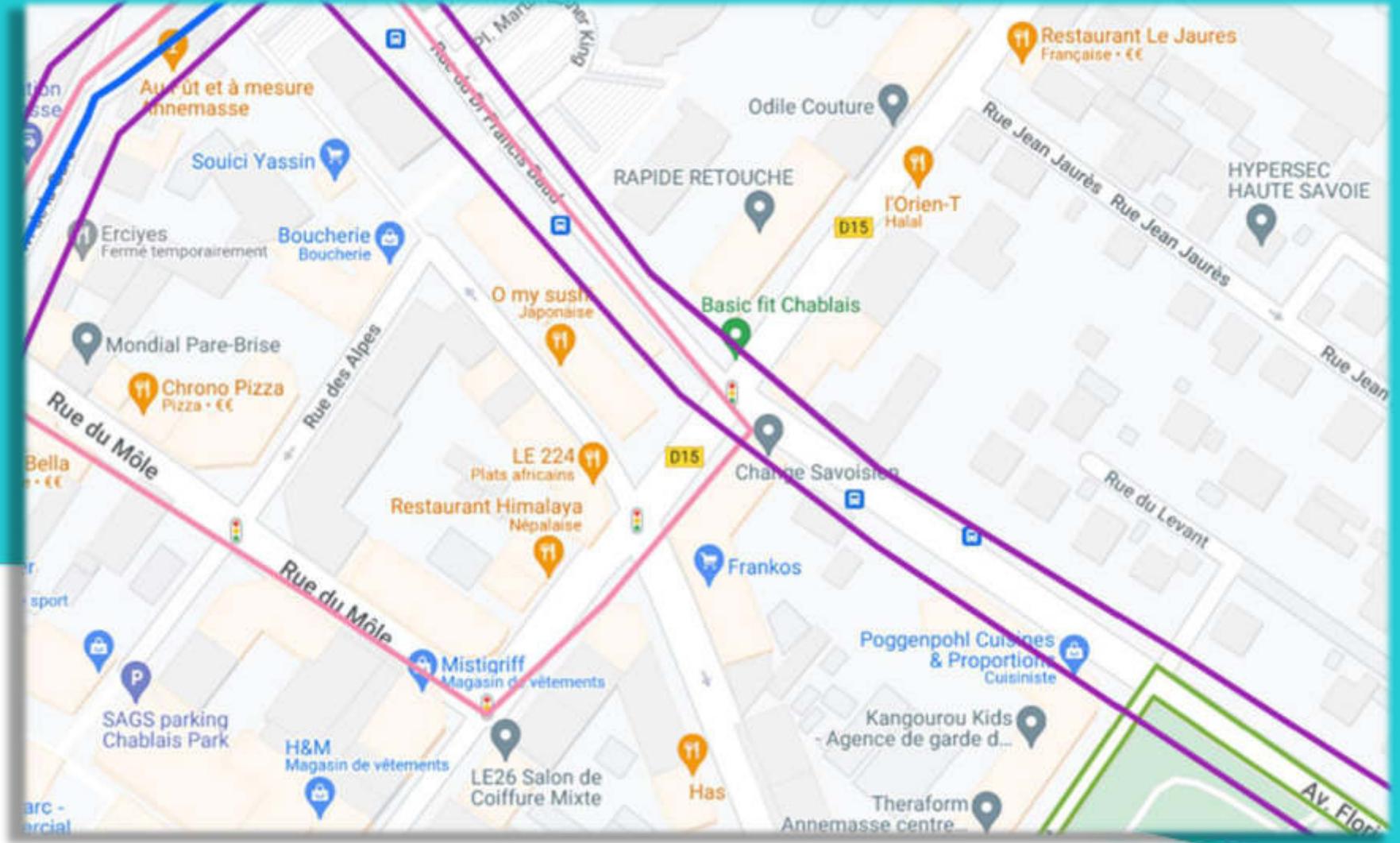
C36 Voiron / Pottières

- Activer le paramétrage pour les lignes 6 – 7 deux sens.
- Retard moyen de 27 secondes de 17:00 à 18:30 sur l'année 2022.



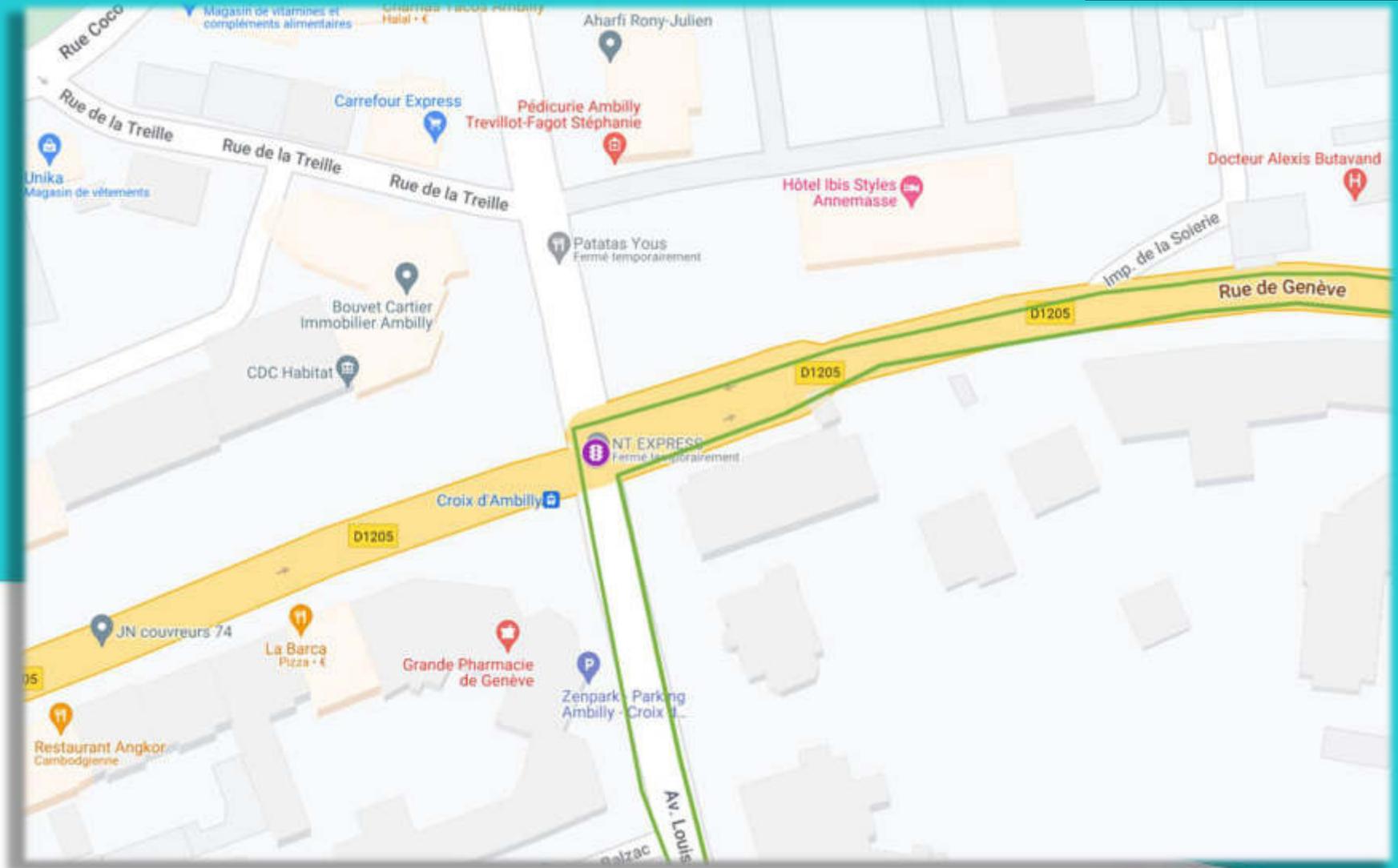
Feu Dr Baud / Chablais

- Activer le paramétrage pour la ligne 5 dans les deux sens.
- Retard moyen de 1mn et 33 secondes de 17:00 à 18:30 sur l'année 2022.



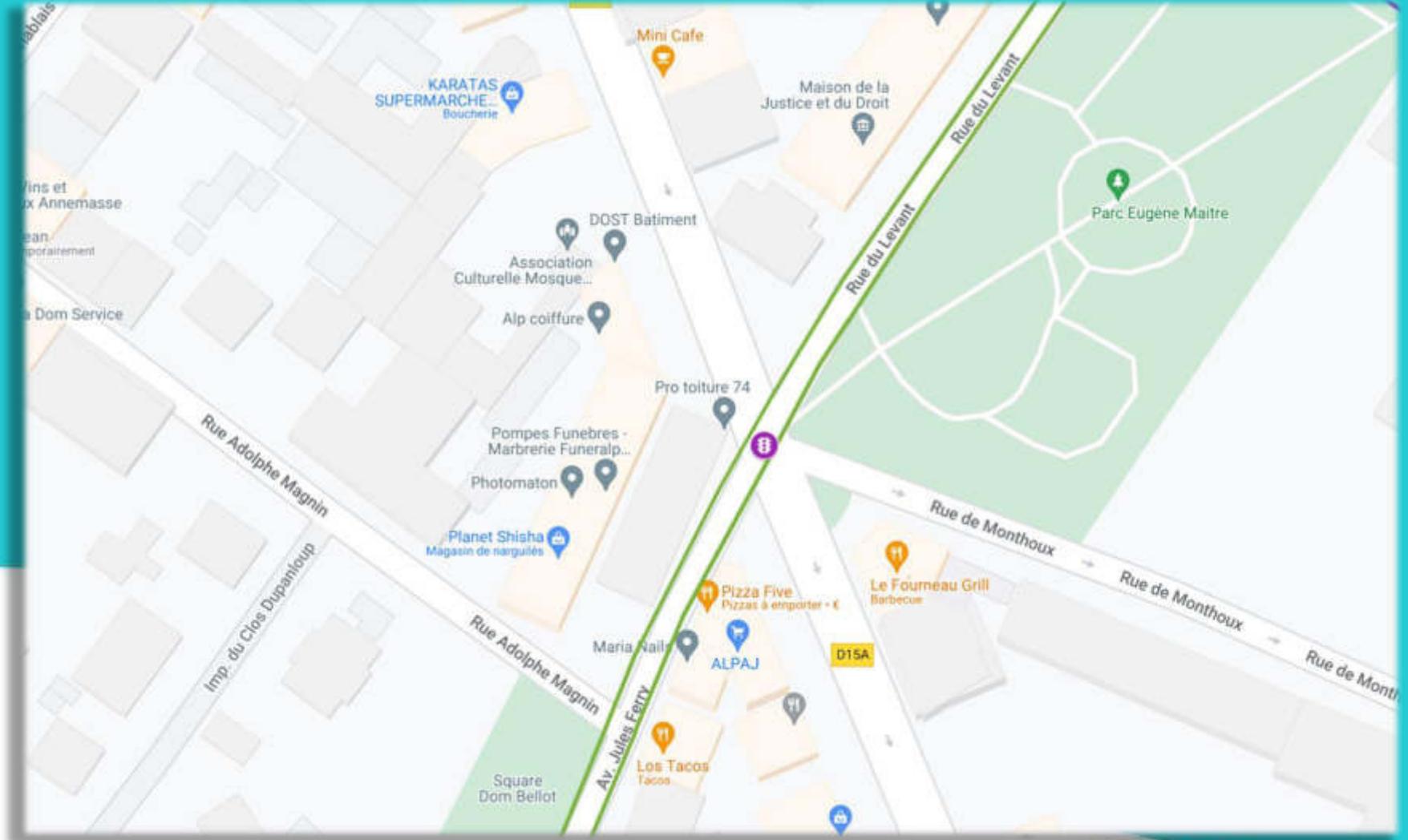
Feu Lachenal – Croix d'Ambilly

- Activer le paramétrage pour la ligne 6 dans les deux sens.
- Retard moyen de 3 mn et 24 secondes de 17:00 à 18:30 sur l'année 2022.



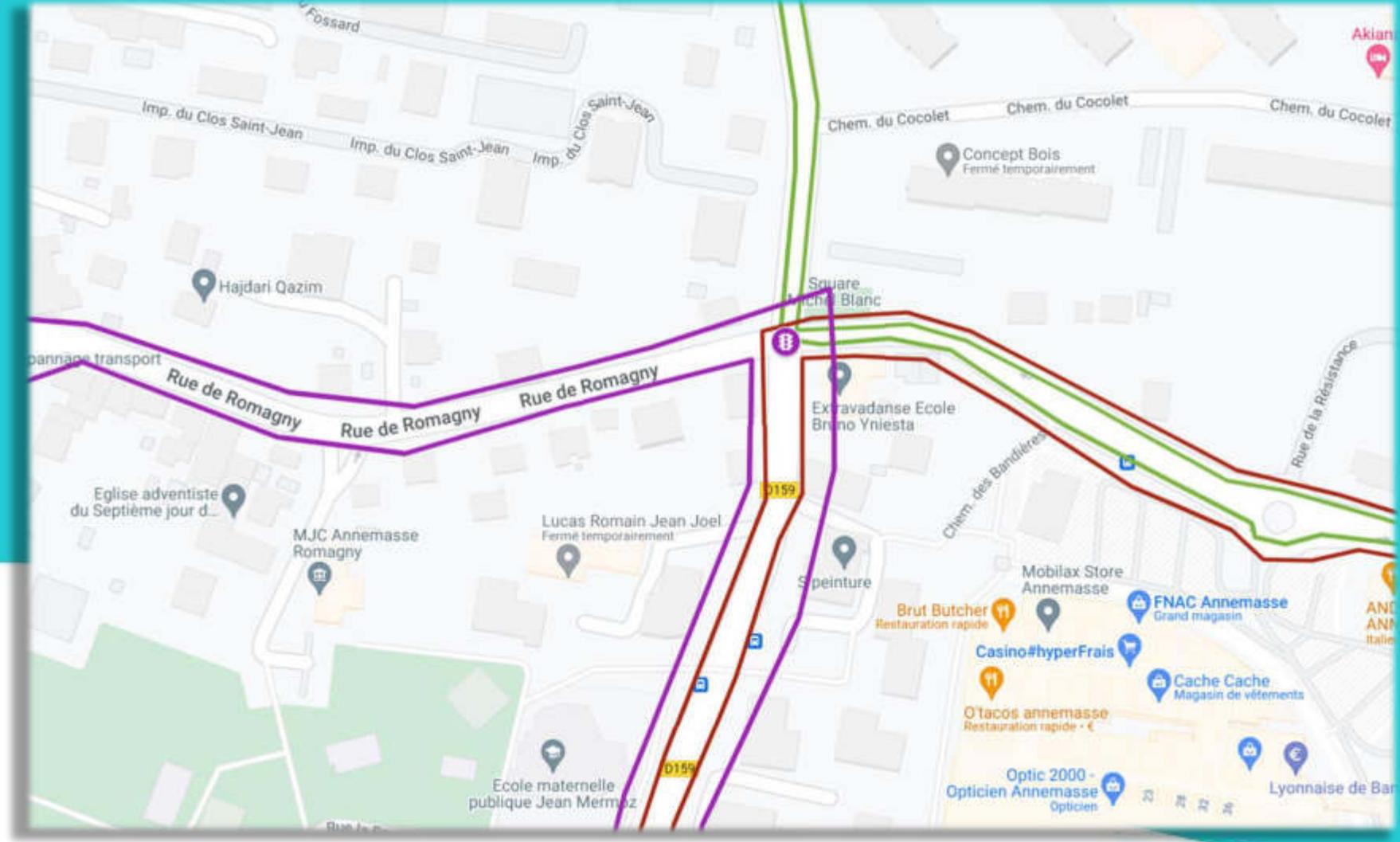
Feu Jules Ferry / Giffre

- Activer le paramétrage pour la ligne 6 dans les deux sens.
- Retard moyen de 38 secondes de 17:00 à 18:30 sur l'année 2022.



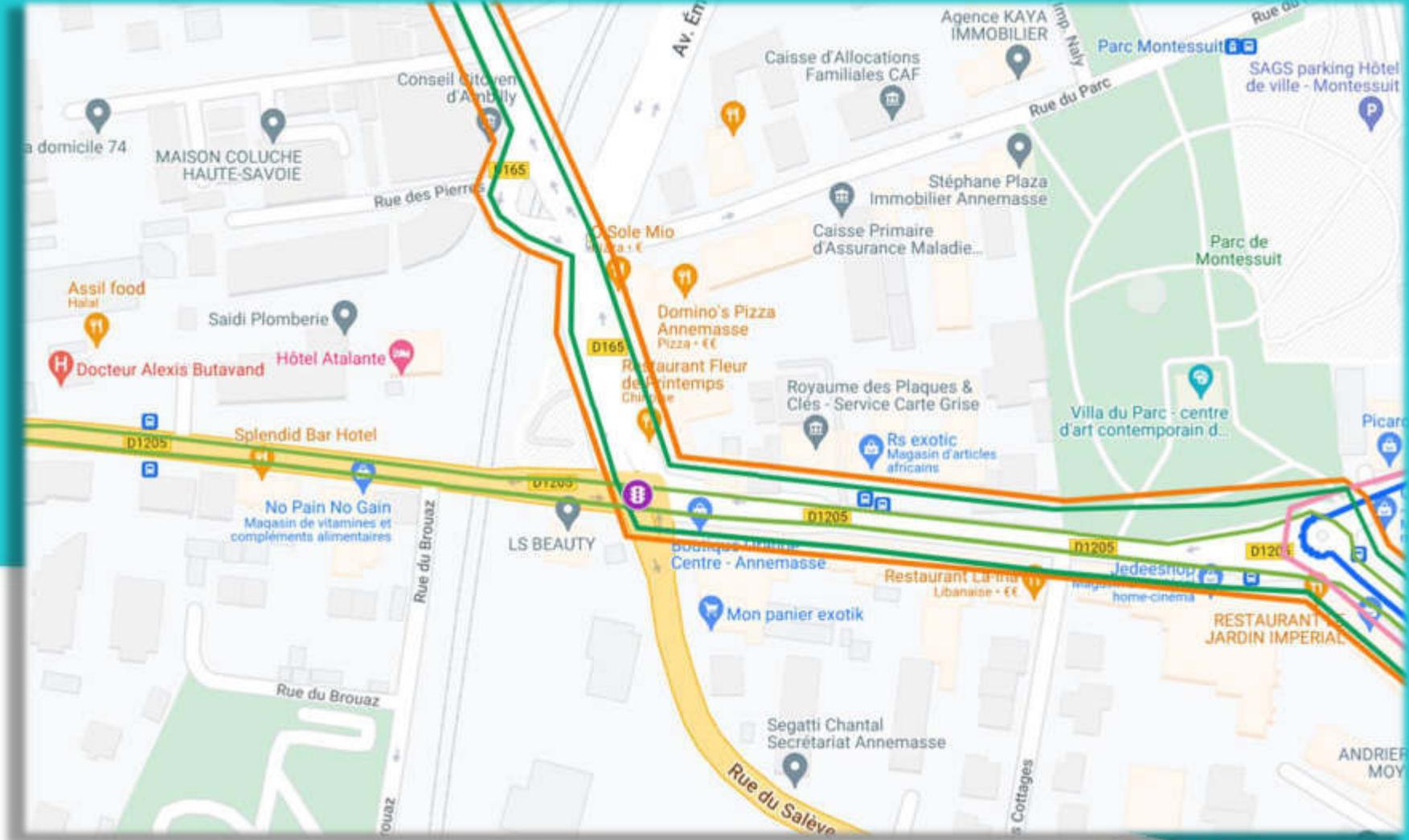
Feu Vieux Château – Résistance

- Activer le paramétrage pour les lignes 5-6-7 dans les deux sens.
- Retard moyen de 20 secondes de 17:00 à 18:30 sur l'année 2022.



Croix d'Ambilly – Baron de Loë

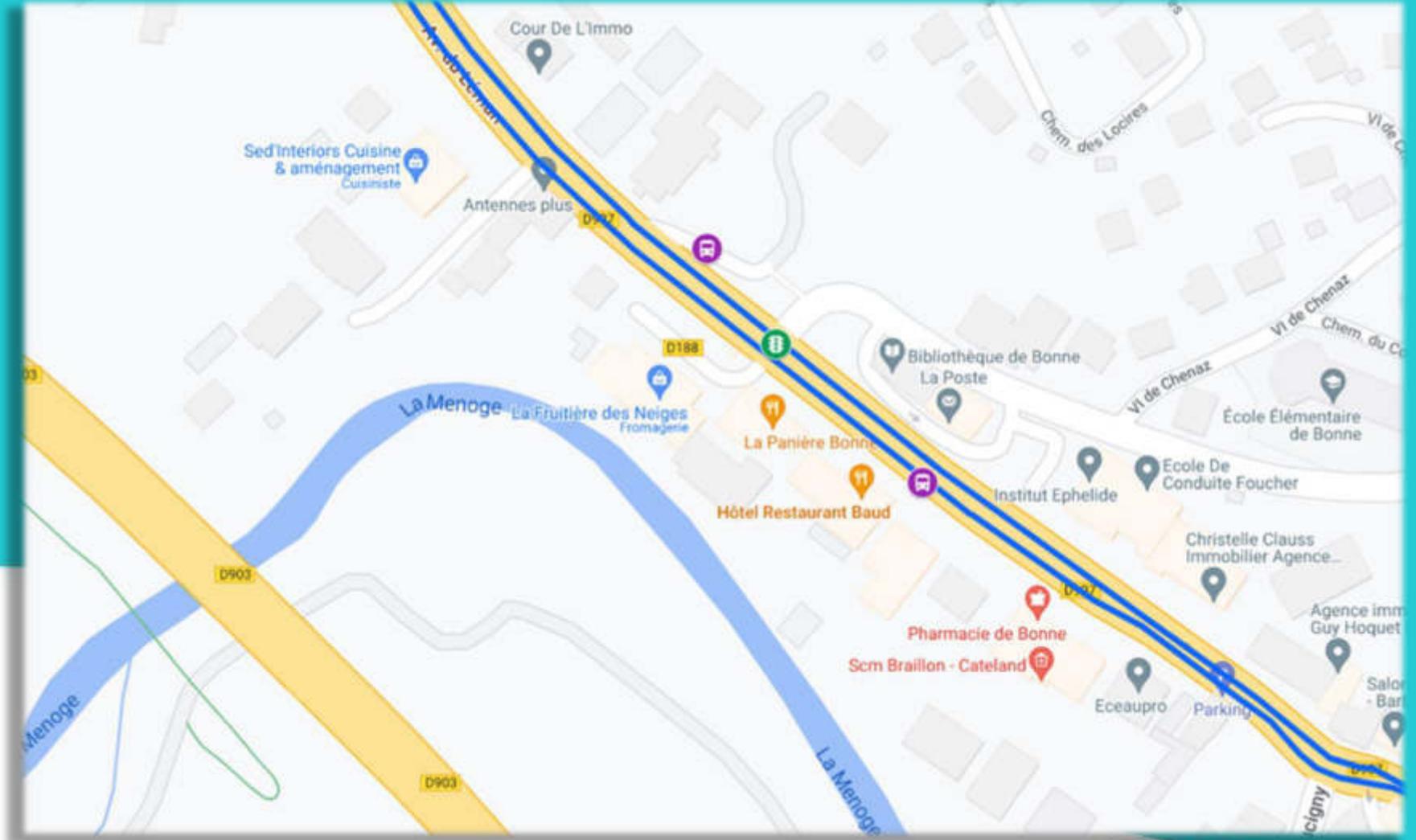
- Activer le paramétrage pour les lignes 3-4-6 deux sens.
- Retard moyen de 4 mn et 43 secondes de 17:00 à 18:30 sur l'année 2022.



Autres propositions de priorisation des feux de circulation

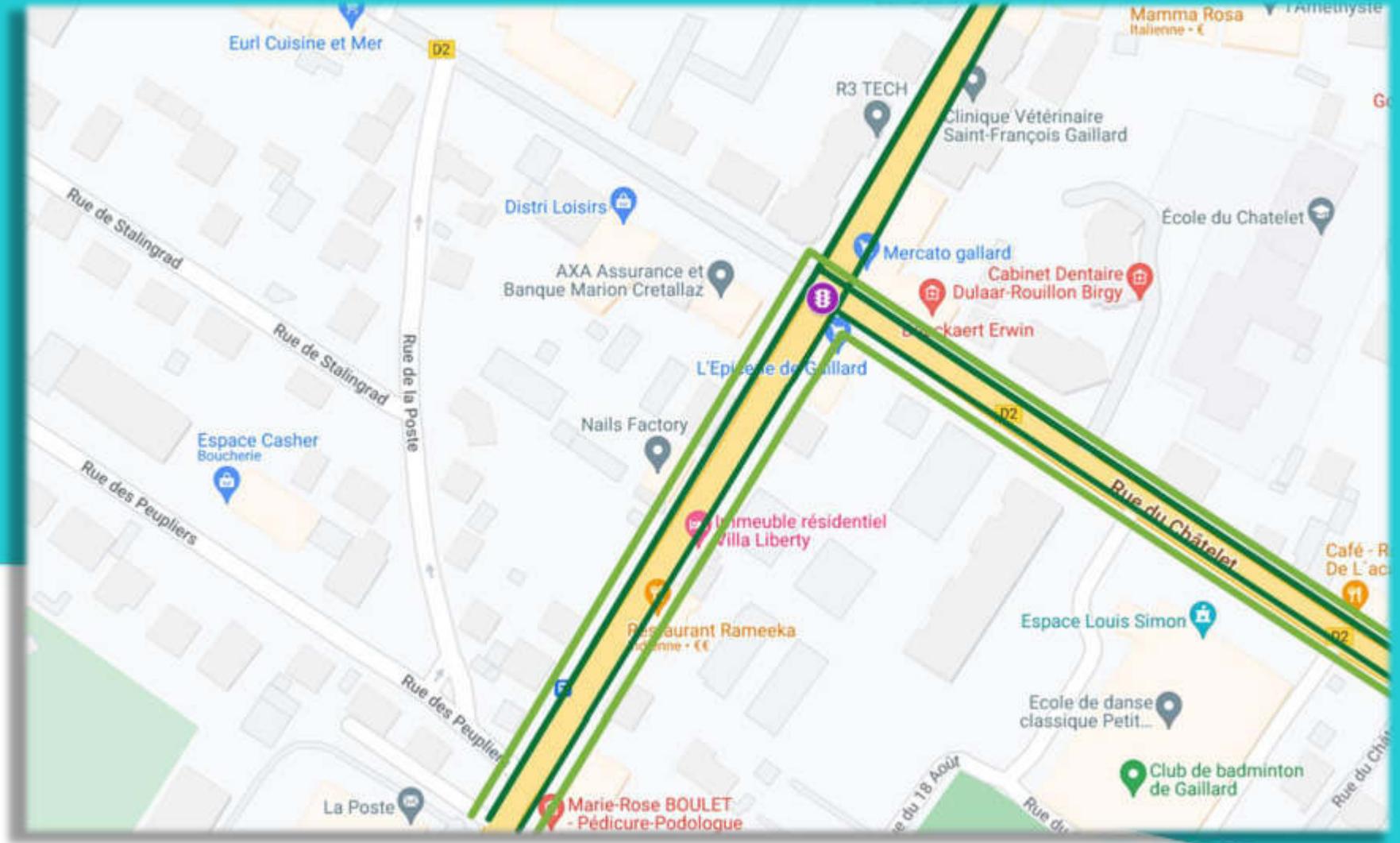
Feu Bonne-centre – Projet TCSP L5

- Activer le paramétrage pour les lignes 3-4-6 deux sens.
- Retard moyen de 27 secondes de 17:00 à 18:30 sur l'année 2022.



Feu Gaillard Eglise – Gaillard Mairie

- Activer le paramétrage pour les lignes 3-6 deux sens.
- Retard moyen de 34 secondes de 17:00 à 18:30 sur l'année 2022.





Carrefour	Repère carte	Carrefour déjà équipé	Retard moyen	Lignes
C03 Beulet / Briand	9	Oui	00:00:30	3
C06 Ferry / Bastin	8	Oui	00:01:07	Tango-3-6-8
C07 Ferry / Pasteur	7	Oui	00:00:40	Tango-6-8
C08 Ferry / Faucigny	6	Oui	00:00:40	Tango-6-8
C36 Voirons / Pottières	1	Oui	00:00:27	Tango-6-7
Feu Dr Baud / Chablais	4	Non	00:01:33	5
Feu Croix d'Ambilly	11	Non	00:03:24	6
Feu Jules Ferry / Giffre	5	Non	00:00:38	6
C33 Voirons / Bourgeois	2	Oui	00:00:48	Tango-6
Feu Vieux Château / Résistance	3	Non	00:00:20	5-6-7
Total			00:10:07	



Merci !

Blerim HASANI

Directeur d'Exploitation TP2A



LA PRIORITÉ AUX FEUX AVEC CAPSYS

La priorité aux feux apporte la régularité, une conduite apaisée et un meilleur confort

Capsys a déployé son système de priorité aux feux sur la ligne Tango

Tango Jean Monnet P+R Altéa P+R



MAIS COMMENT ÇA MARCHE ?



Fonctionnement d'un carrefour à feux

Exemple d'un cas simple avec un cycle à 4 phases :



- Le feu vert est donné sur chaque voie à tour de rôle
- Le temps **maximum** usuel d'un cycle complet est de **2 minutes**
- Le temps de chaque phase peut **varier** en fonction de la circulation
- Un feu vert a une durée **minimum** de **6 secondes**
- Un feu orange a une durée de 3 secondes
- Il faut respecter un **temps** de **sécurité** de **2 à 5 secondes** entre chaque phase



Tout ça est géré par un automate : le contrôleur de carrefour

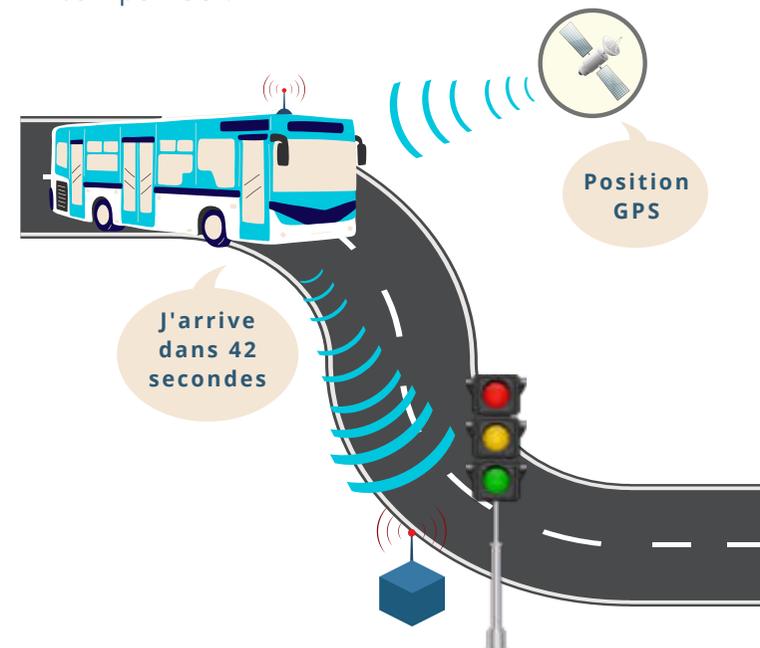
Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Sur le trajet le système embarqué dans le bus **communiqu**e en continu avec les satellites afin de connaître sa position en temps réel.



Dès lors que le bus est entré dans la **zone d'approche**, le système embarqué envoie un message **toutes les 2 secondes** pour annoncer le délai d'arrivée au carrefour, c'est-à-dire le **déla**i **d'approche**.

Lorsque le contrôleur de carrefour reçoit le **déla**i **d'approche** provenant du bus, il **adapte** le temps de vert des **autres phases** du cycle afin que le bus **ait le feu vert en arrivant au carrefour**. Ce **déla**i **d'approche** étant renvoyé toutes les 2 secondes, le contrôleur **réajuste** les phases toutes les 2 secondes.

Au dépôt :



Arrivé au dépôt le bus se connecte avec le serveur du dépôt.

Le bus transmet les résultats d'exploitation, c'est-à-dire pour chaque trajet :

- Le temps d'attente à chaque carrefour
- Le taux de réussite (le pourcentage de fois où le bus a eu le feu vert en arrivant)

Le serveur envoie au système embarqué dans le bus, les mises à jour logicielles, s'il y en a.

Un peu de vocabulaire

ZONE D'APPROCHE

C'est la **zone sur le trajet** du bus, à l'**approche** du feu, dans laquelle le **bus** et le **contrôleur** du carrefour vont **communiquer**. En général elle mesure entre 100 et 400m.

*Mises à jour

DELAI D'APPROCHE

C'est le **temps estimé** pour que le **bus atteigne** le **carrefour**. Il est mis à jour toutes les 2 secondes.

TEMPS DE RETOURNEMENT D'UN CARREFOUR

C'est le temps **minimum nécessaire** au contrôleur de feux pour terminer toutes ses phases en cours et **donner le feu vert** au **bus** à son arrivée. Il varie en fonction des carrefours et peut aller jusqu'à une minute.

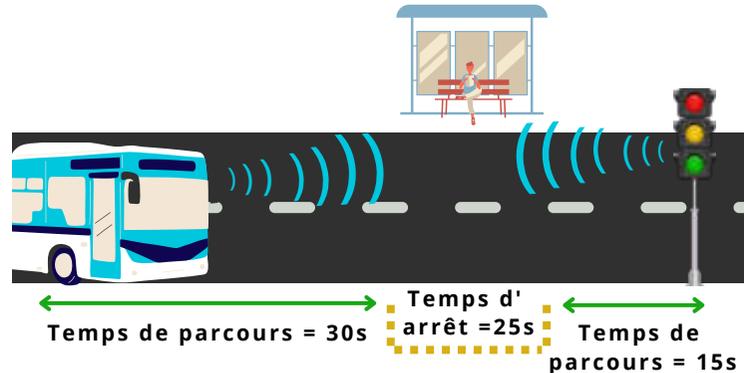
TAUX DE REUSSITE

C'est le pourcentage de passages au feu vert du bus.

Ex. sur la ligne Tango le **taux de réussite** est de **85%** → Dans 85% des cas sur la ligne Tango le bus a le feu vert lorsqu'il arrive

Comment le contrôleur du carrefour s'y prend-il pour donner le feu vert au bus ?

Le bus entre dans la courbe d'approche et communique au carrefour le temps nécessaire pour arriver au feu.



Délai d'approche annoncé : 30+25+15 = 70s

Pourquoi que

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
Reçu en préfecture le 30/06/2023
Publié le
ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Des éléments perturbent le fonctionnement de la demande de priorité. Par exemple un **arrêt commercial** juste **avant** le **carrefour** comme représenté sur le dessin.

- S'il est prévu que le bus s'arrête 25 secondes mais que celui-ci **ne s'arrête pas** ou s'arrête **plus longtemps**, il arrivera **trop tôt** ou **trop tard** au carrefour pour avoir le feu vert
- Un **trafic routier important** va **ralentir** la **vitesse** moyenne du **bus** et dégrader la priorité au feu
- Faire de la **régulation** à proximité du feu va **annuler** la demande de priorité

Toute l'équipe Capsys vous remercie de lui avoir fait confiance et vous souhaite d'excellents trajets !!



CONVENTION FIXANT LES MODALITES DE COORDINATION DE LA SECURITE DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN ENTRE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DE HAUTE-SAVOIE ET TP2A, L'OPERATEUR DU RESEAU DE TRANSPORT URBAIN DE L'AGGLOMERATION D'ANNEMASSE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Direction Départementale de la Sécurité Publique de Haute-Savoie, représentée par M. Alexandre PETIT en sa qualité de Directeur Départemental de la Sécurité Publique de Haute-Savoie – Commissaire Central d'Annecy et Mme Fiona MANENC en sa qualité de Commissaire Central d'Annemasse

Ci-après désignée « La DDSP74 » ou « la CSP Annemasse »,

D'une part,

ET

Transports Publics de l'Agglomération Annemassienne, l'opérateur du réseau de transport urbain de l'agglomération d'Annemasse, dont le nom commercial est réseau TAC, ayant son siège social au 6, Rue des Biches 74100 VILLE LA GRAND, représentée par Amélie LE FAUCONNIER en sa qualité de Directrice,

Ci-après désignée « TP2A »

D'autre part,

Dénommées ensemble « les Partenaires »

ET VU

Vu le Code de la route,

Vu le Code de la sécurité intérieure,

Vu le Code des transports,

Vu le Décret n° 2016-541 du 3 mai 2016 relatif à la sûreté et aux règles de conduite dans les transports ferroviaires ou guidés,

Vu la Convention cadre fixant les modalités de coordination de la sécurité dans les transports en commun, entre la police nationale, la gendarmerie nationale et l'Union des Transports publics et ferroviaires, organisation professionnelle des entreprises du transport signée le 19 octobre 2015,

Vu le règlement d'utilisation du réseau TAC,

Il a été convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

La sécurisation des transports en commun constitue un objectif majeur pour les services de l'Etat, les autorités organisatrices de mobilité et les opérateurs de mobilité.

Cette convention s'inscrit sous l'égide de la convention cadre, fixant les modalités de coordination de la sécurité dans les transports en commun, établie entre la Police nationale, la Gendarmerie nationale et l'Union des Transports Publics (UTP), organisation professionnelle des entreprises de transports et dont la finalité est d'encourager et de soutenir le développement de partenariats étroits et formalisés, entre les services territoriaux de la sécurité publique et les réseaux de transports en commun signée le 19 octobre 2015.

Par Contrat de concession, Annemasse-les-Voirons Agglomération (ci-après « Annemasse agglo ») a confié à TP2A le soin exclusif d'assurer la gestion et l'exploitation du service public de la mobilité (ci-après le « Contrat de concession »).

Dans ce contexte, TP2A, l'opérateur du réseau TAC, et la DDSP74 se sont rapprochés avec comme objectif de formaliser et de renforcer leur partenariat engagé depuis de nombreuses années, qui concourt au bon fonctionnement du réseau de transport en commun de l'agglomération d'Annemasse et facilite la protection des agents, des clients et des biens du réseau grâce à une coopération active.

Cette Convention permet de formaliser et de préciser les actions et l'organisation inhérente à ce partenariat.

Ceci étant exposé, les Partenaires conviennent ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a vocation à encourager le développement de partenariats étroits et formalisés entre la DDSP74 et le TP2A, en définissant les axes de coordination et de coopération entre ces deux Partenaires.

Les buts poursuivis sont, notamment, de :

- *Lutter contre la délinquance, la fraude et les incivilités dans les transports publics,*
- *Lutter contre l'insécurité des clients et des salariés du réseau TAC,*
- *Améliorer la coordination opérationnelle,*
- *Faciliter les échanges d'informations et renforcer la connaissance mutuelle (actions de formation).*

ARTICLE 2 – DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée d'un an reconductible tacitement par période d'une année. Elle prend effet le 01/09/2022.

Les Partenaires pourront résilier la présente convention en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à l'autre partie et sous réserve du respect d'un préavis de trois mois.

Toute modification à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant dûment signé entre les Partenaires.

ARTICLE 3 – ECHANGES D'INFORMATION

Afin de faciliter les échanges entre les Partenaires, les correspondants « transport » suivants sont désignés :

- Pour la CSP d'Annemasse : la capitaine de police adjointe chef SVP, Karine TECHENEY : karine.techeney@interieur.gouv.fr
- Pour TP2A : le Directeur Exploitation, Blerim HASANI : blerim.hasani@ratpdev.com

Ces correspondants « transport » se réunissent une fois par trimestre pour échanger toute information utile à la sécurité et à la tranquillité publiques du réseau de l'agglomération d'Annemasse. Les objectifs de ces réunions sont les suivants :

- Favoriser la remontée de l'information,
- Procéder à l'analyse croisée des tendances et des faits constatés,
- Elaborer un diagnostic en identifiant les problématiques,
- Envisager les actions ou les dispositifs coordonnés à mettre en œuvre,
- Faire, dans le respect de la législation, un point de situation sur les suites judiciaires.

Par ailleurs, TP2A participera aux réunions « GPO » autant que de besoin.

La CSP d'Annemasse et TP2A, ou leurs représentants, se réunissent une fois par an pour dresser un bilan des actions engagées et des résultats obtenus.

Au-delà de ces réunions, des échanges opérationnels et des retours d'expérience sont mis en œuvre chaque fois que cela est nécessaire, et dans le respect du secret des enquêtes, pour permettre l'anticipation et la réactivité des partenaires.

Numéro d'appel privilégié

Les Partenaires conviennent d'un numéro d'appel dédié pour se joindre rapidement :

- En cas d'urgence terrain afin d'optimiser le délai d'intervention
 - Le PCC TP2A : 04 50 84 46 76
 - La CSP d'Annemasse : 17
- Dans les autres cas, le contact du correspondant transport :
 - Pour TP2A, M. Blerim HASANI : 06 03 49 14 06, ou en cas d'absence l'accueil TP2A : tp2a@ratpdev.com
 - Pour la CSP d'Annemasse, Mme Karine TECHENEY : 06 15 10 38 88, ou en cas d'absence le secrétariat de la CSP d'Annemasse : ddsp74-csp-annemasse@interieur.gouv.fr

Géolocalisation des réseaux

TP2A disposant de la géolocalisation de ses véhicules de transport peut indiquer à la CSP d'Annemasse la position exacte en temps réel d'un bus afin d'améliorer la réactivité des forces de l'ordre en cas d'incident.

ARTICLE 4 – ACTIONS PÉDAGOGIQUES

4.1 Organisation de formations

Les agents TP2A (contrôleurs, conducteurs, agents de maîtrise de l'exploitation) bénéficieront de formations délivrées par les services de la CSP d'Annemasse, notamment sur les thèmes suivants :

- Conservation de traces et indices
- Aide au dépôt de plainte
- Traitement des agressions et des incivilités sur la base de cas concrets.

A minima 1 session de formation sera réalisée chaque semestre.

Les policiers nouvellement affectés peuvent être accueillis par TP2A pour une présentation des problématiques de sécurité sur le réseau, de son PCC et de ses installations dans le même objectif que celui précité.

4.2 Mise à disposition de moyens à titre pédagogique

Sous réserve de contraintes d'exploitation, TP2A favorise la mise à disposition de ses véhicules et de ses installations (atelier de maintenance, parc de garage des bus) auprès de la DDSP74 pour servir de lieu d'entraînement.

4.3 Expertise

Afin de prévenir les faits générant de l'insécurité, les référents sûreté de la DDSP74 apportent leur concours à TP2A pour toute expertise ou conseil relatif à la vidéo protection, à l'aménagement et à la sécurisation des espaces.

ARTICLE 5 – ACTIONS CONJOINTES

La présence de policiers lors d'opérations de contrôle de titres de transport à bord des véhicules conforte l'action des contrôleurs, rassure la clientèle et optimise la lutte contre la fraude, les incivilités et la délinquance.

Chaque mois, le correspondant transport de TP2A informe le correspondant transport de la CSP d'Annemasse des actions de contrôle qui seront programmées sur le mois à venir. La CSP d'Annemasse participera à un minimum de 3 de ces opérations chaque mois.

Un contexte ou événements particuliers peuvent ajouter des opérations conjointes complémentaires.

ARTICLE 6 – TITRES DE CIRCULATION

TP2A accorde la gratuité des transports en commun pour le personnel de la CSP d'Annemasse qui en fait la demande. Pour chaque salarié de la CSP d'Annemasse concerné, TP2A s'engage à prendre en charge 50% du coût d'un abonnement mensuel ou annuel « Annemasse Pass », les 50% restants étant pris en charge par l'employeur conformément au code du travail. A cet effet :

La CSP d'Annemasse transmettra chaque année une liste nominative de ses salariés concernés. Chaque salarié pourra ensuite se rendre à la Maison de la Mobilité et du Tourisme afin d'acheter un abonnement au tarif de 50% du prix public. TP2A lui remettra une facture permettant la prise en charge du coût résiduel par son employeur.

A compter de la délivrance des cartes d'abonnement, les représentants des forces de l'ordre pourront circuler librement sur l'ensemble du réseau de bus de l'agglomération d'Annemasse, y compris en civil, pendant ou hors de leurs heures de service.

Cette mesure devrait inciter les salariés de la CSP d'Annemasse à privilégier les transports en commun et répondre ainsi aux difficultés temporaires de stationnement du Commissariat d'Annemasse.

Cette mesure est également de nature à améliorer la sécurité sur le réseau du fait d'une fréquentation accrue des policiers.

ARTICLE 7 – LES MOYENS DE VIDÉOPROTECTION ET LA PRÉVENTION TECHNIQUE CONTRE LA MALVEILLANCE ET LES INCIVILITÉS

7.1. Le dispositif de vidéo protection du réseau TAC

L'équipement des véhicules en matériel de sûreté (vidéo protection, appel d'urgence PCC) contribue à une meilleure sécurisation des espaces transport. La totalité des véhicules sont aujourd'hui équipés de systèmes de vidéo protection, ce qui montre l'implication d'Annemasse Agglo en la matière.

La vidéo protection permet aux forces de l'ordre, sur réquisition judiciaire, d'identifier les auteurs d'actes d'incivilité ou d'agression. Elle dissuade certaines personnes de passer à l'acte et participe à la sécurisation du réseau.

7.2. Conservation des images

Lorsque TP2A est informé de l'existence d'une infraction commise dans ses matériels roulants ou dans ses emprises, elle préserve l'enregistrement vidéo concernant ces faits pour leur mise à disposition aux forces de l'ordre dans le cadre d'une réquisition judiciaire.

Cette réquisition sera adressée par mail à blerim.hasani@ratpdev.com pour préservation du disque dur supportant les images intéressant les faits.

7.3. Accès aux images

TP2A facilite l'accès de la CSP d'Annemasse aux images prises par son dispositif de vidéo protection dans le respect des dispositions législatives et réglementaires. En cas de besoin ou d'événements particuliers, TP2A permet à la CSP d'Annemasse d'accéder à la salle vidéo où est installé le poste de lecture de disque dur permettant d'extraire les images.

ARTICLE 8 - LES DONNÉES BILLETTIQUE

Les données issues de la billettique permettent aux services de l'Etat d'identifier et de sanctionner des auteurs d'actes d'incivilité, d'agression ou des témoins porteurs de titres de transport du réseau TAC.

TP2A s'engage à répondre, dans le cadre des réquisitions et dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD) et des dispositions législatives et réglementaires en particulier des directives de la CNIL, aux sollicitations de la PN d'Annemasse.

Les réquisitions seront adressées par mail à blerim.hasani@ratpdev.com.

ARTICLE 9 – DÉPÔTS DE PLAINTE

Il est rappelé que l'accord de branche du 17 avril 2007 « relatif à la sécurité des personnes et des biens dans les entreprises de transport public urbain » incite les salariés victimes d'agression à déposer plainte.

Dans ce cadre, un salarié de TP2A ou un avocat peut accompagner le salarié agressé, s'il le souhaite, dans les démarches de dépôt de plainte et d'accomplissement des démarches qui y sont liées. Les salariés victimes pourront se domicilier au siège de TP2A ou bénéficier si elles le souhaitent des dispositions légales relatives à la protection des victimes.

La CSP d'Annemasse facilite l'accueil des personnels de TP2A souhaitant déposer plainte lorsque des faits ont été commis à leur encontre, et s'efforce de leur permettre de déposer plainte dans les meilleurs délais ou, à défaut, dans le cadre d'un rendez-vous ultérieur. TP2A pourra contacter à cet effet le correspondant transport par email karine.techeney@interieur.gouv.fr

ARTICLE 10 – EVALUATION DU DISPOSITIF

Un bilan annuel intégrant notamment les éléments statistiques sur l'application des actions engagées par les Partonaires, est présenté au Préfet de Haute-Savoie et au Président et au Vice-Président en charge des mobilités d'Annemasse Agglo.

ARTICLE 11 - RESILIATION

La présente Convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des Parties en cas de manquement de l'autre Partie à ses obligations contractuelles, après mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception et restée infructueuse pendant un délai de trente (30) jours.

Par ailleurs, la présente Convention sera résiliée de plein droit en cas de résiliation anticipée du Contrat de Concession, conclu entre le TP2A et Annemasse Agglo et ce sans droit à indemnité pour les Parties.

ARTICLE 12 DROIT APPLICABLE ET CESSION

La présente Convention est soumise au droit français. La présente Convention ne pourra faire l'objet d'une cession par l'une des Parties, sans accord préalable de l'autre Partie.

ARTICLE 13 REGLEMENT DES DIFFERENDS

En cas de différend survenant du fait de l'interprétation ou de l'exécution de la présente Convention, les Parties s'efforceront de régler ce différend à l'amiable.

ARTICLE 14 - ETHIQUE

Les Parties déclarent se conformer et respecter toute la réglementation internationale, européenne, nationale et locale relative à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence applicable dans le cadre de l'exécution du présent Contrat (les « Règles »).

Les Parties mettront en œuvre sans délai toute évolution des règles précitées.

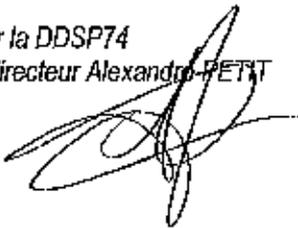
Les Parties garantissent qu'elles n'ont pas fourni ou promis d'avantage indu à l'autre Partie ou à tout tiers, afin d'obtenir le bénéfice de ce Contrat.

En cas de non-respect par l'une des Parties des dispositions du présent article, l'autre Partie peut résilier le présent Contrat de plein droit et avec effet immédiat par lettre recommandée avec avis de réception, sans versement d'indemnité et sans préjudice des dommages et intérêts ou recours prévus par la loi.

Les Parties s'engagent à imposer à leurs propres prestataires et sous-traitants, le respect des mêmes Règles que celles auxquelles elles sont tenues par le présent article.

Fait en deux (2) exemplaires originaux

*Pour la DDSP74
Le directeur Alexandre PETIT
A
Le*



*Pour TP2A
La directrice Amélie LE FAUCONNIER
A
Le 26/08/2023*



LISTE DES COURSES SUPPRIMÉES (du fait du délégataire)

MOIS	DATE	SERVICE	HORAIRE	LIGNE	MOTIF
Janvier	21/01	111	6h18	T5	Panne véhicule – Changement de bus en ligne
	21/01	405	13h35	T3	Panne véhicule – Véhicule frotte au sol
	24/01	130	15h35	T6	Panne véhicule – Porte 1 ne se ferme plus
	25/01	113	7h25	T7	Retard à la prise de service
	31/01	102	12h05	T3	Retard conducteur à la prise de service
Mars	22/03	136	15h35	Tango	Panne véhicule - Porte 2 hors service
Avril	09/04	611	12h20	T4	Panne véhicule - Porte 3 hors service
	16/04	606	14h55	Tango	Accident - Collision avec une moto
	26/04	605	10h20	Tango	Panne véhicule - Fuite d'air au terminus
Juin	17/06	403	8h25	Tango	Panne véhicule - Porte 1 ne se ferme pas
	22/06	112	15h35	Tango	Panne véhicule - Bus ne démarre pas au Terminus
Juillet	26/07	628	18h15	T3	Panne véhicule - Véhicule ne redémarre pas au terminus
Août	11/08	618	15h10	Tango	Panne véhicule - Véhicule ne démarre pas au terminus
	16/08	C643	12h15	T3	Incident technique - Bouton de demande d'arrêt coincé
	19/08	618	14h35	Tango	Panne véhicule - Véhicule ne démarre pas au terminus
Septembre	01/09	132	17h42	T5	Panne véhicule - Porte hors service
	29/09	405	7h50	Tango	Accident responsable - Touche avec une voiture en tournant
	29/09	116	14h25	Tango	Panne véhicule - Porte 1 hors service à l'arrêt Libération
Novembre	04/11	620	16h31	T5	Panne véhicule – Panne batterie + courroie d'alternateur hors service
Décembre	23/12	608	16h00	T4	Mauvaise coordination des manœuvres lors d'une relève
			16h40		

Rapport état voirie au 26 décembre 2022

Communes :	Lieux :	Réf photo :	Lignes concernées :
Ville La Grand	Rue de la pottière - juste après l'arrêt de bue "Coqueloup"	VLG-01	L6 - L7
	Rue des tournelles - à l'intersection de l'impasse champs mouton	VLG-02	L6
	Rue des tournelles - à l'intersection avec la rue pasteur	VLG-03 VLG-03-2	L6
	Rue albert henon - à l'intersection avec la rue de la rotonde	VLG-04	L3 - L4
	Rue de la rotonde - dans le virage vers la voie de bus	VLG-05	L3 - L4
	Rue de l'espérance - au niveau du n° 6 de la rue	VLG-06	Tango - L6
	Rue de l'espérance - dans le sens giratoire côté pharmacie	VLG-07	Tango - L4 - L6
	Rue des voirons - à l'intersection avec la rue léon bourgeois	VLG-08	Tango
	Rue des voirons - au niveau du feu, intersection avec la rue des vecheres	VLG-09	Tango
	Avenue des buchillons - à l'intersection avec la rue de la californie	VLG-10	Tango
	Rue de montréal - sens giratoire à l'arrière de Leroy Merlin	VLG-11	Tango - L7
	Rue des chasseurs - au niveau du vendeur de cuisine	VLG-12	L7
	Rue des chasseurs - au niveau du loueur de ski	VLG-13	L7
	Rue du bois de la rose - au niveau du loueur de ski	VLG-14	L7
	Rue du bois de la rose - entre les deux arrêts de bus	VLG-15	L7
	Rue du bois de la rose - à l'intersection de la rue deux montagnes	VLG-16	L7
	Rue du bois de la rose - au niveau de la quincaillerie Fossier	VLG-17	L7
	Rue du bois de la rose - au niveau de la quincaillerie Fossier	VLG-18	L7
	Rue des artisans - au niveau de AD	VLG-19	L7
	Rue des voirons - à l'intersection avec la rue de la pottière	VLG-20	L6-L7
	Rue albert henon - au niveau du ralentisseur au croisement de la rue du foron	VLG-21	L6







VIS-14



VIS-17



VIS-18



VIS-19



VIS-20



VIS-21

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

	2020 (Réelle)	2021 (Réelle)	2022 (Réelle)
Tango	16,3	17,5	17,9
Ligne 3	14,1	14	14,4
Ligne 4	17,8	18,4	18,6
Ligne 5	21,7	21,9	22,8
Ligne 6	13,9	13,7	14,5
Ligne 7	17,7	19,5	20,9
Ligne 8	17,5	18	18,9

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Types d'incident	Total
Agression physique	4
Agression verbale	33
Agression voyageur	2
Altercation entre voyageurs	9
Comportement voyageur	18
Décompression de porte	68
Elèves	3
Incivilité routière	99
Intrusion affectant le service	7
Masque	10
Règlement intérieur	13
Vandalisme sur installations	10
Vandalisme véhicule	10
Total	286

Lignes	2022
Tango	81
T3	54
T4	12
T5	29
T6	66
T7	5
T8	16
DA	10
TAD	0
Total	273

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



POINT SUR L'ACCIDENTOLOGIE

JANVIER 2023



C'EST ARRIVÉ EN 2022 !



Résumé

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

S²LOW

Date et heure

26/01 - 18:33

Type

Collisions - Obstacle fixe

Emplacement

TANGO - Altéa P+R - Z.I. de Montréal

Durée

3 heures

Enquête

3dd1610e

Détails de l'évènement

26/01 - 18:41: intervention de Stéphane sur place appel de la dépanneuse et organisation de la circulation

26/01 - 18:41: appel de l'acc il a bloqué le bus sur un rond point

26/01 - 18:58: mise en place d'une déviation jusqu'à 21h de Altéa à ZI Montréal

26/01 - 18:58: sur place avec l'ACC et Stéphane organisation de la circulation attente du dépanneur

26/01 - 19:59: aucun impact sur la ligne HLP retour dépôt

26/01 - 19:59: appel de Stéphane reprise normale de la circulation

Fin de l'évènement

26/01 - 21:19

Fin de l'impact

N/A

Références

Matériel

511, MAN LION'S COA, Service 104, biellette de suspension HS

01

02

03

04

LES CHIFFRES DE L'ACCIDENTOLOGIE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



LES CHIFFRES DE 2022

- 👉 106 accidents matériels
 - ⇒ 77 à 100% responsable
 - ⇒ 3 à 50% responsable
 - ⇒ 26 non responsables

- 👉 17 accidents corporels
 - ⇒ 100% responsable

LES COÛTS DE 2022 DES ACCIDENTS MATÉRIELS

👉 106 accidents matériels

⇒ Coût de la main d'œuvre : **7 306,67 €**

↳ 183 h de réparation

⇒ Coût des pièces : **74 069 €**

Coût Total : 81 375 €

👉 Une campagne de remise en état des véhicules, en 2022

Coût : 36 983 €

👉 **Coût 2022 : 118 358 €**

01

02

03

04

LES IMPACTS D'EXPLOITATION

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

S²LOW

LES IMPACTS D'EXPLOITATION

Sur les services de TP2A

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

S²LO

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Des courses dégradées et/ou supprimées

- 👉 35 courses retardées
- 👉 9 courses partielles
- 👉 3 courses supprimées



En raison d'un accident, la course de la ligne Tango; départ 12h35 de Jean Monnet P+R, est annulée. Prochain départ 12h50.

Mobilisation du Marketing pour une Info Client

- 👉 Appel(s) du régulateur au Marketing
- 👉 Message(s) du Marketing pour diffusion d'une Info Client



Des véhicules dégradés

- ➡ TP2A ne dispose pas d'atelier de réparation de carrosserie
- ➡ Trop de véhicules roulent avec de la carrosserie dégradée

Une image dégradée du réseau TAC

- ➡ A l'attention des clients
- ➡ A l'attention de l'Autorité Organisatrice



01

02

03

04

LES OBJECTIFS QUALITÉ

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



1. Les données internes

↳ La Disponibilité de service

⇒ Nombre de courses entièrement réalisées supérieur à 99,5% S.I : 1 000€/course supprimée

↳ La Ponctualité

⇒ Passage à tous les arrêts à l'heure à 87%

S.I : Départ en retard de + 10 min

≤ 3,5% ⇒ 1 000 €/trimestre

≤ 4 % ⇒ 1 500 €/trimestre

> 4% ⇒ 2 000 €/trimestre

↳ L'Accidentologie

⇒ Matériel et corporel

2. Les observations du terrain : Conduite et Relation Clientèle

↪ La Qualité de conduite

⇒ Adapte l'allure du bus

⇒ S'assure de la bonne montée et descente des personnes



⇒ Conduite en tenant compte des personnes dans le bus

⇒ Approche aux arrêts à allure réduite et s'arrête à bonne distance du quai, du trottoir

↪ Le voyageur monte et descend sans devoir poser un pied sur la chaussée

⇒ Aucun client n'est bousculé par la fermeture de la porte lors de la montée et de la descente dans le bus

⇒ Aucun client ne reste bloqué plus d'1 minute dans le bus alors que l'arrêt a été demandé et que le bus est à l'arrêt

S.I : Arrêt brusque avec chute de voyageurs sans raison de sécurité
⇒ 1 000 €

S.I : Chute de voyageurs à la montée ou la descente, en raison d'un mauvais alignement
⇒ 1 000 €

2. Les observations du terrain : Fonctionnement et Etat du matériel

↳ Etat extérieur des véhicules

⇒ Carrosserie et vitres propres

⇒ Pas de signe d'accrochage

↳ Y compris pour la livraison

⇒ Absence de trace de gazole

⇒ Pas de pare-chocs cassés

S.I : Véhicule présentant des pièces
prêtes à se séparer du véhicule

⇒ 1 000 €



01

02

03

04

LES RÉSULTATS QUALITÉ 2022

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



Etat extérieur des véhicules

👉 **Carrosserie : 122 Non Conformités**

📄 **2021 : 117 Non Conformités**

⇒ Traces de gazole : **7 Non Conformités**

⇒ Signes d'accrochages : **48 Non Conformités**

⇒ Pare-chocs cassés : **67 Non Conformités**

Pour rappel – ci-dessous des exemples concernant les consignes du service exploitation :

- Stationnement gênant : **Prévenir le PCC**
- Passage impossible : **Prévenir le PCC** - Attendre les consignes du régulateur avant le passage
- Retard en ligne : **Prévenir le PCC**
- Accrochage : **Prévenir le PCC**

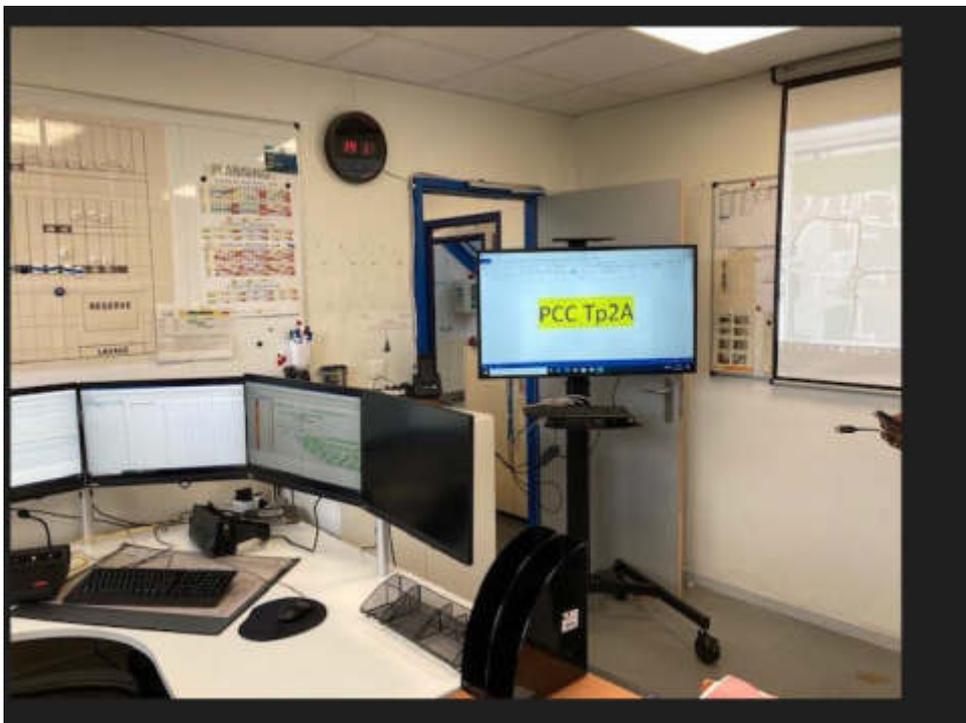
Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

S²LOW



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Ligne	Période scolaire												Période samedi et vacances scolaires												scolaire	Période VS					
	Novembre 2020				Décembre 2021				Décembre 2022				Novembre 2020				Décembre 2021														
Fréq.	Cours/jour	Amplitude	Km Com/jour	Fréq.	Cours/jour	Amplitude	Km Com/jour	Fréq.	Cours/jour	Amplitude	Km Com/jour	Fréq.	Cours/jour	Amplitude	Km Com/jour	Fréq.	Cours/jour	Amplitude	Km Com/jour	Fréq.	Cours/jour	Amplitude	Km Com/jour	Fréq.	Cours/jour	Amplitude	Km Com/jour	Fréq.	Cours/jour	Amplitude	Km Com/jour
Ligne à Haut Niveau de Service																															
Tango	107/15'	160	4:40 à 22:50	1257	107/15'	149	4:40 à 23:05	1170,3	107/15'	149	4:40 à 23:33	1170,25	107/15'	128	5:38 à 22:49	1005	107/15'	125	5:40 à 22:35	981,8	15'	125	5:40 à 23:01	981,812	-11	-3					
Ligne à fort potentiel																															
3	20/40'	71	5:25 à 21:55	747,9	15/30'	71	5:25 à 21:55	712,9	15/30'	71	5:30 à 22:30	640,704	30'	50	5:26 à 21:40	499,1	30'	66	5:30 à 21:45	639,9	30'	66	5:30 à 22:19	570,824	0	16					
5	30'	59	5:11 à 21:02	796,9	30'	58	5:11 à 21:02	760,7	30'	58	5:11 à 21:27	760,664	40'	44	6:47 à 21:33	571,8	40'	42	6:47 à 21:33	539,3	40'	42	6:19 à 20:59	539,34	-1	-2					
6	30'	51	5:59 à 19:08	415,4	20/40'	83	5:50 à 20:10	685,9	20'	83	5:50 à 20:43	797,017	40'	35	7:17 à 18:37	284,9	40'	38	7:15 à 19:15	314	45'	34	7:00 à 19:38	326,463	32	3					
Lignes urbaines																															
4	45'	40	6:00 à 19:35	340,2	45/60'	32	6:20 à 19:10	262,6	45'	33	6:20 à 19:21	270,791	45'	36	7:00 à 19:45	343,7	45/60'	30	7:05 à 19:10	236,1	45/60'	30	7:05 à 19:19	239,799	-8	-6					
7	35'	47	5:49 à 19:48	451,6	30/60'	32	6:55 à 19:35	286,4	30/60'	32	6:30 à 19:55	286,351	45'	36	6:28 à 19:35	184,3	60'	26	7:00 à 19:30	195,3	60'	26	6:30 à 19:50	195,277	-15	-10					
8	40'	45	5:53 à 19:05	540,9	40'	47	5:53 à 19:21	500	40'	47	5:53 à 19:32	534,379	40'	38	7:00 à 19:00	406,8	40'	38	7:05 à 19:05	363,1	40'	38	7:05 à 19:39	392,092	2	0					

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Nombre de montées TAD par trimestre avec comparatif 2021/2020															
Ligne	Trim 1 2022	Trim 1 2021	Trim 1 2020	Trim 2 2022	Trim 2 2021	Trim 2 2020	Trim 3 2022	Trim 3 2021	Trim 3 2020	Trim 4 2022	Trim 4 2021	Trim 4 2020	Total 2022	Total 2021	Total 2020
PROXI'TAC	2 057	2 238	4 369	2 380	1 563	775	1 611	1 210	1 749	3 044	1 400	2 338	9 092	6 411	9 231
HANDI'TAC	3 213	3 362	5 336	2 743	3 269	1 095	2 847	2 785	2 818	3 033	3 009	3 132	11 836	12 425	12 381
Total	5 270	5 600	9 705	5 123	4 832	1 870	4 458	3 995	4 567	6 077	4 409	5 470	20 928	18 836	21 612

par trimestre	Ligne	PROXI'TAC	HANDI'TAC	Total
	Trim 1 2022	2 057	3 213	5 270
	Trim 1 2021	2 238	3 362	5 600
	Trim 1 2020	4 369	5 336	9 705
	Trim 2 2022	2 380	2 743	5 123
	Trim 2 2021	1 563	3 269	4 832
	Trim 2 2020	775	1 095	1 870
	Trim 3 2022	1 611	2 847	4 458
	Trim 3 2021	1 210	2 785	3 995
	Trim 3 2020	1 749	2 818	4 567
	Trim 4 2022	3 044	3 033	6 077
	Trim 4 2021	1 400	3 009	4 409
	Trim 4 2020	2 338	3 132	5 470
	Total 2022	9 092	11 836	20 928
	Total 2021	6 411	12 425	18 836
	Total 2020	9 231	12 381	21 612

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Mois	2022	2021	2020
Janvier	14 344	16 430	15 804
Février	12 471	13 342	20 312
Mars	15 987	16 348	8 622
Avril	12 573	13 193	2 921
Mai	13 375	13 582	7 236
Juin	12 933	14 746	13 547
Juillet	9 481	11 993	11 224
Août	8 583	11 011	9 283
Septembre	15 441	12 434	17 435
Octobre	15 558	17 382	17 410
Novembre	14 905	13 804	14 623
Décembre	14 734	11 435	14 399
Total	160 385	165 700	152 816

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Outil YUSO	2021	TAUX DE GROUPE - TAD			
		Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4
	PROXITAC	1,29	1,32	1,26	1,23
	HANDITAC	1,01	1,06	1,06	1,04

Outil XE	GROUPE 2022	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4
		Missions Groupées	9704,74	2537,00	1805,00
	Missions Totales	18919,00	4788,00	4028,00	5363,00
	GROUPE	51,30%	52,99%	44,81%	55,51%

Taux de refus	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai*	Juin*	Juillet*	Août*	Septembre*	Octobre*	Novembre*	Décembre*
TAD	5,71%	3,60%	0,13%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TPMR	1,24%	0,50%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL	2,69%	1,38%	0,05%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

PONCTUALITE TAD												
	Janv	Févr	Mars	Avril	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
2021	94,7%	95,4%	95,7%	95,3%	96,0%	94,0%	95,9%	97,0%	96,0%	95,2%	96,9%	95,5%
2022	93,5%	92,2%	92,7%	96,4%	97,5%	96,7%	97,1%	94,2%	93,3%	95,1%	93,2%	91,1%

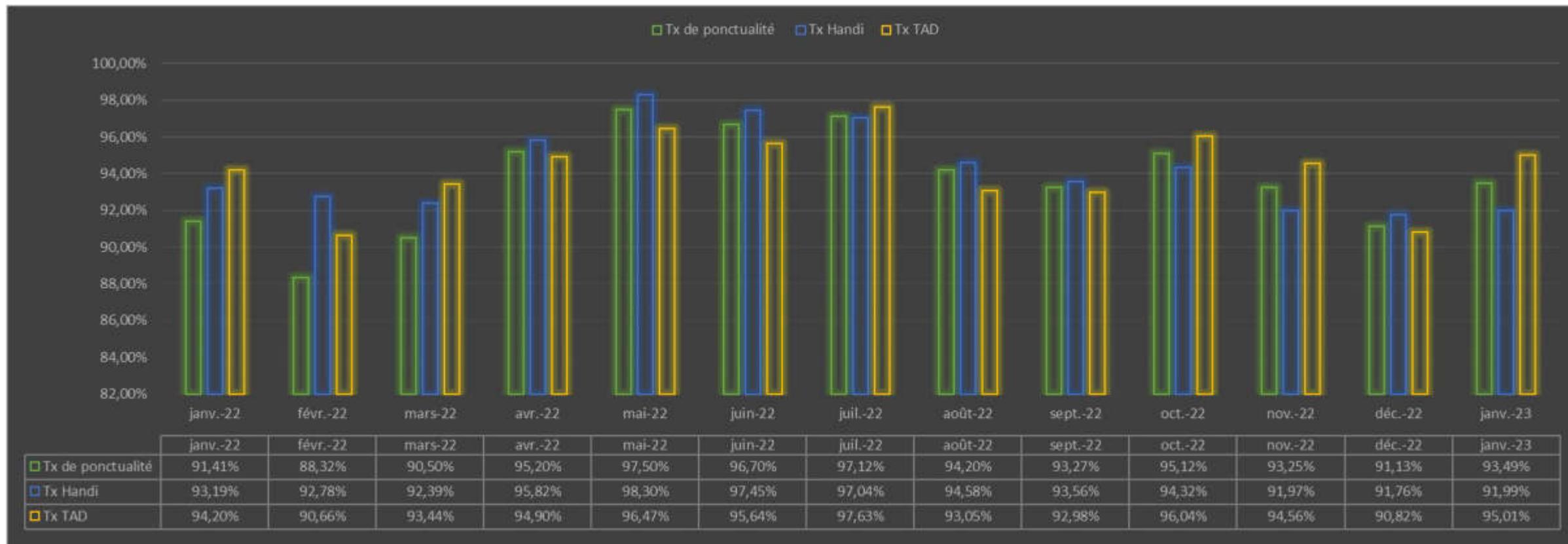


Transport A la Demande





Ponctualité Handi et lignes virtuelles 2022 - 2023





Taux de groupage 2022 - 2023

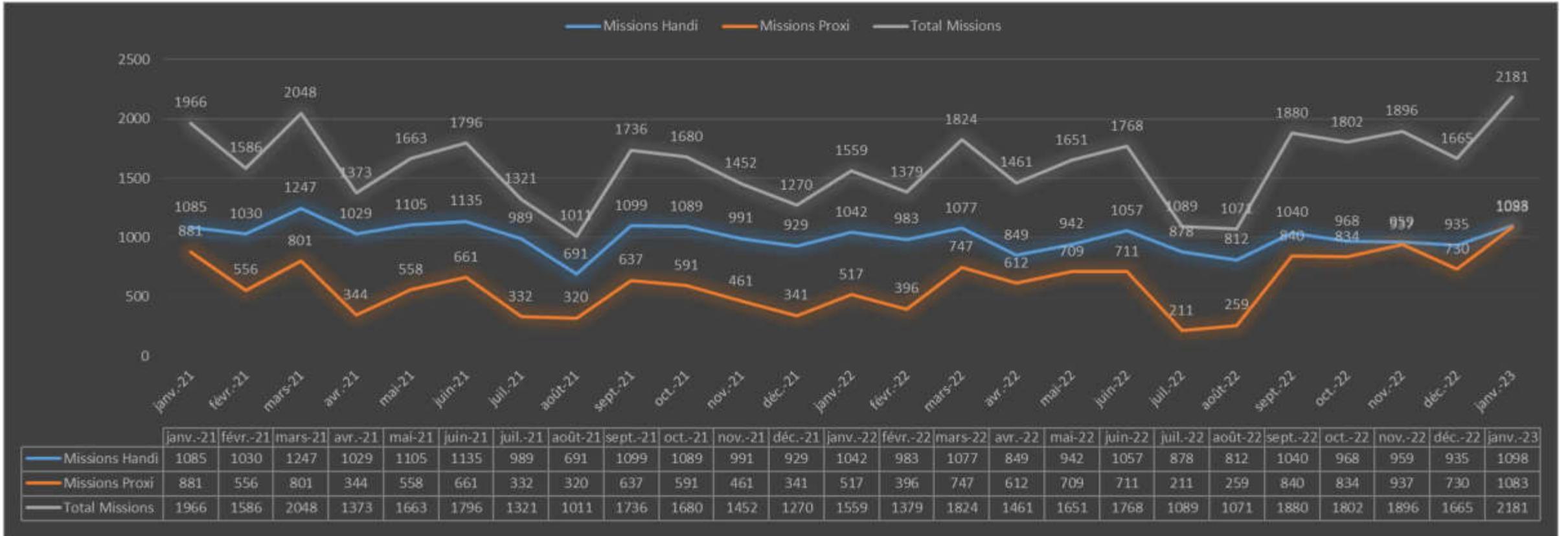


Nombre de missions par lignes

2023	PMR	TAD A	TAD B	TAD C	TAD CHAL	TAD D	Total général
Janvier	1098	94	250	234	3	502	2181
Février							0
Mars							0
Avril							0
Mai							0
Juin							0
Juillet							0
Août							0
Septembre							0
Octobre							0
Novembre							0
Décembre							0
Total général	1098	94	250	234	3	502	2181



Evolution du nombre de missions planifiées

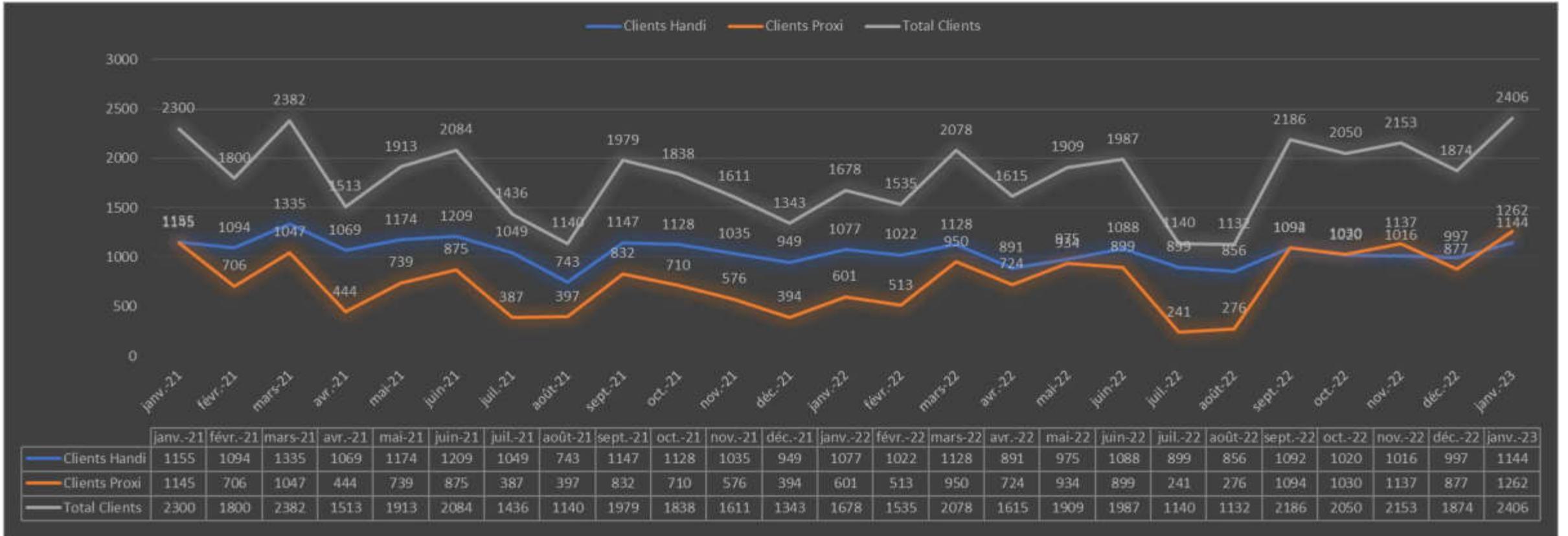


Nombre de clients par lignes

2023	PMR	TAD A	TAD B	TAD C	TAD CHAL	TAD D	Total général
Janvier	1144	138	253	345	3	523	2406
Février							0
Mars							0
Avril							0
Mai							0
Juin							0
Juillet							0
Août							0
Septembre							0
Octobre							0
Novembre							0
Décembre							0
Total général	1144	138	253	345	3	523	2406



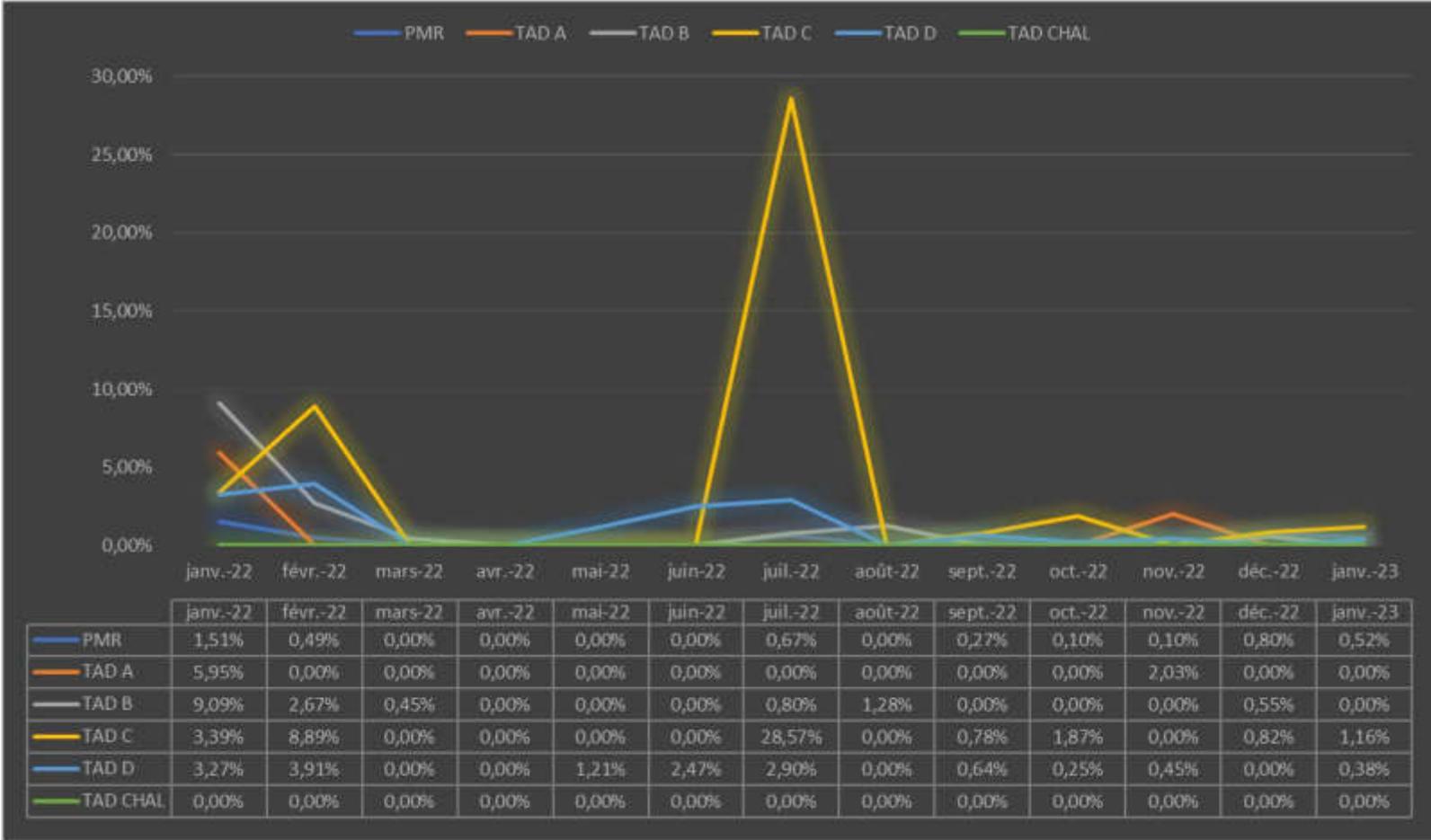
Evolution du nombre de clients



2023	PMR			TAD A			TAD B			TAD C			TAD D			TAD CHAL			Comptabilisé
	Refus	Clients	Tx	Refus	Clients	Tx													
Janvier	6	1144	0,52%	0	138	0,00%	0	253	0,00%	4	345	1,16%	2	523	0,38%	0	3	0,00%	12 refus liés à la saturation des services.

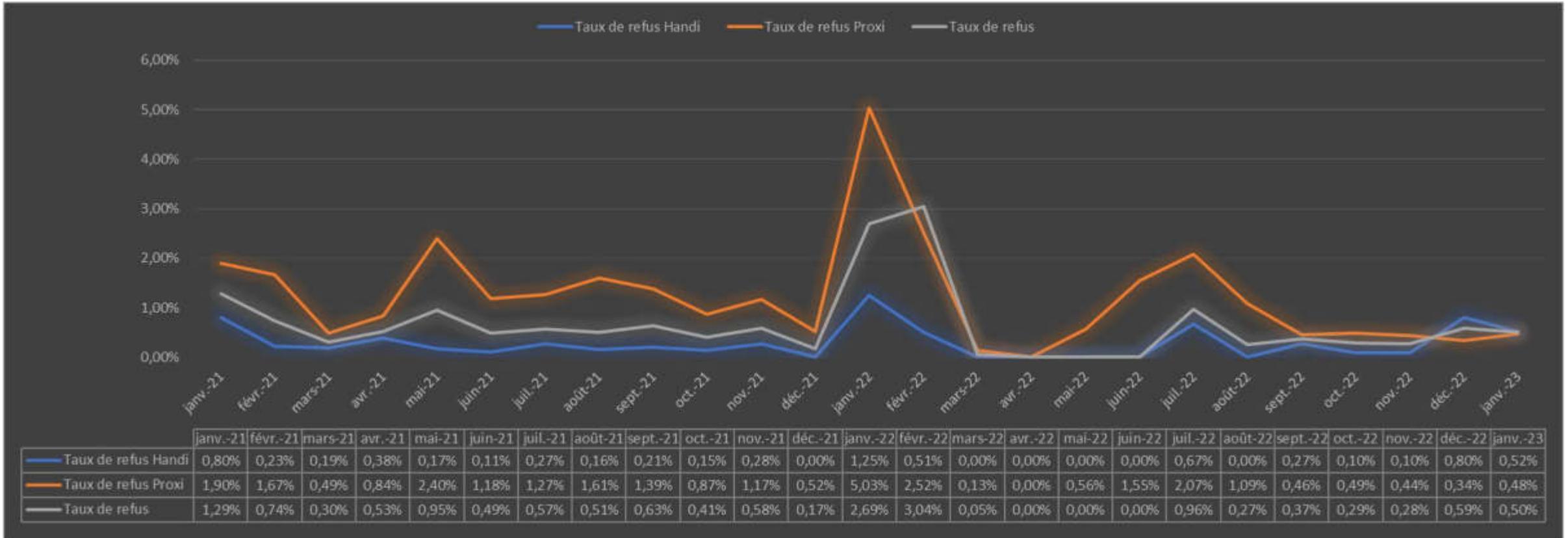
Envoyé en préfecture le 30/06/2023
 Reçu en préfecture le 30/06/2023
 Publié le
 ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Taux de refus





Evolution du taux de refus

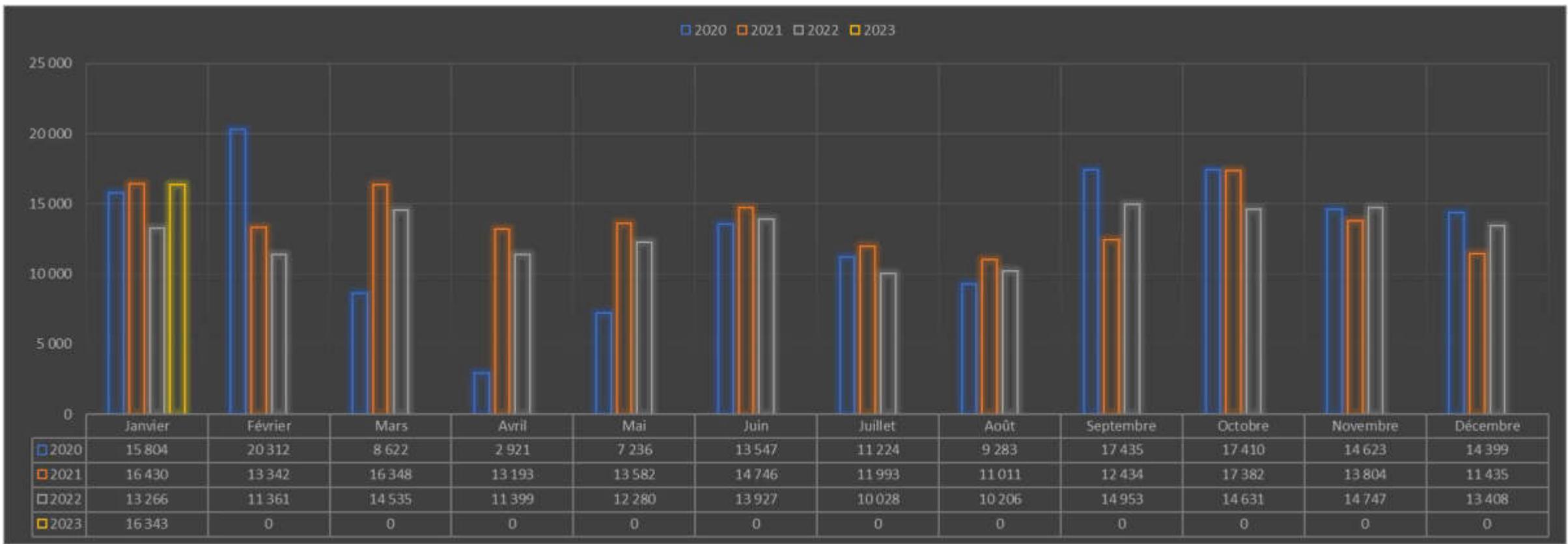


Kilomètres TAD – TPMR

	PMR					TAD			
2023	Kms Transport	Kms HLP	Kms Dépôt	Total	2023	Kms Transport	Kms HLP	Kms Dépôt	Total
Janvier	4675,75	2961,9	1252,92	8890,57	Janvier	3800,01	2241,42	1411,23	7452,66
Février				0	Février				0
Mars				0	Mars				0
Avril				0	Avril				0
Mai				0	Mai				0
Juin				0	Juin				0
Juillet				0	Juillet				0
Août				0	Août				0
Septembre				0	Septembre				0
Octobre				0	Octobre				0
Novembre				0	Novembre				0
Décembre				0	Décembre				0



Evolution du nombre de kilometres



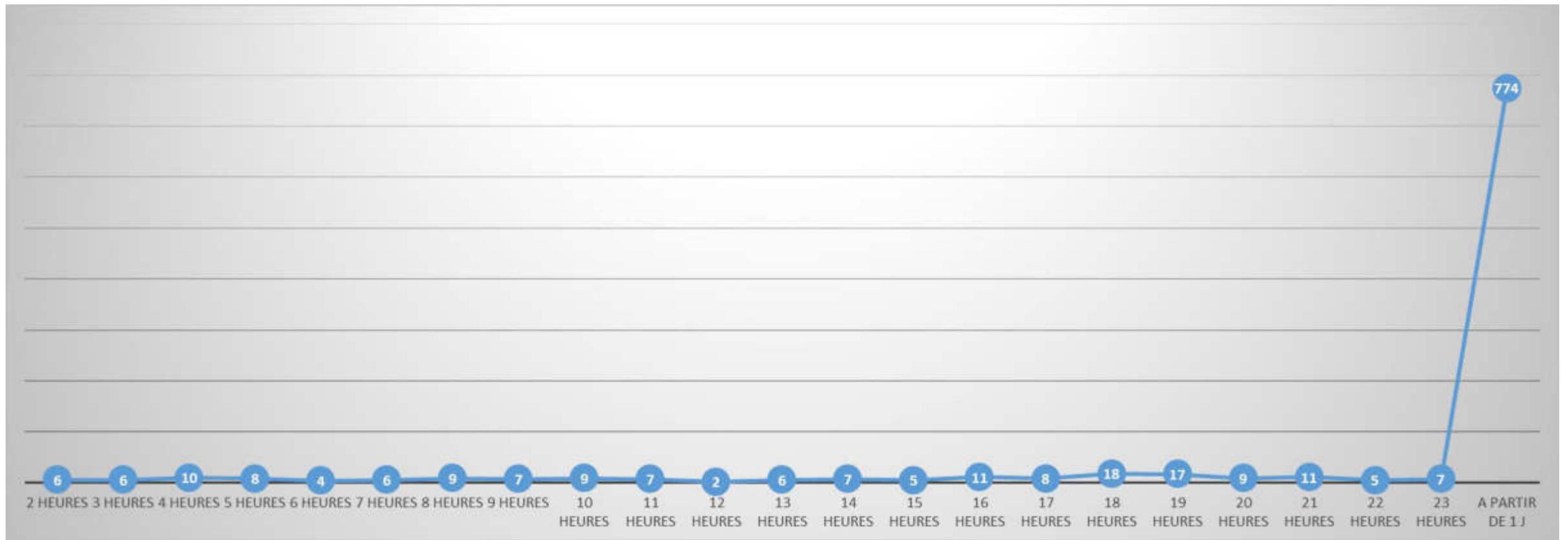


Mode de réservation





Délai de reservation par internet en Janvier 2023





Nb de clients par commune de prise en charge en Janvier 2023

2023	Ambilly	Annemasse	Bonne	Contamine- sur-Arve	Cranves- Sales	Étrembières	Gaillard	Juvigny	Lucinges	Machilly	Saint- Cergues	Vétraz- Monthoux	Ville-la- Grand	Total général
janv	28	379	92	16	740	157	79	19	160	44	151	178	138	2181
PMR	28	378	14	14	121	63	79		23	29	33	178	138	1098
TAD A						94								94
TAD B					117					15	118			250
TAD C					208			19	7					234
TAD CHAL		1		2										3
TAD D			78		294				130					502
Total général	28	379	92	16	740	157	79	19	160	44	151	178	138	2181

Top 10 clients du service TAD mois de Janvier 2023

Noms	PMR	TAD A	TAD B	TAD C	TAD CHAL	TAD D	Total général
COLUCCI Nathalie	45						45
Grossiord Marie	44						44
PAIS DIOGO Diane	43						43
REMACHE Siham	42						42
Mainetti Yannick	41						41
BOUMAZOUAD Donia			40				40
Boudet Gisèle	39						39
JENDOUBI sonia	39						39
Despierres Florent	38						38
CHAPPUIS Josette	36						36

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

ANNEXES MARKETING

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



REVUE DE PRESSE

2022



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



JANVIER



ANNEMASSE

ANNEMASSE AGGLOMÉRATION

Des bus plus rapides et plus nombreux : TP2A revoit sa copie

Deux ans après la révolution de la mobilité, après l'arrivée du tram et du Léman Express, la société TP2A qui gère les bus de l'Agglo, a restructuré son réseau dans le but de rendre les bus plus compétitifs et de les adapter aux nouvelles habitudes de déplacements.

Mécaniquement, dans chaque ville de France où un tramway a déboulé, forcément, il y a eu moins de monde dans les bus. À Annemasse, qu'en est-il ? Comment le réseau de bus s'est-il adapté à cette révolution de la mobilité deux ans après ?

En ce début d'année 2022, TP2A (Transports publics de l'agglomération d'Annemasse), la société qui chapeaute le réseau pour Annemasse Agglo s'est lancée dans une opération de reconquête. Et avec déjà 400 nouveaux inscrits depuis sa nouvelle campagne en seulement dix jours, le bus a encore de beaux jours devant lui. Seules conditions : qu'il soit compétitif, c'est-à-dire plus rapide et plus pratique.

« Notre objectif, c'est que les gens abandonnent leur voiture »

« Cela faisait deux ans qu'on n'avait pas opéré de grands changements sur nos lignes. Or, depuis la révolution de la mobilité, et depuis aussi la Covid, les usages ont changé et on a maintenant deux ans de recul », note la directrice Amélie Le Fauconnier. À la question, combien de voyageurs le tram Annemasse-Genève a-t-il enlevé aux bus TAC, la directrice n'a pas de chiffre précis. « C'est difficile de mesurer

l'impact car avec la Covid trois mois après la mise en route du Léman Express, du tram, les données ont été floutées avec la crise, le télétravail, etc. Mais notre objectif, c'est que les gens abandonnent leur voiture. Certes pour le tram, pour le Léman express mais aussi pour le bus ou le vélo. C'est à nous de nous adapter à leurs besoins et aux nouveaux usages mais on croit beaucoup au bus. Surtout dans une grosse agglo comme Annemasse où le tout voiture n'est plus l'avenir ». Celle qui vient d'Île-de-France, compare avec le besoin en banlieue parisienne d'avoir un réseau de bus efficace qui se rabat sur le RER. « L'un des enjeux à Annemasse a été de créer davantage de rabattements de bus pour rejoindre la gare ou les P + R pour le Léman Express ».

TP2A a aussi travaillé sur une meilleure visibilité. « On a renforcé des horaires réguliers afin de faire en sorte que l'usager connaisse mieux son bus avec par exemple un bus toutes les 30 minutes sur certains arrêts » poursuit la directrice. Autre changement opéré : améliorer la vitesse commerciale. Un enjeu crucial pour faire face au flux pendulaire. « Pour que le bus soit attractif, il faut qu'il ne soit pas dans les bouchons », ajoute Céline Coulon, directrice marketing.

« Ainsi depuis décembre, on a fait passer nos bus TAC sur les voies de la ligne Tango pour aller plus vite ». Ce qui permet aussi d'anticiper l'avenir avec la future piétonnisation d'Annemasse et son tram en hypercentre qui va réduire les voies de circulation. Le dernier chronométrage date de novembre. TP2A a compté 22 minutes pour faire Jean-Monnet-gare d'Annemasse en voiture.



Deux ans après la révolution de la mobilité, TP2A, qui gère le réseau de bus TAC pour Annemasse Agglo, a restructuré son réseau pour rendre les bus plus attractifs et mieux desservir la gare. Photo Le DL/A.5

Contre 15 minutes en bus. « Et il faut aussi rajouter au temps en voiture, celui de se garer. Donc le bus permet de gagner du temps c'est certain. Et en plus d'être bon pour l'environnement, il est aussi économique. »

Pour sa nouvelle campagne, le réseau a remis au coût du jour ses forfaits de tarification sociale et solidaire. « Ils permettent pour certaines familles d'avoir un abonnement à 8 euros, au lieu de 44 euros ». Le bus n'a pas encore dit son dernier mot et même si les bons et vieux bus 61 bondés, qui faisaient à l'époque Annemasse-Genève, ont été remplacés par le tram et ses 8 000 passagers par jour, aujourd'hui les bus TAC ont la responsabilité de se connecter aux modes de transports plus lourds dans un maillage, une logique territoriale, qui soit cohérente et compétitive.

Adélaïde SCHUTZ

250 000 voyageurs par mois : une baisse de 10 %



Amélie Le Fauconnier, directrice de TP2A avec Céline Goulet (marketing et communication). Photo Le DL/A.5

Avec ses 2 millions de voyageurs par an, le réseau TAC qui comprend 9 lignes dont la ligne Tango (Bus à haut niveau de service mis en route en 2015), n'a pas à rougir de ses chiffres et reste très emprunté par les habitants. Avec Omicron, la donne a changé, comme partout. TP2A enregistre une baisse de 10 %. Sur novembre 2021 par exemple, période où la fréquentation avait bien repris, il y avait en moyenne 280 00 voyageurs par mois. En janvier, il y a eu quelque 250 000. Ce qui n'est pas si catastrophique que ça. « Nos bus continuent de bien fonctionner malgré la crise Omicron depuis janvier. Avec environ 45 % de scolaires, nous avons aussi une responsabilité importante vis-à-vis des établissements et leur desserte. Nous faisons tout pour assurer les services, malgré aussi de l'absentéisme chez nous », relève la directrice Amélie Le Fauconnier. En effet, comme partout, TP2A qui emploie quelque 120 personnes, dont 90 conducteurs, doit faire face aux arrêts malades. « On a mis des managers, des cadres à la place des conducteurs malades. Jusqu'à présent on s'en sort bien ! »

De nouvelles lignes de bus à la demande

TP2A a aussi renforcé certaines de ses lignes qui marchaient davantage que d'autres. C'est le cas de sa ligne 6 qui fait Gaillard/Ville-la-Grand, l'une des lignes qui cartonne le plus en fréquentation. « Sur cette ligne, nous avons rajouté des bus car elle a un potentiel énorme. De même, l'autre gros changement a été de créer quatre nouvelles lignes de bus à la demande », note Amélie Le Fauconnier. Connue sous le

nom de Proxi bus, ce service permettait dans des zones plus rurales d'avoir un bus à la demande qui amenait les habitants sur des gros arrêts pour rejoindre des lignes. Aujourd'hui le bus à la demande (TAD) a ses propres lignes. « On a mis par exemple en place ce minibus à la demande pour rejoindre le P + R de Machilly et répondre aussi à des besoins de frontaliers qui veulent rejoindre le Léman Express et

donc la gare d'Annemasse, mais sans prendre leur voiture depuis Saint-Cergues ou Machilly », poursuit la directrice. Notons qu'outre la ligne 6, la ligne Tango, qui relie la zone Altea à la gare d'Annemasse (et qui dessert les quartiers du centre-ville d'Annemasse, de Ville-la-Grand, le Perrier, etc.) est celle qui fonctionne le plus. Un voyageur sur trois emprunte Tango. Sa fréquence est passée de 15 à 10 minutes.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



FÉVRIER



Transports : l'Agglo plaide pour un financement transfrontalier

Le dernier conseil communautaire a fait la part belle aux finances, assorti d'un débat sur les principales orientations budgétaires : des défis croissants attendent en effet la collectivité dans un territoire en perpétuelle évolution.

Le dernier conseil communautaire qui s'est tenu mercredi 9 février a fait la part belle aux chiffres avec les différents rapports d'orientation budgétaire 2022. « Chaque budget est un travail de longue haleine », a précisé le président de l'agglo Gabriel Doublet. « Un travail fait d'arbitrages et de discussions. » L'occasion de rappeler les enjeux et le contexte liés à un budget d'une communauté de communes.

Parmi ces budgets, celui des transports urbains fait l'objet de toutes les attentions car au sein de la métropole du Grand Genève, faciliter les déplacements est un enjeu majeur nécessitant des efforts importants pour développer le réseau de transport public et les pistes cyclables, et mettre en œuvre un système de déplacement cohérent et interconnecté.



Annemasse Agglo a confié l'exploitation de son réseau de transports collectifs urbains à la société TP2A (filiale de RATP Dev). En raison de la pandémie, le contrat de la délégation de service public a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022. Photo Le DL/A.S.

Côté chiffres, l'excédent global de clôture s'élève à 1 402 000 euros. Parmi les principales opérations réalisées en 2021: le P + R de Machilly (482 000 euros), la billetterie (357 000 euros), le système d'aide à l'exploitation et informations voyageurs (785 000 euros), les aménagements et réalisations d'abris

vélos et consignes (135 000 euros). Pour 2022, les dépenses d'investissement doivent s'élever à 4 235 000 euros, dont 1 701 000 euros en travaux pour la réalisation du P + R de Machilly, 374 000 euros pour le démarrage du projet de conversion du parc énergétique de

192 000 euros pour l'acquisition de minibus électriques et aménagements ou 240 000 euros pour la mise en conformité des arrêts pour accès PMR, la réalisation de poteaux d'arrêt et la création de toilettes en bout de ligne.

Un programme d'investissement sur plusieurs années, à la mesure des ambitions d'Annemasse Agglo, soit 58 758 000 euros avec notamment, le passage en énergie propre des bus (26 945 000 euros), le transport collectif en site propre Bonne-Annemasse gare (16 201 000 euros) ou les parkings relais de Machilly et du terminus du tram (6 304 000 euros).

Vers une autorité organisatrice de mobilité (AOM) unique et structurée

Mais lors de ce conseil communautaire, on a surtout parlé d'AOM : en effet, en tant qu'autorité organisatrice de mobilité depuis 2008, Annemasse Agglo définit l'organisation des transports et des lignes du réseau TAC. Elle dispose de la compétence optionnelle de création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire, elle développe de nouveaux services et elle encourage l'utilisation de transports publics. Au conseil, les élus ont réaf-

L'INFO EN +

Lors de ce conseil d'agglomération, il a aussi été question de l'accessibilité aux bus, lors des différents arrêts. Le travail se poursuit en 2022. Un programme pluriannuel pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite existe depuis longtemps. Chaque année, environ 300 000 euros sont dédiés à ces aménagements pour améliorer cette accessibilité dans les transports et les bus du réseau de l'agglomération. Actuellement, il reste encore une soixantaine d'arrêts à mettre en conformité.

Tramway : l'arrivée du deuxième tronçon à l'horizon 2025

Depuis le 15 décembre 2019, le tram maintient son rythme en matière de fréquentation. Les objectifs de départ sont dépassés. Du coup, les études pour la réalisation de la phase 2 jusqu'au lycée des Glières ont été relancées en 2021 et notamment le gros volet études. « Avec son plan de déplacements urbains, l'Agglo conçoit un véritable schéma de déplacements dans le tram est un maillon, au même titre que le BHNS, le réseau TAC ou le Léman Express », a précisé Gabriel Doublet.

Annemasse Agglo met tout en œuvre pour un démarrage des travaux en 2023, pour deux ans, dès que les financements auront été accordés, soit plus de 32 millions d'euros. L'objectif : que le tram jusqu'au Perrier soit opérationnel en 2025. Une volonté renforcée par le succès de cette



Les objectifs de fréquentation du tram ont été dépassés depuis sa mise en service le 15 décembre 2019. Photo Le DL/S.Pe.

première tranche du tram Annemasse-Genève, entre Moëllens-laz et le parc Montessuit.

La phase 1 du tram sera achevée financièrement en 2022. Pour la phase 2, une autorisation de programme avec crédits de paiement (APCP) sera créée et

proposée au vote lors de la séance prévue pour l'adoption du budget primitif 2022. Montant estimé : 32 875 000 euros répartis entre 2022 et 2026 avec deux pics en 2024 et 2025, coïncidant avec la livraison du projet.

S.Pe

firmé vouloir une AOM unique et structurée au niveau du Pôle métropolitain du Genevois dès le 1^{er} janvier 2025. Si en mars 2021 le conseil syndical du Pôle métropolitain a validé une charte en vue de la création d'une AOM unique, l'objectif pour 2022 est d'adopter un pacte de mobilité. Un appel du pied pour Genève pour s'investir dans le financement des transports du territoire transfrontalier : ainsi, un fond d'agglo pourrait être alimenté par la CFG (compensation financière genevoise).

« Il faut mettre en place cette AOM unique, mais chaque communauté de communes doit garder son autonomie, chacune assumant son propre taux d'AOM. Le danger serait de perdre la proximité de l'organisation des travaux, d'où cette volonté d'autonomie », a rappelé le vice-président Christian Dupessey. « Il faut pouvoir parler d'une seule voix avec d'éventuels financeurs. » Et d'évoquer la loi "3DS" (pour différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale), votée mercredi 9 février, pour que les pôles métropolitains puissent être AOM et avoir toutes les compétences. Garder la main sur les avancées à venir est un des enjeux de la mobilité.

Sabine PELLISSON

DÉPLACEZ-VOUS SUR L'AGGLOMÉRATION D'ANNEMASSE AVEC TAC MOBILITÉS.

ÉCONOMIE, GAIN DE TEMPS ET ÉCOGESTE À PART ENTIÈRE, VOYAGEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ AU QUOTIDIEN.

Suite à la mise en place le 13 décembre 2021 de sa nouvelle offre matérialisant la restructuration de son réseau pour gagner en qualité de service offert aux usagers, TAC Mobilités vient promouvoir l'usage des transports en commun en rappelant à quel point ce mode de déplacement assure des avantages pour les clients et futurs clients du réseau.

DES TRAJETS À L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL RÉDUIT



La réduction de l'impact environnemental lors des déplacements du quotidien est le premier argument en faveur de l'usage des transports en commun mis en exergue par la nouvelle campagne TAC Mobilités. Ce premier message met en relief la réduction des émissions de CO₂ liée à l'usage des transports en commun.

Pour bien mettre en évidence ce fait et développer la conscience des voyageurs, TAC Mobilités a développé une fonctionnalité informative sur son application qui permet de comparer l'émission de CO₂ rejetée. Par exemple, pour un trajet rejoignant Altéa P+R à Chablais Parc, un bus émet 399 grammes de CO₂, contre 885 grammes pour une voiture, soit une réduction de 486 grammes via un déplacement en bus. Un véritable atout pour diminuer son impact environnemental au quotidien.



GAGNEZ DU TEMPS, ACHETEZ VOS TITRES EN LIGNE !

Afin de faciliter les démarches de ses usagers, TAC innove en proposant une nouvelle boutique en ligne plus simple à utiliser. Aussi, l'application TAC Mobilités propose l'achat de titres et abonnements pour se déplacer librement en un clic. Toutefois, les agents présents à la Maison de la Mobilité et du Tourisme restent à disposition des personnes souhaitant être accompagnées dans cette démarche.

À noter qu'une tarification sociale et solidaire est en place pour rendre les transports en commun accessibles à tous.

DE VRAIES ÉCONOMIES AU QUOTIDIEN

Emprunter les transports en commun, c'est aussi la promesse de réaliser des économies dans ses déplacements du quotidien. TAC Mobilités rappelle notamment qu'un trajet de 15 minutes en voiture coûte en moyenne 2,11€ (essence, assurance, usure) contre seulement 1,60€ avec les transports en commun. Une différence de coût qui ne prend pas en compte les frais de stationnement sur l'Agglomération d'Annemasse, lesquels engendrent un coût supplémentaire non négligeable.



UN BIEN MEILLEUR USAGE DU TEMPS PENDANT LES DÉPLACEMENTS

Faire le choix du réseau TAC Mobilités pour ses déplacements, c'est l'assurance de gagner du temps pour soi en plus au quotidien. Dans son troisième et dernier message, la nouvelle campagne TAC rappelle que le moindre déplacement sur son réseau offre l'opportunité de réaliser une activité annexe tout en se déplaçant en toute sérénité. Par exemple, un trajet en bus permet d'éviter le stress de la voiture et des embouteillages. Les voyageurs peuvent écouter leurs podcasts préférés ou encore avancer tranquillement la lecture d'un roman.



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



MARS



ANNEMASSE

Changer les habitudes des automobilistes

Comment faire changer les habitudes des automobilistes qui se rendent au centre-ville en voiture ? La société Transports publics de l'agglomération d'Annemasse (TP2A) souhaite mettre en avant ses deux parkings relais accessibles et gratuits sur son territoire (Altéa P + R et Jean-Monnet P + R). Ces deux parkings sont les terminus de la ligne de bus aménagée Tango qui dessert le centre-ville et la gare en moins de 15 minutes.

Dès ce lundi 14 mars, le ticket de bus unitaire TAC sera proposé à 1 euro au lieu de 1,60 euro, depuis les arrêts de ces deux parkings relais pour inciter les automobilistes à y stationner et se rendre en



Le parking relais P + R devant le lycée Jean-Monnet.

Photo Le DL/S.Pe.

centre-ville et à la gare en bus à un moindre coût. La TAC souhaite ainsi mettre en avant la multimodalité du réseau de transport de l'agglomération.

S.Pe.

Plus de renseignements : www.tac-mobilites.fr.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



AVRIL



Transition énergétique : des animations jusqu'au 5 juin

Les Assises européennes de la transition énergétique se dérouleront du 31 mai au 2 juin à Palexpo. En marge, le "Off" de cette manifestation offre 180 animations pendant un mois sur le grand Genève, dont l'agglo annemassienne avec encore une dizaine de rendez-vous à venir.

➤ Samedi 21 mai, festival Gaillard passe au vert.

Dans le cadre du "Off" des Assises de la transition énergétique et du festival "Gaillard passe au vert", retrouvez une multitude d'animations gratuites. À l'esplanade Irène Gubler, de nombreux stands seront présents pour échanger sur les enjeux du climat et les actions possibles pour réduire notre empreinte écologique (déchets, micropolluants, fabrication de photovoltaïques...)

De 14 h à 17 h : un atelier lesque du climat sera proposé à l'espace Louis Simon. Inscriptions par mail à celliafonta@gmail.com

De 17 h 15 à 17 h 45 : ateliers verts du solaire, à Louis Simon, pour comprendre les bases de l'énergie solaire de façon ludique et participative, avec Éric Bonnat. Son leitmotiv : vous former en 30 minutes pour une vie déconômée !

De 16 h à 17 h : spectacle enfants "Énergie toi !" à Louis Simon.

De 18 h à 19 h : conférence-atelier sur les castors à Louis Simon pour découvrir des actions d'entretien à réaliser soi-même dans son logement.

De 17 h 30 à 19 h : lectures pour les enfants à l'espace Louis Simon, par le Conseil des Aînés.

De 20 h à 21 h 30 : conféra-



Dans le cadre du "Off" des Assises de la transition énergétique, mercredi 1^{er} juin de 14 heures à 18 heures, place à la fête du vélo et de la trottinette à l'Esplanade François Mitterrand, devant la gare d'Annemasse. Au programme : des ateliers, des initiations, des réparations et même des balades à vélo taxi sur la voie verte, Photo Le Di/Catherine MEILLER

Rendez-vous pour une conférence interactive spectaculaire d'1h30 pour apprendre en s'amusant à réduire sa consommation d'énergie.

➤ Samedi 21 mai de 10 h à 23 h : fête de la nature au Moulin de Carra à Ville-la-Grand.

Toute la journée, de nombreux stands et animations vous attendent pour célébrer la nature au sein du remarquable Moulin de Carra (avec LPO Anra, Apollon 74, La Chanterselle, Annemasse Agglo, Sidelage, Animathèque VLG...). À ne pas louper la soirée "Biodiversité nocturne" à partir de 20 h, où vous pourrez observer papillons, amphibiens et petits mammifères avec Apollon 74. Sur la période du 4 au 28 mai, retrouvez également une exposition sur les enjeux de la nuit noire au Moulin de Carra de 14 h à 18 h.

➤ Dimanche 22 mai 14 h à

18 h : conférence interactive spectaculaire d'1h30 pour apprendre en s'amusant à réduire sa consommation d'énergie.

➤ Mardi 31 mai 19 h 30 à 22 h : ciné-débat au cinéma Studio 6 à Annemasse.

Au travers d'une histoire fantastique, le film *La belle certè* nous apporte un nouveau regard sur notre vie moderne et notre déconnexion avec la nature avec humour et tendresse. La projection sera suivie d'une discussion autour de la mobilité dans notre région transfrontalière. Payant et sur inscriptions en ligne.

➤ Mercredi 1^{er} juin de 14 h à 18 h : fête du vélo et trottinette à l'Esplanade François-Mitterrand d'Annemasse

Une après-midi dédiée aux mobilités actives est proposée avec un atelier de contrôle et

remise en selle et initiation pour les plus jeunes, prévention routière à trottinette, des balades à vélos et vélo taxi pour découvrir la voie verte ou se rendre en centre-ville. Gratuit. Inscriptions aux balades à vélos sur tac.mobilites.fr

➤ Vendredi 3 juin de 20 h 50 à 22 h 30 : ciné-débat *We the power* au cinéma Studio 6, à Annemasse.

Venez assister à la projection d'un documentaire qui met à l'honneur différents projets de transition énergétique portés par des citoyens en Europe. Entrée libre.

➤ Samedi 4 juin de 14 h à 15 h et de 15 h à 16 h : ateliers conception apéro zéro déchet à Vivalopolis (3, Passage Jean Moulin, Annemasse). Qu'est-ce qui est meilleur qu'un apéro fait maison ? Un apéro fait maison ET zéro déchet ! Découvrez des recettes simples et des astuces

vivial sans culpabilité ! Gratuit ; sur inscription par e-mail à info-tri@annemasse-agglo.fr ou par téléphone au 04 50 87 88 88

➤ Samedi 4 juin de 10 h à 12 h 30 : ateliers mon marquage en mode récup et mes produits ménagers zéro déchet. À l'Archipel Butor à Lucinges. Deux ateliers ludiques de sensibilisation sur l'importance de protéger notre environnement sont proposés pour petits et grands dans un lieu remarquable. Gratuit. Inscriptions à l'atelier parent/enfant création de marquage (de 10 h à 11 h 30) et à l'atelier parent/ado fabrication de produits ménagers zéro déchet (de 11 h 30 à 12 h 30)

➤ Samedi 4 juin de 8 h à 13 h : matinée de l'environnement à la Maison communale Albert Roguet, à Vétraz-Molhous. Un tas d'animations vous attendent sur place : marche pousp pour collecte des déchets, visite de poulaillers mobiles innovants, ateliers pour enfants à l'épicerie l'effet vrac, fabrication de fagots barbous pour insectes, présentation de la fresque du climat, distribution gratuite des bulbes de jacinthe, etc. Restauration possible sur place. Gratuit. Entrée libre.

➤ Dimanche 5 juin de 14 h à 16 h : atelier fabrication de papier recyclé avec inclusion végétale. À l'Archipel Butor à Lucinges. Véronique Schöel vous propose une initiation à la fabrication de papier à partir de papier recyclé (journaux, magazines...) avec des inclusions de fibres végétales, des épluchures de cuisine ou encore des fibres des jardins. Participez à la fabrication de feuilles uniques et originales. Gratuit ; sur inscrip-

ANNEMASSE AGGLOMÉRATION

La fin des bus diesel en ville : l'Agglo opte pour l'électrique

C'est une révolution pour Annemasse Agglo. Un engagement politique fort en matière de transition énergétique. Les élus ont voté pour la fin des bus diesel. Parmi plusieurs scénarios, ils ont choisi de renouveler la flotte des 37 bus avec un premier investissement de 17 bus électriques.

Si le Premier ministre Jean Castex va voter en jet privé, Gabriel Doublet, lui, choisit le bus du futur. Enfin, encore faut-il que celui-ci existe dans l'agglomération d'Annemasse. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Lors du conseil communautaire du mercredi 13 avril, les élus ont longuement échangé sur le renouvellement du parc de bus qui devient vétuste. Avec une offre de transports publics agrandie depuis le Léman Express et avec le tram, et ce n'est pas fini, la collectivité a besoin d'étoffer son réseau de bus. D'ici 2029, il faudra ainsi 52 bus au lieu des 37 actuels. Mais quitte à acheter des nouveaux bus, autant réfléchir à leur énergie.

54 % du parc actuel sont des bus très polluants

« C'est un projet structurant car, avec ce renouvellement de nos bus, on part pour au minimum quinze ans. Quelle énergie on veut pour notre flotte de bus, pour notre territoire dans les 15 et 30 prochaines années ? » a interrogé Pauline Plagnat Cantoreggi, vice-présidente chargée de la transition énergétique. Une chose est sûre c'est que la question a passionné les élus. Les ingénieurs et tech-



Ce mercredi 13 avril, les élus ont voté la fin des achats de bus diesel, Photo Le DIJA.S

iciens ont longuement travaillé sur la question. La vice-présidente a présenté plusieurs scénarios. Empreinte carbone, énergie fossile, pollution particules fines, santé, coût : tout a été minutieusement étudié par l'Agglo, qui est aussi allée voir ailleurs ce qui se pratique. Et dans le match hydrogène, gaz naturel ou électrique, c'est cette dernière énergie qui l'emporte haut la main. Avec un compromis quand même. Les élus veulent procéder par étapes avant d'aller vers le tout électrique. Ils ne changeront pas les 30 bus d'un coup. « C'est en plein boom actuellement. De nombreuses collectivités changent leur flotte et les énergies, les nouvelles technologies avancent vite. On manque aujourd'hui de retours d'expériences et peut-être que dans un avenir proche, il y aura des autres solutions, d'autres innova-

tions pour les bus qu'on n'envisage pas aujourd'hui », a temporisé la vice-présidente.

De la Chine à la Russie pour la production de gaz, à Viry et son entreprise de méthanisation : les élus d'Annemasse Agglo ont voyagé ce mercredi soir. Mais tous avaient à cœur que les voyages de demain, en ville comme en campagne, soit les moins polluants possible. Pour la planète, mais aussi pour les poumons des habitants. Ce qui n'est pas gagné aujourd'hui. Sur les 37 bus de la flotte, 46 % fonctionnent selon la norme Euro VI (faible émission). « Mais on en a 54 % qui sont polluants avec la norme Euro V ou en dessous », a relevé Pauline Plagnat Cantoreggi. Soit plus de la moitié des bus très, très polluants. L'objectif étant donc de passer progressivement mais rapidement aussi

d'une flotte 100 % diesel, à une flotte plus propre.

Enfin, le gaz naturel (GTL) et l'hydrogène ont été écartés par les élus. Sur tous les scénarios envisagés, ils ont acté l'achat de 17 bus électriques. Puis dans un second temps, d'ici 2029, ils verront s'ils continuent en électrique ou choisissent une autre innovation. Le seul héritier de l'électrique concerne les bus dits articulés avec une autonomie qui ne serait pas pour l'heure suffisante.

Dans le scénario voté mercredi soir, les 17 bus

coûteraient quelque 21 millions d'euros (investissement et fonctionnement), soit environ un surcoût annuel estimé à 1,6 million d'euros pour la collectivité par rapport à ce que lui coûteraient des bus diesel. Mais l'essentiel est ailleurs. « On veut plus de bus diesel. Ce soir on vote une volonté politique forte », a souligné Gabriel Doublet, le président, approuvé par l'ensemble des élus présents, pressés de voir ces bus électriques en marche dans l'agglomération.

Adélaïde SCHUTZ

550 000 €

C'est le prix d'un bus électrique standard.

En moyenne, pour un bus diesel, il faut compter 295 000 euros. Notons que si l'Agglo voulait changer entièrement sa flotte et acquérir 52 bus électriques d'ici 2032, cela lui coûterait 62 millions d'euros (investissement et fonctionnement).

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



MAI



ANNEMASSE

ANNEMASSE

TAC Mobilités se bouge pour mettre les habitants en selle

Si vous habitez ou si vous travaillez dans l'agglomération annemassienne, vous n'avez plus beaucoup d'excuses pour ne pas vous mettre en selle. TAC Mobilités lance une grande campagne d'incitation à passer l'été (mais pas que) en mode doux.

Ce ne sont pas les arguments qui manquent (gain de temps au bureau de pointe, économies au quotidien, geste en faveur de l'environnement... De nos jours comme en été, difficile de débrancher les arguments anti-voiture. Et encore moins quand on vit sur le territoire d'Annemasse Agglo qui, avec sa TAC Mobilités (filiale de RATPDS), est le paquet pour rallier à la vitesse du train tous les usagers du réseau de transports et tous les habitants d'une manière générale.



Devant le Maison de la mobilité et du tourisme, sur le parvis de la gare d'Annemasse ce mercredi 6 mai : Céline Coulon, directrice marketing à la TAC Mobilités, Alain Leissler, vice-président d'Agglo d'Annemasse chargé des transports, et Amélie Fauchonier, directrice de TP2A, opérateur du réseau de transport en commun TAC. Photo de DU Catherine HELLIER

être de location longue durée de vélos/trottinettes. À découvrir dans le détail sur leur site. Le but de louer un vélo est de les faire louer pour que les gens adhèrent à la pratique du deux roues. « Mais l'idée est de faire acheter des vélos par la suite. On a développé des partenariats avec une dizaine de vélocistes du territoire, c'est la nouveauté de cette année », indique Alain Leissler, vice-président à l'Agglo chargé des transports. « On va retourner à partir du mois de juin notre aide à l'achat, qui peut se cumuler avec celle de l'Etat. Mais un limiter davantage en termes de revenus. « En dernier, plus de 200 vélos ont été achetés grâce à cette aide.

« On va renouveler notre aide à l'achat »

Au moment de lancer sa campagne de prêts pour inciter à l'usage du deux roues, « jusqu'au 30 juin le TAC offre -30 % sur le premier mois de location », annonce Céline Coulon, directrice marketing. (1) en avril 2021, TAC Mobilités a reçu intégralement son

offre de location longue durée de vélos/trottinettes. À découvrir dans le détail sur leur site. Le but de louer un vélo est de les faire louer pour que les gens adhèrent à la pratique du deux roues. « Mais l'idée est de faire acheter des vélos par la suite. On a développé des partenariats avec une dizaine de vélocistes du territoire, c'est la nouveauté de cette année », indique Alain Leissler, vice-président à l'Agglo chargé des transports. « On va retourner à partir du mois de juin notre aide à l'achat, qui peut se cumuler avec celle de l'Etat. Mais un limiter davantage en termes de revenus. « En dernier, plus de 200 vélos ont été achetés grâce à cette aide.

C.H.
Plus d'informations : www.tac-mobilités.fr

REPÈRES

- Les chiffres
 - La TAC Mobilités propose actuellement à la location 56 vélos électriques, 34 trottinettes électriques et deux vélos spéciaux (trapezopédale).
 - À proximité directe de la gare, deux enseignes vélos offrent 150 locations. Une autre existe à Moirans.
 - Au lancement en 2019, TAC débourrait 42 locations vélos. En 2021, 150 contrats ont été signés (à 30 % par rapport à 2019).
 - Un système de covoiturage est installé en partenariat sur la voie verte du Grand Genève. Un pic de fréquentation a été relevé à 4 000 vélos par jour.

Encore deux ateliers gratuits sur le parvis de la gare en juin

Le premier mercredi après-midi de chaque mois, un atelier de conseil général et petites réparations gratuites est proposé par la TAC sur le parvis de la gare d'Annemasse. C'est l'entreprise Ride On qui est à la manœuvre, avec Gilles, un réparateur de vélos à domicile et technicien de cycles diplômé. C'est également lui qui succède directement la fièvre de vélos mise à la location par l'Agglo. On le retrouve aussi sur divers événements de la région et sur le stand de Douvaine chaque dimanche (www.garidom.com).



Gilles est réparateur de vélos à domicile. Il a un stand de petites réparations gratuites devant la gare le 1^{er} mercredi de chaque mois. Photo de DU Catherine HELLIER

habile gratuite sera organisée toutes les 30 minutes (inscription obligatoire sur le site mobilités.fr). Mercredi d'information, à venir gratuitement, bien recommandés.

GAILLARD

L'Alliance féminine du Genevois mobilisée ce 6 mai



Marie-Pierre Barlet, nouvelle présidente de l'AFG. Photo de DUGÉ

Ce vendredi 6 mai, l'Alliance féminine du Genevois (AFG) se mobilise en invitant le public, pour une page culturelle au pavillon Housni. L'AFG, composée de femmes dévouées et bénévoles, sur la berge tout au long de l'année au bénéfice de causes humanitaires et/ou sociales de proximité, a pour projet d'organiser divers événements locaux permettant de récolter des fonds pour mener ses actions. À l'issue de la conférence autour du thème "GIS en mission humanitaire pour l'Ukraine", la présidente de l'association Marie-Pierre Barlet a annoncé un événement musical pour le vendredi 6 mai : "Pluses virtuoses du bureau des associations". Au programme, Trois nouvelles de Robert Schumann, Planis houpette n°3 de Johannes Brahms, Danzas populaires roumaines de Béla Bartók, Cinq pièces pour deux violons de Dmitri Chostakovitch, La Symphonie espagnole (1^{er} mouvement) d'Edward Elgar, Danza hongroise n°6 de Johannes Brahms et la Contate de la messe nuptiale pour violoncelle et de Jean Sébastien Bach. Ces pièces seront interprétées

par Barnabás Büllert, Timara Roca, Soledad Llana Aguilar, Mathilde Walter, violons, Klara Gouli, alto, Arthur Guignard, violoncelle, Cathy Detroche, Antonin Jost, Aron Jean Baptiste, flûte, Kari Kinnasa et Eva Virgos, au piano. Ils sont tous élèves des classes préparatoires des lycées de virtuosité du studio Kodaly de Genève. Les bénéfices de la soirée sont entièrement reversés aux diverses sociétés de l'AFG.

Gilbert TARONI
Concert de bureau au restaurant, proposé par l'Alliance féminine du Genevois, vendredi 6 mai à 19h30 (ouverture des portes à 18h00) au pavillon Housni, entrée sur place, 12€ (gratuit jusqu'à 12 ans). Réservation, bulletin.

AU CINÉMA

- ANNEMASSE**
CINÉMA CULTUREL
NJC Centre, 3 rue du B-Mai
Astérix : (VO) Je. : 18 h
Le Monde d'hier : Je. : 19 h 30
DIDOU 6
Place Antoine-Lumière
Allons enfants : Je. : 10 h, 20 h
Doctor Strange in the Multiverse of Madness : Je. : 13 h 45 (10), Je. : 18 h 20 (VO) Je. : 21 h
Downton Abbey II : Une nouvelle ère : Je. : 20 h 45
En corps : Je. : 20 h 20
Le Madelin imaginaire : Je. : 10 h, 18 h 20
Le Secret de la cité perdue : Je. : 21 h
Les A n i m a x fantastiques : les secrets de Dumbledore : Je. : 13 h 10, 18 h 30, 19 h 30 (VO) Je. : 21 h 30
Les Passagers de la nuit : Je. : 10 h 25, 17 h 10, 19 h 05
Les Seggs : Je. : 17 h, 22 h
Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu 7 : Je. : 13 h 45, 18 h 05, 19 h 45, 22 h 25
Seule la terre est éternelle : (VO) Je. : 15 h 55
Sonic 2 le film : Je. : 13 h 45, 18 h 20
Téner : Je. : 13 h 25, 15 h 40, 18 h, 20 h 30, 22 h 20
The Batman : Je. : 21 h 30
Uncharted : Je. : 22 h 05
Usual Suspects : (Int. 12 ans) (VO) Je. : 19 h
- ARBAMPS**
CINÉMA
Doctor Strange in the Multiverse of Madness : Je. : 13 h 20, 18 h 05, 22 h
16 h 55, 19 h 50 (10) Je. : 16 h (10) Je. : 17 h 55, 20 h 55 (VO) Je. : 18 h 55 (VO) (MAX-3D)

DE GARDE

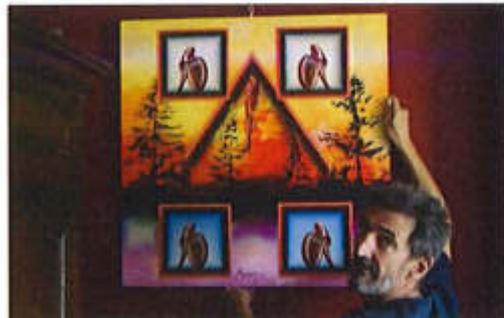
- Pharmacie**
Tél. 32 37 (service téléphonique)
- Médecin**
Composier le 15.
- Gendarmerie**
Composier le 17.
- Urgences du Léman**
Tél. 04 50 49 15 15.
- Hôpitaux**
Centre Alpes Léman
Tél. 04 50 82 20 00 (Centralisation)
Privé Pays de Savoie
- TEl. 04 50 83 43 43** (Annemasse)
CH Ancret Genève
TEl. 04 50 49 65 65 (Saint-Julien).
- Police municipale**
Passage Jean Hoelle, 7A 100 A n n e m a s s e
TEl. 04 50 87 04 80.
- Centre antipolice**
Lyon : 04 72 11 69 11 ; Grenoble : 04 76 76 56 46
- Appel d'urgence européen**
Composier le 112.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

SERVICE DES ANNONCES CLASSÉES
Ligne unique : 08 09 10 01 67
*Pour un carnet du jour : carnetLD@brasseries.fr - Tél. 08 09 10 01 67 (numéro vert appel local).
*Pour une petite annonce : pald@brasseries.fr
*Pour une annonce légale : idllegales74@ledauphine.com ou 04 50 51 97 65.
SERVICE ABONNEMENTS
*Pour les abonnements papier : contacter le service au 08 08 88 70 01 (numéro vert appel local).
*Pour les abonnements web : contacter le service par email : abonnements@ledauphine.com
POUR NOUS SUIVRE
Vous pouvez nous suivre quotidiennement sur Facebook (Le Dauphiné Libéré Annemasse/Genève) et Twitter (@ledauphinelibere).
POUR NOUS JOINDRE
Tél. 04 50 92 52 52. Adresse : 13 avenue Émile-Zola, Bât. 1 (Boite de Sud, 7A 100 Annemasse). E-mail : ledauphine@ledauphine.com ; ledauphine@ledauphine.com

ANNEMASSE

Laurent Morand dévoile son "Graf'Fusion" en musique!



L'exposition "Graf'Fusion" de Laurent Morand sera visible jusqu'au 30 Juin. Photo de DUGÉ

Laurent Morand, artiste en quête de lumière, invite le samedi 7 mai de 14h à 19h heures au vernissage de son exposition "Graff'Fusion" au studio Morand, avenue de la Gare. C'est dans

les années de sa jeunesse de Bellinzone, le passage de longues heures avec un papier et un crayon. Le site dans les étalles, le nez dans le ciel au pied du bloc d'Enfer. Je croquais tout ce que je voyais et observais. « À 10 ans, il découvre la photo.

Une famille d'artistes

« Mon père, fier de nouvelles technologies, m'a offert un magnétophone à cassette. Un Canon AN1 avec lequel j'annotais la nature autour de moi, les insectes, les oiseaux... » Coglant d'une entreprise en contact faible avec son frère, il devient ensuite dessinateur métier pour la réalisation de plans de maisons individuelles pour l'urbanisme de permis de construire.

Dans les années 2000, il est engagé par le RATPDS en vue du développement de systèmes de transports à la demande Région Annemasse et devient so-

phiste de la centrale de réservation téléphonique région Rhône-Alpes.

Après 15 ans de bien et beaux services, victime d'un lynchage sur son lieu de travail, je prends conscience de l'éphémère de la vie. Je décide d'aller au bout de mes rêves et de devenir artiste à plein temps. J'ai la photographie à mes diables, poésie, opérettes et musiques. Depuis, il s'est allié avec une technologie informatique. Ses créations imprimées sur support alu et sur toile où couleur, lumière, vie et réflexion se mêlent à l'art. Cette technique, il la nomme "Graf'Fusion". Dans la famille, l'art est génétique, la petite fille devient en la fille Cylla est professeur de danse orientale à studio Moe'Nacée. Les démonstrations de danse de cette école appartiennent une touche de magie à ce vernissage.

ANNEMASSE

Portes ouvertes aux serres de la ville samedi

Ce samedi 7 mai, le grand public pourra découvrir les coulisses d'une horticulture municipale de ses portes ouvertes. La remise des prix du concours de fleurissement des particuliers 2021 aura lieu et les inscriptions pour l'édition 2022 ouvriront.

Les agents du service des parcs et jardins accueillent les visiteurs pour une journée d'échanges et de découverte placée sous le thème "Les Serres municipales". Les actions du quotidien et répondront à vos questions des participants, tout en gardant à l'esprit le thème directeur de l'événement : Flora.

Quelles sont les zones touchées du secteur ? En quel état sont les travaux des bords de l'Arve ? Quel est ce que la fête biologique implique ? Autant de questions auxquelles les participants 2021 aura lieu et les inscriptions pour l'édition 2022 ouvriront.

Bellegrève, l'association Abeille du Salve, la Pisciculture se rencontrent les agents du SMDA... seront partenaires de l'événement et prendront part aux échanges.

Inscriptions le samedi 7 mai de 9h 17h, au 20 rue du Fronton. Sans rendez-vous.

ANNEMASSE

Le dessin de Marie Mallon



ANNEMASSE

ANNEMASSE AGGLOMÉRATION

Ricardo Vrecond en lice pour la finale du Bus d'Or

Le réseau des transports annemassiens a désigné son meilleur conducteur qui représentera la société lors du grand concours national à Paris, les 7, 8 et 9 juin. Un événement qui a lieu tous les deux ans et qui désigne le meilleur chauffeur de réseau urbain de France.

C'est mardi dernier TP2A (Tramway public d'Annemasse Agglomération) organisait un événement convivial entre salariés autour du thème de la mobilité, afin de sélectionner le meilleur conducteur de bus qui représentera la société au grand concours du Bus d'Or les 7, 8 et 9 juin prochains à Paris-Saint-Denis, qui réunit les meilleurs chauffeurs de bus membres des sociétés appartenant à l'Union des transports publics (UTP).

Lors de ce challenge intense, qui réunira 37 participants, Ricardo Vrecond a fait son sans faute lors des deux parcours simulés chos-

monstrés avec un bon accueil, garanti du même coup son ticket pour le grand finale parisienne. Concocteur de bus pour le réseau urbain TAC Mobilités depuis deux ans, Ricardo Vrecond est âgé de 33 ans. Un jeune chauffeur dans le métier mais qui a déjà toutes les atouts. Pour lui, la conduite de bus c'est une seconde nature. Ancré à 10 mètres standard à 12 m, il sait dompter ce type de véhicule de transport motorisé de voyageurs en milieu urbain. « On est fatigué à conduire ces deux types de bus. Il n'y a pas de routine à la TP2A », explique Ricardo Vrecond.

À Paris, il sera accompagné du directeur d'exploitation Étienne Hassen et du responsable de la formation, William Stéde. « Il part pour trois jours décisifs avec une partie écrite et théorique à l'Union des transports publics (UTP). Lors de ce challenge intense, qui réunira 37 participants, Ricardo Vrecond a fait son sans faute lors des deux parcours simulés chos-



Le conducteur Ricardo Vrecond (au centre) se rendra à Paris pour la grande finale accompagné du directeur d'exploitation Étienne Hassen et du responsable de la formation William Stéde (à gauche). Photo Le D/L/S/F.

sion. Tout va se jouer au centième près.

Seuls les 10 premiers du premier jour des épreuves seront qualifiés pour les deux jours suivants où il faudra réaliser des manœuvres encore plus compli-

quées. La troisième jour, ce sera un départ en ligne dans Paris avec des clients. Tout sera évalué comme les secouristes à l'hôpital, le conducteur sur la piste, ou la manière de conduire.

« Le client doit être content »

« Je participe à ce concours pour acquérir de l'expérience, voler à l'ambulance, apprendre des choses », dit-il. Il précise aussi qu'il va tout faire pour gagner. « Le réseau annemassien est reconnu pour son travail d'exporter et son expertise. C'est un plaisir de travailler dans cette entreprise et je veux bien la représenter. »

Il estime aussi que ce concours doit donner une bonne image du métier de conducteur. « Je veux représenter au mieux le métier. Il y a beaucoup de choses à faire et à savoir. Mais surtout un doit

travailler pour le public. Le client est roi et il doit être content de son passage dans mon bus. »

Et l'entraînement dans tout ça ? « Il est en cours », rajoute le responsable de la formation, William Stéde, 29 ans d'expérience. « Il suit des entraînements significatifs avant l'événement avec des passages et des obstacles. Il se prépare sur tout. Mais c'est surtout un bon chauffeur, qui a vu de près et d'accident. On demande à Ricardo d'évoquer ses points forts et points faibles. »

« Je suis sûr que ça va aller. Ricardo Vrecond s'en va bien. C'est même un marqueur de fiabilité, rien que l'expérience. Le Bus d'Or habite les bras ! »

Sabine PELLISSIER

ANNEMASSE

Les jeunes archers conquérants



Les jeunes archers sur les marches des podiums, en régional, national et international. Photo Proximité Compagnie d'Annemasse

Ce week-end des 21 et 22 mai s'est déroulée à Saint-Paul-Trois-Châteaux (07) la deuxième manche de la D12 (Division régionale excellence jeunes).

Ce long déplacement dans la capitale a permis aux jeunes annemassiens de rencontrer les 11 équipes qualifiées de la région Rhône-Alpes-Auvergne. Après une matinée de qualifications avec des scores individuellement en dessous de leur valeur peut être à cause d'une température surabondante, les jeunes se sont réactivés dans l'après-midi pour rencontrer tour à tour le club d'Yzeure (victorie 6/2) puis Villefontaine (succès 6/0) pour terminer en finale contre Blom (6/3) tenant du titre : les garçons

les battent de très belle manière (6/0) pour atteindre la plus haute marche du podium.

Pendant ce même temps, la jeune internationale espagnole Anaïs Coudeau disputait en Normandie la dernière finale individuelle des ISF Gynamaçades 2022 contre une jeune Ukrainienne : celle l'imposant 6/2 mais s'incline en finale contre une Chinoise de Taipei Li Tsai-Chi 6/4. De cette semaine de compétition Annifère ramène de Norman- die une médaille d'argent et deux médailles de bronze : une en double mixte avec Roméo Vial (équipe de France) et une seconde en double mixte international en compagnie d'un jeune Américain, Ewan An.

Un concours de précision

Le concours du Bus d'Or récompense les meilleurs conducteurs de bus à l'issue de différentes épreuves. Organisé depuis 1998, il met en compétition des conducteurs de réseaux de transport public urbains adhérents de l'UTP (Union des transports publics et ferroviaires, syndicat professionnel regroupant les entreprises de transport public urbain de

voyageurs en France) auxquels s'ajoutent plusieurs représentants de réseaux européens. Ce concours a lieu tous les deux ans à Paris Saint-Denis et réunit une centaine de participants. Il s'agit d'un véritable outil de promotion du métier de conducteur, métier emblématique du transport public. Un événement plébiscité par la profession puisque plus de

la moitié des salariés du transport public urbain sont des conductrices et des conducteurs de bus. Technicité de la conduite mais aussi respect de l'environnement, et du relationnel avec les clients : les épreuves se déroulent sur 3 jours avec de la théorie et de la pratique. À l'issue du premier jour, seuls 10 chauffeurs sont qualifiés pour la suite du concours.

ANNEMASSE

Soirée stand up à l'auditorium pour soutenir la Croix-Rouge

Samеди 21 mai à 19 heures, l'auditorium était quasiment rempli pour assister au spectacle de stand up organisé par la Croix-Rouge pour financer la fête de Noël que cet organisme propose aux familles en décembre, avec le partenariat d'un cirque. Mais une représentation de cirque ça coûte cher, ainsi cette soirée stand up permettait de faire une collecte pour Noël prochain.

Faïd Nassi, le président des Lions du tire a aidé à trouver les artistes et parmi les partenaires, citons aussi le Novotel, le café Ernesto d'Annemasse où des soirées stand up ont lieu le jeudi soir, et l'événement 74.

De nombreux artistes avaient répondu présent et se sont produits bénévolement : Issam El Gato, Yassin Jemalte, Jeremy Crauzar, Nissal, Amin Djazzaï,



Les artistes et les bénévoles de la Croix-Rouge qui ont rendu cette soirée possible. Photo Le D/L/S/F.

Salem Mesi, Wassou et Boris M la vie. Bullent Kestiga, l'organisateur bénévole de cette

soirée, militant à la Croix-Rouge depuis de nombreuses années, a poussé un soupir de soulagement

quand il a vu que le public s'était déplacé. « C'était la première fois que ce type de soirée était

présenté par la Croix-Rouge à l'auditorium. Il y en aura peut-être d'autres ! » C.D.

ANNEMASSE

Football : une saison exceptionnelle pour les U13 de l'Usaaq



Les U13 ont brillé cette saison. Photo Le D/L/S/F.

Le rideau de fin de saison vient de tomber sur la saison des U13 de l'Usaaq et le bilan est indéniablement exceptionnel pour cette catégorie d'âge et son équipe fanion en particulier.

Inclusus lors des jouets départementales en première partie de saison, les joueurs, entraînés par Al Hassan Kebbe, Jorge Hernani et Séphane Guerrero ont logiquement ensuite été inscrits par le District Haute-Sa-

voie/Pays-de-Gex dans le tout nouveau Critérium régional, compétition mettant aux prises les meilleures équipes de la région.

Déjà auteurs en octobre d'une belle prestation contre les U12 de l'Olympique lyonnais (2-2) en amical, les apprentis footballeurs ont confirmé tout leur potentiel au cours des 7 matchs qu'ils ont disputés tous remportés (5 victoires, 1 nul, 1 défaite).

Ces beaux résultats sont le fruit d'un vécu commun (les enfants s'entraînent ensemble depuis 3 ans), mais aussi de la qualité individuelle des joueurs. Un des leurs a par exemple reçu des offres de l'Olympique lyonnais ou de l'AS Monaco.

Cette génération fera certainement les beaux jours de l'Usaaq l'an prochain en catégorie U15 et rappelle la qualité de son école de foot. F.G.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

SERVICE DES ANNONCES CLASSÉES

Ligne unique : 08 09 10 01 67
 7/7 de 9 heures à 17 h 30 (coût d'un appel local).
 *Pour un carnet du jour : carnet.ledauphinelibere.com - Tél. 08 09 10 01 67 (numéro vert/appeil local).
 *Pour une petite annonce : pal.ledauphinelibere.com
 *Pour une annonce légale : ledauphinelibere.com ou 08 50 51 91 68.
 SERVICE ABOUNEMENTS
 *Pour les abonnements papier : contacter le service au 08 08 88 70 01 (numéro vert/appeil local).
 *Pour les abonnements web : contacter le service par mail : ledauphinelibere.com
 POUR NOUS SUIVRE
 Vous pouvez nous suivre quotidiennement sur Facebook (Le Dauphiné Libéré Annemasse/Genève) et Twitter (@leDLibereSavoie).
 POUR NOUS JOINDRE
 Tél. 04 50 92 52 52. Adresse : 13 avenue Émile-Zola, Bât. 1 (collée du Sud, 74 100 Annemasse).
 E-mail : ledauphinelibere@ledauphine.com ; ledauphinelibere@ledauphine.com

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



JUIN



En 2022, les vélos et trottinettes des Tac ont attiré 40 % d'usagers supplémentaires

Si l'offre mobilités douces des Transports Annemassiens Collectifs a mis un peu de temps à attirer les usagers, les habitudes de déplacement des habitants de l'agglomération semblent changer peu à peu. En 2022, les Tac ont observé une hausse de 40 % des locations de vélos et trottinettes.



À gauche Céline Goulet, Anne-Catherine et André Le Passandier des Transports Annemassiens Collectifs. À droite Nadia et ses enfants.

ANNEMASSE AGGLO

Les Transports Annemassiens Collectifs (Tac) annemassiens ont, à peu près, offert de nouvelles habitudes de déplacement à 40 % de plus, notamment du fait de la crise sanitaire, les habitants ont désormais bien identifié l'offre de location de vélos et trottinettes des Tac. Avec 119 vélos disponibles à la location, l'offre de mobilité douce des Tac prend de plus en plus d'ampleur. « Nous avons une flotte de 20 vélos et trottinettes, nous en avons acheté 15 nou-

veaux. Nous disposons également de 10 trottinettes électriques toutes neuves, de 4 vélos électriques anciens (vélos cargo porteurs d'enfants) et nous sommes en train de tester des vélos pliants. Nous avons remarqué que la Librairie L'écrit du jour de jeu de nos vélos et trottinettes sont toujours pleins, c'est pourquoi nous nous sommes intéressés aux vélos pliants du fait qu'on peut prendre partout, et ça marche partout. Ça a un vrai potentiel », souligne Céline Goulet, directrice marketing et communication pour les Transports Publics de l'Agglomération d'Annemasse (TPZA), l'opérateur du réseau Tac. Le reste de la flotte est consti-

tué d'une quarantaine de vélos classiques. Quelques petits vélos ont fait l'essai du vélo électrique, ces derniers ne sont en revanche quasiment jamais loués. L'attrait pour les mobilités douces semble tout de même se confirmer puisque l'offre de location des Tac a vu son nombre d'usagers augmenter de 40% en 2022.

Des ateliers et animations chaque 1^{er} mercredi du mois.

Des efforts de communication auprès du public sont cependant toujours nécessaires pour faire connaître l'en-

semble de l'offre auprès des potentiels futurs usagers. C'est dans cette optique que les Tac organisent chaque premier mercredi du mois, divers ateliers et animations autour du vélo. Mercredi 1^{er} juin, étaient ainsi installés sur le parvis sud de la gare plusieurs stands : réparation de vélos, parcours d'agilité en trottinette, et vélos tests attendaient les curieux. Malgré une météo pluvieuse, Nadia et ses enfants se sont laissés tenter par un tour à vélo tout vivant à faire découvrir la nouvelle portion de voie verte récemment inaugurée à proximité de la gare. « J'ai en-

levé plein de l'événement par ma mère qui travaille pour l'Agglo, j'ai réussi pour qu'on fasse un tour de vélo tous mes enfants, et ça a donné ça très sympa. Je ne connaissais pas cette portion de la voie verte et c'est vrai que ça donne envie de se remettre au vélo, j'en ai loué deux mais comme j'étais à Crémades j'ai arrêté. Je n'ai pu venir ensuite les vélos de garage, les autres à l'atelier réparation il y a beaucoup de famille ». Dans son but local, les Tac ont également pu en place une offre pédagogique permettant de bénéficier d'une réduction de 50% sur le premier mois de location.

NIKIEN SERRES

Un diagnostic et des petites réparations gratuites une fois par mois

Grâce à un partenariat avec les TPZA, Gilles Buffler, réparateur de cycles à Saint-Cergues, s'installe chaque 1^{er} mercredi du mois sur le parvis sud de la gare d'Annemasse, devant la Maison des mobilités et du tourisme et propose de réaliser un diagnostic de votre vélo et d'effectuer de petites réparations et réglages gratuitement. « On vient depuis le mois de février et on voit que ça répond vraiment à un besoin. Il y a de plus en plus d'engagement, on rassure les gens qui viennent qui prennent des initiatives », affirme Gilles. « Les clients partent de leur mieux, c'est vrai

et moi, ce n'est pas de 55 à 110 personnes, c'est surtout », ajoute Candice Magnaud, chargée de la mobilité douce pour les TPZA.

Des interventions en entreprise

« On travaille aussi au développement des mobilités douces en sein des entreprises. Gilles intervient au sein des entreprises pour de la réparation, l'idée est de passer au maximum les gens à prendre leur vélo. Et petit à petit, ça fonctionne ».

Les Tac ont mis en place une offre pédagogique permettant des services chez les vélocistes partenaires de l'agglomération.



Gilles Buffler et son équipe sont présents tous les 1^{er} mercredi du mois sur le parvis sud de la gare d'Annemasse.

« Près de 100 % de nos vélos sont loués en permanence »



Les TP2A disposent d'un parc de vélos et de VAE en location, ainsi que d'un atelier de réparation (©Millo MORAVSKI).

Opérateur du réseau TAC, les TP2A proposent également de la location de vélos (classiques et à assistance électrique) et de trottinettes électriques, ainsi que 280 places de stationnement de vélos répartis dans trois parcs sécurisés (parvis Sud et Nord de la gare d'Annemasse et douane de Moillesulaz).

Située sur le parvis de la gare d'Annemasse, la Maison de la mobilité est associée à un Point vélo. « Depuis que nous avons reçu notre tarification de location et notre positionnement avec l'augmentation de notre parc de vélos électrique, notre service de location connaît un grand succès, reconnaît Céline Coulet, directrice de la

communication. Une quinzaine de nouveaux VAE ont été achetés cette année et près de 100 % sont loués en permanence. » Si, sur l'année 2021, 151 vélos ont été loués par la TAC, en 2022, fin mai, ce sont déjà 112 contrats de location qui ont été signés. « Nous ne faisons que de la location longue durée d'un à trois mois maximum. » À noter que jusqu'au 30 juin, les locations sont à -50 %. « À la fin du contrat de location, nous remettons une brochure à nos clients qui leur permet de bénéficier d'une remise à l'achat d'un vélo chez l'un des huit vélocistes partenaires. »

Le premier mercredi du mois, un atelier vélo, permet de faire réviser gratuitement sa bicyclette.

ANNEMASSE

La ville à vélo, ça change tout !

Avec sa campagne "Printemps à vélo", TAC Mobilités roule plus que jamais pour les modes actifs et doux. Mercredi 1^{er} juin, sur le parvis de la gare, TAC Mobilités avait organisé une fête du vélo pour promouvoir ce mode de transport. Divers partenaires étaient présents. Ainsi "Ride on" animait un atelier de réparations de vélos qui n'a pas arrêté de bricoler : tous les premiers mercredis après-midi du mois, cet atelier fonctionne sur le parvis de la gare et effectue gratuitement les petites réparations des vélos apportés.

L'office du tourisme du Mont Genève proposait des circuits



Les réparateurs ont travaillé toute l'après-midi : de nombreux possesseurs de vélos sont venus demander une petite révision gratuite. Photo Le DL/C.D.

vélos utilisant la voie verte ou bien se déroulant dans la campagne proche (Choulex, chemin du Foron...)

"Two roule" proposait une initiation à la trottinette électrique sur un parcours balisé, et distribuait un guide des bonnes pratiques aux utilisateurs, et on sait qu'ils en ont besoin ! La preuve : combien pensent à mettre un casque ?

Deux vélos taxis circulaient et emmenaient également les volontaires pour une petite balade de 30 minutes vers la voie verte.

Ainsi que l'a déclaré Céline Goulet, directrice marketing et communication au TAC, « nous souhaitons développer

la location vélo, service qui a été mis en place en 2019. Actuellement nous louons 119 véhicules, dont 35 vélos électriques, 30 trottinettes électriques, quelques vélos cargo pour le transport des enfants et des vélos électriques pliants très pratiques pour prendre le Léman Express. Nous fonctionnons en location longue durée, au minimum un mois. C'est un service qui monte en puissance depuis sa création, et les tarifs sont modérés. De plus il existe maintenant trois parcs à vélos sécurisés sur l'ag.

Christiane DOREAU

Infos : tac.mobilités.fr

ANNEMASSE AGGLO GENEVOIS

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | JEUDI 30 JUIN 2022 | 7

“Entreprises apprenantes” : un label qui monte en puissance

Dix entreprises, deux collectivités et une association ont reçu le label “entreprises apprenantes” pour leur action en faveur des apprentis. Un label unique en France créé par Annemasse Agglo et la Communauté de communes du Genevois (CCG) et qui est devenu une référence.

« Quand on prend un jeune en apprentissage, on ne le fait pas pour qu'il vienne faire une mission et "au revoir". Non, on le fait pour l'embaucher ensuite », témoigne Guillaume Algarra, responsable projet à Apsys à Archamps, entreprise spécialisée dans la conception et réalisations d'équipements adaptés pour des sociétés de l'automobile, des équipements électriques, l'horlogerie, ferroviaire, etc. C'était ce mardi 28 juin en fin de journée lors de la cérémonie, troisième du nom, de remise du label “entreprises apprenantes”.

Pour favoriser des actions en direction de la jeunesse, Annemasse Agglo et la communauté de communes du Genevois (CCG) ont décidé, en 2018, de mettre en œuvre un label valorisant l'apprentissage et l'alternance. Le label peut être décerné à une entreprise, une association ou une collectivité. Annemasse Agglo et la CCG ont confié cette mission à la Cité des métiers, centre associé d'Annemasse, qui a mis sur pied un comité de pilotage spécialement dédié à ce label. Composé de différents interlocuteurs, experts en la matière, centres de formation, d'orientation, chambres consulaires, sous-préfecture, service public de l'emploi, etc. : le comité a établi des critères précis et va à la rencontre



Ce mardi 28 juin au soir a eu lieu la cérémonie des labellisés “entreprises apprenantes”. Photo Le DL/A.5

toute l'année des entreprises du territoire. Après des auditions, de visites de terrain, ils choisissent ou refusent la demande de labellisation en fonction de ce qui se pratique dans l'entreprise.

70 % en taux d'insertion : une voie privilégiée pour trouver un emploi

Ce mardi soir, ce sont au total dix entreprises, deux collectivités et une association qui ont reçu le label pour l'année 2021. Et, 9 lauréats (sur 12) de la première édition ont vu leur label renouvelé pour trois ans.

« Le taux d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur formation est de 70 %. C'est dire si c'est un enjeu majeur pour la réussite de nos concitoyens », a indiqué Gabriel Doublet, président d'Annemasse Agglo. Tout en rappelant que c'était aussi « un pied à l'étrier » pour tous ceux, et il y en a beaucoup, cha-

que année, qui sont en décrochage scolaire.

« La France était en retard sur les contrats d'apprentissage mais, depuis deux ans, le nombre d'apprentis a doublé. Si beaucoup de contrats concernent des bacs +2, bac +3, qui n'ont pas forcément des difficultés pour trouver un emploi, l'effort doit aussi être porté pour les plus jeunes, ceux qui sont avant, ou proche du bac. C'est ce qui se fait dans ces entreprises labellisées dans notre territoire et qu'il faut valoriser », a ajouté Pierre-Jean Crastes.

Si l'apprentissage sert en premier aux jeunes, les entreprises y gagnent aussi. C'est le sens de ce label. Le fait d'être labellisée leur offre une belle vitrine sur leurs pratiques et conditions en entreprise et aussi l'accès à des ateliers, conférences, échanges, etc. « Les labellisés forment aujourd'hui une réelle communauté », a poursuivi le président de la CCG.

Une communauté, une sorte de club, vouée à se développer dans l'avenir. Christian Dupessey, avec sa casquette de président du Pôle métropolitain et ancien président d'Annemasse Agglo s'est réjoui que le label soit devenu « une force qui fait des petits ».

Des plus-values pour les entreprises

« J'ai appris récemment que la Région va mettre aussi en place son label. C'est un engagement citoyen qui pourrait demain être repris au-delà de nos frontières, et pourquoi pas déjà à l'échelle du Pôle métropolitain », a-t-il affirmé.

En attendant, les lauréats de 2021 ont pu expliquer leur engagement, et pourquoi ils tiennent tant à l'alternance. Et, surtout, combien ces apprentis sont des vraies plus-values pour l'évolution de leur entreprise. Comme à Danfoss à Ville-la-Grand, lauréat

ate 2021, qui sur 80 employés, compte 10 apprentis. Mais plus que la quantité, dans ce label, ce qui compte, c'est la façon dont aussi ils sont traités, respectés. Un bel exemple est à noter à la CCG : le futur responsable des stations d'épuration est un « petit jeune ». « Il a fait deux en alternance en BTS et un an en licence pro chez nous. Aujourd'hui, il va devenir responsable. On n'a pas proposé ce poste à n'importe quel jeune qui arrive. On l'a fait à lui parce qu'il a fait ses preuves depuis trois ans chez nous », a commenté le responsable de l'Assainissement.

L'alternance, ça paye. Et surtout dans un territoire frontalier où il y a de très nombreuses offres d'emplois disponibles avec parfois des postes très techniques pour lesquels, finalement, la meilleure des formations reste le terrain, et donc les bancs de l'entreprise.

Adélaïde SCHUTZ

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



JUILLET



COMMUNIQUÉ PRESSE

L'OPÉRATEUR DE MOBILITÉS TP2A, FILIALE DE RATPDEV ET TPG, CONTINUERA D'ASSURER L'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT SUR L'AGGLO

Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Annemasse, le 7 juillet 2022

TP2A, filiale de RATP Dev et des Transports Publics Genevois, a remporté l'appel d'offres pour le contrat de concession de service public du réseau de transports urbains et de mobilité du territoire d'Annemasse Agglo d'une durée de 7 ans (1^{er} janvier 2023 - 31 décembre 2029) et d'un montant de 95,6 millions d'euros. **La décision a été entérinée lors du Conseil Communautaire du 6 juillet 2022 par les élus d'Annemasse Agglo après une procédure de mise en concurrence du contrat de concession.**

C'est un réseau de transport maillé et dynamique, centré sur les besoins des usagers, qui se développe depuis plusieurs années sur l'agglomération. Au fil des ans, de nombreux services ont été déployés. Les usagers bénéficient désormais d'une plateforme d'information numérique, d'un calculateur d'itinéraire multimodal, d'une application smartphone et peuvent participer à des ateliers de réparations de vélos par exemple. Toutes ces évolutions ont permis au réseau de transport de connaître un succès grandissant, avec une augmentation de la fréquentation (+2.3 M de voyages entre 2008 et 2018). L'objectif est désormais fixé à 4.5 M de voyages en 2023 et 7.5 M de voyages en 2029.

Aujourd'hui, la proposition de TP2A répond à la volonté d'Annemasse Agglo d'aller encore plus loin dans l'amélioration de son réseau de transport. **Après la mise en service du Tram, du Léman Express, de parcs à vélo...Annemasse Agglo va continuer à mettre en oeuvre des projets majeurs de mobilité, l'un de ses axes forts de politique de transition écologique.** Ainsi, les évolutions proposées par TP2A tiennent compte de ces futures infrastructures mais aussi du projet de piétonnisation du centre-ville d'Annemasse, qui représente un formidable levier pour repenser les déplacements en coeur d'agglomération.

Les évolutions principales du réseau de transport

3 objectifs phares



Augmentation de la fréquentation

- Une augmentation de l'offre des lignes régulières d'environ 30% avec une amélioration des dessertes des secteurs d'activités, des centres et zones urbaines
- Des lignes + fréquentes en heure de pointe, mieux cadencées et mieux coordonnées avec le Tram et le Léman Express ;
- Un réseau mieux hiérarchisé avec une amélioration de la fréquence plus marquée sur les lignes 5, 6 et 8.

Contact presse

Jean-Marc BORREDON
jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr
+33 (0)6 88 79 55 75

Annemasse Agglo à vos côtés

 www.annemasse-agglo.fr    Annemasse Agglo
 contact@annemasse-agglo.fr  +33 (0)4 50 87 83 00

Amélioration des services

- Une augmentation de + 70% du nombre de vélos et trottinettes disponibles à la location entre 2023 et 2029. A terme, la flotte comptera **238 vélos dont 181 vélos électriques**.
- Des outils de gestion et digitaux plus développés (MobilityBox - bouquet de services pour les entreprises ; de nouvelles fonctionnalités sur l'application MAAS sur l'information et le paiement ; un nouvel outil permettant d'améliorer les contrôles)
- La prise en compte des nouvelles dessertes scolaires (deux nouveaux collèges notamment Vétraz-Monthoux et Saint-Cergues)

Evolution vers une flotte de bus électrique

- L'intégration de nouveaux véhicules électriques (exploitation et maintenance) dès 2023. **Annemasse Agglo a lancé l'appel d'offre pour le renouvellement du parc de bus ce printemps 2022, le choix du prestataire aura lieu en septembre afin d'être prêt pour 2023. Entre 2023 et 2026, 17 nouveaux bus électriques rejoindront ainsi le parc de bus existant.**

L'amélioration du réseau de transport se fera en deux étapes

Du 1er décembre 2023 au 1er décembre 2025

- > Augmentation de la fréquence sur toutes les lignes de bus et maintien de la fréquence de la Tango. En heure de pointe, les lignes 3 et 6 passeront toutes les 15 minutes au lieu de 20 minutes actuellement. La ligne 5 passera, quant à elle, d'une fréquence de 30 minutes à 20 minutes.
- > Modification du tracé des lignes 3 (secteur tram), 5 (prolongement à Château bleu), 6 (ZAE, Ville la Grand, Annemasse), 8 (nouveau tracé entre Vétraz-Monthoux, Annemasse et Cranves-Sales)
- > Nouvelle desserte de la ZAE par la ligne 6 et de la ZA Borly les Erables par la ligne 8
- > Nouvelle ligne 9 (J Monnet-Cranves-Sales centre) avec une fréquence de 30 minutes en heure de pointe.
- > Nouvelle desserte le dimanche.

Du 1er décembre 2025 au 31 décembre 2029

- > Tram prolongé jusqu'au quartier du Perrier à Annemasse et ligne de bus 5 transformée en ligne de bus en site propre.
- > Hausse de la fréquence des lignes 4, 7 et 8. En heure de pointe, la ligne 7 passera d'une fréquence de 30 minutes à 20 minutes et de 40 minutes à 15 minutes pour la ligne 8.
- > Prolongement de la ligne de bus 9 à Lucinges et Lossy.
- > Prolongement de toutes les courses de la ligne 4 au pas de l'échelle.



Au coeur du parvis de la nouvelle gare d'Annemasse, la Maison de la Mobilité et du Tourisme pensée pour les habitants et usagers du réseau de transports.

Contact presse

Jean-Marc BORREDON
 jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr
 +33 (0)6 88 79 55 75

Annemasse Agglo à vos côtés



www.annemasse-agglo.fr



Annemasse Agglo



contact@annemasse-agglo.fr



+33 (0)4 50 87 83 00



ANNEMASSE

ANNEMASSE

Collège Michel-Servet : les gros préparatifs pour déménager les 3^{es}

Les élèves de 3^e du collège Michel-Servet feront une rentrée délocalisée vers un autre site : ils seront accueillis au pôle technologique et professionnel du lycée Jean-Monnet. Un déménagement qui nécessite une grosse organisation.

Avec plus de 1 100 élèves, le collège Michel-Servet est l'un des plus gros établissements français en matière d'éducation prioritaire. En attendant la construction de deux nouveaux bâtiments à Saint-Cergues et Vénas-Monthoux, il a fallu prendre une décision pour accueillir le collège de centre-ville de ses effectifs pléthoriques. La solution qui a été trouvée et annoncée par le principal de l'école à la fin du mois de septembre 2022, est de transférer une partie des élèves dans d'autres locaux. « Cela va être redécouvert la prochaine », avait alors commenté Cyril Magnin, le principal. De l'avis pour. Il y a deux locaux de pôle technologique et professionnel du lycée Jean-Monnet à l'école de Vénas-Monthoux. C'est dans la grande salle de la bibliothèque de bonne qualité et bien éclairée, le "salon olympique", que se trouve le collège.



Les élèves de 3^e du collège Michel-Servet vont aller au pôle technologique et professionnel du lycée Jean-Monnet, dans des préfabriqués aménagés spécialement. Ici une séance d'explications par un technicien avec les parents. Photo C. L.

« On ne prend pas de place, mais pas des entrées, ni des sorties », explique le principal. Le projet a été validé en conseil d'administration par le Département, toujours en attente de construction et d'entretien des collèges. Le projet a également été validé par le conseil d'administration des lycées de la région (Département de Savoie, Haute-Savoie, Vallée d'Aoste, Haute-Savoie, Agglomération). Le Département a approuvé que tout soit opérationnel le 1^{er} septembre, « après le principal », ajoute le principal. « Tous les signifiants sont en place pour une rentrée dans de bonnes conditions, et on est soulagé pour le collège ». Le principal a également répondu à des questions sur le principal de Vénas-Monthoux, qui principal de Vénas-Monthoux et

un conseiller principal d'éducation sont réunis dans cette salle à l'heure de la rentrée. Les parents ont obtenu une seconde entrée.

« On est très satisfait des locaux proposés, des locaux et des locaux ont fait l'objet de nombreux discussions », déclare le principal. « On est très satisfait des locaux proposés, des locaux ont fait l'objet de nombreux discussions », déclare le principal. « On est très satisfait des locaux proposés, des locaux ont fait l'objet de nombreux discussions », déclare le principal.

« On est très satisfait des locaux proposés, des locaux ont fait l'objet de nombreux discussions », déclare le principal. « On est très satisfait des locaux proposés, des locaux ont fait l'objet de nombreux discussions », déclare le principal. « On est très satisfait des locaux proposés, des locaux ont fait l'objet de nombreux discussions », déclare le principal.

Catherine POHET

ANNEMASSE

Bienvenue aux Musical'été du 8 juillet au 27 août



Java revient sur scène après un long silence de 10 ans. Photo C. L.

« Bienvenue aux Musical'été », quand on entend parler du Musical'été, on sait que la période estivale sera musicale en juillet et en août. Pour 2023, elles reviennent les vendredi à 19 heures au pôle la Fantasia et les samedi à 18 heures au pôle Olympique de Vénas. Pour ouvrir les festivités, dès vendredi 8 juillet à 19 heures, l'association Les Enfants de la Fantasia, avec ses membres, accueillera les élèves de la Fantasia. Les Enfants de la Fantasia, avec ses membres, accueillera les élèves de la Fantasia. Les Enfants de la Fantasia, avec ses membres, accueillera les élèves de la Fantasia.

LES OFFICES RELIGIEUX DU WEEK-END

- Paroisse Saint-Benoît-des-Nains** Samedi : messe à 17 h 30 au Paroisse. Dimanche : messes à 8 h 30 à Saint-André, à 10 h 30 à Saint-Joseph et à 18 h à Vénas-Monthoux.
 - Paroisse Saint-Mathieu-en-Genève** Samedi : messe à 18 h à Vénas-Monthoux. Dimanche : messes à 9 h 30 à Vénas-Monthoux et à 11 h à Anthonay.
 - Paroisse Saint-Jean-XIII, d'Arve et Salève** Samedi : messe à 18 h 30 à Biègney. Dimanche : messes à 9 h à Biègney et à 10 h 30 à Biègney.
 - Paroisse Saint-Pierre-et-Paul-en-Genève** Samedi : messe à 18 h 30 à Viry. Dimanche : messes à 10 h à Saint-Julien-en-Genève, Prévilly et Vallières.
- La paroisse recherche une équipe liturgique car celle de Saint-Julien n'est plus en mesure, à cause de l'âge, d'assurer son service. Le service demandé revient un dimanche par mois et peut convenir à de jeunes familles. Par ailleurs, pour Anthonay, on cherche à prendre pour le service de la parole et des bénévoles ; à Biègney pour le service, à Anthonay pour les bénévoles.
- Paroisse Saint-François-Jacques entre Mâle et Brassas** Dimanche : messe à 10 h à Peyrolette.
 - Paroisse La Trinité au Pays des Vallées** Dimanche : messe à 10 h à Lucinges.
 - Église protestante Unie de Genève-Giffre** Dimanche : culte à 10 h 30 au temple d'Annemasse.
 - Église protestante évangélique d'Annemasse** Dimanche : culte à 10 h 30 à l'église, 12 place de l'Indépendance.
- Vendredi 26 juin : à 20 h 30, spectacle musical sur la Bible sur le thème "Voici les jours viennent".
- Église adventiste de Genève** Samedi : culte à 9 h 15 au campus adventiste de Colloges-sous-Salève ; service à 10 h 15 à Annemasse (5 rue du 18-Août-1944) ; services à 10 h 45 et à 11 h 15 à Colloges-sous-Salève (33 chemin de Pérouville) ; à 10 h 45 à Saint-Julien-en-Genève (14 avenue de Genève).

Les mêmes lignes de bus pour le transport



L'arrêt par la rue de Valeyrie a soulève quelques questions concernant les bus. Photo S. L.

De nombreux collégiens prennent le bus pour aller en cours. Pour les élèves de 3^e ainsi que les habitants des communes voisines, ce changement a suscité quelques interrogations par rapport à un nouvel itinéraire avec lequel il va falloir se familiariser.

« Les collégiens ne sont pas chers, le bus est particulièrement bon », explique Alain Letelier. « C'est la logique de la carte scolaire, de nombreux élèves habitent avec le collège et le lycée professionnel. Beaucoup ont la possibilité de la route de Bonneville. Il y a aussi l'arrêt de la gare, nous avons constaté que la grande majorité est desservie par les lignes existantes », explique Alain Letelier.

« Le Département était prêt à financer des transports supplémentaires, mais l'initiative de venir offrir, c'est à dire les lignes et le coût des véhicules des collégiens. C'est qui habite du côté des avenues de la Gare et Emile-Zola prennent la 4. » Nous avons demandé au responsable un rendez-vous de la 4^e, préfète Alain Letelier. Une convention avec la Région fixe une obligation d'un bus matin et soir pour les collégiens. Le meilleur indicateur avant des ajouts éventuels sera le nombre d'abonnements soutenu par les familles. « S'il faut adapter les horaires », conclut F. L.

ANNEMASSE

Les jeunes handballeurs au Danemark

Le samedi 9 juillet, les jeunes handballeurs Annemassiens partiront à travers le Danemark pour un tournoi international avec des jeunes handballeurs du monde entier. Les Annemassiens seront 90 à partir, avec des jeunes d'Annemasse et de Saint-Julien en Genève, de 11 à 17 ans. Départ à 15 h 30 au parking du lycée Jean Monnet. Chèques d'accueil à leur arrivée au bus à l'arrêt de la Vallée de Vénas-Monthoux.



Les jeunes handballeurs annemassiens prêts pour le départ. Photo Club de la Vallée

AU CINÉMA

- ANNEMASSE**
CINÉ ACTUEL
MJC Annemasse - 3 rue de Béal
El Buen Patrón (VO) : 20h30, 21h30
Studio 6
5 allée Anle Girardot - Chapelle Park
Buzz l'éclair : 20h30, 21h30
Elvis (VO) : 20h30
En route libre : 21h30
Irréductible : 20h30, 21h30
Jurassic World : Le Monde d'après : 21h30, 22h30
La Traversée : 21h30
Les Goûts et les couleurs : 21h30, 22h30
Les Minions 2 : Il était une fois Gru : 21h30, 22h30
L'Homme parlant : 21h30
Thor : Love And Thunder : 21h30, 22h30
- ARCHAMPS**
PARLÉ ARCHAMPS
Arch'Park
Arthur, malédiction : (12-12 ans avec avertissement) : 21h30, 22h30
Black Phone 1 (12-12 ans) : 21h30
Buzz l'éclair : 20h30, 21h30, 22h30
C'est Magic : À la baguette 1 : 21h30
Doctor Strange in the Multiverse of Madness : 21h30 (VO) : 21h30
Elvis : 21h30, 22h30, 23h30 (VO) : 21h30
En route libre : 21h30, 22h30
Entre la vie et la mort : 21h30
I Love Greece : 21h30, 22h30
Incroyable mais vrai : 21h30
- 13h30**
Irréductible : 21h30, 22h30
Jurassic World : Le Monde d'après : 21h30, 22h30, 23h30
La Traversée : 21h30, 22h30
Les Bad Guys : 21h30
Les Minions 2 : Il était une fois Gru : 21h30, 22h30, 23h30
Thor : Love And Thunder : 21h30, 22h30
Top Gun : Maverick : 21h30, 22h30, 23h30
Un Noël à l'ère industrielle : 21h30
Voyage au bout de la nuit : 21h30
- SAINTE-GENÈVE**
CINÉMA ROUGE à NOIR
7 rue André Vill de Savoie
En route libre : 21h30
L'Équiper : (VO) : 21h30

PHOTO C. L.

ANNEMASSE

ANNEMASSE AGGLOMERATION

72 millions d'euros pour faire battre le cœur de l'Agglo

Le rapport annuel d'activité de la ZAC Étoile a été présenté en conseil communautaire. Les élus ont dressé un point d'étape de cette ancienne friche qui sera la vitrine du cœur de l'agglo mais qui leur donne, aussi, du fil à retordre.

Après le temps des permis de construire et des appels d'offres, en septembre, la ZAC Étoile-Annonasse-Groivie, cette partie nord, va rentrer dans une phase plus concrète avec le début des travaux de plusieurs lots de logements à Annibilly, le lot de la nouvelle chaufferie bois déjà construite et de la future école d'infirmerie.

Lon du conseil communautaire d'Annonasse Agglo, ce mercredi soir, les élus ont consacré une heure partie de la séance à dresser un état des lieux de ce futur quartier emblématique de l'agglo construit sur trois communes d'Annonasse, Ville-la-Grand et Annibilly et autour de la gare et du Léman Express. Eco-quartier destiné demain à redonner le lien entre l'ensemble des communes du territoire avec les lots des logements, des services, des commerces et des espaces publics. Mais aménager une friche de 184 hectares en partant de rien, ne se fait pas en un jour.



La ZAC Étoile-Annonasse-Groivie se déploie sur Ville-la-Grand, Annonasse et Annibilly avec un ambitieux programme d'aménagement qui court jusqu'en 2030. Photo: Le D/L/A/S

des charges important (logements abordables, espaces verts, transition énergétique, etc.) via le site de l'annexage.

Une participation de 2,5 millions d'euros

Le bilan fin 2023 fait apparaître une hausse du coût global de la ZAC. Il passe ainsi de 60,3 millions en 2020 à 72 millions. Un montant impressionnant qui est dû à ce que sera cette ZAC. La participation de la ville d'Annibilly est de 2,5 millions d'euros environ. Cette augmentation vient de plusieurs raisons, dont le coût de

financier à acquiescer, a précisé Denis Maître, vice-président chargé de l'aménagement du territoire. « Car même si Annonasse Agglo prend de la hauteur du levier, il y a encore des parcelles. Et faire raison de tout les travaux de dépollution. Sur une ancienne mine, sur un terrain ferroviaire, c'est important de les faire pour tout rassurer à terme ».

Appel à la vigilance sur le coût de la future passerelle

Entre autres, il y a aussi le projet d'une passerelle. Guillaume Mathelier, également maire d'Annibilly, en a appelé à la vigilance : « Chaque jour que avance sur fait dire que la passerelle est un objet délicat d'un point de vue financier. On va à nouveau avoir des discussions mais j'ai peur des coûts de matériaux, entre autres... »

Cette passerelle, dont la réalisation est prévue pour 2026, est destinée aux piétons et vélos. Elle doit enjamber les voies ferrées. Après étude, le projet a un coût plus élevé, notamment des contraintes de stabilité, qui les élus doivent aujourd'hui prendre en compte avec l'annexage. Mais Denis Maître et Christian Dupessey, vice-président chargé des

grands projets, se sont montrés rassurants, tout en appelant à la vigilance. « Le constat que nous travaillons est complexe, mais on n'est pas la fin du monde. Il faut garder le cap. Et cette passerelle est extrêmement importante dans la construction urbaine de la ZAC. On suit l'évolution, la fait évoluer, pour ne pas être dans une inflation qui ne permette pas de la réaliser. Il ne faut pas fonctionner, passer en budget sur une année. Mais regarder en 2031 ou plus loin ». Et sur la hauteur de la participation d'Annonasse Agglo, Denis Maître a rassuré : « Si on doit faire une comparaison avec la ZAC Abla, la participation de la collectivité est de 2,3 millions d'euros pour 10 millions de son coût total. Pour la ZAC Étoile, on est dans une participation similaire alors qu'on a un coût total de 72 millions ».

Et Christian Dupessey d'ajouter : « Je partage la vigilance et il n'y a pas que sur la passerelle. Nous avons parfois des discussions, négociations, pas faciles, par exemple avec la SNCF, mais c'est notre boulot aussi. La vigilance est grande partout. Quand on regarde l'évolution de la part de la collectivité, mais qui va aussi avec des recettes supplémentaires, on reste dans le cadre des prévisions qu'on a pu imaginer dès le démarrage de la ZAC. On sera vigilant jusqu'au bout, tout en gardant l'ambition de cette ZAC, notamment en termes d'innovation, d'éco-quartier. Ce quartier est considéré pour des dizaines d'années et il sera emblématique de l'agglomération annonnaissienne ».

AMÉLIE SCHWITZ

ANNEMASSE

Mobilité : le Pôle métropolitain récompensé



Le challenge mobilité récompense l'ensemble des alternatives à l'usage individuel de la voiture. Photo: Pôle métropolitain

Pour cette 17^e édition du challenge mobilité, le Pôle métropolitain (et Annonasse) a été récompensé dans la catégorie « ville moyenne ». Ce challenge mobilité sert à promouvoir l'ensemble des alternatives à l'usage individuel de la voiture pour éviter des congestions vertigineuses et réduire l'impactant pour l'environnement et la santé humaine tel que les transports urbains, le train, le covoiturage, les modes actifs voir le télétravail.

Tous les établissements publics, privés ou associatifs de la Région, quelle que soit leur taille, sont invités à relever le défi. La journée test a eu lieu le 2 juin dernier. Convoquée des 18 collectivités du Pôle métropolitain du Grand Genève français s'est fortement mobilisé et se rendent au 15 avenue Karel Zola à Annemasse, autrement qu'en voiture. Ce sont ainsi près de 500 kilomètres parcourus qui ont été reportés sur des modes de transports plus vertueux et moins impactants pour l'environnement et la santé humaine tel que les transports urbains, le train, le covoiturage, les modes actifs voir le télétravail.

ANNEMASSE AGGLO

Nouvelle concession de transport pour TP2A



L'opération de mobilité TP2A a remporté l'appel d'offres pour le contrat de concession de service public de réseau de transports urbains et de mobilité sur le territoire. Photo: Le D/L/A/S

L'opération de mobilité TP2A, filiale de RATP Dev et des Transports publics genevois, a remporté l'appel d'offres pour le contrat de concession de service public de réseau de transports urbains et de mobilité du territoire d'Annonasse Agglo d'une durée de 7 ans (à compter du 31 décembre 2023) et d'un montant de 93,8 millions d'euros.

Aujourd'hui, la proposition de TP2A répond à la volonté d'Annonasse Agglo d'être encore plus loin dans l'ambition de son réseau de transport. Après la mise en service du tram, du Léman Express, de Paris à vélo, etc., Annonasse Agglo va continuer à mettre en œuvre des projets majeurs de mobilité. Plus de ses axes forts de politique de transition écologique.

« TP2A, filiale de RATP Dev et des Transports publics genevois, a remporté l'appel d'offres pour le contrat de concession de service public de réseau de transports urbains et de mobilité du territoire d'Annonasse Agglo d'une durée de 7 ans (à compter du 31 décembre 2023) et d'un montant de 93,8 millions d'euros. La décision a été prise lors du dernier conseil communautaire du mercredi 6 juillet par les élus d'Annonasse Agglo après une procédure de mise en concurrence du contrat de concession ».

Ainsi, les évolutions proposées par TP2A tiennent compte de ces futurs investissements, mais aussi du projet de pérennisation du contrôle d'Annonasse qui représente un formidable levier pour appuyer les déplacements en cœur d'agglomération.

ANNEMASSE

Quel cirque au Perrier ?



Pas si facile que ça le jonglage ! Photo: Le D/L/A/S

Une petite fête avait lieu au Perrier jeudi 7 juillet après-midi, à l'initiative de l'association Maman du cœur et de la Croix-Rouge. Les enfants pouvaient déguster pop-corn, barbe à papa ou crêpes... Deux amis, Baptiste le jongleur spécialiste du diabolo et Thomy le clown, ont animé des ateliers cirque pour les enfants avec bulle-hoop, balles ou assiettes... Et puis ils ont terminé la soirée avec un spectacle auquel a aussi participé Maria la magicienne. Ce fut une petite fête très sympathique et très appréciée des enfants.

L'Ifsi, victime de l'inflation, prend du retard mais les élus restent mobilisés

L'un des points de vigilance des élus concerne la construction du futur hôpital de formation en soins infirmiers (Ifsi). Dans un rapport, l'Ifsi est rattaché au CHU (Centre hospitalier Alpes-Léman), situé sur la commune de Cotignin-sur-Arve. Un hôpital Ifsi flambant neuf a été lancé sur le terrain juste à côté de l'actuel qui est vétuste et trop petit. Le nouveau bâtiment sera toujours sous permis en CHU, avec aussi la commune d'Annonasse Agglo, de l'Agence régionale de santé, de la Région, du Département et la ville d'Annibilly.

Tous ces acteurs sont engagés dans un projet multilatéral au cœur du futur campus, un bâtiment de 4 000 m² pour la formation supérieure dont 2 500 m² pour former les infirmiers et aides-soignants.

Les élus ont aussi souligné des difficultés économiques. « C'est fait objet d'appels d'offres sur les Ornières dans le département. Les opérations autour d'Ifsi sont mises en difficulté par l'inflation qui se répercute sur les coûts de construction. On travaille à faire en sorte de sortir de l'opération et en temps voulu car tout est indicatif comme un chèque de euros ». Christian Dupessey résume : « On est en train de perdre quelques mois, car à coté de ça, on est en phase d'inflation, c'est du dérapage non contrôlé, avec certaines estimations où il y a des +100%. On a

relancé le travail, relancé l'appel, et on devrait avoir de meilleurs résultats fin août. Mais il faut le faire, car c'est indispensable ». Guillaume Mathelier a appelé qu'il y avait urgence : « La situation dans laquelle sont les étudiants est un peu inquiétante en 2017, quand on leur avait dit qu'on allait leur construire l'école d'après. Alors, là, je pense qu'il va falloir se pencher sur des solutions pour l'avenir si la construction ne se fait pas tout de suite. On ne peut pas continuer comme ça. Même pour l'usage de notre agglomération. Et vis-à-vis de la vocation qu'il y a, on a une obligation morale pour qu'ils aient de bonnes conditions de travail ». Et Telle d'ajouter une re-

marque personnelle : « Je trouve qu'on est un peu impatient, le CHU qui n'aide pas beaucoup le réseau local. On doit avoir avec un vrai partenariat, là, on a



L'Ifsi et ses locaux bien trop vétustes. Photo: Le D/L/A/S

plus d'impulsion de discuter au sujet du coût financier, et rien de l'avenir des étudiants. C'est mon regret personnel ».

A.S.

ANNEMASSE

Réhabiliter plutôt que démolir : l'exemple de l'îlot Léo-Ferré

Dans le cadre du Nouveau Programme national de renouvellement urbain du quartier du Perrier-Léon-Christine Roge à Annemasse, le projet de réhabilitation de l'îlot Léo-Ferré, au 8 rue Duouchet, en présence des locataires et partenaires de l'opération, 167 logements à l'air libre ont été entièrement rénovés. Cette résidence (deux groupes de bâtiments sur 7 niveaux) a été réalisée par l'agence d'architecture, en 1970. Elle a connu une première rénovation en 1992.



Une satisfaction générale pour les locataires et les partenaires de l'opération rénovation de l'îlot Léo Ferré. Aux côtés du maire d'Annonasse Christian Dupessey, Gabriel Doubllet, président d'Annonasse Agglo, coupe le ruban. Photo: Le D/L/A/S

Les récents travaux avaient un triple objectif : valoriser la fonction résidentielle du quartier, repérer sa transition économique et soutenir le développement des créateurs d'entreprises locales, soutenir l'accès aux services, en développant des prestations médicales (diététiste, maison de santé) et culturelles, pour renforcer l'attractivité du lieu.

Christian Dupessey, maire d'Annonasse, a insisté sur l'importance des partenariats pour porter un tel projet qui fait partie d'un ensemble comme, par exemple, la création de l'éco-quartier de Châteaufort. Fin 2023, le trou va arriver au Perrier. La réhabilitation de la mai-

son de quartier, du conservatoire est aussi envisagée et le programme peut durer quelques mois. Gabriel Doubllet, président d'Annonasse Agglo, a insisté sur la lutte « contre la précarité énergétique, mais aussi aujour-

d'hui ». Alain Bonet, directeur général d'Alpades, a précisé que cette réhabilitation avait permis « une économie d'énergie de 20 % et de réduction des gaspillages de plus de 50 % ».

La visite d'un appartement a souligné les témoignages des locataires : « chère, beaux jardins, nombreux placards, sanitaires et sols états, sanitaires tout neuf... »

« Depuis mon balcon, je vois les montagnes et le jet d'eau du lac »

« On a fait une grande animation au début et à l'initiative des locataires et les logements. Le cadre est agréable avec des arbres, de la verdure, une pour de l'ILM. De ma fenêtre, on a, je vois les montagnes et le jet d'eau du lac. Une bonne initiative a permis de mieux connaître cet îlot. Dans l'ensemble, c'est beaucoup de confort en plus. Le seul problème ce sont les ascenseurs », confie un locataire. « Nous sommes ravis au domicile pendant toute la durée des travaux. Nous n'avons pas eu à nous déplacer, ni à déménager. Les appartements sont plus lumineux et une bonne ambiance s'est créée dans la résidence », ajoute un autre.

Patricia FROES

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



SEPTEMBRE



LE DAUPHINE LIBERE | MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2022

SUISSE/FRANCE

Une enquête sur vos déplacements dans le Grand Genève

Sonder les habitudes de déplacement de la population du Grand Genève franco-suisse, tel est l'objectif de l'enquête lancée par les principaux acteurs de la mobilité de l'agglomération transfrontalière (Transports Publics de Genève, Annemasse Agglo et la TAC, Lémanis...). Pour cela, depuis ce lundi et jusqu'au 14 octobre, un questionnaire en ligne peut être rempli de manière anonyme.

Pour les plus motivés, une seconde phase impliquera ensuite le téléchargement d'une appli avec GPS pour recueillir des données précises sur les déplacements en transports publics. L'objectif est de construire le réseau de demain, en adaptant les horaires, les correspondances ou les interfaces.



Les opérateurs de transports publics de l'agglomération lancent une grande enquête sur la mobilité dans le Grand Genève. Photo Le DL/S.C.

Ces données permettront également de mettre à jour le modèle multimodal transfrontalier établi par l'État de Genève. Les résultats de l'enquête seront publiés dans le courant du premier semestre 2023. Le der-

nier exercice de ce type remonte à près de dix ans, c'est dire son importance pour les habitants du Grand Genève...

S.C.

www.enquete-tp.ch

LE DAUPHINE LIBERE du 16.09.22

ANNEMASSE

Semaine de la mobilité : une semaine pour convaincre que le bus c'est mieux

Elle revient chaque année, la Semaine de la mobilité. Cette manifestation organisée à l'échelle européenne se décline un peu partout, chaque territoire à sa façon. Annemasse Agglo avec son opérateur de transports publics TAC participe à chaque édition. L'événement débute ce vendredi 16 septembre et durera jusqu'au 22.

Alors que de très importantes infrastructures ont été mises en service en 2019 (Léman Express et tramway 17) et que les pistes cyclables progressent beaucoup, le trafic automobile reste intense dans l'agglomération. La Semaine de la mobilité permet de faire un gros coup de projecteur sur les transports en commun, en particulier des lignes de bus qui permettent de traverser le terri-

toire de part en part en mettant moins de temps, ou pas plus de temps qu'en voiture, et pour moins cher.

Campagne de com' et tarifs attractifs

L'idée c'est que le plus de gens possible laissent leur voiture au profit des bus. Un bus, c'est trente voitures ! La campagne de sensibilisation va se poursuivre au-delà de la semaine de la mobilité, avec des affiches plein les panneaux de la ville, de la pub un peu partout sur les réseaux et autres canaux habituels.

L'Agglo et les TAC ont choisi de faire valoir l'argument économique. D'après leurs estimations, le bus serait bien moins cher que la voiture. « Une voiture coûte environ 500 € par mois alors qu'un abonnement au transport public c'est



À partir de ce vendredi 16 septembre et jusqu'au 22, le billet à l'unité coûte 1 € au lieu de 1,60 €. Photo Le DL/A.S.

20 €» explique Céline Goulet directrice du marketing aux TAC.

Il faut expliquer un peu ce prix de 20 € : il s'agit du prix mensuel plein tarif de 40 €, déduction faite de la prise en charge de 50 % par l'employeur. Proposer de voyager pour 20 € par

mois, c'est évidemment alléchant. Ceux que cela intéresse doivent télécharger l'appli TAC mobilités pour s'abonner. L'autre offre tarifaire valable jusqu'au 22 septembre concerne le billet à l'unité, celui-ci est vendu 1 € au lieu de 1,60 €. Par ailleurs, les TAC

ont renforcé le service pour le Léman Blues Festival qui a lieu place de la Libération ce vendredi 16 et samedi 17 : les bus Tango circuleront jusqu'à une heure du matin. Pratique pour le public local.

En outre, un parcours a été mis en place dans le cadre des Journées du patrimoine. Un parcours conçu avec l'office de tourisme avec 12 curiosités à découvrir à 12 arrêts de bus pendant les journées du patrimoine.

Enfin, mercredi 21 septembre, les cyclistes pourront trouver à proximité de la Maison de la mobilité (parvis gare) un atelier gratuit de petite réparation de vélos.

Catherine PONCET

Pour plus d'informations : www.tac-mobilités.fr

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



OCTOBRE



Agglomération d'Annemasse

« Une vie de chauffeur à 1 400 euros : qui la voudrait ? »

Le réseau des bus TP2A de l'Agglo est au bord de l'implosion. À l'instar d'une cocotte-minute en surchauffe, des chauffeurs menacent de bloquer tout le réseau. La cause : des salaires trop bas pour vivre dans l'une des régions les plus chères.

Par Adélaïde SCHUTZ - Aujourd'hui à 06:04 - Temps de lecture : 6 min



Menace de grève à TP2A avec des chauffeurs qui dénoncent leurs bas salaires. Photo Le DL /A.S.

« En dix ans à TP2A, je n'ai jamais fait grève. Mais quand le dialogue social n'est plus possible, là, on va arrêter d'être trop gentil. Tous les chauffeurs de bus sont au bord de l'implosion. S'il faut, on bloquera tout le bassin lémanique pour se faire entendre, pour être reconnus ».

Frédéric Vautran, chauffeur de bus TP2A à Annemasse syndical FO (Force Ouvrière) ne mâche pas ses mots. Et ne lui parlez surtout pas de “pénurie de chauffeurs” dont le phénomène a été mis à la rentrée sur le devant de la scène au niveau national. « Le problème, ce n’est pas la pénurie de chauffeurs. Il y en a plein. Le souci, c’est la carence des pouvoirs publics avec une incapacité à faire face à ses responsabilités ».

Les chiffres de TP2A donnés par le syndicat parlent d’eux-mêmes. Sur les 80 chauffeurs de bus du réseau TAC (transports annemassiens collectifs) de l’opérateur de mobilité TP2A, le turn-over est impressionnant. « Rien que cette année, et encore l’année n’est pas finie, on a 22 chauffeurs qui sont arrivés et 31 qui sont partis ». Et de citer, documents à l’appui, la même donne les autres années avec parfois 51 qui sont arrivés, 41 qui sont partis.

« En moyenne, 50 nouveaux chauffeurs arrivent chez nous par an. Et après, on nous parle de pénurie ! Le problème c’est de les garder ». Et le conducteur, également formateur régulier, de citer un exemple. « Cette semaine, j’ai formé un gars qui à la fin m’a dit, “Mais une vie de chauffeur à 1 400 euros net : qui la voudrait ici ?” Et le pire c’est que ce petit jeune a raison. Qu’est-ce que je peux répondre à ça ? Les

conducteurs quand ils débutent chez nous sont payés

1 400,86 euros. Sans parler de nos horaires où pour débiter à 5 h 30, on doit parfois se lever à 3 heures du matin. »

Des salaires bas en comparaison avec le coût de la vie

Le conducteur reprend : « Avec les prix des loyers pratiqués ici, je vous laisse deviner la suite. En fait Annemasse devient un sas de formation pour les chauffeurs qui après s'en vont en Suisse ou dans d'autres régions de France. »

L'enjeu des salaires face au coût de la vie en Haute-Savoie fait écho à de nombreuses situations vécues par les salariés payés en euros. Le mouvement de grève actuel qui perturbe le Léman Express et les TER en Haute-Savoie avec, là aussi, des chauffeurs qui dénoncent leurs salaires en demandant une prime de la vie chère de 300 euros, l'illustre bien.

« On est du Grand Genève pour transporter les voyageurs dans le Léman Express, mais pas pour nos salaires... »

Conducteur de train, ou chauffeur de bus à Annemasse, même galère. Et ce qui pousse aujourd'hui Frédéric Vautrin à sortir de l'ombre, c'est que l'occasion d'augmenter les salaires s'est présentée, selon lui, avec le renouvellement de contrat d'Annemasse Agglo à l'opérateur de mobilité TP2A, filiale de RATP Dev.

« Avant le renouvellement, on avait demandé à Annemasse Agglo, qui est le donneur d'ordre du réseau de bus, d'augmenter l'enveloppe financière du repreneur, afin que notre employeur, RATP puisse ensuite augmenter nos salaires. On leur a demandé de rajouter une clause sociale. Mais, la concession a été renouvelée sans l'ajout de

cette clause sociale. Ce qui fait qu'aujourd'hui, pour moi
cela devient très dur de négocier nos salaires avec notre employeur
puisque le contrat a été acté avec les élus ».

Les chauffeurs syndiqués attendent également depuis longtemps une
rencontre avec le Groupement local de coopération transfrontalière
(GLCT). « Nos salaires sont calculés selon une grille qui prend en
compte la population desservie par notre réseau. Nous, c'est l'Agglo,
or on est dans le Grand Genève ! Pourquoi, alors qu'on vit dans la
région la plus chère de France, on n'a pas, nous chauffeurs
d'Annemasse Agglo la reconnaissance du Grand Genève pour nos
salaires. ? Quand il s'agit de transporter les voyageurs de l'agglo dans
le Léman Express pour aller travailler à Genève, là, on est bien
reconnu comme Grand Genève car nos bus servent aussi à remplir le
Léman Express et ses 60 000 voyageurs par jour. Mais pour nous
aider à augmenter nos salaires, là, il n'y a plus personne ».

Les chauffeurs TP2A attendent aujourd'hui des réponses du GLCT et
de l'Agglo. « Sinon, c'est simple, on bloquera tout le réseau du bassin
lémanique. Et de Saint-Julien, en passant par Thonon, à Annemasse
au Pays de Gex, croyez-moi, les chauffeurs n'attendent que ça... » À
suivre.



**« Rien n'est figé : c'est à eux de négocier avec leur
direction »**

Le réseau des transports annemassiens collectifs (service d'Annemasse Agglo, organisé par les Transports publics de l'agglomération d'Annemasse (TP2A), dans le cadre d'une délégation de service public. L'opérateur de mobilités TP2A, filiale de RATP Dev et des TPG, a remporté l'appel d'offres pour le contrat de concession de service public du réseau du territoire d'Annemasse Agglo d'une durée de sept ans (1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2029) et d'un montant de 95,6 millions d'euros. Le contrat a été acté en conseil par les élus cet été. Gabriel Doublet, président d'Annemasse Agglo, a accepté de répondre à nos questions sur la gronde des chauffeurs de TP2A.

Pourquoi ne pas avoir rajouté dans le contrat de renouvellement avec TP2A, la clause sociale demandée par les syndicats pour qu'ils puissent augmenter leur salaire, notamment pour les chauffeurs qui arrivent et qui commencent à 1 400 euros ?

« Nous avons regardé et il s'agit des grilles pratiquées au niveau national. Nous avons bien reçu les chauffeurs et on entend leurs demandes. Ils ne voulaient surtout pas d'un changement d'opérateurs, car, en cas de changement d'employeur, on ne sait jamais ce qu'il peut se passer sur le nombre de postes. Là, avec ce renouvellement, on a assuré la continuité du service et la pérennité de leurs emplois. Après, pour tout ce qui est salaire, nous élus, ne pouvons rien faire. Il s'agit d'un opérateur, d'une boîte privée. C'est aux syndicats de négocier leurs salaires directement avec leur direction. »

Oui, mais ils disent que cela reste vous, l'Agglo, les donneurs d'ordre, et que maintenant que le contrat a été renouvelé, c'est beaucoup plus difficile pour eux de négocier, et d'obtenir gain de cause. Est-ce que le contrat acté est figé dans le marbre ?

« Non, il peut à tout moment être revu, mais il ne faut pas oublier non plus que le budget transport à l'Agglo est déjà un énorme budget. Les transports, c'est là où on investit le plus dans le but de faciliter la mobilité des habitants dans notre territoire. Mais rien n'est figé. S'ils arrivent à négocier un accord sur leur salaire avec leur employeur, dans ce cas, on devra, nous élus de l'Agglo, réexaminer le contrat et valider en conseil, ou pas, l'enveloppe à rajouter. Mais en premier lieu, les salaires dépendent de leur employeur. »

Vivre avec 1 400 euros par mois dans l'agglo quand on est chauffeur, qu'en pensez-vous ?

« C'est le même problème pour beaucoup d'autres métiers où malheureusement les salaires en euros ne sont pas à la hauteur du coût de la vie dans notre région frontalière. On a le même souci avec les fonctionnaires des collectivités publiques qui dépendent d'une grille salariale nationale. Le coût de la vie chère et les salaires, c'est le même problème pour les policiers, infirmiers, etc. Je comprends tout à fait leur situation. Notre rôle, en tant qu'élus, comme on ne peut agir directement sur les salaires des professions, c'est de le faire sur d'autres leviers. C'est ce qu'on fait avec le logement et les règles des trois tiers dans l'agglo (un tiers de logement social, un tiers de social, un tiers de libre). Ou alors on joue sur les crèches, etc. »

[Emploi](#)[Economie](#)

À LIRE AUSSI

En ce moment, ID.4 100% électrique à partir de 299€/mois

Volkswagen - Offre du Moment | Sponsorisé

Intéressé par un monte-escalier ? Profitez de 25% Crédit

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



NOVEMBRE





Immersion dans les coulisses des Transports annemassiens collectifs

Pour conclure l'édition 2022 de l'opération COM'les Pros, une visite du dépôt de bus du réseau des Transports annemassiens collectifs (TAC) a été organisée.

V.M.

Pour débiter la visite, le directeur d'exploitation du réseau des Transports annemassiens collectifs, Blerim Hasani, présente l'organisation de l'entreprise. « Nous remplissons une mission de service public. Nous nous devons d'offrir une offre de transport cohérence », dit-il avant d'expliquer les enjeux liés à la réflexion sur les horaires et les circuits, en constante évolution. « Nous étudions les trajets des usagers, leurs besoins, scrutons les habitudes... Et bien sûr, nous devons prendre en compte les évolutions de l'agglomération la piétonnisation progressive, l'extension du Léman Express... »

Trente embauches par an

« Nous recrutons 30 personnes en CDI par an », annonce Blerim Hasani. Sur un effectif de 125 salariés (dont 20 femmes), cela fait un turn-over assez important. Concernant les raisons des départs, il explique sans détour qu'elles sont multiples : « Retraite, envie de changer de métier, déménagement... Mais il y a très peu de départs vers les Transports publics genevois ». Le directeur d'exploitation vante les opportunités qu'offre TP2A (opérateur du réseau TAC), avec des métiers variés (si les chauffeurs de bus représentent les deux tiers des effectifs, la société recrute aussi

pour d'autres postes : marketing, administration, maintenance, médiation...). Selon Blerim Hasani, TP2A embauche sans qualification particulière car l'entreprise forme en interne.

Quant aux revendications salariales exprimées dernièrement par une partie des chauffeurs, Blerim Hasani tient à rectifier les propos de l'un des salariés : « Nous proposons 1 500 nets par mois comme salaire de base aux débutants. Mais des primes viennent s'ajouter avec l'ancienneté ». Il reconnaît aussi que des efforts restent à faire en matière salariale.

Pour corroborer les propos du directeur d'exploitation, Rafika vient apporter son témoignage. Après quinze années dans le milieu médical, elle a voulu changer de vie dès la sortie de la crise sanitaire. Elle a saisi une opportunité d'embauche de TP2A et se réjouit jusqu'à présent de sa reconversion car elle estime avoir été « bien encadrée et accompagnée par l'équipe de direction et les collègues ».

Rafika aime son travail de chauffeur de bus pour deux raisons principales. D'abord pour les usagers. Elle aime rencontrer du monde et a un bon relationnel. Elle aime l'idée d'être utile aux personnes qui partent au travail, vont faire leurs courses ou rentrent

chez elles après une soirée arrosée. « Quand on décide de travailler dans un service public, on sait à quoi on s'engage », pense-t-elle. Elle dit avoir appris à gérer les quelques rares personnes agressives ou désagréables qu'elle transporte. Ensuite, Rafika aime le sentiment de travailler en équipe. « On n'est jamais seul au volant », dit-elle en expliquant que tous les chauffeurs du réseau sont en lien permanent avec le poste de commande centralisé (PCC) qui les épaulent pour accomplir leur tournée. « Nous connaissons nos plannings longtemps à l'avance et nous avons la possibilité d'échanger les tournées avec les collègues selon nos besoins. » Un esprit d'équipe et une flexibilité que tous les salariés apprécient grandement, d'après Rafika.

La visite se poursuit sur le site par les bureaux. Marie, régulatrice chez TP2A depuis un peu plus d'un an, présente tous les cadres administratifs en décrivant leur mission. Puis nous partons découvrir le lieu où tous les bus passent la nuit (le réseau ferme à 23h), là où ils sont bichonnés pour le nettoyage ou la maintenance.

Comment ça marche

Le réseau de bus TAC (Transports annemassiens collectifs) appartient à Annemasse Agglo. C'est d'ailleurs



[Cliquez ici pour voir la page source de l'article](#)

la communauté d'agglomération qui achète les bus et fournit le budget nécessaire à le faire fonctionner. TP2A (Transports Publics de l'Agglomération Annemassienne), filiale de la RATP, est en contrat avec Annemasse Agglo pour assurer la mission de service public grâce à son savoir-faire et son expertise en matière de gestion du réseau.



Si le nettoyage des bus est confié à un sous-traitant, la maintenance (la mécanique, la carrosserie et, de plus en plus, l'électronique) est gérée par TP2A dans le grand hangar de Ville-la-Grand. Photo Le DL/Vincent METRAL

■



[Cinéma](#)[Musique](#)[Miss France](#)**notez-le**

Un don pour les enfants avec la Croix-Rouge et le service TAC

Par Le Dauphiné Libéré - 22 nov. 2022 à 17:37 - Temps de lecture : 1 min

La Croix-Rouge française, unité locale d'Annemasse, multiplie les opérations afin de lutter contre la précarité et l'isolement des familles. En partenariat avec le service Transports annemassiens collectifs (TAC) Mobilités, la Croix-Rouge organise actuellement une collecte de dons afin de financer des cadeaux pour des enfants dans le besoin. Pour faire un don en se rendant à la maison de la mobilité et du tourisme à Annemasse ou en ligne via une cagnotte sécurisée (<https://macollecte.croix-rouge.fr>). La collecte est ouverte jusqu'au mercredi 30 novembre. De plus, via les stands de collecte organisés lors du passage du cirque Landri ou lors des Foulées annemasiennes, près de 973 euros ont été récoltés.

[Culture - Loisirs](#)[Spectacle](#)[Annemasse](#)[Annemasse-bassin](#)[Edition Grand Genève / Chablais / Ain](#)

À LIRE AUSSI

Configurez DS 4, une vision inédite de l'automobile

DS Automobiles | Sponsorisé

[En savoir plus](#)

Haute-Savoie

40 % de turn-over chez les chauffeurs de bus de l'agglomération annemassienne

La Suisse attire et les entreprises françaises ont l'impression d'en être la salle d'attente, mais il y a un autre phénomène rendant le recrutement difficile dans les transports publics, c'est le coût du logement.

Par **Catherine PONCET** - 28 nov. 2022 à 17:36 | mis à jour le 28 nov. 2022 à 18:29 - Temps de lecture : 3 min



Amélie Le Fauconnier dirige TP2A, filiale de la RATP qui transporte les usagers de l'agglomération annemassienne: « On recrute chaque année entre 30 et 40 conducteurs et il y en a autant qui s'en vont, c'est notre problème ». Archives photo Le DL /S.Pe

Les difficultés de recrutement font partie du quotidien de TP2A, la filiale de la RATP qui gère les transports publics de l'agglomération annemassienne. Sur les 120 salariés, 90 sont conducteurs et cinq

mécaniciens chargés de l'entretien et réparation des chauffeurs, c'est l'effectif théorique, en réalité ils sont 83 en ce moment.

« La pénurie de chauffeurs existe dans toute la France, il y a de grosses difficultés de recrutement, mais elle est toujours plus marquée dans notre région frontalière », explique Amélie Le Fauconnier, directrice de TP2A. Le turn-over est très élevé, 40 % sur une année. « On recrute chaque année entre 30 et 40 conducteurs et il y en a autant qui s'en vont, c'est notre problème », ajoute-t-elle.

Les salaires ne correspondent pas au coût de la vie, en particulier celui du logement, exorbitant dans la région. « Si on recevait beaucoup de CV, on prendrait en priorité des gens qui habitent déjà la région, à cause du coût du logement », explique la directrice. Le profil le plus répandu de candidats correspond à des personnes en reconversion professionnelle qui passent le permis D avec Pôle emploi. Il y a aussi des gens qui arrivent avec l'idée de travailler en Suisse plus tard, mais quand ils voient le prix du logement, ils retournent dans leur région d'origine.

A lire aussi

- **Manque de personnel de santé en France : « Le cri d'alarme » entendu dans le Grand Genève**
- **41 % des soignants en Haute-Savoie travaillent en Suisse**
- **La Suisse souffle le chaud et le froid sur le BTP Haut-savoyard**

Faire valoir les avantages

« En septembre nous avons embauché quatre conducteurs, deux sont déjà repartis, ils avaient des difficultés à se loger. Certains habitent chez des amis ou des parents, quand ce n'est pas dans leur voiture, mais c'est une situation qui ne peut pas durer. Après, sur la Suisse qui attire, on ne luttera pas contre un Smic à 4 400 €», poursuit Amélie Le Fauconnier.

TP2A ne peut pas rivaliser sur les salaires. Un chauffeur près 1 500 € nets par mois, au bout d'un an 8 % de plus, et 100 € par mois pour bonne conduite sans accident. « Nous mettons en avant les avantages d'une entreprise française par rapport aux conditions de travail en Suisse. Un temps de conduite plus court, plus de pauses, plus de bienveillance, de la souplesse dans les plannings », explique la directrice de TP2A. Le plus difficile pour le transporteur, c'est que les chauffeurs passent le cap de la première année. Après deux trois ans de présence, certains peuvent même être encouragés à passer la frontière, en étant employés dans la filiale suisse du groupe RATP, Helvétie, aux conditions suisses. « C'est une des façons que l'on a d'encadrer la mobilité vers la Suisse plutôt que de la subir ». Autre démarche : la société a mis en place une personne qui aide à la constitution des dossiers de logement auprès d'Action Logement, ce qui peut accélérer l'accès des salariés à un appartement.

Ce que déplore la directrice de TP2A, c'est le manque de système de reconnaissance de la vie chère dans cette région. « J'ai écrit aux élus à ce sujet », dit-elle.

[Encadré](#)[Annemasse](#)

À LIRE AUSSI

La Redoute : Offre Blanc jusqu'à -50%*

La Redoute | Sponsorisé

Photos de : 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 ...

Trombi.com | Sponsorisé

Trouvez l'incroyable sélection cadeaux sur printemps.com

Printemps | Sponsorisé

La maison de Celine Dion choque le monde entier, la...

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



DÉCEMBRE



ACCUEIL (/) > GENEVOIS (/GENEVOIS)

Annemasse Agglo : afin de faciliter les déplacements de ses usagers, le réseau TAC Mobilités s'étoffe

MIS EN LIGNE LE 9/12/2022 À 19:00  PAR **Océane Trouillot (/610250/DPI-AUTHORS/OCEANE-TRUILLLOT)**

Dès le lundi 12 décembre, des changements seront opérés sur le réseau TAC Mobilités. L'objectif est double : améliorer la cadence de certaines lignes, notamment entre le centre-ville d'Annemasse et la zone du Mont-Blanc, et attirer davantage d'usagers actifs.



À noter que la ligne 8 reprendra son itinéraire pré-2021 et les changements qui avaient été opérés. - Millo Moravski

Dès le lundi 12 décembre, l'offre de transport du réseau TAC Mobilités, qui accompagne les habitants de l'agglomération au quotidien dans leurs nombreux déplacements, sera revue. L'objectif des changements opérés dans cette offre est de faciliter les trajets quotidiens des usagers, en proposant davantage de passages entre Annemasse centre et d'autres points de l'intercommunalité, mais également le dimanche et les jours fériés. « *C'est notre mission de faire évoluer le réseau au gré des besoins des utilisateurs. Toute l'année, on effectue des statistiques d'exploitation ou de fréquentation pour proposer des changements à Annemasse Agglo. Par exemple, l'année dernière, on a augmenté la fréquence de passage de la ligne 6, ce qui a permis de faire évoluer à la hausse la fréquentation, de l'ordre de 48 % supplémentaires* », affirme Amélie Le

Fauconnier, directrice du réseau Tac Mobilités. L'autre objectif affiché de ces changements est de viser la population active de l'agglomération. *« Notre réseau est actuellement fréquenté, en majorité, par les scolaires, à 50 %, qui empruntent les bus pour se rendre aux écoles. On aimerait que cette cible évolue pour viser la population active, qui travaille ou fait ses*

achats dans le secteur », continue Amélie Le Fauconnier.

Quels changements pour les usagers de la TAC ?

Afin d'inciter la population active à remiser sa voiture au garage pour ses déplacements dans l'agglomération, la ligne 6 du réseau a été encore amplifiée, par rapport aux changements opérés en 2021 et qui ont porté leurs fruits. Désormais, la ligne relie le centre-ville annemassien à la zone commerciale du Mont-Blanc, à raison d'un passage toutes les 20 minutes, en période scolaire. Entre les arrêts Ville-la-Grand Église et le collège Paul Langevin, la ligne 6 dessert dès à présent cinq arrêts supplémentaires, tandis que le trajet de la ligne va être simplifié dans le centre-ville d'Annemasse, avec la suppression de plusieurs arrêts, au profit de Libération et Saint-Joseph.

En vigueur depuis quelques jours, le premier gros changement en place sur le réseau TAC Mobilités est la suppression de la ligne « DA », qui circulait le dimanche et les jours fériés, entre Gaillard (arrêt Gaillard-Fossard) et Ville-la-Grand (arrêt Près des Plans). En remplacement de cette ligne ponctuelle, ce sont les lignes Tango et 6 qui assureront le transport, le dimanche et les jours fériés. *« Cela faisait de nombreuses années que la ligne DA n'avait pas été revue. Elle passait toutes les trente minutes et desservait de nombreux points de l'agglomération, mais pour un temps de trajet très long pour les usagers. Dans un souci de lisibilité du réseau et d'avoir des lignes qui soient les plus cadencées possibles, nous avons fait le choix de remplacer cette ligne DA par un passage de nos deux lignes les plus fortes du réseau, le dimanche, à savoir la 6 et Tango »*, déclare Amélie Le Fauconnier.

Pourquoi en décembre ?

Comme en 2021, les modifications effectuées sur le réseau TAC Mobilités interviennent durant la première quinzaine de décembre. Une coïncidence ?
« Sur notre secteur de desserte, on fait évoluer notre offre de transport en même temps que les Transports Publics Genevois, qui effectuent leurs changements à cette même période. Comme cela a été le cas en 2019, à l'arrivée du Tramway d'Annemasse et du Léman Express. On a gardé cette habitude depuis cette année-là », explique Amélie Le Fauconnier.

Population (/606314/iptc/population) Transport routier (/606276/iptc/transport-routier)

Politique (/606315/iptc/politique)

Annemasse (Haute-Savoie) (/606363/locations/annemasse-haute-savoie)

Gaillard (Haute-Savoie) (/606536/locations/gaillard-haute-savoie)

Ville-la-Grand (Haute-Savoie) (/606328/locations/ville-la-grand-haute-savoie)

Nouveau

Le projet de prolongement du tram dévoilé à Annemasse

Annemasse Agglo a présenté aux habitants mardi 6 décembre, le projet de prolongement du tram à Annemasse. Mais pas que... D'ici 2026, c'est l'ensemble du réseau des transports et des modes de déplacement qui évolue, plus efficace et durable.

Par Sabine PELLISSON - Hier à 15:27 | mis à jour hier à 15:50 - Temps de lecture : 4 min

Dans quelques jours, ça sera l'anniversaire de la mise en route du Léman Express et du tram entre la douane de Moëllesullaz et Annemasse. Le 15 décembre 2019, on parlait déjà de révolution mais une grande partie reste à venir d'ici 2026.

Diaporama





On parle déjà du second tronçon du tram du parc Montessuit au Perrier pour décembre 2025, la création d'un nouveau parking relais à Aubrac, la finalisation de la voie verte (déjà réalisée à 93 % entre Bonne et Annemasse et la 3^e voie verte de France en termes de fréquentation), la création de la ViaRhôna (20 km de véloroute entre Machilly et Étrembières avec aussi l'apparition d'une passerelle quai d'Arve dès le 1^{er} juillet 2023), l'optimisation de la ligne de bus entre Bonne et Annemasse (une ligne transport collectif en site propre, travaux lancés en avril 2024 pour ouverture fin 2025/début 2026), l'amélioration des connexions et des temps d'attente, une flotte de bus 100 % électrique, de nouvelles dessertes de bus (notamment une ligne 9 vers Lucinges en 2025) ou encore la piétonnisation déjà entamée du centre-ville d'Annemasse.

1,2 km de tram en plus, des places de stationnement en moins

Évidemment, l'arrivée du 2^e tronçon du tram est au cœur de toutes les attentions. Cette portion de 1,2 km doit relier le parc Montessuit au Perrier avec trois arrêts (place Deffaugt, Barbusse et Annemasse/Perrier/Aubrac au niveau de Pôle emploi). Une arrivée qui va forcément faire disparaître des places de stationnement (24 rues du Parc et Voirons, 55 rue du Faucigny et 60 avenue Barbusse).

Durant les travaux, la circulation sera maintenue sur les tronçons Verdun/Étoile, la rue Aristide-Briand sera mise à double sens dès septembre 2023, une voie sera maintenue rue du Faucigny entre l'Étoile et Ferry mais sera fermée entre Ferry et Ligué (sauf riverains

et livraisons), les traversées de l'axe tram par Ferry la Gare seront maintenues et l'accès au parking Montessuit se fera par la rue du Parc et la rue Camps.

Côté financement, le coût de ce 2^e tronçon sera d'environ 41,5 millions d'euros IFT (pour 59,2 millions d'euros IFT la première phase) pour 68 % de cofinancement. La répartition : environ 12 millions d'euros pour Annemasse Agglo/Annemasse, un million d'euros pour l'Agence de l'eau, environ 12 millions d'euros pour le Département, environ 11 millions d'euros pour Berne et la Suisse et 4 millions d'euros à l'État.

« La révolution des transports continue sur l'agglo », a réaffirmé le président d'Annemasse Agglo Gabriel Doublet. « Dès 2019, deux infrastructures majeures sont nées, le Léman Express et le tram. La gare d'Annemasse a pris une nouvelle dimension. Le LEX est le squelette et le tram en est un élément, d'où le lancement de ce second tronçon, impactant certes mais pour faire face à l'agrandissement de la ville centre sans oublier la desserte du Perrier. Il faut répondre aux enjeux de la mobilité, c'est ce que nous faisons. »

Pour Christian Dupessey (1^{er} vice-président en charge des projets structurants), il y a une cohérence du système des transports. « Lors des mandats précédents, on a lancé le Léman Express, le tram, le bus Tango et la voie verte, maintenant on est tourné vers le second tronçon, le TCSP de bonne et la ViaRhôna. C'est un réseau de transport performant qui voit le jour et qui marche. Oui, on fait partie d'une métropole transfrontalière. Oui, on travaille pour Genève mais 35 % des usagers font du transport franco-français. » C'est donc un réseau structurant avec une centralité se met définitivement en place, il faudra juste être patient jusqu'en décembre 2025 durant la phase de travaux. Après, c'est une nouvelle forme de mobilité qui commencera...

Comme pour le premier tronçon, un dispositif renforcé d'information est mis en place durant les travaux auprès de l'équipe médiation chantier au 04 85 22 00 02 ou www.tram-pietonnisation.fr ou par mail, contact@tram-pietonnisation.fr

LE CALENDRIER

Les travaux du parking relais de Machilly sont en cours. Ce P + R sera ouvert en juillet 2023 et comprendra un total de 137 places. Avec l'arrivée du second tronçon du tram à l'horizon 2025, un P + R sera aménagé au terminus Annemasse/Perrier/Aubrac, à l'angle des avenues Verdun et Aubrac. Il devrait comprendre 200 places, et un relais technique en prévision de l'arrivée du tram.

LE CHIFFRE

35 : actuellement, la ligne 17 du tram réalise compte près de 9 000 voyageurs/jours sur ces 9 000 utilisateurs, près de 35 % des usagers du tram font du transport franco-français et ne sont pas des travailleurs frontaliers. Un succès qui se rajoute à celui du Léman Express. Au lieu des 50 000 voyageurs/jour on est à plus de 60 000 en termes de fréquentation.

DES NOUVEAUTÉS

Avec le renouvellement de la concession avec RATP-Dev au 1^{er} janvier 2023, **les lignes de bus évoluent**. Si rien ne bouge pour la ligne Tango, les autres lignes sont retravaillées.

Dès le 13 décembre 2022, le parcours de la ligne 6 est modifié dans le centre-ville d'Annemasse avec un passage dans la zone d'activités de Ville-la-Grand et un très fort cadencement à venir. Dès décembre 2023, le cadencement de la ligne 8 sera aussi augmenté. Une ligne 9 sera créée en complément sur Vétraz-Monthoux vers Cranves-Sales. Dès 2025, cette ligne 9 ira à Lucinges avec des bus plus petits, chaque heure.

Enfin, la ligne 5 sera modifiée avec un terminus à Château Bleu. « Dès 2025, le centre-ville d'Annemasse sera très desservi et l'offre de bus augmentera de 25 %, sans oublier l'achat de bus électriques dès 2023 », a rappelé Alain Letessier (vice-président en charge de la mobilité).

Transport

Annemasse



À LIRE AUSSI

Le Slip Français : découvrez la sélection petits budgets

Le Slip Français | Sponsorisé

Acheter

A 25 ans, elle est la compagne d'Ousmane Dembélé

What The Facts | Sponsorisé

Lire la suite

Allô Patron, on est Jeudi, le catalogue de la semaine est arrivé !

Le Catalogue Lidl | Sponsorisé

Découvrez le premier SUV 100% électrique signé Jeep®

Nouvelle Jeep® Avenger | Sponsorisé

Voilà les 24 cadeaux les plus cool pour 2022

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

ANNEXES MAINTENANCE

STATISTIQUES SIMPLIFIEES PAR MARQUE ET TYPE

Produit 01 Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Agence : 740 TP2A

Marque CITROEN					
Type BERLINGO					
Véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Litres	Consommation	+/- Conso. Réf.
M6	CT-260-SH	8 152	729,75	8,95	2,95
Totaux par type		8 152	729,75	8,95	

Totaux par marque	8 152	729,75	8,95
--------------------------	--------------	---------------	-------------

Marque FORD					
Type TRANSIT					
Véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Litres	Consommation	+/- Conso. Réf.
T1	AQ-752-AJ	93	58,69	63,11	53,11
T2	CF-990-LH	21 779	2 386,19	10,96	0,96
Totaux par type		21 872	2 444,88	11,18	

Totaux par marque	21 872	2 444,88	11,18
--------------------------	---------------	-----------------	--------------

Marque MAN					
Type LION'S CITY					
Véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Litres	Consommation	+/- Conso. Réf.
302	AN-282-LT	26 254	12 243,76	46,64	3,64
322	CS-975-RM	28 184	12 075,55	42,85	-0,15
323	CS-996-RM	27 425	12 471,13	45,47	2,47
324	AC-258-NG	16 448	7 007,56	42,60	-0,40
325	BB-900-YL	32 713	14 490,31	44,30	1,30
326	BY-982-NG	34 375	15 764,83	45,86	2,86
327	BY-183-NH	40 250	19 291,21	47,93	4,93
328	BY-337-NH	40 100	17 695,96	44,13	1,13
329	BY-468-NH	37 989	16 840,19	44,33	1,33
330	DD-319-EZ	28 849	12 415,07	43,03	0,03
331	DD-758-EY	15 724	7 076,41	45,00	2,00
332	DJ-889-QJ	51 683	21 235,68	41,09	-1,91
333	DJ-450-RE	44 289	18 261,50	41,23	-1,77
334	DJ-426-SH	47 392	19 586,82	41,33	-1,67
335	DJ-121-TM	46 943	19 430,49	41,39	-1,61
336	DJ-295-TM	49 587	20 625,04	41,59	-1,41
337	DL-641-AR	43 361	18 294,35	42,19	-0,81
338	DL-669-AR	50 284	21 476,93	42,71	-0,29
339	DX-634-NN	49 916	20 542,64	41,15	10,15
340	DX-255-NP	45 146	18 984,88	42,05	11,05
341	DX-617-NP	47 370	19 580,23	41,33	10,33
342	EE-210-MQ	45 462	18 031,52	39,66	8,66
343	EE-327-MQ	48 158	19 506,05	40,50	5,50
344	EL-575-KN	36 227	14 315,83	39,52	2,52
345	EL-577-KN	41 911	16 278,84	38,84	1,84
Totaux par type		976 040	413 522,78	42,37	

Type LION'S CITY ART					
Véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Litres	Consommation	+/- Conso. Réf.
1701	CW-031-PQ	33 521	20 419,39	60,92	0,92
501	AP-894-WE	35 395	22 362,67	63,18	20,18

STATISTIQUES SIMPLIFIEES PAR MARQUE ET TYPE

Produit	01	Du	01/01/2022	au	31/12/2022
Agence : 740 TP2A					
504	BL-834-ZG	29 949	18 086,61	60,39	0,39
505	BY-717-NH	35 880	21 369,21	59,56	-0,44
506	DD-695-FA	39 696	24 654,66	62,11	2,11
507	DD-533-FA	32 125	20 737,17	64,55	4,55
508	DD-357-FA	26 072	16 949,05	65,01	5,01
509	DD-818-FA	37 019	22 971,82	62,05	2,05
510	DD-929-EZ	34 286	20 636,48	60,19	0,19
511	DM-881-MM	36 085	20 922,45	57,98	2,98
512	EE-712-MP	35 188	18 548,56	52,71	7,71
513	EL-582-KN	32 291	17 276,81	53,50	3,50
Totaux par type		407 507	244 934,88	60,11	

Totaux par marque	1 383 547	658 457,66	47,59
--------------------------	------------------	-------------------	--------------

Marque PEUGEOT					
Type EXPERT BERLINE					
Véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Litres	Consommation	+/- Conso. Réf.
M4	CS-062-RN	687	72,00	10,48	1,48
Totaux par type		687	72,00	10,48	

Totaux par marque	687	72,00	10,48
--------------------------	------------	--------------	--------------

Marque RENAULT					
Type KANGOO					
Véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Litres	Consommation	+/- Conso. Réf.
M10	FG-984-LH	400	53,22	13,31	7,31
M8	FW-731-PG	7 192	445,26	6,19	1,19
Totaux par type		7 592	498,48	6,57	

Type MASTER					
Véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Litres	Consommation	+/- Conso. Réf.
H5	DD-786-PW	26 142	3 339,90	12,78	0,78
H6	DH-137-HL	27 996	3 468,68	12,39	0,39
T3	DE-549-HK	21 466	2 670,45	12,44	0,44
Totaux par type		75 604	9 479,03	12,54	

Type MASTER L2H2					
Véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Litres	Consommation	+/- Conso. Réf.
H7	FA-631-EQ	29 429	3 358,21	11,41	3,41
Totaux par type		29 429	3 358,21	11,41	

Type TRAFIC					
Véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Litres	Consommation	+/- Conso. Réf.
M7	EV-326-VJ	6 351	554,10	8,72	0,72
M9	FG-148-PF	19	71,18	374,63	366,63
P1	BA-515-DE	7 602	767,69	10,10	0,10
P3	CS-162-DN	25 755	2 487,85	9,66	-0,34
Totaux par type		39 727	3 880,82	9,77	

Totaux par marque	152 352	17 216,54	11,30
--------------------------	----------------	------------------	--------------

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le 31/12/2022

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



STATISTIQUES SIMPLIFIEES PAR MARQUE ET TYPE

Produit 01 **Du** 01/01/2022 **au**

Agence : 740 TP2A

Total général	1 566 610	678 920,83	43,34
----------------------	------------------	-------------------	--------------

Période: 01/2022 à 12/2022

COUTS TECHNIQUES MENSUELS DES VEHICULES ET EQUIPEMENTS

Centre : 01 VILLE-LA-GRAND

N°Véhi./Equip.	Coûts internes				Coûts sous-traitance			Coûts répartis sur les véhicules/équipements suivant une clé				Coût total	Coût/ km/U.O.	Coût/ km/U.O.	Interv.
	Pièces stock	Main d'oeuvre	Nbre heures	Pièces directes	Pièces	Main d'oeuvre	Nbre heures	km/U.O.	Heures atelier	Coût	Véhi./Equip.	Véhi./Equip.			
1701	6 818,03 €	2 606,67 €	65,17	408,48 €	517,44 €	0,00 €	0,00	1 388,32 €	110,01 €	0,92 €	327,75 €	12 177,61 €	33 878	0,36 €	26
302	1 911,47 €	2 371,33 €	59,28	101,08 €	249,44 €	0,00 €	0,00	1 160,16 €	74,93 €	0,34 €	327,75 €	6 196,50 €	28 328	0,22 €	35
322	331,02 €	1 056,67 €	26,42	823,82 €	400,11 €	0,00 €	0,00	1 139,09 €	30,43 €	0,39 €	327,75 €	4 109,27 €	28 183	0,15 €	21
323	1 067,08 €	1 616,67 €	40,42	0,00 €	2 579,45 €	0,00 €	0,00	1 079,56 €	27,99 €	0,68 €	327,75 €	6 699,17 €	27 425	0,24 €	22
325	6 380,81 €	3 188,00 €	79,70	214,42 €	634,16 €	0,00 €	0,00	1 457,78 €	81,44 €	0,57 €	327,75 €	12 284,93 €	34 564	0,36 €	35
326	1 455,78 €	1 663,33 €	41,58	41,74 €	2 941,11 €	0,00 €	0,00	1 422,49 €	73,95 €	0,14 €	327,75 €	7 926,30 €	34 814	0,23 €	25
327	2 232,61 €	2 601,33 €	65,03	0,00 €	529,44 €	0,00 €	0,00	992,05 €	127,41 €	0,82 €	327,75 €	6 811,41 €	48 596	0,14 €	28
328	9 984,14 €	2 901,33 €	72,53	910,36 €	769,11 €	0,00 €	0,00	1 817,66 €	128,45 €	0,22 €	327,75 €	16 839,02 €	41 219	0,41 €	32
329	1 914,06 €	2 434,67 €	60,87	433,45 €	4 658,74 €	0,00 €	0,00	1 614,28 €	51,76 €	0,29 €	327,75 €	11 435,00 €	39 258	0,29 €	35
330	3 605,85 €	2 441,33 €	61,03	253,74 €	422,22 €	0,00 €	0,00	1 267,91 €	65,10 €	0,88 €	327,75 €	8 384,79 €	28 849	0,29 €	28
331	5 604,68 €	953,33 €	23,83	2 457,85 €	1 092,22 €	0,00 €	0,00	605,26 €	32,33 €	0,00 €	327,75 €	11 073,42 €	15 633	0,71 €	10
332	3 008,51 €	1 848,00 €	46,20	264,82 €	2 507,44 €	0,00 €	0,00	2 075,73 €	41,62 €	0,12 €	327,75 €	10 073,99 €	51 744	0,19 €	25
333	6 018,15 €	2 471,33 €	61,78	0,00 €	6 056,29 €	0,00 €	0,00	1 792,86 €	114,72 €	0,00 €	327,75 €	16 781,10 €	44 495	0,38 €	36
334	3 885,63 €	2 629,33 €	65,73	0,00 €	6 019,55 €	0,00 €	0,00	1 864,93 €	89,09 €	0,63 €	327,75 €	14 816,91 €	47 392	0,31 €	22
335	4 840,45 €	2 664,67 €	66,62	7 936,59 €	1 363,54 €	0,00 €	0,00	1 903,96 €	75,99 €	0,77 €	327,75 €	19 113,71 €	46 943	0,41 €	27
336	1 755,23 €	1 568,00 €	39,20	1 485,79 €	805,54 €	0,00 €	0,00	1 964,27 €	59,27 €	0,06 €	327,75 €	7 965,91 €	49 587	0,16 €	29
337	872,80 €	1 488,00 €	37,20	0,00 €	12 092,93 €	0,00 €	0,00	1 777,67 €	86,02 €	0,24 €	327,75 €	16 645,41 €	43 361	0,38 €	16
338	2 491,35 €	2 241,33 €	56,03	0,00 €	2 956,66 €	0,00 €	0,00	1 999,50 €	84,41 €	0,15 €	327,75 €	10 101,15 €	50 284	0,20 €	26
339	1 218,24 €	1 978,00 €	49,45	576,38 €	539,90 €	0,00 €	0,00	2 019,97 €	56,56 €	0,14 €	327,75 €	6 716,94 €	50 293	0,13 €	28
340	1 079,22 €	1 764,67 €	44,12	0,00 €	311,11 €	0,00 €	0,00	1 803,20 €	59,26 €	0,00 €	327,75 €	5 345,21 €	45 146	0,12 €	24
341	5 415,79 €	2 094,67 €	52,37	0,00 €	311,11 €	0,00 €	0,00	1 987,98 €	82,82 €	0,00 €	327,75 €	10 220,12 €	47 370	0,22 €	21

DATE: 05/04/2023

PAGE: 1

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Période: 01/2022 à 12/2022		COUTS TECHNIQUES MENSUELS DES VEHICULES ET EQUIPEMENTS													
342	1 059,49 €	3 060,00 €	76,50	0,00 €	6 325,92 €	0,00 €	0,00	1 905,07 €	77,77 €	0,98 €	327,75 €	12 100,97 €	40 702	0,20 €	17
343	2 378,52 €	2 006,67 €	50,17	642,84 €	649,44 €	0,00 €	0,00	2 048,70 €	28,18 €	0,84 €	327,75 €	8 082,94 €	48 158	0,17 €	26
344	1 075,17 €	1 941,33 €	48,53	2 218,13 €	5 293,60 €	0,00 €	0,00	1 461,35 €	81,35 €	0,11 €	327,75 €	12 398,79 €	36 226	0,34 €	28
345	1 562,65 €	1 761,33 €	44,03	0,00 €	249,44 €	0,00 €	0,00	1 898,50 €	71,02 €	0,04 €	327,75 €	5 870,73 €	44 260	0,13 €	18
501	2 982,29 €	2 413,33 €	60,33	0,00 €	338,44 €	0,00 €	0,00	1 498,88 €	92,21 €	0,11 €	327,75 €	7 653,02 €	35 672	0,21 €	21
504	7 291,76 €	3 411,33 €	85,28	254,39 €	360,28 €	0,00 €	0,00	1 204,25 €	112,15 €	0,07 €	327,75 €	12 961,98 €	30 503	0,42 €	36
505	5 867,38 €	2 568,00 €	64,20	2 603,56 €	311,11 €	0,00 €	0,00	1 468,87 €	67,51 €	0,09 €	327,75 €	13 214,27 €	35 828	0,37 €	27
506	4 639,13 €	2 273,33 €	56,83	1 823,35 €	2 449,44 €	0,00 €	0,00	1 610,65 €	71,83 €	3,75 €	327,75 €	13 199,23 €	39 813	0,33 €	32
507	4 844,62 €	3 229,33 €	80,73	567,28 €	8 116,11 €	0,00 €	0,00	1 210,31 €	133,57 €	0,00 €	327,75 €	18 428,97 €	32 125	0,57 €	27
508	3 311,42 €	2 211,33 €	55,28	151,90 €	1 996,19 €	0,00 €	0,00	1 299,26 €	56,59 €	0,35 €	327,75 €	9 354,79 €	38 541	0,24 €	30
509	1 242,59 €	1 774,67 €	44,37	175,05 €	1 141,77 €	0,00 €	0,00	1 690,44 €	67,22 €	0,09 €	327,75 €	6 419,57 €	39 742	0,16 €	27
510	4 774,09 €	2 403,33 €	60,08	3 616,72 €	3 970,44 €	0,00 €	0,00	1 492,99 €	59,26 €	4,88 €	327,75 €	16 649,45 €	34 263	0,49 €	25
511	3 517,51 €	1 598,00 €	39,95	0,00 €	918,44 €	0,00 €	0,00	2 281,30 €	50,78 €	0,10 €	327,75 €	8 693,88 €	61 886	0,14 €	23
512	4 689,30 €	2 350,00 €	58,75	0,00 €	2 049,44 €	0,00 €	0,00	1 530,70 €	57,44 €	0,10 €	327,75 €	11 004,73 €	51 679	0,21 €	33
513	1 869,10 €	1 466,67 €	36,67	0,00 €	8 597,63 €	0,00 €	0,00	1 284,06 €	68,51 €	0,23 €	327,75 €	13 613,95 €	32 291	0,42 €	26
Total centre	122 995,91 €	79 051,33 €	1 976,28	27 961,74 €	90 525,20 €	0,00 €	0,00	57 019,96 €	2 648,95 €	19,08 €	11 799,00 €	392 021,16 €	1 443 811	0,27 €	947
Total général	122 995,91 €	79 051,33 €	1 976,28	27 961,74 €	90 525,20 €	0,00 €	0,00	57 019,96 €	2 648,95 €	19,08 €	11 799,00 €	392 021,16 €	1 443 811	0,27 €	947

LISTE DES INTERVENTIONS INTERNES PAR VEHICULE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

S²LO

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.A.

Centre : 01 VILLE-LA-GRAND

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	1701	Immatriculation	CW-031-PQ	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010006	VISITE D'AUTOMNE	04/01/2022	322 396	1,17	46,67 €	0,00 €	46,67 €	
2022010030	PANNEAU LUMIPLAN QUI DE DÉTACHE + ACCROCHAGE ARRIÈ	10/01/2022	323 156	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €	
Commentaire:	PANNEAU LUMIPLAN QUI DE DÉTACHE + ACCROCHAGE ARRIÈRE DROIT? PARE CHOC DEBOITE Les 4 vis qui tiennent un coté du panneau ont disparu... + une vis manquante de l'autre coté. Avons remis les vis manquantes, ok							
2022010080	ACCIDENTÉ AVEC VL AVANT DROIT	21/01/2022	324 922	3,42	136,67 €	422,96 €	559,63 €	
2022020016	FAIRE TROU PARE CHOC AVANT DROIT POUR ACCÈS BOUTON	03/02/2022	326 048	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022020040	LES VALIDEURS 2,3 ET 4 RESTENT FIGÉS ÉCRAN BLEU WINDOWS	09/02/2022	327 001	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €	
Commentaire:	Les valideurs 2,3 et 4 restent figés écran bleu windows tentative de réinitialisation des 3 valideurs avec reprog : sans succès, restent figé écran bleu. Remplacement des 3 valideurs avec reprog : OK, appel concentrateur : OK remplacement des étiquettes de validation							
2022030002	BOUTON DE DEMANDE D'ARRÊT EN PORTE 4 HS	01/03/2022	329 369	1,00	40,00 €	37,00 €	77,00 €	
Commentaire:	remplacement du bouton d'arrêt Ok							
2022030029	BREAK VALVE RESTE OBLIGÉ DE DÉSACTIVER	07/03/2022	329 890	0,50	20,00 €	318,50 €	338,50 €	
Commentaire:	BREAK VALVE RESTE OBLIGÉ DE DÉSACTIVER probleme sur capteur articulation : contacteur de proximité les 2 remplacés							
2022030042	DEMANDE D'ARRÊT PMR S'ALLUME CONSTAMMENT.	10/03/2022	330 126	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	RAS							
2022040037	PORTE 1 + DEMANDE D'ARRÊT S'ALLUME À CHAQUE ARRÊT	07/04/2022	333 592	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	Dysfonctionnement Porte 1 + demande d'arrêt s'allume à chaque arrêt Essais fonctionnement porte 1 OK PMR sensible aux vibrations ...							
2022040089	REPLACEMENT COURROIE ALTERNATEUR	15/04/2022	334 757	0,58	23,33 €	19,32 €	42,65 €	
2022040126	PREPARATION AUX MINES	19/04/2022	334 757	4,67	186,67 €	0,00 €	186,67 €	
2022040103	PASSAGE AUX MINES	20/04/2022	334 757	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022050017	CHANGEMENT DE LA POMPE A EAU	06/05/2022	336 645	1,08	43,33 €	283,50 €	326,83 €	
2022050036	RJ:PERMUT AVANTS	10/05/2022	336 730	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022060006	RESSERAGE ROUES AR	02/06/2022	339 044	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022060049	REPLACEMENT DU PARE SOLEIL	15/06/2022	340 452	1,50	60,00 €	128,70 €	188,70 €	
Commentaire:	PARESOLEIL							

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022060060	SIGNALEMENTS MULTIPLES	27/06/2022	341 487	0,00	0,00 €			
Commentaire:	BOUTON PORTE 3 NE S ALLUME PAE DYSFONCTIONNEMENT DES TRAPPES DE SECOURS FILS QUI RESSORTENT DU RETRO DROIT RETROVISEUR DROITE HS COMMANDE DROITE GAUCHE							
2022080054	INJECTEURS À REMPLACER, CRAYONS,FAISCEAU ET CONDUIT	18/08/2022	342 236	17,00	680,00 €	4 681,23 €	5 361,23 €	
2022080061	DEMANDE SIEGE N°2021120001	22/08/2022	342 628	8,50	340,00 €	0,00 €	340,00 €	
Commentaire:	Retour d'audit : risque incendie par hydrocarbure sur point chaud remplacement des joints du turbo refection du joint du compresseur conduite d'huile de direction changée vase d'huile de direction remplacé							
2022080066	RÉPARATIONS DIVERSES	24/08/2022	342 836	6,17	246,67 €	188,86 €	435,53 €	
Commentaire:	cousin d'air 3ème essieu D et G changés Flexible de frein de parc changé volant changé axe de porte 3 et 4 réparés bouton d'arrêt d'urgence réparé							
2022090061	FENÊTRE DE TOIT BLOQUÉE OUVERTE	16/09/2022	345 667	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	MOTEUR FENETRE DE TOIT HS							
2022100019	VISITE PRINTEMPS	11/10/2022	348 211	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022100018	PASSAGE AUX MINES	11/10/2022	348 211	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022100020	PREPARATION AUX MINES	11/10/2022	348 211	6,00	240,00 €	704,32 €	944,32 €	
2022100051	VALIDEUR HS + HEURE PENDULE	24/10/2022	349 259	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:	Aucune action nécessaire.							
2022110005	PUPITRE DE VENTE N'IMPRIME PLUS DE TICKET	08/11/2022	350 637	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	Pupitre de vente n'imprime plus de ticket. Changement de bus nécessaire Le couteau du pupitre ne fonctionne plus. Pupitre billettique HS							
Sous-total pour le véhicule:				65,17	2 606,67 €	6 818,03 €	9 424,70 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	302	Immatriculation	AN-282-LT	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010037	PREPARATION AUX MINES	12/01/2022	500 717	2,67	106,67 €	18,81 €	125,48 €	
Commentaire:	fixation reservoir sangle a faire fuite pont ARG Fuile huile moteur							
2022010039	NETTOYAGE MOTEUR SUITE FUTES MULTIPLES	12/01/2022	500 717	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
2022010038	SIGNALEMENT N°2021120034	12/01/2022	500 717	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	VEILLEUSE AV G FONCTIONNE PAS							
2022010046	REVÊTEMENT DE SOL QUI SE DÉCOLLE	14/01/2022	501 516	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	revêtement refixé ok							
2022040060	VISITE M2 STANDARD	11/04/2022	510 345	2,83	113,33 €	37,62 €	150,95 €	
Commentaire:	plaquettes 2ème essieu feude positions arg diag							
2022040063	SIGNALEMENT N°2022020004	11/04/2022	510 345	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	PAS D ECLAIRAGE DANS CE BUS.							
2022040053	NETTOYAGE MOTEUR + RADIATEUR	11/04/2022	510 345	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
2022040059	VISITE PRINTEMPS	11/04/2022	510 393	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022040061	SIGNALEMENT N°2022040019	12/04/2022	510 345	3,50	140,00 €	150,00 €	290,00 €	
Commentaire:	USURE Plaquettes 2ème essieu							
2022040062	NETTOYAGE MOTEUR ET RADIATEUR	12/04/2022	510 345	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
2022040101	RECREUSAGE 2EME ESSIEU GAUCHE	20/04/2022	510 848	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022040117	RESSERAGE ROUES AR	21/04/2022	510 848	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022040145	INTERVENTION PNEU AVANT DROIT RJ	26/04/2022	511 539	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €	
2022050066	SIGNALEMENT N°2022050042	18/05/2022	513 563	1,50	60,00 €	183,45 €	243,45 €	
Commentaire:	PARE SOLEIL REMONTE TOUT SEUL							
2022060019	RESSERRAGE DES ROUES AV	10/06/2022	515 393	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022060054	FUITE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT SOUS LE VÉHICU	20/06/2022	516 148	2,50	100,00 €	0,00 €	100,00 €	
Commentaire:	fuite LR bus a frotté par terre et ca a enfoncé la durite. Réparation, arrondie, OK							
2022070012	PREPARATION AUX MINES	04/07/2022	517 015	5,33	213,33 €	385,47 €	598,80 €	
2022070038	VALIDEUR	15/07/2022	517 412	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
2022070045	PASSAGE AUX CONTROLE TECHNIQUE	19/07/2022	517 412	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022								T.P.
2022080011	REPLACEMENT DU CAPTEUR DE PRESSION RAMPE	05/08/2022	518 558	1,08	43,33 €	13,00 €	56,33 €	
2022080056	REPLACEMENT BOITIER ZBRO SUITE SINISTRE ATALIAN	08/08/2022	518 558	3,00	120,00 €	900,60 €	1 020,60 €	
2022080032	CAPTEUR RAMPE INJECTION	09/08/2022	518 558	1,08	43,33 €	13,00 €	56,33 €	
2022080031	LA HAUTEUR DU SIÈGE NE SE RÈGLE PLUS: LORS DE L'UT	09/08/2022	518 558	1,42	56,67 €	0,00 €	56,67 €	
Commentaire:	REPLACEMENT VERIN DE SIEGE							
2022090062	SENT LE GASOIL AU POSTE DE CONDUITE >> CHGT DE BUS	16/09/2022	520 767	1,17	46,67 €	0,00 €	46,67 €	
Commentaire:	Essai sur route, diag, rien constaté							
2022100041	SIGNALEMENTS	21/10/2022	524 395	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	PROBLEME DE PUISSANCE DANS LES MONTEES, MESSAGE DEFFAUT COMMANDE MOTEUR HS EDC DIAG 03779. 01 LE BUS N AVANCE PLUS PLAFONNE A 20 KM H DANS LES COTES Faisceau du capteur de pression de rampe à remplacer							
2022100044	CHAUFFAGE CONSTANT POUR LES PASSAGERS	21/10/2022	524 395	2,08	83,33 €	0,00 €	83,33 €	
Commentaire:	Chauffage constant pour les passagers Une réclamation client a été faite à cause du chauffage Essais fonctionnement chauffage : tout est OK Fuite air sur durite au dessus de l'échappement ok							
2022100055	ÉTANCHÉITÉ TOITURE + MOTEUR CHAUFFAGE ARRIÈRE	25/10/2022	524 512	4,50	180,00 €	21,00 €	201,00 €	
Commentaire:	étanchéité partie avant + moteur robinet chauffage arrière							
2022100064	REPLACEMENT DE LA CAMERA DE SURVEILLANCE	31/10/2022	524 512	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:	Camera HS après infiltration d'eau. Remplacement effectué							
2022110022	SIGNALEMENT	15/11/2022	524 790	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:	LE CHAUFFAGE RESTE ALLUMER ET LES CLIENTS N,ONT PAS ARRETER DE VENIR ME VOIR TOUTE LA DUREE DU SERVICE GROS RAYURE TRES RECENT COTE DROITE MILIEUX LE CLIMATISEUR NE FONCTIONNE PAS IMFLITRATION D EAU AUDESSUS DU CONDUCTEUR MERCI							
2022110027	CHANGER LE FAISCEAU DU CAPTEUR PRESSION RAMPE	17/11/2022	524 790	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022110026	VISITE G1 STANDARD	17/11/2022	524 790	5,28	211,33 €	76,42 €	287,75 €	
2022110028	VISITE D'AUTOMNE	18/11/2022	524 790	1,17	46,67 €	0,00 €	46,67 €	
2022110053	PORTILLON CONDUCTEUR TOMBE	25/11/2022	526 180	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	PORTILLON CONDUCTEUR ET BOUTTON DEMANDE DARRETS PORTE 1 Portillon conducteur refixé boutons demande contrôlé cache de décompression des porte 2 et 3 replombés							
2022120002	ÉTANCHÉITÉ TOITURE	01/12/2022	526 437	3,00	120,00 €	0,00 €	120,00 €	
Commentaire:	Suite eau qui s'infiltré toujours, avons refait complètement joint autour antenne avant gauche							
2022120015	FUITE AIR, REPLACEMENT REGULATEUR DE PRESSION	06/12/2022	526 871	1,75	70,00 €	112,10 €	182,10 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Sous-total pour le véhicule:

59,28

2 371,31 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	322	Immatriculation	CS-975-RM	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010032	SIGNALEMENT N°2022010008	11/01/2022	598 255	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	VALIDEUR PORTE 1 HS Valideur Ok test fonctionnement pupitre : OK							
2022010031	SIGNALEMENT N°2022010008	11/01/2022	598 255	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	VALIDEUR PORTE 1 HS CONTROLE VALIDEUR OK							
2022010076	SIGNALEMENT N°2022010023	20/01/2022	599 721	2,08	83,33 €	164,55 €	247,88 €	
Commentaire:	PARE CHOC ARG CASSE							
2022020061	PREPARATION AUX MINES	24/02/2022	603 456	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022030023	VALIDEURS 1 ET 2 HS	04/03/2022	604 232	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €	
Commentaire:	figés écrans bleu windows sur les 2 échange valideur 1 avec valideur 4 du bus 507 ca rplus de stock							
2022030083	PASAGE AUX MINE	23/03/2022	606 005	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022040070	REPLACEMENT D'UN VALIDEUR	12/04/2022	608 553	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
2022040099	CHAUFFAGE À L'AVANT À PEINE TIEDE	19/04/2022	609 064	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022040129	VISITE PRINTEMPS	22/04/2022	609 064	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022040130	PREPARATION AUX MINES	22/04/2022	609 064	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022050037	RJ/PERMUT AVANTS	10/05/2022	611 105	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €	
2022050087	PNEUS 2 ESSIEU DROIT EXT RAPPAGE RJ	24/05/2022	612 399	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022060063	REPLACEMENT DE LA ROUE ARRIÈRE DROIT	27/06/2022	615 611	2,25	90,00 €	0,00 €	90,00 €	
Commentaire:	Jante a été tapée, déformée							
2022060078	VISITE M1 STANDARD	29/06/2022	615 611	3,67	146,67 €	37,77 €	184,44 €	
2022060077	RESSERRAGE DES ROUES AV	29/06/2022	615 611	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022060076	RESSERAGE ROUES AR	29/06/2022	615 611	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022080059	PREPARATION AUX MINES	22/08/2022	619 295	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022080060	PASSAGE AUX MINES	22/08/2022	619 295	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.					
2022090098	SIGNALEMENTS	30/09/2022	623 017	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Commentaire:	CHAUFFAGE BLOQUE PASSAGERS PEDALE ACCELERATEUR HS PRESSION ALIM TROP BASSE, PRESSION HUILE TROP BASSE, MUX TCU EDC DIAGNOSTIC, PUISSANCE RALENTISSEUR REDUITE MANUELLE APRES LE 1ER TOUR FEU DE STOP DROIT HS. PAS DE CLIM, AIR TIEDE A CHAUD PAS D CHAUFFAGE POUR CONDUCTEUR, ET CHAUFFAGE ALLUME POUR LES CLIENTS						
2022090097		30/09/2022	623 017	1,50	60,00 €	128,70 €	188,70 €
Commentaire:	RETO DROIT VISIBILITI MAUVAISE ESSUIE GLACE QUI PLAQUE MAL PARE SOLEIL FRONTAL						
2022110009	FUITE LR-VASE ; SUPPORT MOTEUR MILIEU A FAIRE	09/11/2022	625 684	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €
Sous-total pour le véhicule:				26,42	1 056,65 €	331,02 €	1 387,67 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule 323		Immatriculation CS-996-RM		Marque		MAN		
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022020036	CHAUFFAGE QUE LA VITESSE 4 + ESSUIE GLACES HS	04/01/2022	595 840	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:		OK						
2022010009	PREPARATION AUX MINES	04/01/2022	595 542	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022020035	VISITE D'AUTOMNE	05/01/2022	595 930	1,17	46,67 €	0,00 €	46,67 €	
2022010056	BREAK VALVE HS	17/01/2022	596 648	2,83	113,33 €	155,89 €	269,22 €	
Commentaire:		remplacement capteur ABS avant gauche						
2022020047	PORTILLON CASSÉ	17/02/2022	600 060	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:		fndhfh						
2022030087	PORTE 1 NE SE REFERME PAS TOUT LE TEMPS.	25/03/2022	603 487	3,50	140,00 €	0,00 €	140,00 €	
Commentaire:		Porte 1 ne se referme pas tout le temps. obligé d'appuyer très longtemps sur le bouton ou décompression faisceau du bord sensible de la porte 1 changé réglage porte trappe extincteur refixée						
2022040064	VISITE M1 STANDARD	08/04/2022	605 510	2,83	113,33 €	37,62 €	150,95 €	
2022040065	VISITE PRINTEMPS	08/04/2022	605 510	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022040066	SIGNALEMENT N°2022010026	08/04/2022	605 510	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:		PLAFONIER TRAPPE ARRIERE SE DECROCHE						
2022040104	SIGNALEMENT N°2022040036	20/04/2022	606 127	1,50	60,00 €	149,50 €	209,50 €	
Commentaire:		PARE SOLEIL DEFECTUEUX EN POSITION BASSE NE TIENT PAS						
2022040144	INTERVENTION PNEU AVANT DROIT RJ	26/04/2022	606 597	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €	
2022060034	PREPARATION AUX MINES	10/06/2022	610 438	7,08	283,33 €	206,47 €	489,80 €	
Commentaire:		Silent bloc de barre stab à remplacer catadioptr capot arrière remplacé lino recollé bouton d'arrêt d'urgence remis en place coussin d'air avants changés						
2022060044	PASSAGE AUX MINES	14/06/2022	610 544	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022070025	ÉCLAIRAGE	08/07/2022	612 772	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:		FEU AVD HS. FEU AV GAUCHE HS. Feux OK						
2022070024	VOYANT BOITE ROUGE, MARCHE ARRIÈRE TRES COMPLIQUÉE	08/07/2022	612 772	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:		Boite va être démontée et envoyée en refecton						

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022		ET LE 31/12/2022		T.P.			
2022080026	RESSERRAGE DES ROUES AV	05/08/2022	612 870	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €
2022080083	REPLACEMENT DES BATTERIES	30/08/2022	613 172	0,67	26,67 €	290,00 €	316,67 €
2022090060	PARE SOLEIL LATERAL	16/09/2022	614 136	1,50	60,00 €	151,10 €	211,10 €
2022120009	PLAQUETTE AV	02/12/2022	620 622	2,00	80,00 €	76,50 €	156,50 €
2022120018	PREPARATION AUX MINES	07/12/2022	620 895	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €
2022120019	VISITE M2 STANDARD	07/12/2022	620 895	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €
2022120020	PASSAGE AUX MINES	07/12/2022	620 895	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
Sous-total pour le véhicule:				40,42	1 616,65 €	1 067,08 €	2 683,73 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		324		Immatriculation		AC-258-NG		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022010033	VÉRIFICATION FONCTIONNEMENT VALIDEUR SUITE SIGNALLEMENT	11/01/2022	506 343	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €				
Commentaire:		test : ok									
2022010043	PUPITRE	13/01/2022	506 343	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €				
Commentaire:		REPLACEMENT PUPITRE VENTE IMPOSSIBLE									
2022010090	TICKET VENDU NE SORT PAS ET LE PUPITRE FIGE.	26/01/2022	507 137	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €				
Commentaire:		Ticket vendu ne sort pas et le pupitre fige. le conducteur éteint le pupitre 1 vente à annuler Vidé, reprogrammé : OK									
2022010097	SIGNALLEMENT N°2022010014	27/01/2022	507 137	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €				
Commentaire:		PAS DE CHAUFFAGE PASSAGER. Robinet de chauffage passager ouvert en force chauffage autonome en panne fuite d'huile au pont									
2022020009	ECRAN INEO NE S'ALLUME PLUS	01/02/2022	508 068	6,00	240,00 €	0,00 €	240,00 €				
Commentaire:		ecran ineo ne s'allume plus, ou reste figé. Après recherches : pas d'alim après contact UC Pas d'après contact sur platine MAN Avons tiré un après contact : OK UC refonctionne mais écran beug sur page windows Changement écran : OK									
2022030016	REPLACEMENT PARE SOLEIL	03/03/2022	509 820	1,50	60,00 €	180,29 €	240,29 €				
Commentaire:		pare soleil remplacé : OK									
2022040054	REPLACEMENT DU BRAS DE RETRO DROIT SUITE ACCROCHAGE	11/04/2022	512 673	0,00	0,00 €	299,53 €	299,53 €				
2022050057	REPLACEMENT ROULEMENTLEVIER DE DIRECTION	16/05/2022	515 521	0,00	0,00 €	140,00 €	140,00 €				
2022050054	ACCROCHAGE AVEC UN VÉHICULE TIERS	16/05/2022	515 521	2,58	103,33 €	380,21 €	483,54 €				
Commentaire:		Accrochage avec un véhicule tiers. Bus bloqué sur le parc feu de croisement cassé									
2022060039	PREPARATION AUX MINES	13/06/2022	518 166	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022060047	PASSAGE AUX MINES	15/06/2022	518 445	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022060046	SIGNALLEMENT N°2022050082	15/06/2022	518 445	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		BRUITS ANORMAUX SUSPENSIONS REPLACEMENT ROULEMENT RENVOIE DE DIRECTION									
2022080057	REPLACEMENT ZBRO, MUX ET ZBR SUITE SINISTRE ATALIAN	09/08/2022	522 070	5,00	200,00 €	2 263,28 €	2 463,28 €				
Commentaire:		+ le ZBR à 1434,12€ en pièce directe									
2023010004	REPLACEMENT DU ZBRO32	07/12/2022	522 070	1,17	46,67 €	2 700,00 €	2 746,67 €				
DATE: 11/05/2023		Winatel - Rouxel Informatique © 2000-2013								PAGE: 11	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Sous-total pour le véhicule:

24,67

986,66 €

5 500,01 €

5 540,01 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		325		Immatriculation		BB-900-YL		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022010061	DOSSIER DE SIÈGE TOUT AU FOND CASSÉ	18/01/2022	479 878	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		refixé : OK									
2022010062	VALIDEUR 1 ET 2 HS	18/01/2022	479 878	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Commentaire:		reprog faite : Ok reste le pupitre ne lit pas les cartes									
2022010082	CAMÉRA VOYAGEURS QUI PEND (PHOTO)	21/01/2022	480 382	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
2022010085	PUPITRE NE LIT PLUS LES CARTES OURA	25/01/2022	480 382	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €				
Commentaire:		ok fonctionne									
2022010100	REPLACEMENT DE LA VITRE DE PORTE 6	31/01/2022	481 241	4,33	173,33 €	151,47 €	324,80 €				
Commentaire:		appel de MR CHEVREAU la vitre de la porte 3 est brisée échange de bus à VLG AVEC LE 328 remplacement de la vitre de porte 6									
2022020018	PARE CHOC ARRIERE GAUCHE	03/02/2022	481 402	4,17	166,67 €	212,86 €	379,53 €				
2022020044	PORTE 2 HS	17/02/2022	482 843	1,00	40,00 €	48,70 €	88,70 €				
Commentaire:		changement des roulettes de porte									
2022020046	REPLACEMENT DES BATTERIES	17/02/2022	481 964	0,67	26,67 €	290,00 €	316,67 €				
2022020050	COUDE DU RADIATEUR HS	21/02/2022	483 063	2,75	110,00 €	27,26 €	137,26 €				
Commentaire:		remplacement du coude de dégazage du radiateur									
2022020065	NETTOYAGE MOTEUR	24/02/2022	483 063	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €				
2022020068	FUITE LR AU NIVEAU DU COUDE RADIATEUR FUME BEAUCOUP	24/02/2022	483 063	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
Commentaire:		modification du coude de purge radiateur, resserré, remonté : OK nettoyage									
2022030019	PB AMORTISSEUR AVD	03/03/2022	483 063	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €				
Commentaire:		Suite signalement amortisseur : essais sur route pas de pb amortisseur en revanche, jeu dans direction, claquement purge du circuit de direction + changement du filtre de direction									
2022030018	FUITE DE LR DE NOUVEAU	03/03/2022	483 063	4,83	193,33 €	670,00 €	863,33 €				
2022040109	PROBLEME FREINAGE ARRIERE GROSSE SURCHAUFFE	01/04/2022	486 545	11,25	450,00 €	1 080,79 €	1 530,79 €				
Commentaire:		Sur le réseau, grosse surchauffe arrière, pneu ARG int a éclaté roulement--> surchauffe									
2022040006	BRUIT MOTEUR, SIFFLEMENT	04/04/2022	486 016	1,00	40,00 €	24,35 €	64,35 €				
Commentaire:		Bruit venant de la porte 3 roulette de porte remise									

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							
2022040046	ANNONCES SONORES	08/04/2022	487 101	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €
Commentaire:	Effet bus fantôme comme le 337. Wender coupe la batterie et retour à la normale Tps d'intervention 10 minutes Saleforce Inéo faite						
2022040084	REPLACEMENT DU PUPITRE SUITE LECTURE CARTE HS + VAL 2	14/04/2022	487 729	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €
Commentaire:	reprogrammation du valideur qui était écran bleu windows						
2022040105	REPLACEMENT TABLEAU DE BORD	20/04/2022	487 955	1,17	46,67 €	1 411,00 €	1 457,67 €
2022050074	VISITE M4 STANDARD	21/04/2022	488 259	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €
2022040114	VISITE PRINTEMPS	21/04/2022	487 955	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
2022040110	SIGNALEMENT N°2022040025	21/04/2022	487 955	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €
Commentaire:	LECTEUR CARTE CLIENT ET BADGE COTE CONDUCTEUR NE MARCHE PAS remplacement du pupitre						
2022050063	PORTE 2 QUI S'OUVRE TOUTE SEULE	17/05/2022	490 904	3,50	140,00 €	1 107,64 €	1 247,64 €
2022060004	PREPARATION AUX MINES	01/06/2022	491 823	7,00	280,00 €	420,14 €	700,14 €
2022060003	SIGNALEMENT N°2022050013	01/06/2022	491 823	3,75	150,00 €	392,44 €	542,44 €
Commentaire:	SUSPENSION AVANT A REVOIR AINSI QUE LE BOITIER DE DIRECTION GUIDONNAGE IMPORTANT						
2022060027	RESSERAGE ROUES AR	10/06/2022	493 065	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €
2022070017	SIGNALEMENT N°2022040067	05/07/2022	496 052	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	COMMANDE RETRO H.S model de retro à changer						
2022070050	PARE CHOC ARD	22/07/2022	496 585	4,33	173,33 €	249,63 €	422,96 €
2022090028	ROUE AR GAUCHE	07/09/2022	502 335	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €
2022100012	REDERESSAGE ARRIERE DROIT, TRAPPE ARD SUITE ACCROCHAGE	06/10/2022	506 299	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	redressage suite choc au niveau trappe radiateur						
2022110018	PREPARATION AUX MINES	14/11/2022	507 744	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €
2022110021	PASSAGE AUX MINES	15/11/2022	507 744	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
2022110025	VISITE G2 STANDARD	16/11/2022	507 744	6,45	258,00 €	76,42 €	334,42 €
2022110024	RESSERAGE ROUES AR	16/11/2022	507 744	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €
2022110044	PART CHOC AVD	24/11/2022	509 093	1,17	46,67 €	218,11 €	264,78 €
2022120029	RECHERCHE PANNE CHAUFFAGE	13/12/2022	511 156	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
Sous-total pour le véhicule:				79,70	3 187,98 €	6 380,81 €	9 568,79 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		326		Immatriculation		BY-982-NG		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022010036	FIXATION DU PLEXIGLASS QUI SE DÉTACHE	12/01/2022	463 551	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
2022010048	SIGNALEMENT N°2022010003	14/01/2022	464 578	0,83	33,33 €	31,61 €	64,94 €				
Commentaire:		FEU STOP DROIT HS.									
2022020030	RÉPARATION PROVISOIRE DE LA VITRE AU DESSUS DE LA PORTE 1	07/02/2022	466 982	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €				
Commentaire:		pose d'une plaque provisoire en attendant la vitre									
2022030015	SIGNALEMENT N°2022020019	03/03/2022	469 465	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		BOUTTON DE DEMANDE D,ARRET HS PORTE 2>3 un bouton desserré : OK									
2022030025	VITRE AU DESSUS DE LA PORTE 1 CASSÉE	04/03/2022	469 720	2,17	86,67 €	132,07 €	218,74 €				
Commentaire:		Le conducteur s'est trop serré à droite en croisant une camionnette, il a touché un panneau de signalisation, cela a cassé la vitre au dessus de la porte 1									
2022030064	PREPARATION AUX MINES	17/03/2022	471 350	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022030063	REPLACEMENT DES CYLINDRES DE FREIN SUITE DÉSÉQUILIBRE MI	17/03/2022	471 350	2,33	93,33 €	679,54 €	772,87 €				
2022030074	PASSAGE AUX MINE	22/03/2022	471 604	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022030073	PREPARATION AUX MINES	22/03/2022	471 604	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022040027	VISITE M3 STANDARD	06/04/2022	473 691	3,25	130,00 €	18,40 €	148,40 €				
Commentaire:		vérrin capot moteur à remplacer courroie alternateur changée tendeur courroie alternateur à faire resserage roue 2ème essieu									
2022040028	SUSPENSION AVANT EN BAS	06/04/2022	473 691	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
2022040029	VISITE PRINTEMPS	06/04/2022	473 937	1,83	73,33 €	0,00 €	73,33 €				
2022050050	REPLACEMENT PUPITRE CONDUENT	13/05/2022	477 267	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €				
Commentaire:		remplacement suite ecran tacticle defectueux									
2022050071	REPLACEMENT VALIDEUR + PUPITRE	19/05/2022	478 501	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €				
Commentaire:		REPLACEMENT VALIDEUR 2 + PUPITRE + paramétrage pupitre ip									
2022050072	REPLACEMENT DE L'ASSISE DU SIEGE CONDUCTEUR	19/05/2022	478 501	1,50	60,00 €	61,13 €	121,13 €				
2022050086	2 PNEUS AVANT RAPPAGE FLANC RJ	24/05/2022	478 607	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €				
2022050097	PROBLEME AU NIVEAU DE LA DIRECTION	27/05/2022	478 607	3,50	140,00 €	298,33 €	438,33 €				
Commentaire:		roulement commandé finalement le 24/05 : bielle de direction commandée le 24/05									
2022060016	ACCROCHAGE ARRIÈRE DROIT TRAPPE RADIATEUR	03/06/2022	479 243	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							
2022070014	EDC PERTE DE PUISSANCE, À DU MAL DANS LES MONTÉES	04/07/2022	482 184	1,17	46,67 €	0,00 €	46,67 €
Commentaire:	passage valise, RAS Essai sur route RAS						
2022070037	DEPANNAGE	15/07/2022	483 157	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	DEPANNAGE PONT DE FILLINGE EFFACEMENT REMISE EN ROUTE OK PRETION D'ALIMENTATION TROP BAS						
2022080046	PERTE DE PUISSANCE, FUITE TURBO	10/08/2022	483 921	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	perte de puissance, fuite turbo signalée diag : RAS						
2022090004	PREPARATION AUX MINES	25/08/2022	483 921	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €
2022090008	REPLACEMENT DU COMPRESSEUR CLIM	31/08/2022	483 921	0,00	0,00 €	220,68 €	220,68 €
Commentaire:	remplacement du compresseur par Technibus						
2022090005	RECOLER LE LINO SOL PORTE	01/09/2022	483 921	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
2022090014	RESSERRAGE DES ROUES AV	05/09/2022	483 921	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €
2022120056	FUITE LIQUIDE REFFROIDISEMENT	22/12/2022	496 481	2,50	100,00 €	14,02 €	114,02 €
Sous-total pour le véhicule:				41,58	1 663,31 €	1 455,78 €	3 119,09 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule 327		Immatriculation BY-183-NH		Marque		MAN		
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010022	VISITE M1 STANDARD	07/01/2022	470 639	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022010055	CONTRÔLE DES FREINS SUITE DÉBUT INCENDIE EN LIGNE	17/01/2022	470 894	1,50	60,00 €	97,88 €	157,88 €	
Commentaire:	etriers ok, frein ok Fuite sur valve frein de parc pièce changée							
2022010072	REPLACEMENT PARE CHOC ARD + FEU DE POSITION LATERAL	19/01/2022	470 894	3,08	123,33 €	155,45 €	278,78 €	
2022010103	RALENTISSEUR NE FONCTIONNE QU'OCCASIONNELLEMENT	31/01/2022	472 231	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	essais : OK fonctionne							
2022010102	SIGNALEMENT N°2022010027	31/01/2022	472 231	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	TROUS A L ACCELERATION SURTOUT EN MONTEE Traité dans autre OI : "problème EDC"							
2022020043	PREPARATION AUX MINES	17/02/2022	474 582	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022020076	PROBLÈME BREAK VALVE	28/02/2022	475 629	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	Essais sur route avec arrêts : RAS OK							
2022040007	DÈS LA FERMETURE DES PORTES, LA DEMANDE D'ARRÊT S'	04/04/2022	480 461	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	dès la fermeture des portes, la demande d'arrêt s'allume vu RAS							
2022040081	REPLACEMENT PNEUS ESSIEU 1	12/04/2022	481 740	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €	
2022040108	NETTOYAGE MOTEUR	21/04/2022	482 073	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
2022040107	VISITE PRINTEMPS	21/04/2022	482 073	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	nettoyage moteur + radiateur							
2022050006	REPLACER OU ENLEVER ACCOUDOIR ABIMÉ	03/05/2022	483 919	0,58	23,33 €	0,00 €	23,33 €	
Commentaire:	ok enlevé							
2022060053	SIGNALEMENT N°2022060055	20/06/2022	515 068	3,08	123,33 €	174,26 €	297,59 €	
Commentaire:	PARCHOC ARRIERE DROIT CASSE							
2022070039	REPLACEMENT DU PUPITRE	15/07/2022	515 068	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €	
Commentaire:	PUPITRE NE LIT PLUS LES CARTES							
2022070049	PUPITRE	22/07/2022	515 068	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €	
2022080012	PREPARATION AUX MINES	05/08/2022	515 068	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022080013	PASSAGE AUX MINES	05/08/2022	515 068	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022080029	REPLACEMENT DU PUPITRE	09/08/2022	515 068	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €	
2022080058	SIGNALEMENT BRUIT DE COURROIE	19/08/2022	515 068	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	contrôle, essai : RAS							

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							
2022080074	RALENTISSEUR HS ET PÉDALE DE FREIN TRÈS DUR	25/08/2022	515 068	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	Essai sur route. Le ralentisseur n'est plus fonctionnel assez rapidement. Voyant EBS et TCU. Plus actif ni pédale ni commodo. Donc freinage uniquement sur plaquettes. Boite à envoyer en refecton						
2022090050	FUITE LR	14/09/2022	515 068	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €
Commentaire:	Durite : D9401086						
2022100029	CONDUITES D'INJECTEUR A REMPLACER	06/10/2022	515 068	17,00	680,00 €	416,95 €	1 096,95 €
Commentaire:	uniquement les conduites						
2022100031	SIGNALEMENTS	17/10/2022	515 068	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	DEFAULT RALENTISSEUR DEFAULT RALENTISSEUR, N,EST PLUS COUPLE AU FREIN RALENTISSEUR SE DESACOUPLE AU FREINAGE ET NE FONCTIONNE PLUS ENSUITE FEU AR DROIT MAL FIXE PAS DE RALENTISSEUR. Refixation du feu ARD + clignotant boite vitesse à contrôler						
2022100030	VISITE M2 STANDARD	19/10/2022	515 068	9,25	370,00 €	1 309,36 €	1 679,36 €
2022100033	BRUIT DE FUITE D'AIR À L'ARRIÈRE ET SE RABAISSSE M	19/10/2022	515 068	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	Bruit de fuite d'air à l'arrière et se rabaisse mais ne se remet pas à bonne hauteur						
2022110012	CREUVAISON ARRIÈRE GAUCHE EXTERIEUR	09/11/2022	515 068	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €
2022120010	VISITE G1 STANDARD	05/12/2022	515 068	5,28	211,33 €	78,71 €	290,04 €
2022120011	ECLAIRAGE HS AU FOND DU BUS 5 SPOTS ET 1 NÉON	05/12/2022	515 068	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €
Commentaire:	REPLACEMENT ECLAIRE SPOT OK 1 NEON HS						
Sous-total pour le véhicule:				65,03	2 601,29 €	2 232,61 €	4 833,90 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	328	Immatriculation	BY-337-NH	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010044	BILLETIQUE	13/01/2022	459 555	1,83	73,33 €	0,00 €	73,33 €	
Commentaire:	PROGRAMMATION DE DEUX VALIDEURS							
2022010049	SIGNALEMENT N°2021120037	14/01/2022	460 615	1,42	56,67 €	31,49 €	88,16 €	
Commentaire:	ASSISE DE TRAVERS, TRES INCONFORTABLE. MAUX DE DOS ASSURE.							
2022020066	SUR PUPITRE, L'ÉCRAN AFFICHE UN MESSAGE D'ERREUR	24/02/2022	464 395	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	Sur pupitre, l'écran affiche un message d'erreur : ATTENTION : Le retour sur l'arrêt précédent est impossible car une validation ou une vente ont été réalisées sur l'arrêt en cours. RAS							
2022030096	PREPARATION AUX MINES	28/03/2022	468 771	5,83	233,33 €	343,07 €	576,40 €	
Commentaire:	remplacement des 2 coussins arrière phare avant droit redressé à remplacer coussins d'air avant à remplacer Fuite d'huile motoventilo et flexible à faire niveau de boite contrôlé : OK reservoir resserré : OK barre d accouplement remplacée essuie glace							
2022030095	VISITE M3 STANDARD	28/03/2022	468 771	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022040123	REPLACER ASSISE CONDUCTEUR + REGLAGE SIEGE	01/04/2022	469 539	2,92	116,67 €	61,13 €	177,80 €	
2022050023	REMISE EN ÉTAT ARRIÈRE GAUCHE SUITE ACCROCHAGE	09/05/2022	473 114	0,33	13,33 €	12,80 €	26,13 €	
2022050038	RJ/PERMUT ESSIEU 1	10/05/2022	473 210	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €	
2022050028	FUITE HUILE MOTOVENTILATEUR	10/05/2022	473 210	3,17	126,67 €	1 298,89 €	1 425,56 €	
Commentaire:	fuite huile motoventilateur et flexible phare avant droit à rempacer coussins d'air avant à remplacer Coussins pas à faire selon mamy							
2022050058	SIGNALEMENT N°2022040060	16/05/2022	473 918	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	PROB PUIS pas de problème de puissance lors de l'essais							
2022050059	SIGNALEMENT N°2022040059	16/05/2022	473 918	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	POSI 1 R STE BLOQUE Aucun problème lors de l'essais							
2022050085	PNEU ARG 2ÈME ESSIEU RAPPAGE FLANC RJ	24/05/2022	474 963	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022050089	REPLACEMENT MOTEUR PORTE 1 BAT ARRIÈRE	24/05/2022	474 963	2,50	100,00 €	833,89 €	933,89 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							
2022070016	BREAK VALVE EST RESTÉ BLOQUÉ APRÈS AVOIR FERMÉ LA PORTE 1	05/07/2022	479 802	2,50	100,00 €	0,00 €	100,00 €
Commentaire:	Break valve est resté bloqué après avoir fermé la porte 1 impossible de repartir pendant 5min Coupe Batterie extérieur pour repartir EN PANNE DEVANT LA STATION ESSENCE NE DEMARRE PLUS Capteur frein de parc remplacé						
2022080078	SIGNALEMENT N°2022040063	26/08/2022	487 948	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
Commentaire:	HS au diag : pas de défaut OK remise en ordre de l'ordre des caméras						
2022080080	RESSERRAGE DES ROUES AV	26/08/2022	487 948	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €
2022080077	SIGNALEMENTS	26/08/2022	487 948	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
Commentaire:	SUSPENSION AVANT A REVOIR ET PLEXI CONDUCTEUR A REFIXE FEU STOP H.S AVANT GAUCHE GRILLE Plexi refixé, feux fais OK.						
2022080079	RESSERAGE ROUES AR	26/08/2022	487 948	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €
2022080075	CHANGEMENT ROUE ARRIÈRE GAUCHE EXT SUITE HERNIE	26/08/2022	487 948	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €
2022090029	ROUE AV GAUCHE	07/09/2022	488 535	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €
2022090068	PREPARATION AUX MINES	19/09/2022	490 434	4,75	190,00 €	483,85 €	673,85 €
2022090072	PASSAGE AUX MINES	22/09/2022	490 642	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
2022090071	FREIN	22/09/2022	490 642	2,33	93,33 €	339,77 €	433,10 €
2022100058	FREINS, SUSPENSION ET ECLAIRAGE	28/10/2022	494 420	10,00	400,00 €	795,32 €	1 195,32 €
Commentaire:	SUSPENSIONS COTE DROIT QUI S,AFFAISSE, PAS D ECLAIRAGE PASSAGER A L ARRIERE DE PIRE EN PIRE Coissin d'air avants + support plaquettes avant étrier AVG Poumons de freins avants Eclairage intérieur réglage suspension						
2022110029	PROBLEME ESSUI GLACE	18/11/2022	495 140	0,58	23,33 €	102,01 €	125,34 €
2022110072	INFILTRATION D'EAU À L'AVANT	29/11/2022	498 036	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	coule sur conducteur, tableau de bord, pupitre... Essais OK						
2022110066	VISITE M4 STANDARD	30/11/2022	498 036	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €
2022110065	VISITE PRINTEMPS	30/11/2022	498 036	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
2022110067	RESSERRAGE DES ROUES AV	30/11/2022	498 036	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022		ET LE 31/12/2022		T.P.				
2022110068	VISITE D'AUTOMNE	30/11/2022	498 036	1,17	46,67 €	0,00 €	46,67 €	
2022110069	VISITE G1	30/11/2022	498 036	5,95	238,00 €	233,92 €	471,92 €	
2023010003	TURBO À REMPLACER	27/12/2022	499 075	8,00	320,00 €	5 448,00 €	5 768,00 €	
Sous-total pour le véhicule:				72,53	2 901,31 €	9 984,14 €	12 885,45 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	329	Immatriculation	BY-468-NH	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010042	FEU ARG CASSÉ	13/01/2022	467 365	1,50	60,00 €	27,03 €	87,03 €	
Commentaire:	RALLENTISSEUR DESACTIVER FONCTIONNE TRES BIEN UNE FOIS ACTIVER							
2022010071	SIGNALEMENT N°2022010028	19/01/2022	468 554	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €	
Commentaire:	SUSPENSION AVANT TRES BASSE SUSPENSION AVANT HASARDEUSE ET EFFT BALANCOIRE A CHAQUE CHANGEMENT DEDIRECTION Réglage de la suspension : OK							
2022010093	PASSAGE AUX MINES	26/01/2022	469 249	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022020005	PREPARATION AUX MINES	01/02/2022	470 736	1,50	60,00 €	329,06 €	389,06 €	
2022020014	VOUSSOIR DÉFECTUEUX (PHOTO)	03/02/2022	470 046	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022020038	VISITE D'AUTOMNE	08/02/2022	471 381	1,17	46,67 €	0,00 €	46,67 €	
2022020053	PERTE D'AIR AVEC LE FREIN DE PARC	22/02/2022	473 170	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	bruit d'air normal au serrage du frein de parc : RAS							
2022030046	VOYANT ROUGE CAMERA	09/03/2022	475 149	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	VOYANT ROUGE CAMERA Diag et vérif faites par Faiveley : OK réaffectation des câbles vidéos : OK							
2022030053	PREPARATION AUX MINES	15/03/2022	476 073	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022030093	SIGNALEMENT DYSFONCTIONNEMENT RALENTISSEUR	28/03/2022	477 544	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	ralentisseur couplé au frein fonctionne une fois sur deux Essai sur route : RAS, ralentisseur très puissant							
2022030099	REPLACEMENT PNEUS ESSIEU 2	29/03/2022	477 623	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022040038	VISITE M1 STANDARD	07/04/2022	478 953	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
Commentaire:	diag moteur fixation du plexiglass							
2022040041	RESSERAGE ROUES AR	07/04/2022	478 953	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022040040	NETTOYAGE MOTEUR + RADIATEUR	07/04/2022	478 953	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
2022040039	VISITE PRINTEMPS	07/04/2022	479 223	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:	Lavage moteur + radiateur							
2022040076	REPLACEMENT DU CYLINDRE DE FREIN AVANT DROIT	13/04/2022	479 392	1,50	60,00 €	78,76 €	138,76 €	
Commentaire:	suite fuite cylindre de frein avant droit							
2022040125	VISITE PRINTEMPS	21/04/2022	480 087	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022040154	SIGNALEMENT N°2021120014	29/04/2022	480 668	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
Commentaire:	PLAFONIER A CONTROLER							

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							
2022050076	RÉGLAGE VOLANT BLOQUÉ + RÉGLAGE SIÈGE POIGNÉE	20/05/2022	482 851	2,42	96,67 €	0,00 €	96,67 €
2022050101	VALIDEUR 2 REMPLACEMENT	31/05/2022	516 799	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €
Commentaire:	valideur 2 écran bleu windows						
2022060042	PERTE DE PUISSANCE EN MONTÉE APRÈS EDC	13/06/2022	516 799	2,67	106,67 €	401,00 €	507,67 €
Commentaire:	Perte de puissance en montée après l'affichage du témoin EDC obligé de relancer avec le bouton STOP à chaque terminus pour retrouver la puissance diag : écart à la régulation NOX , échappement						
2022060070	ECLAIRAGE	29/06/2022	516 799	3,67	146,67 €	205,20 €	351,87 €
Commentaire:	JOINT DE PORTE ARRIERE NUMERO 3 H,S FEU ARG CASSE						
2022070047	PREPARATION CONTROLE TECHNIQUE	21/07/2022	516 799	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €
2022070048	PASSAGE AUX MINES	21/07/2022	516 799	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
2022090066	SIEGE CHAUFFEUR	19/09/2022	516 799	1,50	60,00 €	35,92 €	95,92 €
2022110004	ACCROCHAGE PORTE 2 ET ROUE ARD	06/11/2022	516 799	4,83	193,33 €	153,80 €	347,13 €
Commentaire:	erreur itinéraire. heurte un obstacle fixe en tournant à droite pour rattraper "Place des marchés"						
2022110042	VISITE M2 STANDARD	17/11/2022	501 969	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €
2022120001	VISITE D'AUTOMNE	30/11/2022	503 369	4,67	186,67 €	268,35 €	455,02 €
Commentaire:	clapet anti retour changé robinet de chauffage arrière changé défaut du chauffage effacés OK						
2022120005	VISITE G1 STANDARD	01/12/2022	503 675	5,28	211,33 €	78,71 €	290,04 €
Commentaire:	Plaque derrière la poulie moteur démontée						
2022120004	SIGNALEMENTS	01/12/2022	503 675	3,00	120,00 €	85,42 €	205,42 €
Commentaire:	VOYANT EDC ALLUME MANQUE DE PUISSANCE SIEGE CONDUCTEUR REGLAGES CASSES, DESACCOUPLAGE RALENTISSEUR , REGLAGE VOLANT DUR DEMANDE D,ARRET ARRIERE DEFECTUEUSES PERTE DE VITESSE DANS LES COTES PROBLEME DE RALENTISSEUR, REGLAGE SEIGE CHAUFFEUR CASSE. DISFONCTIONNEMENT FREIN ET RALENTISSEUR QUI REND LA CONDUITE ET MEME LE VOYAGE DESAGREABLE DISFONCTIONNEMENT DES AMORTISSEURS QUI REND DESAGREABLE LA CONDUITE ET LA MONTEE Demmande d'arrêt débranché : rebranchée OK Défaut EDC : pression de rampe trop basse, travaux sur l'injection à faire Dysfonctionnement du ralenti du à des défauts de boîte, réparation de la boîte à faire poignée de réglage de l'appuie tête remplacée						
2022120006	RESSERAGE ROUES AR	01/12/2022	503 675	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022120017	PREPARATION AUX MINES	06/12/2022	504 141	2,33	93,33 €			
Commentaire:	pare choc arrière droit dévboité : remis en place remplacement clignotant ARD suite choc feu de croisement droit, ampoule changée							
2022120021	PROBLEME EGR	08/12/2022	504 270	0,83	33,33 €	0,00 €		33,33 €
2022120022	PASSAGE AUX MINES	08/12/2022	504 270	1,50	60,00 €	0,00 €		60,00 €
2022120037	BATTERIE	16/12/2022	504 617	0,67	26,67 €	153,00 €		179,67 €
Sous-total pour le véhicule:				60,87	2 434,65 €	1 914,06 €		4 348,71 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	330	Immatriculation	DD-319-EZ	Marque	MAN				
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne		
2022010070	SIGNALEMENT N°2022010004	18/01/2022	356 968	4,50	180,00 €	241,47 €	421,47 €		
Commentaire:	PAS DEFREIN remplacement du robinet de freein de parc diag freinage défaut de commande moteur (sonde lamba à changer défaut de commande de boite (défaut interne à la boite) trappe issue de secours remis en place								
2022010078	DÉFAUT DE COMMANDE MOTEUR (SONDE LAMBA À CHANGER)	20/01/2022	357 246	1,33	53,33 €	94,11 €	147,44 €		
2022010096	CHAUFFAGE HS	27/01/2022	357 246	2,25	90,00 €	0,00 €	90,00 €		
Commentaire:	remplacement du robine t de chauffage sous conducteur								
2022020077	VISITE M4 STANDARD	28/02/2022	361 751	2,33	93,33 €	43,92 €	137,25 €		
2022030012	PAS D'INFO FREIN DE PARC, NE DÉMARRE PLUS	02/03/2022	362 186	2,50	100,00 €	44,80 €	144,80 €		
2022030026	PORTE 3 SE FERME PAS MÊME APRÈS REDÉMARRAGE	04/03/2022	362 535	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €		
Commentaire:	Porte 3 se ferme pas même après redémarrage Remplacement d'un fusible								
2022030102	REPLACEMENT PNEUS ESSIEU 1	29/03/2022	365 850	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €		
2022040090	VISITE PRINTEMPS	13/04/2022	368 332	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €		
2022040092	RESSERRAGE DES ROUES AV	13/04/2022	368 332	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €		
2022040091	NETTOYAGE MOTEUR ET RADIATEUR	15/04/2022	368 332	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €		
2022040093	REPLACEMENT BOUTON PORTE 3 + FUSIBLE PÉTÉ	15/04/2022	368 332	1,50	60,00 €	33,64 €	93,64 €		
2022040096	PB PORTE 3 : NE RÉPOND PLUS TROP FREQUEMMENT !!!	19/04/2022	368 332	2,00	80,00 €	22,51 €	102,51 €		
Commentaire:	roulette de porte morte, remplacée par de pb de fils si ça recommence, il faudra changer le boitier de porte								
2022040113	REPLACEMENT DU BOITIER DE PORTE 3	21/04/2022	368 332	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €		
2022040111	REPLACEMENT PLAQUETTE DE FREIN	21/04/2022	368 332	4,00	160,00 €	150,00 €	310,00 €		
2022040112	PLAQUETTES AVANT ET ARRIÈRE	21/04/2022	368 332	5,00	200,00 €	151,50 €	351,50 €		
Commentaire:	redressage du pare choc central avant								
2022040128	REPLACEMENT DES ETRIERS ARRIÈRES	22/04/2022	368 332	3,67	146,67 €	568,11 €	714,78 €		
2022050007	SIFFLEMENT À L'ACCÉLÉRATION ET PERTE DE PUISSANCE	03/05/2022	369 790	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €		
Commentaire:	sifflement à l'accélération et perte de puissance (durite du turbo?) jointure intercooler mal mise : remis en place OK								
2022050042	PROBLEME PORTE 3	11/05/2022	370 651	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €		
Commentaire:	REPLACEMENT D'UN FUSIBLE								
DATE:	11/05/2023	Winatel - Rouxel Informatique © 2000-2013						PAGE:	25

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022		ET LE 31/12/2022		T.P.				
2022050044	PORTE 3	12/05/2022	370 651	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	REPLACEMENT RELAIS PORTE 3							
2022050070	PREPARATION AUX MINES	17/05/2022	371 515	3,83	153,33 €	139,02 €	292,35 €	
Commentaire:	jeu dans la barre d'accouplement : A faire fuite de LR à la pompe à eau : à faire 3 feu de position HS à faire							
2022050060	VOYANT VIDÉO ROUGE	17/05/2022	371 286	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	diag : cassette HS Remplacement cassette Ok, mise à jour de l'heure							
2022050073	PASSAGE AUX MINES	19/05/2022	371 515	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022050090	PORTE 3 NE RÉPOND PLUS (NI OUVERTURE, NI FERMETURE)	24/05/2022	371 914	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €	
Commentaire:	Bouton ventilatiion défectueux , fait péter le fusible quand on l'actionne vers le haut remplacement Ok ref : 81.25505-6790							
2022060014	SIGNALEMENT N°2022050071	03/06/2022	373 161	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	VOYANT FREIN ALLUME défaut commande de frein (capteur usure de frein AVG HS Plus de défaut ABS : erreur dans régulation de pression pendant le dernier cycle de mise sous contact petite fuite d'air dans les commandes du dossier							
2022060056	GROSSE FUITE D'AIR SOUS LE SIEGE	22/06/2022	375 455	1,50	60,00 €	33,64 €	93,64 €	
Commentaire:	Commande réglage dossier pièce cassée, remplacée avec 331 . + changement bouton de porte.							
2022070005	JEU BARRE ACCOUPPL ; FUITE LR POMPE A EAU	01/07/2022	376 491	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	pas de jeu dans la barre fuite d'eau derrière la pompe à aeau : à faire							
2022070006	VISITE G2 STANDARD	01/07/2022	376 491	6,45	258,00 €	240,34 €	498,34 €	
Commentaire:	Vidange moteur, boîte, pont, ventilo							
2022120050	REFECTION DE LA BOITE DE VITESSE PAR NTTS	20/12/2022	384 330	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:	refection de la bv par NTTS suivant devis n° : 28164 (13139,70HT). Bon de commande Agglo. Remontage début octobre 2022.							
2022120052	MISE EN PLACE MOTEURS PORTE 1 ET 2	20/12/2022	384 330	2,50	100,00 €	1 842,79 €	1 942,79 €	
Sous-total pour le véhicule:				61,03	2 441,32 €	3 605,85 €	6 047,17 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		331		Immatriculation		DD-758-EY		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022050079	MOTEUR PORTE 1 ARRIÈRE	09/05/2022	346 409	2,50	100,00 €	833,89 €	933,89 €				
2022070065	REPLACEMENT CAPTEUR TEMP MOT + CLAPET EGR	01/07/2022	346 410	3,25	130,00 €	1 873,84 €	2 003,84 €				
2022080081	VISITE M4 STANDARD	30/08/2022	346 410	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022080082	REPLACEMENT DE LA SONDRE LAMBDA	30/08/2022	346 410	1,67	66,67 €	95,80 €	162,47 €				
Commentaire:	Suite diag Technicien MAN pour perte de puissance : changement de la sonde Lambda qui donnait des valeurs de t° bp trop hautes. Après essai sur route : OK plus de perte de puissance nickel										
2022090040	PREPARATION AUX MINES	12/09/2022	347 889	6,42	256,67 €	1 958,24 €	2 214,91 €				
2022100049	ETRIER ARRIÈRE DROIT	21/10/2022	353 070	1,83	73,33 €	842,91 €	916,24 €				
Commentaire:	remplacement étrier ARd grippé										
2022100066	PCE415,PROGRAMMATION	31/10/2022	353 809	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Commentaire:	Remplacement de pupitre; problème avec capteur de rouleur										
2022110046	VITRE ANTI AGRESSION NE TIENT PRESQUE PLUS	23/11/2022	356 734	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:	vitre anti agression refixée										
2022110047	SIGNALEMENTS	24/11/2022	356 813	3,50	140,00 €	0,00 €	140,00 €				
Commentaire:	FEU AVANT GAUCHE HS. RAMPE CASSEE <OUVERTE> CLIGNOTANT PMR CASSE DEMARRAGE DIFFICILE VOLANT VIBRE A HAUTE VITESSE VALIDEUR 1 PAS D AUTOCOLLANT Controle de l'éclairage extérieur ; volet de l'armape PMR cassé dû à un choc (démonte) ; démarrage du à un problème d'injection ou capteur PMH ou d'arbre à came HS sans défuat moteur ; vibration volant à 70 km/h diminu en tournant le volant donc certainement la pompe de direction										
2022120049	REFECTION DE LA BOITE DE VITESSE PAR NTTS	01/12/2022	358 044	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Commentaire:	envoi de la BV en refection chez NTTS suivant devis n° 27196, bon de commande agglo (11396,72HT) Début mai 2022										
2022120055	FUITE D AIR	21/12/2022	360 342	1,33	53,33 €	0,00 €	53,33 €				
				Sous-total pour le véhicule:		23,83	953,33 €	5 604,68 €	6 558,01 €		

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	332	Immatriculation	DJ-889-QJ	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010007	L'ÉCRAN DU PUPITRE DEVIENT GRIS ET SE FIGE	04/01/2022	356 791	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	l'écran du pupitre devient gris et se fige. il a du éteindre et rallumer le pupitre plusieurs fois							
2022010008	RESSERRAGE DES ROUES AV	04/01/2022	356 791	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022010079	PASSAGE AUX MINES	21/01/2022	359 375	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022030061	REPLACEMENT PARE BRISE ET RÉTRO VISEUR SUITE ACCIDENT	17/03/2022	367 840	0,00	0,00 €	503,25 €	503,25 €	
2022030069	RÉTRO DROIT CASSÉ	21/03/2022	368 292	0,00	0,00 €	243,13 €	243,13 €	
Commentaire:	le conducteur a voulu le déplacer et lui est resté dans les mains							
2022040009	DÉFAUT DE FREINS + PUISSANCE RÉDUITE	04/04/2022	369 898	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	Il n'y a pas plus de puissance moteur. Marche arrière impossible Chauffe de la boîte + refais niveau (15L) OK							
2022040024	VISITE M4 STANDARD	05/04/2022	370 078	5,08	203,33 €	164,78 €	368,11 €	
Commentaire:	Fuite LR sous chauffeur : dutites resserées injecteur ADblue remplacé diag moteur resserage roues avants							
2022050022	MODE RAMPANT	09/05/2022	373 909	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	défaut effacé : ok							
2022050043	REPLACEMENT PLAQUETTE AR	11/05/2022	374 058	2,00	80,00 €	247,71 €	327,71 €	
2022050098	VASE D'EXPENTION	27/05/2022	376 319	0,58	23,33 €	140,68 €	164,01 €	
2022060064	POMPE À EAU	27/06/2022	380 033	5,83	233,33 €	937,32 €	1 170,65 €	
2022070020	SIGNALEMENTS	07/07/2022	382 047	1,00	40,00 €	92,74 €	132,74 €	
Commentaire:	BOUTON D ARRET D URGENCE CASSE, FEU ORANGE DE SORTIE RAMPE PMR CASSE, CATADIOPTRE AR G DECOLLE, GLISSIERE TIROIR CAISSE DEBOITE FEU AVG HS. TIROIR PORTILLON CASSE PLUS DE COMMANDE RETROVISEURS ELECTRIQUES DE L EAU QUI S INFILTRE DEDANS A L ARRIERE, SIGNALER PAR UN CLIENT, ET J AI VERIFIER AUSSI bouton d'urgence changé ; feu de rampe changé ; catadioptré recollé ; glissière réparée, recherche d'entrée d'eau + rebouché : feu de position changé ; feu de porte 2 : ampoule changée							
2022070044	PREPARATION AUX CONTROLE TECHNIQUE	19/07/2022	382 221	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022090031	VISITE G2 STANDARD	08/09/2022	389 263	6,45	258,00 €	163,82 €	421,82 €	
2022090038	SIGNALEMENT N°2022090004	12/09/2022	390 211	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	POINT ROUGE cassette en défaut, remplacement : OK							

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022090036	RAMPE PMR HS	12/09/2022	390 211	2,50	100,00 €	0,00 €	100,00 €	
Commentaire:	HS RAMPE HS Remplacement du bord sensible							
2022090048	PANNE SUSPENSION	14/09/2022	390 211	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	REMISE EN ETAT BIELLETE DE SUSPENSION ARG							
2022100016	PUPITRE NE LIT PAS LES CARTES, BESOIN D'UN CODE JO	07/10/2022	394 375	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €	
Commentaire:	Pupitre ne lit pas les cartes, besoin d'un code jour							
2022110001	FEU DE GABARIT DROIT ET FEU DE POSITION CHANGÉ	03/11/2022	398 956	0,83	33,33 €	20,70 €	54,03 €	
Commentaire:	Suite accrochage							
2022110011	REPLACEMENT D'UN VALIDEUR	09/11/2022	399 154	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €	
Commentaire:	écran du valideur reste blue sur le "Windows"							
2022120024	REPARATION ECLAIRAGE	08/12/2022	405 195	1,25	50,00 €	40,30 €	90,30 €	
2022120051	REPLACEMENT DU BOUTON DE PORTE 3	20/12/2022	407 093	0,50	20,00 €	34,91 €	54,91 €	
Commentaire:	remplacement du bouton de porte 3 sur le réseau							
2022120060	PREPARATION AUX MINES	28/12/2022	408 080	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022120061	VIBRATION DU VOLANT À 60 KM/H ET BRUIT ESSIEU AVAN	30/12/2022	408 080	3,50	140,00 €	419,17 €	559,17 €	
Commentaire:	le 05/04/2022 : Usure garniture frein							
2022120062	PASSAGE AU MINE	30/12/2022	408 080	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Sous-total pour le véhicule:				44,95	1 797,98 €	3 008,51 €	4 806,49 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		333		Immatriculation		DJ-450-RE		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022020001	SIGNALEMENT N°2022010009	01/02/2022	346 170	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €				
Commentaire:		FEU STOP GAUCHE HS.									
2022020007	PORTE 1 HS ET SIÈGE BLOQUÉ	01/02/2022	346 170	1,00	40,00 €	89,58 €	129,58 €				
2022020004	PREPARATION AUX MINES	01/02/2022	346 170	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022030032	REMPALCEMENT DE LA VITRE AU DESSUS DE LA PORTE 2 SUITE ACCI	04/02/2022	346 898	2,17	86,67 €	241,53 €	328,20 €				
2022030028	MESSAGE TABLEAU DE BORD "DÉFAUT BOITE DE VITESSE"	09/02/2022	347 443	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
2022030001	VALIDEUR 2 HS	01/03/2022	350 034	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €				
Commentaire:		écran bleu figé windows : tentative reprog sans résultat remplacement et reprog d'un nouveau valideur appel concentrateur Ok									
2022030043	REPLACEMENT BOUTON DE PORTE	11/03/2022	351 683	0,50	20,00 €	33,64 €	53,64 €				
2022030091	SIGNALEMENT N°2022030024	25/03/2022	353 569	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €				
Commentaire:		PLAFONNIER VERS AVANT HS									
2022030090	SIGNALEMENT N°2022030027	25/03/2022	353 569	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €				
Commentaire:		FEU STOP GAUCHE HS									
2022040082	REPLACEMENT PNEUS ESSIEU 2	12/04/2022	356 668	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022050052	SIGNALEMENT N°2022050028	16/05/2022	360 427	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		KLAXON VILLE H.S --> fonctionne mais il est faible : à remplacer									
2022050096	CLAPET ANTI RETOUR GO CASSÉ	27/05/2022	362 092	2,00	80,00 €	495,46 €	575,46 €				
2022060012	SIGNALEMENT N°2022050095	03/06/2022	362 663	2,92	116,67 €	311,00 €	427,67 €				
Commentaire:		CHAUFFAGE CONDUCTEUR ABSENT diag : moteur robinet de chauffage avant HS									
2022060066	PORTE 1 NE FERME PLUS	27/06/2022	365 605	2,00	80,00 €	2 067,97 €	2 147,97 €				
2022080028	ECHAPPEMENT	05/08/2022	368 485	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Commentaire:		envoi échappement chez OPTYM pour réparation et nettoyage									
2022080018	SIGNALEMENT N°2022050001	05/08/2022	368 485	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Commentaire:		DEFAILLANCE DIURNES GAUCHE									
2022080017	SIGNALEMENT N°2022050002	05/08/2022	368 485	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Commentaire:		DEFAUT REFROIDISSEMENT MOTEUR									
2022080016	SIGNALEMENT N°2022050002	05/08/2022	368 485	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		DEFAUT REFROIDISSEMENT MOTEUR									
2022080040	PREPA MINE	17/08/2022	368 485	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
DATE:		11/05/2023		Winatel - Rouxel Informatique © 2000-2013						PAGE: 30	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022								T.P.
2022080041	PASSAGE AUX MINES	17/08/2022	368 485	1,50	60,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022080050	RPLT COUPE BATTERIE, PARE SOLEIL LATÉRAL	18/08/2022	368 485	2,25	90,00 €	168,30 €	258,30 €	
2022090027	REPLACEMENT COURROIE + POULIE	01/09/2022	370 878	1,33	53,33 €	98,71 €	152,04 €	
2022090059	CHAUFFAGE	16/09/2022	372 429	1,50	60,00 €	21,00 €	81,00 €	
Commentaire:	ARRET DEMANDES DEFECTUEUX CHAUFFAGE H,S POUR DESEMBUAGE POINT ROUGE VOYANT ROUGE remplacement robinet de chauffage pour panneau demande d'arrêt : LED côté cond ne fonctionne plus							
2022090064	FREIN AR	16/09/2022	372 429	2,33	93,33 €	339,77 €	433,10 €	
Commentaire:	REPLACEMENT CYLINDRE DE FREIN ARG							
2022090055	SUITE REFUS MINES : SONDE NOX ET TIRANTS ARRIÈRES	16/09/2022	372 429	1,50	60,00 €	294,02 €	354,02 €	
2022090058	CAMÉRA POINT ROUGE	16/09/2022	372 429	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	UN POINT ROUGE FEU DIURNE G DEFAILLANT TRAPPE EXTERIEUR DECALLE Problème de câblage : remis en pace : OK							
2022090065	PASSAGE AUX MINES	19/09/2022	372 429	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022090085	NON FONCTIONNEMENT CHAUFFAGE	26/09/2022	372 852	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
Commentaire:	NE FONCTIONNE PAS. CONDUCTEUR HS							
2022100048	PREPARATION AUX MINES	01/10/2022	374 363	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022100046	VISITE G1 STANDARD	01/10/2022	374 363	5,28	211,33 €	76,42 €	287,75 €	
2022100038	VISITE M3 STANDARD	01/10/2022	374 363	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022100040	SIGNALEMENTS	21/10/2022	377 065	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	CONTROLLER ALIM.CARBURANT DEFAULT REFROIDISSEMENT MOTEUR DEFAULT EPURATION GA ECHAPPEMENT DEFAULT ELECTRIQUE DYSFONCTIONNEMENT SYSTEME ADBLUE							
2022100039	MOTOVENTILATEUR A REMPLACER	21/10/2022	377 065	2,50	100,00 €	867,84 €	967,84 €	

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023



Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022		ET LE 31/12/2022		T.P.				
2022100056	CHAUFFAGE	26/10/2022	377 257	5,00	200,00 €			
Commentaire:	CHAUFFAGE RESTE BLOQUE remplacement du robinet de chauffage arrière défaut AD blue Durite ventilo fait injecteur ADblue fait durite eau fait							
2022120036	PLAQUETTE AV	16/12/2022	384 480	2,00	80,00 €	76,50 €		156,50 €
2022120044	CHANGEMENT DE LA POMPE À EAU	20/12/2022	384 843	3,33	133,33 €	323,94 €		457,27 €
Sous-total pour le véhicule:				58,78	2 351,32 €	6 018,15 €		8 369,47 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	334	Immatriculation	DJ-426-SH	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010019	SIGNALEMENT N°2022010006	07/01/2022	373 147	5,50	220,00 €	228,00 €	448,00 €	
Commentaire:	PAS DE CHAUFFAGE AU POSTE DE CONDUITE... POIGNIER DE VITRE CONDUCTEUR HS. PLUS PAS ASSEZ DE CHAUFFAGE CABINE CHAUFFEUR reaménagement de l'electro avant, moteur volet, du boîtier de commande ventilation clim wabco 36.25814-6004 , et de la poignée de fenetre cond à l'arrière avas démonté l'électro chauffage pour tourner manuellement le robinet, electro non remise							
2022010020	VALIDEUR HS	07/01/2022	373 147	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	diag : fonctionne : OK							
2022020019	SIGNALEMENT N°2022010042	03/02/2022	376 693	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	DEMANDE D ARRET SEUL , PMR, Test : OK							
2022020024	SIGNALEMENT N°2022010041	04/02/2022	377 411	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	VADIEUR PORTE 2 HS pas de SAM : SAM remis en place							
2022020052	NE CHAUFFE PAS MÊME AVEC LE BOUTON SUR LE FROID	22/02/2022	380 388	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
Commentaire:	test : Ok							
2022030036	MODE RAMPANT	09/03/2022	380 582	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	Problème ADblue Catalyseur complètement obstrué + FAP Envoie du complet chez OPTYM HA pour réparation cata et nettoyage FAP suivant devis.							
2022040042	VISITE G1 STANDARD	07/04/2022	384 477	10,57	422,67 €	0,00 €	422,67 €	
2022050021	PREPARATION AUX MINES	09/05/2022	388 132	3,83	153,33 €	69,23 €	222,56 €	
Commentaire:	Défaut moteur allumé : pression dif via le catalyseur SCR depuis le 17/03/22, effacer : à suivre fuite pompe à eau à faire ilpact pare brise fuite huile ventilo à faire							
2022050033	PASSAGE AUX MINES	10/05/2022	388 132	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022050061	ACCROCHAGE AVEC UN VÉHICULE TIERS	17/05/2022	389 175	0,33	13,33 €	25,60 €	38,93 €	
Commentaire:	accrochage avec un véhicule tiers garé à l'entré de l'arrêt Hôpital Findrol. Feux de gabarit cassé							
2022080015	FUITE LR	05/08/2022	400 660	2,50	100,00 €	0,00 €	100,00 €	
Commentaire:	fuite LR (durites BV)							
2022080047	PLAQUETTE AVANTS + COUSSIN AVD	18/08/2022	402 372	2,75	110,00 €	108,43 €	218,43 €	
2022090023	REPLACEMENT PARE CHOC AVD	28/08/2022	404 046	0,67	26,67 €	157,50 €	184,17 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022		ET LE 31/12/2022		T.P.				
2022090073	FUITE POMPE À EAU + FUIITE HUILE VENTILO	19/09/2022	406 311	12,58	503,33 €			
Commentaire:	rempl du motoventilateur rempl du radiateur d'eau rempl du vase d'expansion d'eau rempl du robonegt de chauffage conducteur rempl durite d'eau diam 38mm rempl durite d'eau à 90° rempl robonet de chauffage arrière							
2022090074	VISITE M3 STANDARD	22/09/2022	406 311	5,42	216,67 €	159,27 €		375,94 €
Commentaire:	pare choc ARD changé Feu de position changé							
2022090075	SIGNALEMENTS	22/09/2022	406 311	2,25	90,00 €	253,40 €		343,40 €
Commentaire:	SUSPENSION AVANT A REVOIR RAYURE PROFOND COTE DROITE BAS FEU STOP GAUCHE HS DEMANDE D ARRET S ALLUME TOUTE SEULE AIR CHAUD cousin avant remplacés injecteur adblue remplacé							
2022100036	REPLACEMENT DE LA POMPE À EAU	20/10/2022	410 803	2,00	80,00 €	223,17 €		303,17 €
2022100065	PREPARATION CONTROLE TECHNIQUE	31/10/2022	412 044	1,50	60,00 €	10,91 €		70,91 €
Commentaire:	PREVOIR PLAQUETTE ESSIEU 2							
2022100067	RESSERRAGE DES ROUES AV	31/10/2022	412 044	0,25	10,00 €	0,00 €		10,00 €
2022110015	USURE FREINS	10/11/2022	412 432	2,00	80,00 €	76,50 €		156,50 €
Commentaire:	USURE GARNITURES FREIN.							
2022120028	REPLACEMENT COIN AV GAUCHE	12/12/2022	416 597	0,42	16,67 €	193,56 €		210,23 €
2022120031	ACCROCHAGE VL COTÉ DROIT	14/12/2022	416 885	4,42	176,67 €	74,42 €		251,09 €
Sous-total pour le véhicule:					61,73	2 469,34 €	3 885,63 €	6 354,97 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	335	Immatriculation	DJ-121-TM	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010004	SIGNALEMENT N°2021110024	04/01/2022	357 201	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	GLOBE FEU ARD CASSE							
2022010003	SIGNALEMENT N°2021110023	04/01/2022	357 201	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	CLIGNOTAN PORTE MILIEU CASSE							
2022010058	VALIDEUR	17/01/2022	357 736	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:	CONTROL VALIDEUR 1 ET 2 DEPOSE REPOSE REMISE EN MARCHÉ							
2022010084	ROBINET FREIN DE PARC	25/01/2022	358 512	1,50	60,00 €	151,29 €	211,29 €	
2022010083	VISITE G1 STANDARD	25/01/2022	358 512	5,28	211,33 €	72,09 €	283,42 €	
2022020039	PUPITRE NE COMMUNIQUE PAS AVEC LES VALIDEURS, APPARAISSENT	09/02/2022	361 046	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €	
Commentaire:	pupitre ne communique pas avec les valideurs, apparaissent en rouge. tentative de reprog du pupitre, ne redémarre pas pendant 5 tentatives, écran noir. Puis tactile non fonctionnel pour appel concentrateur. Changement de pupitre et reprog . Le pupitre de remplacement ne disposait pas de l'encoche sur la plaque métallique : reprog d'un nouveau puis remplacement							
2022040043	SIGNALEMENT N°2022040010	07/04/2022	370 194	1,92	76,67 €	61,13 €	137,80 €	
Commentaire:	ASSISE CASSEE CONDUCTEUR Kit guide coussin assise remplacé assise conducteur remplacée							
2022040047	SIGNALEMENT N°2022030028 - SUSPENSIONS	08/04/2022	370 038	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	SUSPENSION A REVOIR MERCI OK : RAS							
2022040142	PREPARATION AUX MINES	25/04/2022	372 977	9,17	366,67 €	178,60 €	545,27 €	
Commentaire:	fuite LR chauffage sous conducteur : réparation							
2022040141	VISITE M3 STANDARD	25/04/2022	372 977	2,33	93,33 €	153,00 €	246,33 €	
2022040147	REPLACEMENT ESSIEU 2	26/04/2022	372 977	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022040148	PASSAGE AUX MINES	27/04/2022	372 977	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022050034	SURCHAUFFE	10/05/2022	373 431	1,00	40,00 €	244,54 €	284,54 €	
2022090002	DEMANDE SIEGE N°2021120001	01/08/2022	385 358	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:	Retour d'audit : risque incendie par hydrocarbure sur point chaud Traité 01/2022 : changement compresseur, tube métallique alim turbo, reniflard, G2 complète, traitement des fuites + nettoyage moteur							
2022080030	REPLACEMENT DU PUPITRE	09/08/2022	386 957	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €	
2022080043	REPLACEMENT DU COMPRESSEUR D'AIR LE 10/05/2022	17/08/2022	387 664	4,00	160,00 €	2 089,00 €	2 249,00 €	

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

S²LO

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022		ET LE 31/12/2022		T.P.				
2022090012	ABS TRACTEUR	02/09/2022	390 040	1,00	40,00 €			
Commentaire: Dû au probleme d'étrier, réglé								
2022090009	SURCHAUFFE ESSOEU 2	02/09/2022	390 040	7,17	286,67 €	919,41 €	1 206,08 €	
2022090011	SIGNALEMENTS	02/09/2022	390 040	2,25	90,00 €	151,10 €	241,10 €	
Commentaire: PARE SOLEIL LATERAL HS STOP HS DROIT VOYANT ALLUME pare soleil changé, essuie glace, stop faits								
2022090010	SIGNALEMENT	02/09/2022	390 040	3,42	136,67 €	172,07 €	308,74 €	
Commentaire: PARE CHOC ARRIERE DROIT CASSE DEBOITE ET MANQUE FEU DE GABARIT CLIN, GAUCHE NE FONCTIONNE PAS DEFAUT ELECTRIQUE ET NE PAS FAIRE L,APPOINT D,ADBLUE COMMANDE H.S 1 valideur NE FONCTIONNE PAS								
2022090056	CAPTEUR ABS ARG	16/09/2022	390 936	1,75	70,00 €	264,50 €	334,50 €	
2022090067	RETRO GAUCHE	19/09/2022	390 936	0,00	0,00 €	78,30 €	78,30 €	
2022090096	VISITE M4 STANDARD	30/09/2022	392 439	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022100008	ECHAUFFEMENT FREINS	04/10/2022	393 027	3,00	120,00 €	0,00 €	120,00 €	
Commentaire: remplacement module EBS								
2022100022	PASSAGE AUX MINES	13/10/2022	393 915	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022100021	PREPARATION AUX MINES	13/10/2022	393 915	1,50	60,00 €	147,01 €	207,01 €	
2022110052	REPLACEMENT DE 2 VITRES LATÉRALES SUITE JET DE PIERRE	24/11/2022	399 405	4,83	193,33 €	0,00 €	193,33 €	
2023010005	REPLACEMENT DE LA VITRE LATÉRALE SUITE JET DE PIERRE	28/12/2022	403 751	7,00	280,00 €	158,41 €	438,41 €	
Sous-total pour le véhicule:				66,62	2 664,66 €	4 840,45 €	7 505,11 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	336	Immatriculation	DJ-295-TM	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010106	RESSERRAGE DES ROUES AV	31/01/2022	340 701	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022010105	SIGNALEMENT N°2022010025	31/01/2022	340 701	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
Commentaire:	FEUX DE GABARIT ET CATADIOPRE AR DROITE CASSES OK CHANGES							
2022020049	CREUVAISON AVANT DROIT	21/02/2022	342 228	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
Commentaire:	remplacement de la roue avant droite suite creuvaison : vis							
2022030022	PREPARATION AUX MINES	03/03/2022	346 508	3,67	146,67 €	39,48 €	186,15 €	
2022030054	CHANGEMENT PNEUMATIQUES	15/03/2022	348 263	3,08	123,33 €	0,00 €	123,33 €	
2022030080	RESSERRAGE ROUES AR	23/03/2022	349 128	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022030079	RESSERRAGE DES ROUES AV	23/03/2022	349 128	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022040120	CAMERA CONDUCTEUR HORS SERVICE	12/04/2022	352 604	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	CAMERA CONDUCTEUR HORS SERVICE							
2022040083	REPLACEMENT DU PUPITRE SUITE LECTURE CARTE HS	14/04/2022	352 604	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €	
Commentaire:	changement de l'adresse IP qui n'était pas la bonne							
2022040146	INTERVENTION PNEU AVANT DROIT RJ	26/04/2022	353 939	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022050024	MOTEUR PORTE 2 + RESSERRAGE ROUE	09/05/2022	355 635	2,75	110,00 €	819,55 €	929,55 €	
2022050051	FUITE AIR IMPORTANTE	16/05/2022	356 586	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	Fuite d'air importante quand le véhicule est en route. Rien une fois le moteur éteint Pression d'air ne dépasse pas les 6 bars et témoins alertes au tableau de bord --> raccord d'air du verrin EGR déconnecté : OK							
2022060035	PORTILLON SE FERME TRES MAL	13/06/2022	360 834	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €	
Commentaire:	réglage, resseré : OK							
2022060068	RAMPE PMR HS	28/06/2022	362 969	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	REMISE EN ETAT FAISCEAUX ELECTRIQUE							
2022060067	VISITE G1 STANDARD	28/06/2022	362 969	5,28	211,33 €	76,42 €	287,75 €	
2022060069	RESSERRAGE DES ROUES AV	28/06/2022	362 969	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022070051	FUITE D'AIR SUR FREINAGE ARD	25/07/2022	364 639	1,33	53,33 €	0,00 €	53,33 €	
Commentaire:	DEPOSE REPOSE DES ROUES ARD DEPOSE REPOSE DU FLEXIBLE DE FREIN							
2022080044	REPLACEMENT DU COMPRESSEUR CLIM PAR TECHNIBUS	27/07/2022	366 885	0,00	0,00 €	482,47 €	482,47 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022080025	SIGNALEMENTS MULTIPLES	05/08/2022	367 852	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	BOUTON OUVERTURE PORTE 1 RESTE ETEINT FEUX DIURNES A DROITE DEFAILANCE COMMANDE H.S HS							
2022080048	REPLACEMENT DU PUPITRE, NE LIT PAS LES CARTES	18/08/2022	369 631	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €	
2022080062	PREPARATION AUX MINES	23/08/2022	370 271	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022080064	PASSAGE AUX MINES	23/08/2022	370 271	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022080070	PORTE 3 HS, LE COUPE BATTERIE N'A RIEN FAIT, CHANGEMENT DE B	24/08/2022	370 271	0,50	20,00 €	34,91 €	54,91 €	
Commentaire:	bouton de porte HS, remplacement							
2022090020	VASE D EXPANTION	06/09/2022	371 320	1,33	53,33 €	144,53 €	197,86 €	
2022090083	CHANGEMENT PNEU ARRIERE GAUCHE	26/09/2022	373 615	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
Commentaire:	pneu arrière gauche dégonflé							
2022100032	SIGNALEMENTS	19/10/2022	377 053	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	SYSTEME ADBLUE PUISSANCE REDUITE , DEFAUT EPURATION GAZ D ECHAPPEMENT IMPACTS SUR LE PARE BRISE MODERAMPANT PUPITRE MONNAYEUR HS PARE SOLEIL LATERAL A CHANGER Pare soleil est Ok test Système AD blue injecteur déjà changé Impact sur pare brise ; Oui Pupitre fonctionne Ok							
2022110055	CHANGEMENT BOITIER DÉCOMPRESSION PORTE 3	28/11/2022	381 103	1,00	40,00 €	157,87 €	197,87 €	
2022120003	CREUVAISON ARG INT	01/12/2022	381 813	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
2022120007	CREVAISON ARG INT	01/12/2022	381 813	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
2022120064	PROBLEME REGLAGE VOLANT	30/12/2022	384 912	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	REMISE EN ETAT TUYAU D'AIR REGLEGE VOLANT							
Sous-total pour le véhicule:				39,20	1 567,96 €	1 755,23 €	3 323,19 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	337	Immatriculation	DL-641-AR	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010028	SIGNALEMENT N°2022010002	10/01/2022	339 159	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
Commentaire: BRUIT HAUT PARLEUR RECURRENT DTRESANT ET ENERVANT CONTROLE SYSTEME INEO OK								
2022010026	PREPARATION AUX MINES	10/01/2022	339 159	2,33	93,33 €	39,83 €	133,16 €	
2022010027	SIGNALEMENT N°2021120020	10/01/2022	339 159	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
Commentaire: FEUX DE GABARIT AR DROITE CASSE								
2022020017	MODE RAMPANT	03/02/2022	342 236	1,58	63,33 €	18,40 €	81,73 €	
2022020031	MODE RAMPANT , AD BLUE	07/02/2022	343 026	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire: fusible adblue enlevés suite mode rampant cause ADblue								
2022020054	VISITE G2 STANDARD	17/02/2022	343 703	6,45	258,00 €	154,55 €	412,55 €	
2022030005	PREPARATION AUX MINES	01/03/2022	344 572	8,08	323,33 €	172,32 €	495,65 €	
2022030006	CONTRE-VISITE PASSAGE AUX MINES	01/03/2022	344 572	3,00	120,00 €	0,00 €	120,00 €	
Commentaire: CF prépa précédente								
2022030007	SIGNALEMENT N°2021110047 PARE SOLEIL	01/03/2022	344 572	1,50	60,00 €	168,30 €	228,30 €	
Commentaire: PARESOLEIL A REPARER								
2022050008	PREPARATION AUX MINES	03/05/2022	346 206	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022050009	PASSAGE AUX MINES	03/05/2022	345 835	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022060061	SIGNALEMENTS	27/06/2022	353 173	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire: DEFAUT ELECTRIQUE ET DEFAUT CDE DE FREIN NE FONCTIONNE PAS DLTR PAS DE MESSAGE CLIENT PASAGER NE S,ARRETE PAS								
2022070028	ÉCLAIRAGE	08/07/2022	355 109	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire: FEUX DE POSITION DROIT H,S, FEUX LATERAL DROITS H,S								
2022080001	REMPALCEMENT BOUTON DE PORTE	01/08/2022	358 562	0,50	20,00 €	33,64 €	53,64 €	
2022080033	ALTERNATEUR	09/08/2022	359 402	0,75	30,00 €	19,66 €	49,66 €	
2022100025	PREPARATION AUX MINES	17/10/2022	370 067	6,58	263,33 €	266,10 €	529,43 €	
Commentaire: RATRAPAGE AUTOMATIQUE DE FREIN GRIPER ARG								
2022100026	PASSAGE AUX MINES	18/10/2022	370 067	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
				Sous-total pour le véhicule:	37,20	1 487,98 €	872,80 €	2 360,78 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		338		Immatriculation		DL-669-AR		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022010067	SIGNALEMENT N°2022010017	18/01/2022	360 178	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €				
Commentaire:		VALIDEUR PORTE 1 HS									
2022010104	COUPE BATTERIE AU NIVEAU DU POSTE DE CONDUITE NFP	31/01/2022	362 410	1,25	50,00 €	32,16 €	82,16 €				
Commentaire:		le coupe batterie au niveau du poste de conduite ne fonctionne pas Prise arrêt urgence remplacée									
2022030052	PREPARATION AUX MINES	15/03/2022	370 899	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022030066	REPLACEMENT PARE CHOC AVANT DROIT	18/03/2022	371 266	0,67	26,67 €	144,84 €	171,51 €				
2022030089	REPLACEMENT COUSSIN D'AIR AVANT GAUCHE	25/03/2022	372 297	0,75	30,00 €	31,46 €	61,46 €				
2022030103	REPLACEMENT PNEUS ESSIEU 1	29/03/2022	372 813	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €				
2022040016	VISITE G1 STANDARD	30/03/2022	373 077	5,28	211,33 €	72,09 €	283,42 €				
2022040003	RESSERRAGE DES ROUES AV	01/04/2022	373 077	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €				
2022040012	PASSAGE AUX MINES	04/04/2022	373 515	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022040011	PREPARATION AUX MINES	04/04/2022	373 515	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022040085	REPLACEMENT DU PUPITRE SUITE LECTURE CARTE HS	14/04/2022	375 094	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €				
2022040088	REPLACEMENT COURROIE ALTERNATEUR	15/04/2022	375 442	0,58	23,33 €	19,32 €	42,65 €				
2022040143	ACCROCHAGE ARRIERE DROIT	26/04/2022	377 000	3,00	120,00 €	36,72 €	156,72 €				
Commentaire:		accrochage de l'arrière droit avec une barrière juste avant l'arrêt Léman. plusieurs voitures mal stationnées à cause du bureau de vote									
2022060033	SIGNALEMENT N°2022050081	10/06/2022	383 739	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		PANNE FEU STOP --> les 3 feux stop fonctionnent									
2022060052	BLOCAGE FREINS ARRIERE GAUCHE	20/06/2022	384 331	12,00	480,00 €	1 003,84 €	1 483,84 €				
Commentaire:		sur réseau, blocage freins, dégagement de fumées, chgt de véhicule, 30min de retard									
2022070026	FEU DE GABARIT	08/07/2022	386 758	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Commentaire:		FEUX DE GABARIT AR DROITE CASSER AVEC RAYURE SUR LE CARROSSERIE pare choc cassé : à remplacer									
2022080035	VISITE PRINTEMPS	11/08/2022	387 324	0,00	0,00 €	155,45 €	155,45 €				
2022080036	RESSERAGE ROUES AR	11/08/2022	387 324	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
2022080037	VISITE M3 STANDARD	11/08/2022	387 324	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022080051	VISITE D'AUTOMNE	18/08/2022	387 554	4,58	183,33 €	155,45 €	338,78 €				
Commentaire:		lavage radiateur moteur remplacement coin ARD									
2022090091	PREPARATION AUX MINES	27/09/2022	394 479	8,08	323,33 €	569,44 €	892,77 €				
2022090089	PASSAGE AUX MINES	27/09/2022	394 479	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
DATE: 11/05/2023		Winatel - Rouxel Informatique © 2000-2013						PAGE: 40			

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022100047	SIGNALEMENTS	01/10/2022	395 088	1,33	53,33 €			
Commentaire:	IE BUS A MOITIER PLEIN MONTE A VETRAZ CHEF LIEU EN MODE RAMPANT. Sonde lambda en défaut : remplacement							
2022100009	RESSERAGE ROUES AR	04/10/2022	395 350	0,33	13,33 €	0,00 €		13,33 €
2022110020	REPLACEMENT PARE SOLEIL LATÉRAL	15/11/2022	400 224	1,50	60,00 €	151,10 €		211,10 €
2022120016	SIGNALEMENTS	06/12/2022	405 071	2,00	80,00 €	22,48 €		102,48 €
Commentaire:	WEBASTO FUME A CHAQUE ENCLENCHEMENT, ENFUMAGE DANS LE BUS, SUPPORT DE RETROVISEUR CASSER FEU DE GABARIT ARD CASSE ET ARG NE FONCTIONNE PAS Rétro int refixé webasto entretenu contrôle éclairage ext							
Sous-total pour le véhicule:				56,03	2 241,30 €	2 491,35 €		4 732,65 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		339		Immatriculation		DX-634-NN		Marque		MAN		
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne					
2022010002	SIGNALEMENT N°2021120039	04/01/2022	281 498	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €					
Commentaire:	VOYANT ROUGE ET VALIDEUR 2 H.S. Le 04/01 : valideur 1 beug et valideur 2 ne s'allume plus											
2022020037	VISITE M4 STANDARD	08/02/2022	286 335	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €					
2022020032	SIGNALEMENT N°2022020002	08/02/2022	286 335	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €					
Commentaire:	FEUX DE CROISEMENT AV DROIT											
2022020078	VALIDEUR 2 HS	28/02/2022	289 490	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €					
Commentaire:	écran figé bleu windows changement et reprog											
2022030044	PREPARATION AUX MINES	11/03/2022	291 169	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €					
Commentaire:	Jeu dans la barre d'accouplement à faire bord sensible porte 1 HS resservoir gasoil resserré : OK Pas de défaut moteur											
2022030049	PASSAGE AUX MINE	14/03/2022	291 746	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €					
2022040008	REPLACEMENT FLEXIBLE AIR TURBO DESSUS ÉCHAP	04/04/2022	295 061	1,33	53,33 €	74,74 €	128,07 €					
Commentaire:	suite fuite d'air, remplacement du flexible du turbo qui passe au dessus de l'échappement											
2022040080	REPLACEMENT PNEUS ESSIEU 1	12/04/2022	296 650	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €					
2022040118	RESSERAGE ROUES ESSIEU 1	21/04/2022	297 079	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €					
2022040140	SIGNALEMENT N°2022040061	25/04/2022	298 567	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €					
Commentaire:	ESSUIES GLACE QUI RACLENT											
2022050027	SIGNALEMENT N°2022050018	09/05/2022	300 673	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €					
Commentaire:	VALIDEUR NO 2 NON FONCTIONNEL, BOUTON ARRÊT D'URGENCE NON CÂBLÉ, Défaut SAM : nettoyage SAM et support : OK Réparation coupe circuit électrique conducteur											
2022050082	FEU DE POSITION ARRIÈRE GAUCHE	24/05/2022	303 217	0,00	0,00 €	18,81 €	18,81 €					
2022060011	MODE RAMPANT	03/06/2022	304 820	2,50	100,00 €	220,96 €	320,96 €					
Commentaire:	injecteur adblue bouché, sort à l'extérieur feu clignotant arrière droit cassé : remplacé courroie alt changée											
2022060021	VOYANT VIDEO ROUGE	10/06/2022	305 135	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €					
2022060020	VISITE G2 STANDARD	10/06/2022	305 135	6,45	258,00 €	163,82 €	421,82 €					

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022060058	NE DÉMARRE PLUS	23/06/2022	306 803	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	cosse démarreur copée a cause de la chaleur changement du câble avec câble d'un autre démarreur							
2022070043	REPLACEMENT ROUE AVG	18/07/2022	309 348	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
2022080053	SIGNALEMENTS	15/08/2022	313 172	5,00	200,00 €	363,89 €	563,89 €	
Commentaire:	FUITE D' AIR SOUS LE SIEGE CONDUCTEUR DISFONCTIONNEMENT MOTEUR EN ROUGE AVEC PERTE DE PUISSANCE DEMANDE D ARRÊT VISUELLE VOYAGEUR HS RAMPE PMR NE FONCTIONNE PAS chnagement pare soleil latéral + biellette de porte + réparation arrêt demandé							
2022090019	PASSAGE AUX MINES	06/09/2022	316 065	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022090076	SIGNALEMENTS	22/09/2022	318 036	4,00	160,00 €	18,79 €	178,79 €	
Commentaire:	PANNE FEU DE ROUTE FUITE SUR LE SIEGE CONDUCTEUR COMMANDE MOTEUR FUITE DAIRE SIEGE CONDUCTEUR FEU ROUTE DROIT HS. PANNE FEU DE ROUTE DROIT Controle eclairage fait fuite d'air : joint du déshuileur à remplacer commande moteur : perte de pression de la suralimentation conduit d'air derrière reniflard percé clapet anti retour + durite d'eau remplacé							
2022090087	FUITE LR	26/09/2022	318 131	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	une durite resserée : OK							
2022100043	VISITE M1 STANDARD	21/10/2022	321 605	2,92	116,67 €	144,53 €	261,20 €	
2022100063	RÉPARATION ARRIÈRE GAUCHE SUITE CHOC DESSOUS + COURROIE	31/10/2022	322 561	1,83	73,33 €	10,23 €	83,56 €	
Commentaire:	choc en dessous ARG plaque tombée, rederessage barre + refixée remplacement courroie pompe à eau en préventif							
2022120014	RESSERRAGE DES ROUES AV	05/12/2022	327 640	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022120023	REPLACEMENT PUPITRE BILLETIQUE	08/12/2022	328 667	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €	
Commentaire:	Problème avec imprimante des tickets.							
2022120027	FUITE D'AIR SIÈGE CONDUCTEUR	09/12/2022	328 833	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €	
Commentaire:	remplacement de la poignée de réglage du dossier du sière conducteur suite fuite							

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							
2022120039	FUITE AIR SIÈGE CONDUCTEUR	19/12/2022	329 703	1,00	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Commentaire: SIEGE TEMPLACEMENT D UNE PIECE POUR REGLAGE DU SIEGE							
2022120045	REPLACEMENT PLAQUETTE DE FREIN	20/12/2022	329 794	3,50	140,00 €	153,00 €	293,00 €
Sous-total pour le véhicule:				49,45	1 977,98 €	1 218,24 €	3 196,22 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		340		Immatriculation		DX-255-NP		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022020059	SIGNALEMENT N°2022020023 VALIDEUR 2 HS	24/02/2022	289 410	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €				
Commentaire:		VALIDEUR PORTE 2 HS									
2022020071	VISITE M4 STANDARD	25/02/2022	290 039	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022030038	REPLACEMENT DE LA BIELLETTE DE GUIDAGE PORTE	10/03/2022	291 842	1,00	40,00 €	58,05 €	98,05 €				
2022030055	CHANGEMENT PNEUMATIQUES	15/03/2022	292 618	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022030058	SIGNALEMENT N°2021120023 ENTRETIEN DPF	16/03/2022	292 618	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		ENTRETIEN DPF INDISPENSABLE									
2022030059	PREPARATION AUX MINES	16/03/2022	292 618	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
Commentaire:		REPLACEMENT CAPTEUR NOX AVAL									
2022030088	RESSERAGE ROUES AR	25/03/2022	293 748	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €				
2022050041	MOTEUR PORTE	11/05/2022	299 440	2,50	100,00 €	0,00 €	100,00 €				
2022060048	DEFAUT MOTEUR	15/06/2022	302 983	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		EFFACEMENT DEFAUT MOTEUR CONTROLE COUSSIN SUSPENTION ESSAIE ROUTIERE									
2022060050	DEFAUT ECHAPPEMENT	15/06/2022	302 983	1,50	60,00 €	171,21 €	231,21 €				
2022070004	SIGNALEMENT N°2022050079	01/07/2022	304 077	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €				
Commentaire:		AIR CHAUD, PEU IMPORTE LA POSITION DU REGLAGE CA SOUFFLE CHAUD valve d'eau plancher avant : activation coupure. cde OK mais pas de déclenchement de clim, pas de froid									
2022070052	CAPTEUR NOX	25/07/2022	305 115	1,42	56,67 €	264,79 €	321,46 €				
2022070053	PLAQUETTE	26/07/2022	306 346	2,00	80,00 €	76,50 €	156,50 €				
2022090006	PORTE HS, CHANGEMENT DE VÉHICULE	02/09/2022	310 320	2,75	110,00 €	0,00 €	110,00 €				
Commentaire:		vis axe de porte cassée, remplacement									
2022090034	VISITE G2 STANDARD	09/09/2022	311 085	6,45	258,00 €	163,82 €	421,82 €				
2022090033	PREPARATION AUX MINES	09/09/2022	311 085	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022090047	PASSAGE AUX MINES	13/09/2022	311 257	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022090070	SIGNALEMENTS	22/09/2022	312 362	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Commentaire:	PANNE FEU CROISEMENT G DEFAUT REFROIDISSEMENT MOTEUR SYSTEME ADBLUE PUISSANCE REDUITE RETRO GAUCHE BRAS DE FIXATION TORDU SUSPENSION SIEGE H,S,COMMANDES RETROVISEURS H,S , CLIM H,S ,NIVEAU ADBLUE A EFFECTUER, FEUX DE CROISEMENT GAUCHE H,S SYSTEME D ACCROCHAGE DU MONNAYEUR CASSE SOUFFLE UN AIR CHAUD CONSTAMENT CLIM H,S , FEUX DIURNES AVANT H,S , FEUX DE CROISEMENTS DROIT H,S , DEMANDE D ARRET ARRIERE A REVISSER SUSPENSION SIEGE CONDUCTEUR HS CLIM HS							
2022100010	SIGNALEMENT SUSPENSION SIÈGE HS	05/10/2022	314 044	1,00	40,00 €	0,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	essais tout est OK							
2022110057	CHAUFFAGE COND + FREINAGE	28/11/2022	321 769	7,50	300,00 €	344,85 €	344,85 €	644,85 €
Commentaire:	CHAUFFAGE CHAUFFEUR HS REMPLACEMENT ROBINET DE CHAUFFAGE AV AR SUSPENSION SIEGE CONDUCTEUR HS REPARATION SIEGE FUIITE D'AIR BRUIT BIZARRE REMPLACEMENT DISQUE AV PAS DE CHAUFFAGE CONDUCTEUR							
2022110054	CREUVAISON ARD	28/11/2022	321 398	0,83	33,33 €	0,00 €	0,00 €	33,33 €
2022120013	RESSERAGE ROUES AR	05/12/2022	322 367	0,33	13,33 €	0,00 €	0,00 €	13,33 €
2022120012	JEU DANS SUSPENSION DU SIÈGE CONDUCTEUR	05/12/2022	322 367	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Commentaire:	RESSEREAGE VERIN DE SIEGE OK							
2022120040	NETTOYAGE TAG CAPOT ARRIÈRE	19/12/2022	324 356	2,00	80,00 €	0,00 €	0,00 €	80,00 €
Sous-total pour le véhicule:				44,12	1 764,65 €	1 079,22 €	1 079,22 €	2 843,87 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	341	Immatriculation	DX-617-NP		Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne		
2022020048	REPLACEMENT RADIATEUR	18/02/2022	286 811	3,83	153,33 €	670,00 €	823,33 €		
2022030033	VISITE M2 STANDARD	08/03/2022	289 645	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €		
2022030034	RESSERRAGE DES ROUES AV	09/03/2022	289 645	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €		
2022030056	CHANGEMENT PNEUMATIQUES	15/03/2022	290 281	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €		
2022030062	FEUX ARRIÈRE GAUCHE + COURROIES + POMPE À EAU	17/03/2022	290 597	5,67	226,67 €	316,41 €	543,08 €		
2022040102	PREPARATION AUX MINES	01/04/2022	292 593	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €		
2022040019	SIGNALEMENT N°2022030032	04/04/2022	292 593	1,67	66,67 €	290,00 €	356,67 €		
Commentaire:	DEFAUT BOITE DE VITESSE , PROBLE ADBLUE Pb de sous tension batteries, remplacées : OK								
2022040127	RESSERAGE ROUES AR	22/04/2022	294 492	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €		
2022050016	2 VITRES LATÉRALES CASSÉES SUITE CROISEMENT AVEC LE 501	06/05/2022	297 412	4,83	193,33 €	1 582,80 €	1 776,13 €		
2022050065	USURE GARNITURE FREINS	18/05/2022	298 943	5,33	213,33 €	832,54 €	1 045,87 €		
2022060031	MODE RAMPANT DEPUIS PLUSIEURS JOURS, VA ET VIENT	10/06/2022	301 989	2,50	100,00 €	171,21 €	271,21 €		
Commentaire:	injecteur ADblue remplacé module adblue démonté, nettoyé remonté remplacement possible de la pompe interne du module si le défaut revient								
2022080065	VISITE G1 STANDARD	24/08/2022	313 611	5,28	211,33 €	76,42 €	287,75 €		
2022080073	SIGNALEMENTS	25/08/2022	313 611	2,67	106,67 €	610,86 €	717,53 €		
Commentaire:	EPURATION POT ECHAPPEMENT HS DEFAUT EPURATION DE GAZ D ECHAPPEMENT RETRO DROIT BRAS DE MAINTIEN VERTICAL TORDU CATADIOPTRE ARD CASSE PARE SOLEIL PARE BRISE CASSE PC AVD CASSE								
2022080072	PREPARATION AUX MINES	25/08/2022	313 611	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €		
2022090015	COURROIE CASSÉE, TEMPÉRATURE AU MAX ET PERTE DE PU	05/09/2022	314 605	2,08	83,33 €	157,17 €	240,50 €		
2022090032	PASSAGE AUX MINES	08/09/2022	314 605	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €		
2022090086	RAMPE PMR HS RIEN NE SE PASSE EN APPUYANT SUR LE B	26/09/2022	316 598	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €		
Commentaire:	test et essais fonctionnement de la rampe : Tout est OK								
2022120048	RAMPE PMR + PARE CHOC AVG	20/12/2022	327 946	1,92	76,67 €	617,22 €	693,89 €		
Commentaire:	RAMPE PMR NE SORT PAS PARE CHOC AVANT GAUCHE COTE CLIGNOTANT FELER								
2022120047	PREPARATION AUX MINES	20/12/2022	327 946	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €		
2022120054	CONTACTEUR FREIN PARK REMPLACEMENT	21/12/2022	327 946	1,50	60,00 €	45,58 €	105,58 €		
DATE:	11/05/2023	Winatet - Rouxel Informatique © 2000-2013						PAGE:	47

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022		ET LE 31/12/2022		T.P.				
2022120065	TEMOIN FREIN DE PARC	30/12/2022	328 480	1,50	60,00 €	40,00 €	100,00 €	
Commentaire: REMPLACEMENT CONTACTEUR FREIN PARC								
REMISE EN ETAT DU FAISCEAUX								
Sous-total pour le véhicule:				52,37	2 094,65 €	5 415,79 €	7 510,44 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	342	Immatriculation	EE-210-MQ	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010021	SIGNALEMENT FUITE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	07/01/2022	264 938	4,25	170,00 €	457,92 €	627,92 €	
2022010059	VALIDEUR 2 HS	18/01/2022	266 004	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
Commentaire:	mise à 0 et reprog valideur 2							
2022010063	TAG SUR 2 DOSSIERS DE SIÈGE	18/01/2022	266 004	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €	
Commentaire:	2 dossiers brûlés : changement des sièges lumière rouge au dessus de porte 2 refixée trappe au fond à gauche : fermeture réglée							
2022010086	PUPITRE NE LIT PLUS LES CARTES OURA	25/01/2022	266 699	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022020022	BLOC PHARE ARRIÈRE DROIT CASSÉ	04/02/2022	267 920	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
Commentaire:	bloc phare OK RAS Remplacement 1 feu de position lat et un feu de gabarit							
2022030097	RESSERRAGE DES ROUES AV	29/03/2022	274 895	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022040048	VISITE M4 STANDARD	08/04/2022	274 895	48,83	1 953,33 €	158,75 €	2 112,08 €	
2022050030	MODE RAMPANT	15/04/2022	275 181	3,00	120,00 €	0,00 €	120,00 €	
Commentaire:	mode rampant : pb ADblue Cata et FAP bouchés par ADblue Démontage et envoi à OPTYM pour nettoyage							
2022050100	PREPARATION AUX MINES	31/05/2022	280 919	2,33	93,33 €	22,51 €	115,84 €	
Commentaire:	1 roulette de porte 1 ampoule bouton de porte 1 marteau pic							
2022060002	PASSAGE AUX MINE	01/06/2022	280 919	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022060022	MANQUE FEUX DE GABARIT AR DES DEUX CÔTÉS	10/06/2022	282 290	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022070008	FUITE LR	01/07/2022	285 001	3,33	133,33 €	240,77 €	374,10 €	
2022070042	PUPITRE	18/07/2022	285 956	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €	
2022080009	SIGNALEMENTS + FUITE LR	04/08/2022	289 141	3,58	143,33 €	135,15 €	278,48 €	
Commentaire:	PC ARD FROTTE FEU ARD CASSE ET FEU DE GABARIT ARD ABSENT FEU DIURNE HS VOYANT MOTEURROUGE BOUTON FAE CASSE feu de gabarit + feu arrière + galet remplacé + pose film noir gasoil + bouton flocon rempl + fuite LR + refait contact feu diurne							
2022090052	GROS BRUIT DE VENTILATION, PLUSIEURS VOYANT ROUGES	31/08/2022	292 473	1,83	73,33 €	9,48 €	82,81 €	
Commentaire:	courroie changée							

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							T.P.		
2022090049	CHANGEMENT BOUTON PORTE 1 A BONNE	14/09/2022	293 924	0,50	20,00 €				
Commentaire:	Porte 1 ne répond plus, pb bouton								
2022110023	PREPARETION CONTROLE TECHNIQUE	16/11/2022	350 637	2,33	93,33 €	0,00 €		93,33 €	
				Sous-total pour le véhicule:	76,50	3 059,97 €	1 059,49 €	4 119,46 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	343	Immatriculation	EE-327-MQ	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010040	REPLACER COIN DE PARE CHOC AVANT DROIT	12/01/2022	252 495	0,67	26,67 €	176,99 €	203,66 €	
2022010045	RESSERAGE ROUES AR	14/01/2022	253 742	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022010065	PREPARATION AUX MINES	18/01/2022	253 742	2,33	93,33 €	125,65 €	218,98 €	
2022010060	PASSAGE AUX MINES	18/01/2022	253 742	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022010066	VISITE M3 STANDARD	18/01/2022	253 742	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022020020	PAS DE CHAUFFAGE	04/02/2022	255 590	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
Commentaire:	tout fonctionne Ok							
2022020060	SIGNALEMENT N°2022020022 VALIDEUR 2 HS	24/02/2022	258 818	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €	
Commentaire:	VALIDEUR PORTE 2 HS écran bleu figé windows							
2022040035	SIGNALEMENT N°2022040013	07/04/2022	265 704	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	DIFFICULTE A RESTER DEPLOYEE QUAND LA PORTE S,OUVRE, ELLE SE REFERME Plusieurs test de fonctionnement : Ok RAS							
2022040036	SIGNALEMENT N°2022040014	07/04/2022	265 704	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	VOYANT PORTE 3 SUR LE TABLEAU DE BORD DEFECTUEUX							
2022040134	SIGNALEMENT N°2022040015	22/04/2022	267 287	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	PAS DE VIDEO 22/04/22 : point rouge : cassette HS, remplacement : OK, reste caméra 4 pas de flux							
2022050062	VISITE M4 STANDARD	11/05/2022	270 665	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022050069	DÉFAUT SYST ADBLUE ET LR TROP BAS	18/05/2022	271 326	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	EFFACEMET DES DEFAUTS (NOX AMONT) REMISE A NIVEAUX LIQUIDE REFROIDISSEMENT 0,50 L							
2022050068	TRIANGLE ROUGE DÉFAUT COMMANDE BOÎTE	18/05/2022	271 133	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	Triangle rouge + message tableau de bord, " défaut commande boîte ". Ne dépasse pas les 30 km/h EFFACEMET DES DEFAUTS (NOX AMONT) REMISE A NIVEAUX LIQUIDE REFROIDISSEMENT 0,50 L							
2022050092	MODE RAMPANT	25/05/2022	272 091	2,50	100,00 €	171,21 €	271,21 €	
Commentaire:	débouchage buse ADblue, OK							
2022060029	FUITE LR AU NIVEAU DU COUDE RADIATEUR + PARE CHOC	10/06/2022	273 926	3,50	140,00 €	29,48 €	169,48 €	
Commentaire:	coude radiateur remplacé redressage pare choc avant							
2022060059	FUITE LR	24/06/2022	275 591	5,58	223,33 €	670,00 €	893,33 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							
2022070023	PREPARATION AUX MINES	07/07/2022	277 482	5,67	226,67 €		
Commentaire:	boutons cassés (renfort de ventilation + plafonnier conducteur + plafonnier client) caméra 4 en défaut défaut commande de frein (capteur usure plaquette AVD) Du mal à démarrer (filtre à gasoil à changer et /ou pompe à gasoil) pompe à eau remplacée + courroie et galets						
2022070022	SIGNALEMENT N°2022040048	08/07/2022	277 482	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	CLIGNOTANT ARRIERE GAUCHE DEFECTUEUX Ok fonctionne						
2022070034	PASSAGE AUX MINES	13/07/2022	277 594	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
2022070040	REPLACEMENT COIN AVD	18/07/2022	278 354	0,67	26,67 €	157,50 €	184,17 €
2022090080	AD BLUE + SIGNALEMENTS	23/09/2022	288 573	1,92	76,67 €	241,98 €	318,65 €
Commentaire:	FEU ARRIERE GAUCHE ET FEU DE GABARIT GAUCHE CASSE FEU ARG ET FEU DE GABARIT CASSES FEUX DE POSITION DROIT H,S , REPETITEUR CLIGNOTANT DROIT H,S , DEFAUT REFROIDISSEMENT MOTEUR FEUXDE CROISEMENT REGLAGE BAS FEU ARRIERE GAUCHE CASSER VOYANT AD BLUE AFFICHE AU TABLEAU DE BORD						
2022110040	FEU DE GABARIT ARD ET CLIGO	22/11/2022	295 701	0,33	13,33 €	12,80 €	26,13 €
2022110050	REPLACEMENT LUNETTE ARRIÈRE	25/11/2022	295 701	4,00	160,00 €	0,00 €	160,00 €
2022120043	SIÈGE CONDUCTEUR	19/12/2022	298 181	1,00	40,00 €	50,95 €	90,95 €
Commentaire:	SIEGE CONDUCTEUR CASSER REPARATION SYSTEME DE REGLEGE EN HAUTEUR						
2022120042	PLAQUETTES AVANT ET ARRIÈRE	19/12/2022	298 049	4,00	160,00 €	153,00 €	313,00 €
2022120041	SIÈGE CONDUCTEUR	19/12/2022	298 049	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Commentaire:	SIEGE CONDUCTEUR CASSER						
Sous-total pour le véhicule:				49,17	1 966,66 €	2 378,52 €	4 345,18 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	344	Immatriculation	EL-575-KN	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010005	SIGNALEMENT N°2021110029	04/01/2022	218 044	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire: PAS D,ECLAIRAGE INTERIEUR								
2022010073	SIGNALEMENT N°2021120024	19/01/2022	219 413	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire: PAS DE FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE SEULEMENT EN MANUEL ok fonctionne								
2022010092	REMISE EN ÉTAT DE LA TRAPPE DE TOIT	26/01/2022	219 413	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022020041	LE VALIDEUR 1 RESTE FIGÉ ÉCRAN BLEU WINDOWS	09/02/2022	220 789	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €	
Commentaire: Le valideur 1 reste figé écran bleu windows tentative de réinitialisation du valideur avec reprog : sans succès, reste figé écran bleu. Remplacement du valideur avec reprog : OK, appel concentrateur : OK Etiquettes de validation changée								
2022030041	VITESSE BLOQUÉ EN 2	10/03/2022	223 321	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire: diag : niveau ADblue vide + échappement SCR Effacement défaut : OK essai : OK								
2022030060	REPLACEMENT RETRO GAUCHE	16/03/2022	223 885	0,00	0,00 €	75,25 €	75,25 €	
2022030078	VISITE G2 STANDARD	23/03/2022	224 618	7,03	281,33 €	190,28 €	471,61 €	
Commentaire: resserer carter BV ok filtre à huile de ventilation grand, plus en stock								
2022030077	PROBLÈME DE FREIN ; GROS BRUIT	23/03/2022	224 618	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022040002	BOUTON DE DEMARRAGE NON FIXE	01/04/2022	225 583	1,50	60,00 €	104,37 €	164,37 €	
2022040018	CAMERA VOYANT ROUGE	04/04/2022	226 127	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire: CAMERA VOYANT ROUGE Ok voyant vert								
2022040017	SIGNALEMENT N°2022010022	04/04/2022	226 127	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire: PAS D ECLAIRAGE PASSAGER Ok fait								
2022040050	REPLACEMENT DU BOUTON PORTILLON CONDUCTEUR	11/04/2022	226 716	0,50	20,00 €	54,24 €	74,24 €	
2022040135	SIGNALEMENT N°2022040033	22/04/2022	227 572	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire: PAS E VIDEO 22/04/22 : pas d'enregistrement mais cassette OK. Changement cassette : OK enregistrement OK reste caméra 3 : pas de flux								
2022050045	PREPARATION AUX MINES	12/05/2022	230 744	8,08	323,33 €	354,72 €	678,05 €	
2022050047	PASSAGE AUX MINES	12/05/2022	230 744	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022050046	REPLACEMENT LAMPES PLAFONNIER LED	12/05/2022	230 744	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire: 3 spot : 36252010017								

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022060038	SIGNALEMENT N°2022060016	13/06/2022	233 804	0,50	20,00 €			
Commentaire:	VENTILATION DROITE POSTE DE CONDUITE CASSEE							
2022060055	FUITE LR DURITE DE VASE	20/06/2022	234 270	1,00	40,00 €	67,32 €		107,32 €
Commentaire:	: CHANGEMENT DU COLLIER							
2022060057	AMORTISSEUR + BREAKVALVE	22/06/2022	234 373	1,00	40,00 €	0,00 €		40,00 €
Commentaire:	<p>Quand on enclenche le break valve, ne veut plus repartir obligé de faire des coupes batteries</p> <p>Bruit dans la caisse, on dirait un pb d'amortisseurs</p> <p>Essais: breakvalvle RAS</p> <p>Aucun bruit, focntionne très très bien.</p>							
2022070031	FUITE D'AIR À L'AVANT DU VÉHICULE	12/07/2022	235 410	1,00	40,00 €	0,00 €		40,00 €
Commentaire:	<p>Fuite d'air à l'avant du véhicule. Avant du bus plus bas que normal. Changement de véhicule nécessaire</p> <p>programmation coussin d'air avant</p>							
2022070032	SIGNALEMENT	12/07/2022	235 410	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Commentaire:	<p>QUE CHAUFFAGE PAS DE CLIM</p> <p>PANNE FEUVSTOP TRACT</p> <p>DEFAULT CDE DE FREIN ET CDE MOTEUR</p>							
2022070033	PANNE PORTE DEUX	12/07/2022	235 410	3,00	120,00 €	0,00 €		120,00 €
Commentaire:	<p>RECHERCHE PANNE PORTE DEUX</p> <p>CONTROLE DU CABLAGE DEUX FILS COUPOER REMISE EN ETAT ESSAI DE FONCTIONNEMENT OK</p>							
2022070059	VISITE M1 STANDARD	27/07/2022	235 958	2,33	93,33 €	0,00 €		93,33 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022100015	SIGNALEMENTS	06/10/2022	245 804	2,00	80,00 €	0,00 €	0,00 €	80,00 €
Commentaire:	BREAK VALVE DEFECTUEUX RAYURE RECENT COTE DROITE MILIEU DROIT DESSERRE PORTE MILIEU FERMETURE INCOMPLETE ARRET D URGENCE NON PROTEGE PROTECTION CASSEE TRAPPE DE TOIT HS POSITION OUVERTE RETROVISEUR DROIT NE TIENT PLUSDDU TOUT RETROVISEUR DROIT A RESSERER, AU DELA DE 60 KM>H IL SE TOURNE TOUT SEUL, OUVERTURES PORTES 1 ET 2 LENTES , LATENCES ARRET DEMANDE S,ALLUME TOUT LE TEMPS Bon fonctionnement du chauffage et de la clim controle des éclairages Défaut commande de frein : capteur d'usure des plaquettes ARG HS Défaut commande moteur : pression différentiel SCR (échappement à envoyer en réparation) Bon fonctionnement du breakvalve bon fonctionnement des portes Les rétroviseur sont serrés Bouton d'arrêt d'urgence cassé, pas en stock car nouvelle génération de bouton Bon fonctoinnement des demandes d'arrêt lors des essais Trappe de toit arrière en panne							
2022110007	PASSAGE AUX MINES	08/11/2022	246 352	1,50	60,00 €	0,00 €	0,00 €	60,00 €
2022110006	PREPA MINES	08/11/2022	246 352	2,33	93,33 €	0,00 €	0,00 €	93,33 €
2022110010	PREPARATION AUX MINES	08/11/2022	246 352	4,08	163,33 €	7,90 €	7,90 €	171,23 €
2022110030	REPLACEMENT PARE CHOC AVANT SUITE CHOC	18/11/2022	246 352	0,42	16,67 €	193,56 €	193,56 €	210,23 €
Sous-total pour le véhicule:				48,53	1 941,32 €	1 075,17 €	1 075,17 €	3 016,49 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	345	Immatriculation	EL-577-KN	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010068	SIGNALEMENT N°2022010018 VALIDEUR 2 HS	18/01/2022	209 560	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
Commentaire: VALIDEUR PORTE 2 HS								
2022030106	GROSSE ACCUMULATION ADBLUE COMPARTIMENT ECHAPPEMENT	29/03/2022	218 413	8,25	330,00 €	157,95 €	487,95 €	
Commentaire: énormement d'adblue est acuumulé dans le compartiment échappement à l'extérieur du système sous l'injecteur injecteur bouché, sort en dehors nettoyage complet et remplacement de l'injecteur								
2022040010	CHANGEMENT DU RENVOIE D'ANGLE ESSUIE GLACE	04/04/2022	219 036	0,83	33,33 €	33,43 €	66,76 €	
2022040058	VISITE M2 STANDARD	12/04/2022	219 937	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022040057	PREPARATION AUX MINES	12/04/2022	219 937	2,67	106,67 €	25,60 €	132,27 €	
Commentaire: diag moteur								
2022040078	PASSAGE AUX MINES	13/04/2022	220 040	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022050039	RÉPARATION ARRIÈRE GAUCHE SUITE ACCROCHAGE	10/05/2022	222 587	2,50	100,00 €	231,79 €	331,79 €	
2022070029	SIGNALEMENTS	08/07/2022	229 882	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire: ECLAIRAGE CABINE CONDUCTEUR NE FONCTIONNE PAS ET ECLAIRAGE PASSAGER RESTE ALLUMÉE A VOIR SVP LES PORTES NE S,OUVRE PAS RAPIDEMENT COMMANDE RETRO H.S Bouton cassé pour éclairage conducteur Portes Ok Bloc bouton à changer								
2022070046	REPLACEMENT VOLANT MOTEUR	20/07/2022	230 067	5,17	206,67 €	608,67 €	815,34 €	
2022070055	DEPANNAGE	27/07/2022	230 569	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire: PROBLEME DE DEMARRAGE								
2022070062	PROBLEME DEMARRAGE	27/07/2022	230 569	3,00	120,00 €	141,29 €	261,29 €	
2022090017	RESSERRAGE DES ROUES AV	06/09/2022	236 748	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022090018	VISITE G1 STANDARD	06/09/2022	236 748	5,28	211,33 €	85,62 €	296,95 €	
2022100005	RESSERRAGE DES ROUES AV	04/10/2022	240 409	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022100006	PREPARATION AUX MINES	04/10/2022	240 409	3,42	136,67 €	19,66 €	156,33 €	
Commentaire: remplacement d'un holo-stop cassé reste 1 holo-stop HS resserage des holo-stop réto de l'aporte 3 remis courroie alternateur défaut moteur effacé bouton de position haute, rampe PMR, signalement d'enfants présent à bord : cassés								

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022		ET LE 31/12/2022		T.P.				
2022100014	PASSAGE AUX MINES	06/10/2022	240 600	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022100035	TEMPORISATEUR DU SYSTEME BILLETTE	19/10/2022	242 021	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
2022120032	REPLACEMENT POMPE A EAU	14/12/2022	249 421	3,33	133,33 €	258,64 €	391,97 €	
Sous-total pour le véhicule:				44,03	1 761,33 €	1 562,65 €	3 323,98 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		501		Immatriculation		AP-894-WE		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022010081	FROTTE AU SOL A GAILLARD FROSSARD	21/01/2022	344 238	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €				
Commentaire:		arrivé sur place RAS véhicule fonctionne correctement									
2022020033	SIGNALEMENT N°2022020001	08/02/2022	346 496	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €				
Commentaire:		FEUX DE CROISEMENT AVANT GAUCHE NE FONCTIONNE PAS ,									
2022020045	PREPARATION AUX MINES	17/02/2022	347 918	3,50	140,00 €	75,00 €	215,00 €				
2022020051	REPLACEMENT DU VALIDEUR 3	21/02/2022	346 496	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €				
Commentaire:		écran bleu windows									
2022020072	SIGNALEMENT N°2022020020	25/02/2022	348 183	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €				
Commentaire:		USURE freins ont été faits la semaine d'avant de nouveau panne sur boîtier , diag : absence de masse, masse tirée OK									
2022030008	DÉFAUT DE CONTACTEUR, BREAK VALVE PANNE CONNEXION	01/03/2022	348 333	3,50	140,00 €	0,00 €	140,00 €				
Commentaire:		Défaut de contacteur, break valve et feux HS panne connexion can, connexion ZBR impossible de redémarrer, en panne devant la pompe à gasoil absence de masse sur le boîtier zbr prise d'un masse OK									
2022040014	VISITE M2 ARTICULE	04/04/2022	351 511	4,17	166,67 €	62,55 €	229,22 €				
Commentaire:		flexible turbo au dessus echap fait reste Tirant 1 ess sup à faire									
2022050003	BRUIT AU NIVEAU DES FREINS JEU DANS LA DIRECTION	02/05/2022	353 868	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		VIBRATION IMPORTANTE VOLANT aucune vibration volant constaté pas de bruit au freinage									
2022050029	VALVE LIMITATION PRESSION + COUSSINS AVANT	09/05/2022	354 251	2,50	100,00 €	251,95 €	351,95 €				
2022050035	PERMUT AVANTS	10/05/2022	354 251	1,58	63,33 €	0,00 €	63,33 €				
2022050049	REMPALCEMENT DU DESSICATEUR SUITE FUITE D'AIR	12/05/2022	354 251	2,75	110,00 €	244,00 €	354,00 €				
2022050075	JEU DANS LA DIRECTION ESSIEU AVANT AU DESSUS DE 40	19/05/2022	355 211	8,50	340,00 €	705,73 €	1 045,73 €				
2022050099	PAS DE BREAKVALVE	27/05/2022	355 430	2,75	110,00 €	74,14 €	184,14 €				
Commentaire:		remplacement faisceau + contacteur									
2022060005	VOYANT MOTEUR PERTE DE PUISSANCE	01/06/2022	355 430	10,75	430,00 €	1 178,01 €	1 608,01 €				
2022070013	PLUS DE DIRECT ASSIST, FLEXIBLE DANS ART	04/07/2022	358 801	1,33	53,33 €	85,65 €	138,98 €				
Commentaire:		plus de direction assistée fuite sur flexible dans articulation									

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							T.P.		
2022080034	RESSERRAGE DES ROUES AV	11/08/2022	362 687	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €		
2022080038	PREPARATION AUX MINES	17/08/2022	362 687	2,50	100,00 €	0,00 €	100,00 €		
2022080039	PASSAGE AUX MINES	17/08/2022	362 687	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €		
2022100017	REPLACEMENT DE LA VITRE PORTE 3 ARRIERE SUITE ACC AVEC VL	07/10/2022	369 217	4,00	160,00 €	305,27 €	465,27 €		
2022100042	PORTE 3 SE FERME MAIS PAS DETECTÉE FERMÉE	21/10/2022	370 910	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €		
Commentaire:	essaie fonctionnement des portes : OK								
2022100057	REFECTION FAISCEAU PORTE 3 + REGLAGE PORTILLON	26/10/2022	371 281	3,00	120,00 €	0,00 €	120,00 €		
Commentaire:	refection du faisceau de porte 3 réglage portillon conducteur refixer extincteur resserage des roues avants								
Sous-total pour le véhicule:				60,33	2 413,33 €	2 982,30 €	5 395,63 €		

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	504	Immatriculation	BL-834-ZG	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010074	PLUS DE CLIGNOTANT AVANT ET VIDÉO ÉTEINTE	20/01/2022	317 467	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	Teste éclairage avec réinitialisation des boitiers résistances : OK							
2022010075	VALIDEURS 2 ET 4 HS	20/01/2022	317 467	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
2022030047	PREPARATION AUX MINES	07/02/2022	319 777	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022030031	PREPARATION AUX MINES	02/03/2022	321 950	6,67	266,67 €	969,22 €	1 235,89 €	
Commentaire:	tirants inférieur 3è essieu cylindre de frein 2è essieu changés							
2022030020	CONTRE-VISITE PASSAGE AUX MINES	03/03/2022	321 950	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022030021	PREPARATION AUX MINES	04/03/2022	321 950	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
Commentaire:	resserage du tirant arrière desséré							
2022040094	REPLACEMENT VITRE LAT DERNIERE GAUCHE	14/04/2022	326 115	4,00	160,00 €	195,39 €	355,39 €	
2022050019	TRAVAUX MULTIPLES	18/04/2022	326 115	15,75	630,00 €	1 792,48 €	2 422,48 €	
Commentaire:	plaquettes 3ème essieu X2 poumons X2 arrière courroie clim ; amortisseur ar 3ème essieu ; thermostat, poulie tendeur de courroie, courroie pompe à eau; courroie alt clim, support tendeur de courroie clim pompe à eau							
2022040100	FUITE D'AIR + ACCÉLÈRE TOUT SEUL QUAND PLUS DE PR	19/04/2022	326 115	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:	fuite d'air + accélére tout seul quand plus de pression Micro + haut parleur HS + détecteur de feux de signalisation							
2022050011	REPLACEMENT DES BATTERIES	03/05/2022	326 781	0,67	26,67 €	290,00 €	316,67 €	
Commentaire:	1 a explosé : plein de défaut tableau de bord, boitiers							
2022050020	SIGNALEMENT N°2022050014	09/05/2022	327 398	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:	PAS DE CHAUFFAGE CONDUCTEUR Vanne fermée : réouverte							
2022050078	VALIDEUR 3 HS- VOYANT ROUGE- SYSTEME MESSAGERIE HS TFT HS	20/05/2022	328 856	2,25	90,00 €	0,00 €	90,00 €	
Commentaire:	Voyant rouge allumé MUX-TCU-FFR-EDL-EDC valideur porte 3 en panne système messagerie pupitre ne fonctionne pas Les écrans TFT éteints : fusibles remplacés ; pas de voyants au tdb ; valideur OK							
2022050084	PNEU AVANT DROIT RAPPAGE FLANC RJ	24/05/2022	329 010	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022050080	DÉFAUT D'IMPRESSION. REDÉMARRAGE ET NETTOYAGE COUTEAU. T	24/05/2022	328 856	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	remplacement de l'axe du rouleau : OK							

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							
2022060008	RESSERRAGE DES ROUES AV	02/06/2022	329 788	0,58	23,33 €	0,00 €	23,33 €
2022060007	FUITE D'AIR	02/06/2022	330 047	1,33	53,33 €	353,92 €	407,25 €
2022060062	VITRE DE LA PORTE 4 CASSÉE	27/06/2022	331 531	5,50	220,00 €	151,47 €	371,47 €
Commentaire:	Appel ACC me signale qu'arrivé aux terminus il a remarqué que la vitre de la porte 4 est cassée, il n'a pas le souvenir d'avoir accroché ni d'avoir entendu de bruit. FAIT MARQUANT : la section arrière de l'articulé se déporte sur la droite ce qui referme les virages à droite. Remarque faite par l'acc puis constaté en rentrant le bus au dépôt POSE DE VIS DE TIRANT SUP 3 ESSIEUX DROIT						
2022070015	SIGNALEMENT N°2022050088	04/07/2022	332 275	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	VOYANT EDC ROUGE ALLUME passage valise, effacement des défauts, OK						
2022070030		08/07/2022	332 971	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	IMPOSSIBLE DE SORTIR LA RAMPE AIR CHAUD FEU AVG HS. Rampe Ok Feux OK						
2022070060	VISITE G2 ARTICULE	27/07/2022	333 603	6,45	258,00 €	290,00 €	548,00 €
2022080003	PREPARATION AUX MINES	02/08/2022	333 603	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €
2022080004	PASSAGE AUX MINES	02/08/2022	333 603	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
2022090001	REPLACEMENT UC INEO DEF AUT SIM	22/08/2022	334 045	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €
Commentaire:	vl en DLTR, défaut sur module de communication GSM de l'UC : HS						
2022090024	REPLACEMENT PARE CHOC AVD	28/08/2022	334 045	0,67	26,67 €	157,50 €	184,17 €
2022090016	SIGNALEMENT N°2022050016	05/09/2022	334 045	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	ECRAN H.S						
2022090063	COURROIE	16/09/2022	336 182	1,42	56,67 €	19,66 €	76,33 €
2022100024	FUITE LR	17/10/2022	338 846	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €
2022100028	CREUVAISON AVANT GAUCHE, ROULAGE À PLAT	18/10/2022	339 318	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €
Commentaire:	changelet de bus, creuvaison avant gauche, roulage à plat 9mm traitee par euromaster						
2022100027	VALIDEURS ET IMPRIMANTE PUPITRE	18/10/2022	339 318	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
Commentaire:	1 ET 3 NE FONCTIONNENT PAS TICKET SACCADE LORS DE L IMPRESSION Valideur 3 fonctionne après redémarrage Le ticket sort bien Défaut de montage du support du valideur 3 Valideur 1 : fil débranché dans le support du valideur 1						
2022100037	REPLACEMENT DU MOTEUR DE PORTE 1 2EME BATTANT	21/10/2022	339 897	2,50	100,00 €	833,89 €	933,89 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022110041	PERTE DE PUISSANCE EN MONTÉE	22/11/2022	342 738	2,33	93,33 €			
Commentaire:	perte de puissance du au manque d'huile dans boite : fuite au niveau du joint du filtre Remplacement du filtre remplacement du compensateur de gaine annelé échappement reste							
2022120035	ESSUIE GLACE HS	16/12/2022	345 332	1,83	73,33 €	10,84 €		84,17 €
Commentaire:	ESSUIE GLACE BLOQUE							
2022120053	GIROUETTE LATÉRALE ARRIÈRE	21/12/2022	345 468	2,00	80,00 €	0,00 €		80,00 €
Commentaire:	remise en fonction de la girouette latérale arrière qui ne fonctionnait plus							
2022120057	ANNONCES SONORES NON FONCTIONNELLES	23/12/2022	345 468	3,75	150,00 €	0,00 €		150,00 €
Commentaire:	plus sorti de son lors d'annonces sonores. Echange UC sans résultat. Démontage et nettoyage des prises, HP. Ok revenu							
2022120058	REPLACEMENT DE LA VITRE DE PORTE 1	28/12/2022	345 663	4,00	160,00 €	1 269,90 €		1 429,90 €
2022120063	FUITE D'AIR	30/12/2022	345 468	2,75	110,00 €	139,52 €		249,52 €
Sous-total pour le véhicule:				85,28	3 411,32 €	7 291,76 €		10 703,08 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	505	Immatriculation	BY-717-NH	Marque	MAN			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010088	LES 4 ÉCRANS TFT HS	26/01/2022	335 675	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:		2 fusibles HS, remplacés OK						
2022010089	BEUG PUPITRE ÉCRAN FIGÉ GRIS	26/01/2022	335 675	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €	
Commentaire:		Impression de la fin de service alors que la conductrice a demandé un titre à 1.60€ ; Ecran gris >> on éteint au bouton >> toujours pareil ; Repart en ligne sans pouvoir faire de vente mais la validation de titre fonctionne ; coupe batterie mais toujours écran gris ; sur le haut de l'écran un signal d'antenne est rouge Vidage du pupitre, reprogrammation : OK						
2022020034	DÉFAUT D'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR (PHARES)	08/02/2022	337 975	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
2022020073	PREPARATION AUX MINES	25/02/2022	340 317	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022020074	VISITE M4 ARTICULE	25/02/2022	340 317	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022040023	SIGNALEMENT N°2022010036	05/04/2022	344 654	1,42	56,67 €	0,00 €	56,67 €	
Commentaire:		SIEGE QUI NE REMONTE PAS JUSQU EN HAUT Essais du siège : OK monte jusqu'en haut						
2022040133	REPLACEMENT VALIDEUR 2 ET 4	22/04/2022	345 855	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €	
Commentaire:		écran bleu windows						
2022040131	PAS DE PHONIE - ESSAIS-DIAG-REMPALCEMENT UC SI BES	22/04/2022	345 855	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
Commentaire:		Tous tests effectués : OK pas de problèmes détectés						
2022040132	PLUSIEURS BOUTONS DE DEMANDE D'ARRÊT ARRIÈRE HS	22/04/2022	345 855	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:		Plusieurs boutons de demande d'arrêt à l'arrière du véhicule ne fonctionnent pas test Ok						
2022060032	SIGNALEMENT N°2022050063	10/06/2022	352 256	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:		DEFECTUEUX						
2022060030	SIGNALEMENT N°2022050080	10/06/2022	352 256	2,50	100,00 €	414,88 €	514,88 €	
Commentaire:		FUITE D,AIR IMPORTANTE						
2022070010	REPLACEMENT AMORTISSEUR AR ESSIEU 3	28/06/2022	352 410	2,00	80,00 €	147,98 €	227,98 €	
2022070009	SIGNALEMENT N°2022060014	01/07/2022	352 410	7,92	316,67 €	850,61 €	1 167,28 €	
Commentaire:		PRESSION ALIMENTATION TROP BASSE, NE VEUT PAS ACCELERER AU DEPART, ON DOIT INSISTER						
2022080014	SIGNALEMENT N°2022060015	05/08/2022	356 193	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:		BOUTONS ARRET DEMANDE NE FONCTIONNENT PAS TOUS						
2022080024	SIGNALEMENT N°2022050023	05/08/2022	356 193	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:		DIRECTION JEU ET BUS TIRE VERS LA DROITE						
2022080021	SIGNALEMENT N°2022060018	05/08/2022	356 193	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:		VOLANT PAS DROIT						
2022080068	VISITE G2 ARTICULE	19/08/2022	357 796	6,45	258,00 €	163,82 €	421,82 €	
DATE:		11/05/2023					PAGE: 63	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							
2022080067	PREPA MINES	19/08/2022	357 796	7,08	283,33 €	470,00 €	753,33 €
Commentaire:	remplacement pare choc AVG et AVD réglage de la barre d'accouplement Remplacement des roues avant D et G Flexible de frein changé Volant de direction changé						
2022080069	PREPARATION AUX MINES - CONTRE VISITE	22/08/2022	357 796	4,17	166,67 €	929,94 €	1 096,61 €
Commentaire:	suite défaut de freinage 3ème essieu ARG , remplacement de l'étrier de frein et cylindre						
2022080063	PASSAGE AUX MINES - CONTRE VISITE	23/08/2022	357 796	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
2022090078	REPLACEMENT D'UN DOSSIER DE SIEGE LACÉRÉ ET BRULÉ + ASSIS	23/09/2022	361 975	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
2022100052	VALIDEUR, PROGRAMMATION	24/10/2022	364 832	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Commentaire:	Remplacement du valideur 4; ne lit pas des QR code						
2022110016	FUITE LR EGR + RADIATEUR	10/11/2022	365 022	7,25	290,00 €	1 180,31 €	1 470,31 €
Commentaire:	remplacement du module EGR + radiateur durite remplacée joint refait derrière pompe à eau						
2022110031	CHOC ARG	18/11/2022	365 022	2,50	100,00 €	302,94 €	402,94 €
2022110034	COURROIE CLIM + TENDEUR	21/11/2022	366 112	2,75	110,00 €	130,94 €	240,94 €
2022110039	SIGNALEMENTS DONT CHAUFFAGE ET DDE ARRET	22/11/2022	366 112	1,75	70,00 €	0,00 €	70,00 €
Commentaire:	DEMANDE D,ARRETS A L,ARRIERE H,S , BOUTONS DE DEMANDE D ARRET DE LA REMORQUE HS ERORE DEMONDE DE ARET PAS DE CHAUFFAGE DEMANDE D ARRET HS PLEXIGLAS DEBOITE, CLIGNOTANT AVD DEFAILLANT remplacement d'un fusible qui gère les demandes d'arrêt						
2022120059	REPLACEMENT DE LA VITRE DE PORTE 1	28/12/2022	369 878	4,00	160,00 €	1 269,90 €	1 429,90 €
Sous-total pour le véhicule:				64,20	2 568,00 €	5 867,38 €	8 435,38 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		506		Immatriculation		DD-695-FA		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022010001	PREPARATION AUX MINES	03/01/2022	259 342	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
Commentaire:		barre de direction à prévoir coussin ARD à prévoir									
2022010015	PASSAGE AUX MINES	05/01/2022	259 342	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022010016	VISITE M1 ARTICULE	05/01/2022	259 342	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022010053	INTERVENTION SUR VALIDEUR 2 ET 4	17/01/2022	260 364	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
Commentaire:		valideur 2 reprogrammation valideur 4 : remise à zéro et reprog									
2022010054	TAGS SUR DOSSIER DE SIEGE	17/01/2022	260 364	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €				
Commentaire:		Ok plus de TAG									
2022020012	REMISE EN ETAT SUITE ACCIDENT DU 20/01/22	20/01/2022	260 913	5,83	233,33 €	2 059,01 €	2 292,34 €				
Commentaire:		remplacement du pare brise : 1800€ rétro complet baie latérale montant porte : 195,65€									
2022010099	PROBLEME PUPITRE BILLETIQUE N'IMPRIME PAS, SE FIGE	27/01/2022	260 913	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
Commentaire:		MR SGHAIR m'appelle pour me dire que le pupitre n'imprime pas son ticket de fin de journée il me signale que tout au long de son service de temps en temps l'écran de la billettique devient gris et impossible d'éditer un ticket Reprogrammation pupitre sans effet, beug toujours remplacement pupitre valideur 4 hs , reprogrammation									
2022020026	PUPITRE DE VENTE PLANTE RÉGULIÈREMENT	04/02/2022	261 597	2,50	100,00 €	0,00 €	100,00 €				
Commentaire:		506 pupitre de vente plante régulièrement avec écran noir ; changement de véhicule Reprog du pupitre et changement du valideur 4									
2022030004	VALIDEUR 2 HS	01/03/2022	264 669	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €				
Commentaire:		reprog : Ok tout OK appel concentrateur									
2022030003	PROBLÈME PORTE 1	01/03/2022	264 669	3,50	140,00 €	0,00 €	140,00 €				
Commentaire:		La porte 1 ne se ferme que d'un coté, en rouvrant et en refermant plusieurs ca refonctionne, mais il faut le refaire à chaque ouverture de portes.									
2022030035	LA VITRE DROITE AVANT LA PORTE 2 BOUGE SE DECOLLE	09/03/2022	265 883	5,00	200,00 €	0,00 €	200,00 €				
2022030050	REPLACEMENT DE LA VALVE DESSERAGE FRIEN DE PARC	14/03/2022	266 345	1,50	60,00 €	84,54 €	144,54 €				
Commentaire:		valve desserage frein de parc qui fuit, remplacement									
2022030100	REPLACEMENT PNEUS ESSIEU 2	29/03/2022	268 301	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022								T.P.
2022040033	SIGNALEMENT N°2022040008	06/04/2022	269 544	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire: JUPPE DEVANT DROITE DECOLLE								
2022040031	RESSERAGE ROUES AR	06/04/2022	269 544	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022040032	SIGNALEMENT N°2022040009	06/04/2022	269 544	0,50	20,00 €	56,43 €	76,43 €	
Commentaire: 2 FEUX GABARIT REFLICHESSANT GAUCHE MARCHÉ PAS								
2022040034	SIGNALEMENT N°2022040007	06/04/2022	269 544	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire: SONNERIE ARETE NE MARCHÉ PAS demande d'arrêt cloche Ok								
2022040051	REPLACEMENT VALIDEUR 3	11/04/2022	269 803	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
2022040052	REPLACEMENT DU VALIDEUR 3	11/04/2022	269 803	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire: valideur 3 écran bleu windows, remplacement : OK								
2022060081	VISITE M2 ARTICULE	29/06/2022	279 744	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022060079	PASSAGE AUX MINE	29/06/2022	279 744	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022060082	PREPARATION AUX MINES	29/06/2022	279 744	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022060080	SIGNALEMENTS DIVERS	29/06/2022	279 744	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire: FEUX DIURNES DROIT H,S JOINT PORTE 1 HS ASSIETTE DROITE DEFECTUEUSE PORTE 2 NE FERME PAS CORRECTEMENT VALIDEUR 2 HS CACHE FEU STOP ARRIERE DROIT CASSE PAS DE CLIM								
2022070001	REPLACEMENT VALIDEUR 2	01/07/2022	280 120	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €	
Commentaire: valideur 2 ne lit pas les cartes paramétrage d'un nouveau et remplacement								
2022080042	REPLACEMENT VITRE LATÉRALE	07/07/2022	281 013	0,00	0,00 €	1 104,73 €	1 104,73 €	
Commentaire: pose par AM PARE BRISE								
2022070054	REPLACEMENT PARE CHOC AVANT GAUCHE	26/07/2022	282 684	0,00	0,00 €	193,56 €	193,56 €	
2022080071	PAS DE BREAK VALVE + VOYANT ABS	23/08/2022	284 576	5,00	200,00 €	415,80 €	615,80 €	
Commentaire: remplacement plaquett essieu 2 , toujours défaut controle étrier essieu 3 : OK Remplacement module EBS 3 ème essieu								
2022090026	REMONTE FEUX, PHARE AVANT DROIT, RESS ROUES ESSAI ROUTE	28/08/2022	284 576	1,92	76,67 €	193,28 €	269,95 €	
2022090003	RÉTRO DROIT DU 506 QUI EST TORDU AVEC LE BUS 322	01/09/2022	284 576	0,00	0,00 €	382,28 €	382,28 €	
2022100054	REPLACEMENT DE 3 DOSSIERS DE SIEGE	25/10/2022	292 084	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022100060	REPLACEMENT PARE SOLEIL	28/10/2022	292 259	1,50	60,00 €	149,50 €	209,50 €	
2022120033	PREPARATION AUX MINES	14/12/2022	298 044	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022		ET LE 31/12/2022		T.P.				
2022120034	PASSAGE AUX MINES	15/12/2022	298 044	1,50	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total pour le véhicule:				54,33	2 173,31 €	4 639,13 €	6 812,44 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		507		Immatriculation		DD-533-FA		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022020029	PARE CHOC ARRIERE DROIT + FEU GAB	07/02/2022	267 212	3,92	156,67 €	155,45 €	312,12 €				
2022030057	CHANGEMENT PNEUMATIQUES	15/03/2022	271 585	3,08	123,33 €	0,00 €	123,33 €				
2022030094	PLEXIGLAS DU PORTILLON EST TOMBÉ	28/03/2022	272 859	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		remplacement du plexiglass									
2022040004	RESSERRAGE DES ROUES AV	01/04/2022	273 531	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €				
2022040005	RESSERRAGE ROUES AR	01/04/2022	273 531	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €				
2022040001	VISITE G2 ARTICULE	01/04/2022	273 531	13,98	559,33 €	212,13 €	771,46 €				
2022040013	IMPORTANTE FUITE D'AIR	04/04/2022	273 706	2,33	93,33 €	27,27 €	120,60 €				
Commentaire:		Importante fuite d'air qui pose probleme au feu tricolore. A plusieurs reprises le conducteur a dû mettre le frein de parc et acclerer pour avoir assez de pression pour repartir remplacement du flexible air turbo qui passe au dessus de l'échappement									
2022040049	REPLACEMENT VALIDEURS 2 ET 4	08/04/2022	274 277	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €				
Commentaire:		valideurs 2 et 4 suite écran bleus windows									
2022040155	CHANGER ÉCRAN CAMÉRA PORTE 4	29/04/2022	276 081	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022050015	PASSAGE AUX MINES	05/05/2022	276 783	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022050026	BOUTONS DE DÉMARRAGE	09/05/2022	277 309	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		REMISE EN ETAT BOUTONS DE DEMARRAGE POSE D'UNE PLAQUE ALLUMINIUM									
2022050032	PREPARATION AUX MINES	10/05/2022	277 309	13,33	533,33 €	1 055,16 €	1 588,49 €				
2022060017	PASSAGE AUX MINES	03/06/2022	280 143	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022060025	SIGNALEMENT N°2022030026	10/06/2022	280 779	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		PORTILLON CONDUCTEUR SE FERME MAL, QUI CASSE LE PLATEAU RENDU MONNAIE									
2022070003	PUPITRE BLOQUÉ SUR MESSAGE D'ERREUR	29/06/2022	283 119	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €				
2022080023	RESSERRAGE DES ROUES AV	05/08/2022	284 341	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €				
2022080022	SIGNALEMENT N°2022050075	05/08/2022	284 341	2,50	100,00 €	0,00 €	100,00 €				
Commentaire:		RAMPE HANDI HS									
2022080052	FUITE LR FLEXIBLE RADIATEUR	18/08/2022	284 341	1,33	53,33 €	0,00 €	53,33 €				
2022090081	REMIS EN ETAT SUITE ACCIDENT DANS POTEAU DEPOT	01/09/2022	285 424	4,00	160,00 €	263,13 €	423,13 €				
2022100023	FEU ARRIERE GAUCHE	17/10/2022	289 399	0,67	26,67 €	57,93 €	84,60 €				
2022100053	PREPARATION AUX MINES	24/10/2022	290 158	3,83	153,33 €	0,00 €	153,33 €				
Commentaire:		diag rampe PMR : prise platine en défaut : fait Ok									
2022100050	REPLACEMENT DE 10 DOSSIERS DE SIEGE	24/10/2022	290 158	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €				

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022						T.P.		
2022110051	REPLACEMENT COMPRESSEUR ET POMPE DE DIRECTION	02/11/2022	290 381	6,50	260,00 €	1 259,78 €	1 519,78 €	
2022110003	PASSAGE AUX MINES	03/11/2022	290 381	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022110035	UNE FOIS OUVERTE LA PORTE 1 A DU MAL À SE REFERMER	21/11/2022	291 827	3,50	140,00 €	983,88 €	1 123,88 €	
2022110062	REPLACEMENT DE 2 DOSSIERS	28/11/2022	292 450	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022110056	VISITE M1 ARTICULE	28/11/2022	292 450	6,58	263,33 €	833,89 €	1 097,22 €	
Commentaire:	REPLACEMENT MOTEUR DE PORTE AR PLUS POTENTIOMETRE							
				Sous-total pour le véhicule:	80,73	3 229,31 €	4 844,62 €	8 073,93 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		508		Immatriculation		DD-357-FA		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022010010	PORTE 1 HS	04/01/2022	277 977	2,50	100,00 €	0,00 €	100,00 €				
2022010052	PUPITRE CONDUENT SATURÉ NE FAIT PLUS DE VENTE	17/01/2022	277 977	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €				
Commentaire:		tentative de reparaetrage sans resultat, ne lit plus plus la carte echange									
2022010057	PUPITRE	17/01/2022	277 977	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €				
2022010094	BREAK VALVE HS	26/01/2022	277 977	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		Ok réglé									
2022020008	LES 4 VALIDEURS SONT HS	01/02/2022	277 977	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €				
Commentaire:		Les 4 valideurs apparaissent en rouge sur le pupitre mais fonctionnent remplacement du Hub ethernet switch 5 ports									
2022020011	SIGNALEMENT N°2022010029	02/02/2022	277 977	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €				
Commentaire:		FEUX GABARIT ARG CASSE remplacement + feu de position									
2022020010	TISSUS PANNEAU INT DÉCHIRÉ (PHOTO)	02/02/2022	277 977	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		tissus refixé en attendant réfection									
2022020021	REPLACEMENT MOTEUR DE PORTE 1 DROITE (AVANT)	04/02/2022	277 977	2,50	100,00 €	966,96 €	1 066,96 €				
2022020042	VIS QUI DÉPASSE D'UN SIÈGE	17/02/2022	277 977	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
2022020075	PB PORTE 4	28/02/2022	277 977	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		PROGRAMMATION DE LA PORTE 4									
2022030030	PANNE PORTE 1	07/03/2022	277 977	2,75	110,00 €	175,22 €	285,22 €				
Commentaire:		porte 1 qui s'ouvre et bloque et se réouvre potentiomètre hs, infiltration d'eau remplacement OK									
2022030051	PANNE PORTE 1 REVENU	14/03/2022	277 977	1,75	70,00 €	89,14 €	159,14 €				
Commentaire:		nouvelle panne porte 1, potentiomètre de nouveau hs suite pluie dans la nuit infiltration d'eau dans tout l'avant du véhicule									
2022040122	VISITE M4 ARTICULE	01/04/2022	253 302	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022040121	PREPARATION AUX MINES	01/04/2022	253 302	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022040015	L'ÉCRAN INEO CLIGNOTE ET LE BUS N'EST PAS LOCALISÉ	04/04/2022	277 977	1,83	73,33 €	0,00 €	73,33 €				
Commentaire:		UC en défaut, remplacement OK									

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							T.P.		
2022040045	DÉFAUT TFT	06/04/2022	253 824	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €		
Défaut TFT écrans « clignotent » Retour à la normal après avoir débranché et rebranché la fiche côté UC.									
Commentaire: Tps intervention 10 minutes									
A suivre car défaut toujours présent côté IHM									
2022040087	REPLACEMENT COURROIE ALTERNATEUR	15/04/2022	254 648	0,58	23,33 €	18,40 €	41,73 €		
2022040097	REPLACEMENT D'UN VALIDEUR	19/04/2022	254 648	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €		
2022050002	COMPRESSEUR D'AIR	29/04/2022	256 002	6,25	250,00 €	1 084,04 €	1 334,04 €		
2022050088	PNEU AVANT GAUCHE RAPPAGE RJ	24/05/2022	258 602	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
2022070027	CLIGNOTANT	08/07/2022	263 561	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Commentaire: CLIGNOTANT DROIT H.S Clignotant OK Défaut ABS									
2022070064	SIGNALEMENTS	29/07/2022	265 687	6,58	263,33 €	301,33 €	564,66 €		
Commentaire: RALENTISSEUR HS VOYANT FREIN ROUGE ALLUME FEU AR DROIT CASSE BRUIT MOTEUR RALENTISEUR H,S VOYANT ABS RESTE ALLUME FEU STOP DROIT HS.									
2022080045	EN PANNE AVENUE DU LEMAN NE DÉMARRE PLUS	08/08/2022	266 859	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €		
Commentaire: En panne, ne démarre plus, défaut commande moteur remorquage par BT Diag sur boîtier moteur redémarre le lendemain puis de nouveau en panne a altéa. Laisser sur place puis a redémarré.									
2022090021	REPLACEMENT CAPTEUR DE PRESSION HUILE + BATTERIES	28/08/2022	266 859	2,67	106,67 €	225,50 €	332,17 €		
2022090013	RESSERRAGE DES ROUES AV	05/09/2022	266 859	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €		
2022090041	VISITE G2 ARTICULE	13/09/2022	268 455	6,45	258,00 €	163,82 €	421,82 €		
2022090043	PREPARATION AUX MINES	13/09/2022	268 455	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €		
2022090042	SIGNALEMENTS	13/09/2022	268 455	1,42	56,67 €	287,01 €	343,68 €		
Commentaire: AVANT DROIT MAL FIXE PC AVANT CENTRAL ET PANNEAU AVANT CENTRAL ENFONCE									
2022090046	VERRIN ECHAPPEMENT : SIFFLEMENT À L'ARRET	13/09/2022	268 455	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €		
Commentaire: CONTROLE VERIN ECHAPPEMENT PLUS REPLACEMENT DU FLEXIBLE									
2022100013	REFIXER GALLETTE ASSISE ET DOSSIER AVANT DROITE	06/10/2022	271 426	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €		
Commentaire: refixer dossier et assise déclipées									
Sous-total pour le véhicule:				55,28	2 211,31 €	3 311,42 €	5 522,73 €		

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		509		Immatriculation		DD-818-FA		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022010064	VALIDEUR 2 HS	18/01/2022	269 681	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €				
2022020003	SIGNALEMENT N°2022010011	01/02/2022	271 081	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €				
Commentaire: VALIDEUR PORTE 2 HS PROGRAMMATION VALIDEUR											
2022020002	VISITE G2 ARTICULE	01/02/2022	271 081	6,45	258,00 €	154,55 €	412,55 €				
2022030065	TUYAU LAVE GLACE BOUCHÉ	18/03/2022	275 786	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire: fonctionnement lave glace OK, réglage des buses de sortie											
2022030101	REPLACEMENT PNEUS ESSIEU 2 ET 3	29/03/2022	277 252	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022050067	REPLACEMENT VITRE LAT DERNIERE GAUCHE SUITE ACC 11/04/202	12/04/2022	278 837	4,83	193,33 €	254,40 €	447,73 €				
2022040055	REPLACEMENT DU VALIDEUR 4	12/04/2022	278 578	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €				
2022040069	REPLACEMENT D'UN VALIDEUR	12/04/2022	278 578	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €				
2022040115	RESSERAGE ROUES AR	21/04/2022	279 163	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €				
2022040137	SIGNALEMENT N°2022040011	22/04/2022	279 163	1,00	40,00 €	18,81 €	58,81 €				
Commentaire: AV G											
2022040136	SIGNALEMENT N°2022040012	22/04/2022	279 163	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire: AUCUN test le 22/04/2022 : OK vert											
2022050056	PREPARATION AUX MINES	16/05/2022	282 268	7,75	310,00 €	127,72 €	437,72 €				
Commentaire: remplacement de 4 dossiers											
2022050055	ECRAN CAMERA OUVERTURE PORTE H.S	16/05/2022	282 268	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire: ECRAN CAMERA OUVERTURE PORTE H.S FUSIBLE HS											
2022050064	PASSAGE AUX MINES	17/05/2022	282 268	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022050077	ECRANS TFT ETEINTS	20/05/2022	282 859	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €				
Commentaire: le fusible HS, remplacement : OK											
2022070007	VALIDEUR 3 NE LIT PAS LES CARTES	01/07/2022	287 742	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €				
2022090025	REPLACEMENT PARE CHOC AVD	28/08/2022	295 078	0,67	26,67 €	157,50 €	184,17 €				
2022090007	REPLACEMENT DES BATTERIES	02/09/2022	295 266	0,67	26,67 €	290,00 €	316,67 €				
2022100004	SIGNALEMENT N°2022090011	04/10/2022	299 129	0,33	13,33 €	125,00 €	138,33 €				
Commentaire: VOLANT A CHANGER											
2022100002	PAS DE PUISSANCE, EN MONTÉE 25KM/H	04/10/2022	299 129	2,33	93,33 €	97,00 €	190,33 €				
DATE: 11/05/2023		Winatel - Rouxel Informatique © 2000-2013						PAGE: 72			

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.					
2022100003	SIGNALEMENTS	04/10/2022	299 129	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Commentaire:	LES PLEINS PHARES NE FONCTIONNENT PAS PANNE FEU DE ROUTE DROIT PAS DE PUISSANCE EN MONTANT MEME JE PASSE LE LE D2 PROBLEME POUR PASSER LA VITESSE FEU DE ROUTE H.S						
2022100045	REPLACER DOSSIER DE SIÈGE DÉCOLLÉ	21/10/2022	301 194	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €
Commentaire:	remplacement de plusieurs dossiers détériorés						
2022110017	PASSAGE AUX MINES	10/11/2022	303 026	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
2022110013	REPLACEMENT DE 7 DOSSIERS DE SIÈGES	10/11/2022	302 664	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €
2022110014	PREPARATION AUX MINES	10/11/2022	303 026	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €
2022120008	REPLACEMENT COURROIE ALTERNATEUR + FEU STOP ARD	02/12/2022	305 286	1,08	43,33 €	17,61 €	60,94 €
2022120046	FEU GABARIE ARD	20/12/2022	307 288	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €
Sous-total pour le véhicule:				44,37	1 774,65 €	1 242,59 €	3 017,24 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule 510		Immatriculation DD-929-EZ		Marque		MAN		
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010035	MESSAGE TABLEAU DE BORD "PANNE ALTERNATEUR"	11/01/2022	275 774	2,08	83,33 €	62,60 €	145,93 €	
2022010091	PUPITRE BUG ET SE FIGE LORS D'UNE VENTE	26/01/2022	276 957	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €	
Commentaire:	Pupitre bug et se fige lors d'une vente, le ticket ne sort pas donc 1 vente à annuler Le pupitre restera figé 15 minutes avant que le régulateur demande l'extinction et la relance de l'appareil. Pupitre vidé, reprogrammé : OK							
2022020015	PUPITRE	03/02/2022	278 136	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €	
Commentaire:	REPLACEMENT CARTE SAM							
2022020013	PREPARATION AUX MINES	03/02/2022	278 136	6,25	250,00 €	510,06 €	760,06 €	
Commentaire:	tirant inf 2 et 3 essieu valve de limitation x2							
2022030024	FUITE CYLINDRE DE FREIN 3ESS ARG	04/03/2022	280 622	2,33	93,33 €	282,75 €	376,08 €	
Commentaire:	panne sur réseau							
2022030040	BREAK VALVE HS	10/03/2022	281 446	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	diag, défaut effacé : OK							
2022030085	BREAK VALVE HS	24/03/2022	282 231	4,50	180,00 €	1 037,05 €	1 217,05 €	
Commentaire:	Voyant ABS Remplacement capteur non OK Remplacement module OK							
2022040124	VISITE M2 ARTICULE	01/04/2022	283 573	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022040075	REPLACEMENT VALIDEUR 3	12/04/2022	284 782	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	écran bleu windows							
2022040106	SURCHAUFFE MOTEUR	20/04/2022	285 302	5,83	233,33 €	341,56 €	574,89 €	
Commentaire:	conduit de dégazage de radiateur changé visite printemps bouton de porte bouton d'arrêt d'urgence refixé ponçage de la carrosserie pour stickage conduite dégazage changée courroie alternateur remplacée							
2022040150	VALVE 4 VOIES	29/04/2022	285 302	7,17	286,67 €	775,64 €	1 062,31 €	
2022050048	REGLAGE DE LA BARRE D'ACCOUPLLEMENT SUITE PB GÉO	12/05/2022	286 743	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	Barre d'accouplement réglée à 175 elle était à 173							
2022060009	FUITE AIR, FREIN DE PARC BLOQUÉ, ESSIEU A CHAUFFÉ	02/06/2022	289 008	6,83	273,33 €	1 095,81 €	1 369,14 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							
2022060015	SIGNALEMENT N°2022050093	03/06/2022	289 327	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	LE VEHICULE CONTINUE DE ROULER AVEC LA PORTE 1 OUVERTE Bouton breakvalve désarmé dans voussoir : remis : OK						
2022060065	REPLACEMENT TENDEUR COURROIE DE CLIM	27/06/2022	291 543	1,75	70,00 €	275,46 €	345,46 €
2022070041	REPLACEMENT TENDEUR COURROIE ALTERNATEUR	18/07/2022	293 315	1,08	43,33 €	67,06 €	110,39 €
2022070057	PREPARATION AUX MINES	27/07/2022	294 495	2,33	93,33 €	104,46 €	197,79 €
2022070056	REPLACEMENT VALIDEUR 1	27/07/2022	294 495	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €
Commentaire:	valideur 1 lit les cartes mais ne lit plus les tickets						
2022070058	RESSERRAGE DES ROUES AV	27/07/2022	294 495	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €
2022070063	PASSAGE AUX MINES	28/07/2022	294 533	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €
2022090022	REPLACEMENT DU CLIGNOTANT AVANT GAUCHE	28/08/2022	298 729	0,00	0,00 €	49,57 €	49,57 €
2022090037	REPLACEMENT COIN DE PARE CHOC ARD	12/09/2022	300 006	3,42	136,67 €	172,07 €	308,74 €
2022100011	POINT ROUGE CAMÉRA	05/10/2022	302 965	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	POINT ROUGE Test tout est Ok au vert						
2022120025	FLEXIBLE ALIM TURBO	09/12/2022	307 856	1,33	53,33 €	0,00 €	53,33 €
2022120038	DÉFAUT COMMANDE DE FREIN >> BREAK VALVE HS >> CHAN	16/12/2022	308 298	3,00	120,00 €	0,00 €	120,00 €
Sous-total pour le véhicule:				60,08	2 403,31 €	4 774,09 €	7 177,40 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule 511		Immatriculation DM-881-MM		Marque		MAN		
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010014	PORTILLON SE FERME MAL, S'OUVRE DANS LES VIRAGES	05/01/2022	216 751	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022040026	VISITE G2 ARTICULE	04/04/2022	226 524	6,45	258,00 €	145,92 €	403,92 €	
2022040020	EN MONTÉE, EST AU RALENTI	04/04/2022	226 454	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire: défauts effacés, RAS								
2022040021	PERTE DE PUISSANCE + TFT HS	04/04/2022	226 454	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire: Défaut effacés, RAS TFT OK								
2022040022	PREPARATION AUX MINES	04/04/2022	226 454	4,67	186,67 €	0,00 €	186,67 €	
Commentaire: jeu dans les tirants sup et inf AVT + tirants sup 2ème essieu --> à faire								
2022040030	PASSAGE AUX MINES	06/04/2022	226 524	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022040079	REPLACEMENT PNEUS ESSIEU 2 ET 3	12/04/2022	227 554	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022040095	COURROIE ALTERNATEUR	19/04/2022	227 925	0,00	0,00 €	19,32 €	19,32 €	
Commentaire: suite signalement safetracker panne alternateur								
2022040098	SIGNALEMENT N°2022040039	19/04/2022	227 925	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire: PAS DE VIDEO point rouge diag : cassette HS, pas d'enregistrement Remplacement de la cassette : OK								
2022040116	RESSERAGE ROUES AR	21/04/2022	227 925	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022050004	SIGNALEMENT N°2022040038	02/05/2022	228 169	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire: ABS SYSTEME Pas de défaut constaté RAS								
2022050005	MOTEUR BLOQUÉ EN 1ÈRE À 20KM/H	02/05/2022	228 169	1,00	40,00 €	824,80 €	864,80 €	
Commentaire: 2 sondes NOX rempalcées : amont et aval								
2022050014	PERTE DE PUISSANCE + AD BLUE MODE RAMPANT	05/05/2022	228 382	3,00	120,00 €	171,21 €	291,21 €	
Commentaire: remplacement injecteur adblue bouché feu de croisement diag moteur								
2022060018	UC A CRAMÉ, REPLACEMENT	09/06/2022	232 023	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire: un relais claque et il se reboot								
2022080010	REMISE EN ETAT TRAPPE DE TOIT QUI A ÉTÉ OUVERTE	05/08/2022	237 319	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022090079	REMISE EN ÉTAT CAPOT MOTEUR SUITE ACCROCHAGE SUR PARC AV	01/09/2022	238 504	5,00	200,00 €	1 945,59 €	2 145,59 €	
2022090030	BIELLETTE SUSPENSION	08/09/2022	238 700	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							T.P.		
2022090069	POMPE A EAU	22/09/2022	240 612	2,00	80,00 €				
2022090094	VISITE M1 ARTICULE	30/09/2022	241 510	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €		
2022090095	PREPARATION AUX MINES	30/09/2022	241 510	2,33	93,33 €	153,00 €	246,33 €		
2022100001	PASSAGE AUX MINES	03/10/2022	241 510	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €		
2022110032	ECRAN NOIR	21/11/2022	246 099	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €		
Commentaire:	Ecran noir Changement de bus								
2022110036	PORTILLON CONDUCTEUR S'OUVRE AVEC VIBRATIONS	22/11/2022	248 232	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €		
Commentaire:	PORTILLON S OUVRE TOUT SEUL AVEC LES VIBRATIONS Fermeture fonctionne bien Réglage et graissage pour moins de vibrations OK								
Sous-total pour le véhicule:				39,95	1 597,99 €	3 517,50 €	5 115,49 €		

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		512		Immatriculation		EE-712-MP		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022010034	REPLACEMENT BOUTON PORTE 1	11/01/2022	151 765	0,00	0,00 €	33,64 €	33,64 €				
2022010077	DÉPASSE PAS LES 40KM/H, COMME S'IL ÉTAIT BRIDÉ	20/01/2022	153 109	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:	Essais de suite : défaut sur vérin échappement Essais ce matin : RAS, pas de défaut pas de perte de puissance. Voir si revient les electros										
2022020023	REPLACEMENT TENDEUR DE COURROIE CLIM	04/02/2022	153 296	1,75	70,00 €	254,18 €	324,18 €				
2022030048	PREPARATION AUX MINES	08/02/2022	153 296	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				
2022020067	DÉFAUT ARTICULATION	24/02/2022	153 972	10,00	400,00 €	1 244,88 €	1 644,88 €				
Commentaire:	Réparation d'un faisceau										
2022020070	PAS DE DÉCHAREMENT DES DONNÉES BILLÉTIQUE	25/02/2022	154 194	2,08	83,33 €	0,00 €	83,33 €				
Commentaire:	au pupitre : pas de carte SAM, liaison 4 vlaideur Ko, concentrateur KO. Switch pas de comm routeur routeur alimenté mais HS Mise en place d'une carte SAM ; alarme enlevé mais toujours pas de comm appel concentrateur USB Remise à zéro et reparamétrage toujours pareil										
2022030014	PORTILLON NE S'AIMANTE PLUS	03/03/2022	154 565	2,00	80,00 €	54,24 €	134,24 €				
Commentaire:	refection des connectictes qui avaient été réparées à l'arrache. Cosses non serties, non soudées, tenues avec du ruban.										
2022040086	REPLACEMENT DU ROUTEUR CONDUENT CAR NE S'ALLUME PLUS	13/04/2022	199 102	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
2022040138	REPLACEMENT DU BOITIER DE COMMANDE CLIM WABCO	22/04/2022	199 102	1,00	40,00 €	1 126,63 €	1 166,63 €				
2022050025	BIELLETTE SUSPENTION	09/05/2022	199 102	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €				
2022050040	REPLACEMENT DES COUSSINS AV	11/05/2022	199 102	2,25	90,00 €	63,86 €	153,86 €				
2022060024	SIGNALEMENT N°2022050047	10/06/2022	199 102	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €				
Commentaire:	CALANDRE AVANT GAUCHE BAS CASSEE										
2022060041	SIGNALEMENT N°2022050045	13/06/2022	199 102	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €				
Commentaire:	ANNONCEUR SONORE DEFECTUEUX										
2022070002	REPLACEMENT VALIDEUR 2	01/07/2022	199 102	1,25	50,00 €	0,00 €	50,00 €				
Commentaire:	valideur 2 ne lit pas les cartes										
2022070018	BREAKVALVE	07/07/2022	199 102	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:	BOUTON DE BREAK VALVE NE TIENT PLUS, Essais de fonctoinnement tout OK										
2022080002	REPLACEMENT VITRE DERRIERE CONDUCTEUR	13/07/2022	199 545	2,00	80,00 €	236,55 €	316,55 €				
2022080006	VISITE M2 ARTICULE	02/08/2022	199 545	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €				

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022080005	PREPARATION CONTROLE TECHNIQUE	02/08/2022	199 545	2,33	93,33 €	0,00 €	93,33 €	
2022080007	RESSERRAGE DES ROUES AV	02/08/2022	199 545	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022080020	SIGNALEMENT N°2022050046	05/08/2022	199 545	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	COMMANDE RETROVISEUR DROIT ELECTRIQUE DEFECTUEUX							
2022080019	SIGNALEMENT N°2022050048	05/08/2022	199 545	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	BOUTONS HANDICAPES CONSTEMMENT ALLUMES							
2022080055	DEFAUT PORTE 2	18/08/2022	199 545	1,75	70,00 €	22,33 €	92,33 €	
Commentaire:	REPLACEMENT CONTACTEUR DE PORTE							
2022080085	ODEUR DE BRULÉ VERS LE CONDUCTEUR	31/08/2022	199 545	1,17	46,67 €	306,00 €	352,67 €	
Commentaire:	vient des batteries : ont gonflé et fuient : remplacement							
2022080086	CHANGEMENT DU PUPITRE	31/08/2022	199 545	1,08	43,33 €	0,00 €	43,33 €	
Commentaire:	pupitre ne communique pas avec les valideurs , lp OK mais pas de comm. Paramétrage et changement de pupitre : OK							
2022090035	PROBLEME ELECTRIQUE	09/09/2022	199 545	4,50	180,00 €	153,00 €	333,00 €	
Commentaire:	FILS COUPER SUR BUSCAN							
2022090057	BILLETTIQUE N'AFFICHE PAS LES VENTES DE TITRES	16/09/2022	199 545	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	appel concentrateur du pupitre : redevenu OK. redémarrage des valideurs : tout est revenu OK							
2022090077	REPLACEMENT DE 3 DOSSIERS DE SIÈGE	20/09/2022	199 545	3,00	120,00 €	0,00 €	120,00 €	
2022090090	FUITE LR	27/09/2022	199 545	4,33	173,33 €	265,61 €	438,94 €	
Commentaire:	Appel ACC temperature moteur dans le rouge + message tableau de bord Température LR trop haute + fuite LR Intervention pour changement de bus avec le 509 ACC a repris son itinéraire à vide car la tango qui était derrière à pris les clients Arrivé sur place le bus a eu le temps de refroidir un peu, je suis remonté avec au dépôt mais la température est remonté Aucun impact sur la production 17 minutes de retards maximum, 2 courses retardées, Retard propagé en sens inverse							
2022090092	PROBLEME PORTE 2	29/09/2022	199 545	2,50	100,00 €	833,89 €	933,89 €	
2022090093	SIGNALEMENT N°2022090050	30/09/2022	199 545	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €	
Commentaire:	FEU AVANT DROIT HS.							
2022100034	TEMPORISATEUR DU SYSTEME BILLETTIQUE	19/10/2022	199 545	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
2022100059	COMMANDE DEMARRAGE MOTEUR	28/10/2022	199 545	0,50	20,00 €	94,50 €	114,50 €	
2022110008	PLANTAGE COMPLET DU SYSTÈME CONDUEUR (TOUS LES ÉCR	08/11/2022	199 545	2,58	103,33 €	0,00 €	103,33 €	
Commentaire:	Plantage complet du système Conduent (tous les écrans sont noirs) fin de sevrice sans ventes (de Gare annemasse à Altéa) Changement de pupitre et recalibrage de horloge à côté du disjoncteur							
Sous-total pour le véhicule:				58,75	2 349,98 €	4 689,31 €	7 039,29 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		513		Immatriculation		EL-582-KN		Marque		MAN	
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne				
2022010029	VHL 513 FUIITE IMPORTANTE D'EAU COMPARTIMENT VOYAGE	10/01/2022	134 736	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
Commentaire:		joint supérieur de la vitre latérale refait									
2022010095	PLAFOND QUI TOMBE	26/01/2022	136 280	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
2022010087	ECRAN INEO QUI SE COUPE TOUT SEUL	26/01/2022	136 280	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €				
Commentaire:		Navineo s'est coupé tout seul deux fois dans la matinée; il s'est relancé tout seul. La seconde fois il a redémarré deux fois de suite. Essai fonctionnement, contrôle câblage, carte SIM : OK									
2022010101	SIGNALEMENT N°2022010010	31/01/2022	137 157	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		PERTE DE PUISSANCE RT DEFAUT ARTICULATION défaut levé									
2022030045	VOYANT VIDEO ROUGE	10/03/2022	141 066	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
Commentaire:		diag et vérif faites par Faiveley : fonctionnement OK RAS									
2022030039	PLAQUETTES 2ÈME ESSIEU	10/03/2022	141 066	2,00	80,00 €	75,00 €	155,00 €				
2022030037	REPLACEMENT DE LA VITRE DE LA PORTE 3 ARRIÈRE SUITE ACCRO	10/03/2022	141 066	4,00	160,00 €	151,47 €	311,47 €				
2022030105	REPLACEMENT DE L'UC INEO SUITE NB COUPURES	19/03/2022	142 100	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		remplacement de l'uc suite nombreuses coupures en roulant Après 10 jours : Ok plus de coupure Envoi de l'UC en SAV le 29/03/2022									
2022030076	REPLACEMENT DE L'UC INEO + RESSERAGE DES ROUES	23/03/2022	142 150	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €				
2022030104	PAS DU TOUT DE CHAUFFAGE DANS LE VHL, NI PASSAGER,	30/03/2022	142 505	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €				
Commentaire:		OK									
2022040074	REPLACEMENT VALIDEUR 3	12/04/2022	144 444	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €				
Commentaire:		écran noir , pas d'image									
2022040139	REPLACEMENT DU BOITIER DE COMMANDE CLIM WABCO	25/04/2022	145 056	1,00	40,00 €	1 126,63 €	1 166,63 €				
2022050001	SIGNALEMENT N°2022040043	29/04/2022	145 703	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €				
Commentaire:		VOYANT ALLUME ET AUCUNE PUISSANCE A L ACCELERATION ET EN MONTEE SCR bouché, à envoyer en nettoyage									
2022050010	PREPARATION AUX MINES	03/05/2022	145 862	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022050031	PASSAGE AUX MINES	10/05/2022	146 515	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €				
2022070011	ENVOYER L'ÉCHAPPEMENT EN REPARATION-NETTOYAGE	01/06/2022	148 022	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
2022060040	PERTE DE PUISSANCE 20 KM/H EN MONTÉE	13/06/2022	148 266	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Commentaire:		diag : échappement bouché à démonter et envoyé chez optym									

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022		T.P.						
2022060036	PORTE 1 NE VEUT PAS SE REFERMER.	13/06/2022	148 022	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Commentaire:	Porte 1 ne veut pas se refermer. Après plusieurs coupe batterie la porte s'est refermé. Changement de bus à Altéa 342 réinitialisation : Ok							
2022070019	UC INEO	05/07/2022	150 466	1,00	40,00 €	0,00 €	0,00 €	40,00 €
Commentaire:	CAMERA CONDUCTEUR H.S ECRANS D,ANNONCES H,S, ECRAN INEO H,S , BOUTON ARRET D,URGENCE ET COUPE BATTERIE DEFECTUEUX Remplacement de l'UC inéo							
2022070021	REPLACEMENT DES BATTERIES	08/07/2022	150 466	0,67	26,67 €	306,00 €	0,00 €	332,67 €
2022090039	REPLACEMENT UC INEO SUITE COUPURES TRÈS FRÉQUENTES	12/09/2022	153 162	1,00	40,00 €	0,00 €	0,00 €	40,00 €
2022110002	REPLACEMENT DU PHARE AVD	03/11/2022	159 372	1,42	56,67 €	210,00 €	0,00 €	266,67 €
Commentaire:	suite choc remplacement du phare avd							
2022110064	PASSAGE AUX MINES	29/11/2022	162 912	1,50	60,00 €	0,00 €	0,00 €	60,00 €
2022110063	PREPARATION AUX MINES	29/11/2022	162 912	3,33	133,33 €	0,00 €	0,00 €	133,33 €
Commentaire:	3 demande d'arrêts remorque HS Obturateur de ventilateur conducteur cassé Fuite d'huile de boite à vitesse à reconstrôler (carter resserré) 1 assise changée Graissage des pivots à faire réglage des feux à faire Jeu dans les tirants du 2ème essieu							
2022110071	GRAISSAGE RAMPE PMR ; SILENTBLOC DE LIAISON ESSIEU	30/11/2022	162 912	1,42	56,67 €	0,00 €	0,00 €	56,67 €
Commentaire:	suite passage mines : graissage de la rampe PMR, diag sur silent bloc de liaison au chassis ou à l'essieu (essieu 2 droite gauche supérieur) issues de secours : signalisation des issues de secours illisible : extérieur							
2022110070	PREPARATION AUX MINES	30/11/2022	162 912	2,33	93,33 €	0,00 €	0,00 €	93,33 €
Sous-total pour le véhicule:					33,67	1 346,67 €	1 869,10 €	3 215,77 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	H5	Immatriculation	DD-786-PW	Marque	RENAULT			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010047	SIGNALEMENT N°2022010013	14/01/2022	303 404	7,25	290,00 €	0,00 €	290,00 €	
Commentaire:	VENTILATION HS remplacement du moteur de ventilation qui était hs fixation du support tablette et des prises USB							
2022040077	SIGNALEMENT N°2022040028	13/04/2022	311 607	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	NIVEAU HUILE A FAIRE SELON AFFICHAGE TABLEAU DE BORD, ok niveau fait							
2022040152	VISITE STATION SERVICE	29/04/2022	311 769	1,82	72,67 €	0,00 €	72,67 €	
2022040151	FUITE AU NIVEAU DE LA RAMPE HANDI	29/04/2022	311 769	4,00	160,00 €	0,00 €	160,00 €	
Commentaire:	REPLACEMENT JOINT RACLEUR							
2022050081	RESSERAGE ROUES AR	24/05/2022	314 215	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022060001	SIGNALEMENT N°2022040030	01/06/2022	314 215	5,75	230,00 €	304,96 €	534,96 €	
Commentaire:	BRUITS IMPORTANT AU NIVEAU DIRECTION. roulement avant droit bruyant voyant plquettes usure : connecteur oxydé colonette cassée							
2022060037	PROBLEME DE BOITE	13/06/2022	314 811	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Commentaire:	Chez Bernard Truck : EXTRACTION ET ANALYSE DES DEFAUTS PLUSIEUR DEFAUT ACTIF CONTROLE BOITE DE VITESSE LECTURE ET EFFACEMENT DES DEFAUTS PROGRAMMATION BOITIER BOITE DE VITESSE APPRENTISSAGE GRILLE SELECTION VITESSE APPRENTISSAGE POINT ECHANGE EMBRAYAGE APPRENTISSAGE USURE EMBRAYAGE CONTROLE ET MISE A NIVEAU HUILE CONTROLE ACCUMULATEUR DE PRESSION PURGE ACCUMULATEUR DE PRESSION LAVAGE BOITE DE VITESSE ESSAI ROUTIER PROLONGER ...OK							
2022070035	CREVAISON AV GAUCHE	13/07/2022	315 081	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
Commentaire:	CREVAISON ROUE AV GAUCHE DEPOSE REPARATION REPOSE							
2022080027	PROBLEME PASSAGE DE VITESSE	05/08/2022	315 081	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	Déposer chez Bernard Truck VLG pour remplacement du robot le 04/08/2022							
DATE:	11/05/2023	Winatel - Rouxel Informatique © 2000-2013					PAGE:	82

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022							T.P.		
2022090054	REMPALCEMENT MOTEUR LEVE VITRE PASSAGER	14/09/2022	316 999	1,50	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022100062	REPLACEMENT PNEU AV	28/10/2022	321 952	1,58	63,33 €	318,12 €	318,12 €	381,45 €	
2022110019	REPLACEMENT DU NEIMAN	14/11/2022	322 522	1,00	40,00 €	0,00 €	0,00 €	40,00 €	
Sous-total pour le véhicule:				26,07	1 042,66 €	623,08 €	623,08 €	1 665,74 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	H6	Immatriculation	DH-137-HL	Marque	RENAULT			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010023	CHANGEMENT DES DISQUES ET PLAQUETTES ARRIÈRES	07/01/2022	301 994	9,00	360,00 €	240,56 €	600,56 €	
2022010041	CHANGER LA POIGNÉE DE LA PORTE LATÉRALE	12/01/2022	301 994	0,75	30,00 €	66,76 €	96,76 €	
2022020027	CHANGEMENT DU MOTEUR DE VENTILATION + CHGT PNEUS AVANTS	04/02/2022	304 627	6,08	243,33 €	233,49 €	476,82 €	
2022020062	RESSERAGE ROUES AR	24/02/2022	305 925	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022020064	VISITE G1 MINI/VL	24/02/2022	306 359	2,00	80,00 €	32,43 €	112,43 €	
Commentaire:	changement des 2 pneus arrière vidange moteur fusible frein							
2022020063	RESSERAGE DES ROUES AV	24/02/2022	305 925	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022040044	SIGNALEMENT N°2022030018 BOITE VITESSE	30/03/2022	308 058	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	REVIENT AU NEUTRE SANS ARRET Posé chez Bernard Truck Ville la grand recherche panne : ROBOT à remplacer : a déjà été fait en juin 2021 : pris sous garantie Embrayage a déjà été fait en 2021 donc pas à faire							
2022040056	SIGNALEMENT N°2022040001	12/04/2022	308 538	2,58	103,33 €	0,00 €	103,33 €	
Commentaire:	VOYANT USURE FREINS voyant usure car témoins coupés mais plaquettes et disques RAS Remplacement des 2 roues avant suite dégonflage permanent : 2 pneus été en 225/65 R16							
2022060045	RESSERAGE DES ROUES AV	15/06/2022	314 192	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022060083	SIGNALEMENT N°2022050051	29/06/2022	315 861	1,25	50,00 €	183,87 €	233,87 €	
Commentaire:	POIGNEE CASSEE EXTERIEUR PORTE LATERALE ET VITRE COTE PASSAGE NE DESCENT PLUS REPLACEMENT POIGNEE LATERAL REPLACEMENT COMMANDE LEVE VITRE COTE GAUCHE							
2022110049	REPLACEMENT PNEUMATIQUE	24/11/2022	326 758	3,08	123,33 €	0,00 €	123,33 €	
Commentaire:	POSE DE 4 PNEU NEIGE							
2022110059	RESSERAGE DES ROUES AV	28/11/2022	326 947	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022110060	VISITE STATION SERVICE	28/11/2022	326 947	1,82	72,67 €	0,00 €	72,67 €	
2022110058	RESSERAGE ROUES AR	28/11/2022	326 947	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022110061	MARCHE PORTE + BRUIT ANORMAL	28/11/2022	326 947	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	EN ROULANT LA MARCHE RENTRE ET SORT SANS ARRET							
				Sous-total pour le véhicule:	29,98	1 199,32 €	757,11 €	1 956,43 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	H7	Immatriculation	FA-631-EQ	Marque	RENAULT			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022020079	VISITE G1 MINI/VL	28/02/2022	120 489	2,00	80,00 €	108,74 €	188,74 €	
Commentaire: Buse d'aération chauffage à commander								
2022040153	DEPANNAGE GREVAISSON	29/04/2022	125 627	3,08	123,33 €	0,00 €	123,33 €	
2022060013	SIGNALEMENT N°2022050091	03/06/2022	129 708	2,00	80,00 €	318,12 €	398,12 €	
Commentaire: FEUX DE CROISEMENT GAUCHE NE S ALLUME PAS + PNEUS feux de croisement gauche changé pneus arrières remplacés étrier ARG un peu grippé								
2022060071	RESSERAGE ROUES AR	29/06/2022	131 782	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022060072	RESSERRAGE DES ROUES AV	29/06/2022	131 782	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022070036	EMBRAYAGE	15/07/2022	132 932	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire: PURGE CIRCUIT D'EMBRAYAGE VOIR RECEPTEUR FUITE ?								
2022080084	REPLACEMENT EMBRAYAGE + RECEPTEUR + DISQUES	30/08/2022	133 533	10,58	423,33 €	1 218,17 €	1 641,50 €	
Commentaire: récepteur hs changement embrayage en préventif + disques et plaquettes								
2022090053	VISITE STATION SERVICE	14/09/2022	135 262	1,82	72,67 €	0,00 €	72,67 €	
2022090051	RESSERRAGE DES ROUES AV	14/09/2022	135 262	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022110038	POSE SE 4 PNEUMATIQUES NEIGE	22/11/2022	141 759	3,08	123,33 €	0,00 €	123,33 €	
Commentaire: POSE DE 4 PNEUMATIQUES NEIGE 225/65/16								
Sous-total pour le véhicule:				24,40	975,99 €	1 645,03 €	2 621,02 €	

N°Véhicule	M10	Immatriculation	FG-984-LH	Marque	RENAULT			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022120026	POSE DE 4 PNEU NEIGE	09/12/2022	60 728	3,08	123,33 €	0,00 €	123,33 €	
Sous-total pour le véhicule:				3,08	123,33 €	0,00 €	123,33 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	M7	Immatriculation	EV-326-VJ	Marque	RENAULT			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022030072	REPLACEMENT DES 4 PNEUMATIQUES POUR MISE EN CONFORMITÉ	18/03/2022	19 198	3,08	123,33 €	0,00 €	123,33 €	
Commentaire: 4 pneus en 205/55 R16								
2022030071	PURGE DE FREIN + RÉTRO GAUCHE RENAULT	21/03/2022	19 198	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022030081	PRÉPARATION AU CONTRÔLE TECHNIQUE	21/03/2022	19 198	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022030082	VISITE G1 MINI/VL	22/03/2022	19 198	2,00	80,00 €	106,35 €	186,35 €	
2022060074	RESSERRAGE DES ROUES AV	29/06/2022	20 585	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022060073	RESSERRAGE ROUES AR	29/06/2022	20 585	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
2022060075	VISITE STATION SERVICE	29/06/2022	20 585	1,82	72,67 €	0,00 €	72,67 €	
2022120030	POSE PNEU NEIGE	13/12/2022	23 402	3,08	123,33 €	0,00 €	123,33 €	
Commentaire: POSE DE QUATRE PNEU NEIGE 205/65/16C								
Sous-total pour le véhicule:				12,07	482,66 €	106,35 €	589,01 €	

N°Véhicule	P1	Immatriculation	BA-515-DE	Marque	RENAULT			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022010013	VISITE G1 MINI/VL	05/01/2022	299 356	2,00	80,00 €	45,12 €	125,12 €	
2022030107	PRÉPARATION AU CONTRÔLE TECHNIQUE	30/03/2022	297 188	3,50	140,00 €	0,00 €	140,00 €	
Commentaire: Pompe lave glace ne fonctionne pas : pb avec cosse : refaite OK Manque garde boue avant gauche								
2022050091		02/05/2022	297 981	0,00	0,00 €	37,78 €	37,78 €	
2022110048	REPLACEMENT PNEUMATIQUE	24/11/2022	302 445	3,50	140,00 €	233,83 €	373,83 €	
Commentaire: POSE DE 4 PNEU NEIGE								
Sous-total pour le véhicule:				9,00	360,00 €	316,73 €	676,73 €	

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule		P3	Immatriculation		CS-162-DN	Marque		RENAULT		
N° intervention	Libellé		Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne		
2022010098	VISITE STATION SERVICE		03/01/2022	242 210	1,82	72,67 €	0,00 €	72,67 €		
2022030092	ALLUME CIGARE HS		25/03/2022	250 656	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €		
2022040067	SIGNALEMENT N°2022040004		07/04/2022	251 970	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €		
Commentaire: FEUX DE CROISEMENTS DROIT H.S . FEUX DE POSITIONS GAUCHE H.S .										
2022040068	SIGNALEMENT N°2022040006		12/04/2022	251 970	0,50	20,00 €	0,00 €	20,00 €		
Commentaire: FICHE ALLUME CIGARE HORS SERVICE. s'agit du ca^ble de charge du support équipement TAD , remplacé										
2022040149	SIGNALEMENT N°2022040045		27/04/2022	252 463	1,00	40,00 €	47,70 €	87,70 €		
Commentaire: FREINS QUI COUINENT,A REVISER										
2022050093	SIGNALEMENT N°2022050036		25/05/2022	254 295	3,00	120,00 €	176,58 €	296,58 €		
Commentaire: CHANGER LA JAUGE										
2022060026	PRÉPARATION AU CONTROLE TECHNIQUE		10/06/2022	255 118	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €		
2022100061	VOYANT MOTEUR		28/10/2022	264 148	3,17	126,67 €	49,09 €	175,76 €		
Commentaire: EFFACEMENT DES DEFAUTS OK ESSAISUR ROUTE BRUIT BOITE DE VITESSE DE LA 5 EME A LA 6 EME (ROULEMENT DE BOITE)										
Sous-total pour le véhicule:						11,98	479,34 €	273,37 €	752,71 €	

N°Véhicule		T1	Immatriculation		AQ-752-AJ	Marque		FORD		
N° intervention	Libellé		Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne		
2022060010	VISITE G1 MINI/VL		02/06/2022	273 766	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €		
2022060023	PRÉPARATION AU CONTRÔLE TECHNIQUE		10/06/2022	273 766	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €		
Sous-total pour le véhicule:						3,50	140,00 €	0,00 €	140,00 €	

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	T2	Immatriculation	CF-990-LH	Marque	FORD			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022020025	VISITE STATION SERVICE	04/02/2022	251 925	1,82	72,67 €	0,00 €	72,67 €	
2022040025	SIGNALEMENT N°2022030010	06/04/2022	254 761	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	FAIT UN DROLE DE BRUIT CL4C CLAC CLAC Pas de claquement constaté : RAS Niveau d'huile OK							
2022040119	SIGNALEMENT N°2022040017	21/04/2022	255 305	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €	
Commentaire:	PEDALE D°EMBRAYAGE NE REMONTE PAS EN POSTION INITIALE,							
2022050083	REPLACEMENT INTERRUPT COMMAND LEVE VITRE COND	24/05/2022	257 115	0,50	20,00 €	89,88 €	109,88 €	
Sous-total pour le véhicule:					5,32	212,67 €	89,88 €	302,55 €

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	T3	Immatriculation	DE-549-HK	Marque	RENAULT			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022040072	SIGNALEMENT N°2022030034	12/04/2022	262 259	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	MESSAGE,PROBLEME INJECTION . CONTROLE DEFAULT INJECTION RAS							
2022040071	SIGNALEMENT N°2022040016	12/04/2022	262 259	2,00	80,00 €	0,00 €	80,00 €	
Commentaire:	VOYANT AIRBAG A CONTROLER RECHERCHE PANNE VOYANT AIRBAG REPLACEMENT DU FUSIBLE 10A							
2022040073	SIGNALEMENT N°2022030033	12/04/2022	262 259	0,75	30,00 €	0,00 €	30,00 €	
Commentaire:	A REMPLACER							
2022050012	VITESSE PASSENT TRÈS MAL À FROID + FUITE HUILE	04/05/2022	263 739	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	PURGE CIRCUIT EMBRAYAGE							
2022050013	PREPARATION AU CONTROLE TECHNIQUE	04/05/2022	263 739	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	REPLACEMENT DES DEUX PNEU AV							
2022050018	SIGNALEMENT N°2022050017	06/05/2022	263 739	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire:	MARCHE EXTERIEUR LATERAL EST EN TRAIN DE TOMBER constat : suite choc fixations de la rampe inférieure arrachée : 6 rivets remis							
2022050094	VISITE STATION SERVICE	25/05/2022	264 608	1,82	72,67 €	0,00 €	72,67 €	
Commentaire:	rajout 1L d'huile							
2022050095	PANNE INJECTION	25/05/2022	264 608	3,75	150,00 €	496,83 €	646,83 €	
Commentaire:	Panne injection Envoi d'un autre véhicule pour terminer les courses Impossible de démarrer le vhl, stationnement à Lucinges Place en attendant le dépannage lundi chgt pompe électrique carburant + faisceaux							
2022060028	FUITE RAMPE PMR	10/06/2022	265 093	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	controle des verins rampe pmr RAS							
2022070061	NIVEAU D'HUILE BAS	27/07/2022	266 946	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Commentaire:	4 litre d'huile remis fuite d'huile à contrôler							
2022080049	NE DÉMARRE PLUS BATTERIES HS	11/08/2022	269 434	0,67	26,67 €	0,00 €	26,67 €	
Commentaire:	batterie a plat, batterie mise en charge : ok							
2022110033	REPLACEMENT PNEU AV	21/11/2022	274 426	3,58	143,33 €	370,04 €	513,37 €	
Commentaire:	POSE DE PNEU NEIGE ESSIEU AV 225/65R16C							

LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

2022110037	POSE DE 4 PNEUMATIQUES NEIGE	22/11/2022	275 483	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Commentaire: POSE DE 4 PNEUMATIQUE NEIGE 225/65/16							
Sous-total pour le véhicule:				19,57	782,67 €	866,87 €	1 649,54 €

N°Véhicule	Z1	Immatriculation	EA-910-KW	Marque	RENAULT			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022090082	REPLACEMENT PNEUS AVANTS	21/09/2022	88 437	1,58	63,33 €	241,99 €	305,32 €	
2022100007	RESSERRAGE DES ROUES AV	04/10/2022	88 437	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
Sous-total pour le véhicule:				1,83	73,33 €	241,99 €	315,32 €	

N°Véhicule	Z2	Immatriculation	EA-219-KW	Marque	RENAULT			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022060043	CREUVAISON ARRIÈRE DROIT	14/06/2022	101 586	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
Commentaire: pneu ARD changé								
2022080076	RÉPARATION SUITE CREUVAISON PNEU ARRIÈRE GAUCHE	26/08/2022	101 586	1,50	60,00 €	0,00 €	60,00 €	
2022090044	RESSERRAGE ROUES AR	13/09/2022	101 586	0,33	13,33 €	0,00 €	13,33 €	
Sous-total pour le véhicule:				3,33	133,33 €	0,00 €	133,33 €	

N°Véhicule	Z3	Immatriculation	EA-699-KW	Marque	RENAULT			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022090045	RESSERRAGE DES ROUES AV	13/09/2022	91 476	0,25	10,00 €	0,00 €	10,00 €	
2022110043	REPLACEMENT PNEUMATIQUE AV	23/11/2022	91 476	1,58	63,33 €	93,07 €	156,40 €	
Commentaire: POSE DE DEUX PNEU NEIGE 185/65 R15								
Sous-total pour le véhicule:				1,83	73,33 €	93,07 €	166,40 €	

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



LISTES DES INTERVENTIONS INTERNES ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022

T.P.

N°Véhicule	Z4	Immatriculation	EA-512-NN	Marque	RENAULT			
N° intervention	Libellé	Date	Kilométrage	Total temps	Main d'oeuvre	Pièces stock	Coût total interne	
2022030070	ENTRETIEN RENAULT + TEMOIN PRESSION PNEUS	21/03/2022	103 867	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2022080008	REPLACEMENT ROUE AVANT DROIT SUITE CHOC TROTTOIRE	03/08/2022	106 316	0,83	33,33 €	0,00 €	33,33 €	
Commentaire: jante tordue, redressage								
2022090084	RÉPARATION DU PNEU AVANT DROIT SUITE CREUVAISON	26/09/2022	106 316	1,00	40,00 €	0,00 €	40,00 €	
2022110045	ROUE AV GAUCHE	24/11/2022	106 316	1,58	63,33 €	46,53 €	109,86 €	
Commentaire: CHOC SUR ROUE AVG (TROTTOIR)								
Sous-total pour le véhicule:				3,42	136,66 €	46,53 €	183,19 €	
Sous-total pour le centre:				2 141,58	85 662,70 €	134 019,25 €	219 681,95 €	
Total général:				2 141,58	85 662,70 €	134 019,25 €	219 681,95 €	

Coûts techniques simplifiés par ligne d'affectation de véhicule et par type de réparation

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

T.P.2.A.

Affectation	01	URBAIN								
Marque	MAN									
Modèle	LION'S CITY		MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	19 655,33 €	5 519,10 €	0,00 €	3 949,10 €	1 608,35 €	0,00 €	30 731,89 €	0,03 €
Type réparation	A02	PREVENTIF	5 820,00 €	16 636,80 €	262,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 718,84 €	0,02 €
Type réparation	AU	AUTRE	3 300,00 €	4 869,68 €	147,92 €	0,00 €	98 649,52 €	0,00 €	106 967,12 €	0,11 €
Type réparation	B02	VISITE DES MINES	153,33 €	12,80 €	0,00 €	6 334,91 €	0,00 €	0,00 €	6 501,04 €	0,01 €
Type réparation	B04	VISITE LIMITEUR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	875,00 €	0,00 €	0,00 €	875,00 €	0,00 €
Type réparation	B07	CONTROLE RAMPE PMR	40,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40,00 €	0,00 €
Type réparation	C01	REPARATION CURATIVE	11 390,00 €	33 576,40 €	8 344,06 €	12 412,73 €	0,00 €	0,00 €	65 723,19 €	0,07 €
Type réparation	C02	TRAVAUX_AUDIT	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200,00 €	0,00 €
Type réparation	C03	ADBLUE BOUCHAGE	270,00 €	660,67 €	0,00 €	3 837,96 €	0,00 €	0,00 €	4 768,63 €	0,00 €
Type réparation	D01	MODIFICATION	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60,00 €	0,00 €
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (503,33 €	2 347,95 €	357,65 €	1 800,00 €	91,37 €	0,00 €	5 100,30 €	0,01 €
Type réparation	E02	ACCIDENT NON RESPONSA	156,67 €	207,26 €	0,00 €	11 629,05 €	0,00 €	0,00 €	11 992,98 €	0,01 €
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	3 920,00 €	6 908,91 €	1 410,07 €	20 604,76 €	945,96 €	0,00 €	33 789,69 €	0,03 €
Type réparation	G01	DEPANNAGE MECANIQUE	40,00 €	0,00 €	0,00 €	584,32 €	0,00 €	0,00 €	624,32 €	0,00 €
Type réparation	G02	DEPANNAGE ELECTRICITE /	280,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	280,00 €	0,00 €
Type réparation	G03	DEPANNAGE MATERIEL EM	600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €	0,00 €
Type réparation	G04	DEPANNAGE PNEUS	1 110,00 €	0,00 €	2 129,71 €	290,46 €	0,00 €	0,00 €	3 530,17 €	0,00 €
Type réparation	G05	DEPANNAGE BILLETIQUE	1 843,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 843,33 €	0,00 €
Type réparation	H01	VANDALISME	2 410,00 €	6 372,44 €	7 879,21 €	872,00 €	0,00 €	0,00 €	17 533,65 €	0,02 €
Type réparation	J01	RENOVATION	80,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	80,00 €	0,00 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	338 116,57 €	0,00 €	338 116,57 €	0,34 €
Total modèle	LION'S CITY	Kilométrage: 985 299	51 832,00 €	77 112,00 €	20 530,66 €	63 190,29 €	439 411,78 €	0,00 €	652 076,73 €	0,66 €
Coût Pneu:	18 750,24 €									

Modèle	LION'S CITY ART		MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	7 769,33 €	3 461,52 €	0,00 €	4 819,00 €	680,55 €	0,00 €	16 730,40 €	0,04 €
Type réparation	A02	PREVENTIF	2 533,33 €	7 889,40 €	965,64 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 388,38 €	0,03 €
Type réparation	AU	AUTRE	2 350,00 €	33,64 €	0,00 €	674,38 €	41 222,18 €	0,00 €	44 280,20 €	0,11 €
Type réparation	B02	VISITE DES MINES	273,33 €	356,20 €	0,00 €	3 024,68 €	0,00 €	0,00 €	3 654,21 €	0,01 €
Type réparation	B04	VISITE LIMITEUR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	420,00 €	0,00 €	0,00 €	420,00 €	0,00 €

Coûts techniques détaillés par ligne d'affectation de véhicule et par type de réparation

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Type réparation	C01	REPARATION CURATIVE	8 000,00 €	26 914,90 €	4 070,70 €	89,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Type réparation	C02	TRAVAUX_AUDIT	340,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	340,00 €
Type réparation	C03	ADBLUE BOUCHAGE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 837,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 837,96 €
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (420,00 €	2 591,00 €	0,00 €	1 800,00 €	43,86 €	0,00 €	0,00 €	4 854,86 €
Type réparation	E02	ACCIDENT NON RESPONSA	236,67 €	725,90 €	0,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 762,57 €
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	2 270,00 €	6 028,62 €	3 286,18 €	12 679,34 €	395,19 €	0,00 €	0,00 €	24 659,32 €
Type réparation	G01	DEPANNAGE MECANIQUE	200,00 €	0,00 €	151,90 €	1 622,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 974,27 €
Type réparation	G03	DEPANNAGE MATERIEL EM	693,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	693,33 €
Type réparation	G04	DEPANNAGE PNEUS	336,67 €	0,00 €	1 104,08 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 440,75 €
Type réparation	G05	DEPANNAGE BILLETIQUE	1 716,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 716,67 €
Type réparation	H01	VANDALISME	1 106,67 €	3 846,02 €	22,23 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 974,92 €
Type réparation	J01	RENOVATION	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60,00 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	142 058,25 €	0,00 €	0,00 €	142 058,25 €
Total modèle	LION'S CITY A	Kilométrage: 411 622	28 306,00 €	51 847,20 €	9 600,73 €	30 766,73 €	184 400,02 €	0,00 €	0,00 €	304 920,68 €
Coût Pneu:	13 110,16 €									

Total marque	MAN	Kilométrage: 1 396 921	80 138,00 €	128 959,21 €	30 131,39 €	93 957,02 €	623 811,80 €	0,00 €	0,00 €	956 997,41 €
Coût Pneu:	31 860,40 €									

Total affectation	URBAIN	Kilométrage: 1 396 921	80 138,00 €	128 959,21 €	30 131,39 €	93 957,02 €	623 811,80 €	0,00 €	0,00 €	956 997,41 €
Coût Pneu:	31 860,40 €									

Coûts techniques détaillés par ligne d'affectation de véhicule et par type de réparation

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



Affectation	02	TAD + TPMR								
Marque	FORD									
Modèle	TRANSIT		MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	92,67 €	89,88 €	363,96 €	0,00 €	37,62 €	0,00 €	584,13 €	0,03 €
Type réparation	A02	PREVENTIF	0,00 €	0,00 €	88,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	88,94 €	0,00 €
Type réparation	AU	AUTRE	80,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 178,30 €	0,00 €	2 258,30 €	0,10 €
Type réparation	B01	CONTROLE TECHNIQUE VL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	62,50 €	0,00 €	0,00 €	62,50 €	0,00 €
Type réparation	C01	REPARATION CURATIVE	40,00 €	0,00 €	81,52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	121,52 €	0,01 €
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3,65 €	0,00 €	3,65 €	0,00 €
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	0,00 €	0,00 €	240,69 €	0,00 €	20,86 €	0,00 €	261,55 €	0,01 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 589,38 €	0,00 €	7 589,38 €	0,35 €
Total modèle	TRANSIT	Kilométrage: 21 732	212,67 €	89,88 €	775,11 €	62,50 €	9 829,82 €	0,00 €	10 969,98 €	0,50 €

Coût Pneu:

Total marque	FORD	Kilométrage: 21 732	212,67 €	89,88 €	775,11 €	62,50 €	9 829,82 €	0,00 €	10 969,98 €	0,50 €
--------------	------	---------------------	----------	---------	----------	---------	------------	--------	-------------	--------

Coût Pneu: 0,00 €

Marque	RENAULT									
Modèle	MASTER		MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	1 212,00 €	861,61 €	250,15 €	0,00 €	128,97 €	0,00 €	2 452,73 €	0,03 €
Type réparation	A02	PREVENTIF	269,33 €	156,96 €	459,59 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	885,88 €	0,01 €
Type réparation	AU	AUTRE	443,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 590,21 €	0,00 €	8 033,54 €	0,11 €
Type réparation	B01	CONTROLE TECHNIQUE VL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	187,50 €	0,00 €	0,00 €	187,50 €	0,00 €
Type réparation	B07	CONTROLE RAMPE PMR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	520,00 €	0,00 €	0,00 €	520,00 €	0,01 €
Type réparation	C01	REPARATION CURATIVE	890,00 €	1 170,03 €	1 981,94 €	4 253,70 €	0,00 €	0,00 €	8 295,67 €	0,11 €
Type réparation	C03	ADBLUE BOUCHAGE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	359,00 €	0,00 €	0,00 €	359,00 €	0,00 €
Type réparation	D01	MODIFICATION	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60,00 €	0,00 €
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10,96 €	0,00 €	10,96 €	0,00 €
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	72,72 €	0,00 €	132,72 €	0,00 €
Type réparation	G01	DEPANNAGE MECANIQUE	26,67 €	0,00 €	0,00 €	325,00 €	0,00 €	0,00 €	351,67 €	0,00 €
Type réparation	G04	DEPANNAGE PNEUS	63,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	63,33 €	0,00 €
Type réparation	H01	VANDALISME	0,00 €	58,46 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	58,46 €	0,00 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26 355,85 €	0,00 €	26 355,85 €	0,35 €

Coûts techniques détaillés par ligne d'affectation de véhicule et par type de réparation

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Total modèle	MASTER	Kilométrage:	75 749	3 024,67 €	2 247,06 €	2 691,68 €	5 645,20 €	34 158,71 €		
Coût Pneu:										

Modèle	MASTER L2H2	MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km		
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	380,00 €	108,75 €	363,02 €	0,00 €	50,58 €	902,35 €	0,03 €		
Type réparation	A02	PREVENTIF	456,00 €	1 052,18 €	179,82 €	0,00 €	0,00 €	1 688,00 €	0,06 €		
Type réparation	AU	AUTRE	40,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 037,42 €	3 077,42 €	0,10 €		
Type réparation	B01	CONTROLE TECHNIQUE VL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	62,50 €	0,00 €	62,50 €	0,00 €		
Type réparation	C01	REPARATION CURATIVE	40,00 €	165,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	205,99 €	0,01 €		
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3,65 €	3,65 €	0,00 €		
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	0,00 €	0,00 €	756,14 €	0,00 €	29,11 €	785,25 €	0,03 €		
Type réparation	G04	DEPANNAGE PNEUS	60,00 €	318,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	378,12 €	0,01 €		
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 469,13 €	10 469,13 €	0,35 €		
Total modèle	MASTER L2H2	Kilométrage:	30 325	976,00 €	1 645,04 €	1 298,98 €	62,50 €	13 589,91 €	0,00 €	17 572,43 €	0,58 €
Coût Pneu:											

Total marque	RENAULT	Kilométrage:	106 074	4 000,67 €	3 892,10 €	3 990,66 €	5 707,70 €	47 748,62 €	0,00 €	65 339,75 €	0,62 €
Coût Pneu:		0,00 €									

Total affectation	TAD + TPRM	Kilométrage:	127 806	4 213,33 €	3 981,98 €	4 765,77 €	5 770,20 €	57 578,44 €	0,00 €	76 309,72 €	0,60 €
Coût Pneu:		0,00 €									

Coûts techniques détaillés par ligne d'affectation de véhicule et par type de réparation

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

05/04/2023 SLO

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Affectation	03	AUTRE								
Marque	CITROEN									
Modèle	BERLINGO		MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	152,67 €	129,53 €	0,00 €	0,00 €	16,92 €	0,00 €	299,12 €	0,04 €
Type réparation	AU	AUTRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	799,81 €	0,00 €	799,81 €	0,10 €
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3,65 €	0,00 €	3,65 €	0,00 €
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7,63 €	0,00 €	7,63 €	0,00 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 009,32 €	0,00 €	3 009,32 €	0,38 €
Total modèle	BERLINGO	Kilométrage: 7 943	152,67 €	129,53 €	0,00 €	0,00 €	3 837,33 €	0,00 €	4 119,53 €	0,52 €
Coût Pneu:										

Total marque	CITROEN	Kilométrage: 7 943	152,67 €	129,53 €	0,00 €	0,00 €	3 837,33 €	0,00 €	4 119,53 €	0,52 €
Coût Pneu:		0,00 €								

Marque	FORD									
Modèle	TRANSIT		MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	140,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5,35 €	0,00 €	145,35 €	0,62 €
Type réparation	AU	AUTRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29,06 €	0,00 €	29,06 €	0,12 €
Type réparation	B01	CONTROLE TECHNIQUE VL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	62,50 €	0,00 €	0,00 €	62,50 €	0,27 €
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3,65 €	0,00 €	3,65 €	0,02 €
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,22 €	0,00 €	0,22 €	0,00 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	449,17 €	0,00 €	449,17 €	1,93 €
Total modèle	TRANSIT	Kilométrage: 233	140,00 €	0,00 €	0,00 €	62,50 €	487,46 €	0,00 €	689,96 €	2,96 €
Coût Pneu:										

Total marque	FORD	Kilométrage: 233	140,00 €	0,00 €	0,00 €	62,50 €	487,46 €	0,00 €	689,96 €	2,96 €
Coût Pneu:		0,00 €								

Marque	PEUGEOT									
Modèle	EXPERT BERLINE		MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	80,00 €	0,00 €	96,91 €	0,00 €	5,12 €	0,00 €	182,03 €	3,31 €
Type réparation	A02	PREVENTIF	10,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10,00 €	0,18 €
Type réparation	AU	AUTRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11,30 €	0,00 €	11,30 €	0,21 €
Type réparation	B01	CONTROLE TECHNIQUE VL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	62,50 €	0,00 €	0,00 €	62,50 €	1,14 €
Type réparation	C01	REPARATION CURATIVE	0,00 €	766,07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	766,07 €	13,93 €

Coûts techniques détaillés par ligne d'affectation de véhicule et par type de réparation

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-GC_2023_0092-DE

Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3,65 €			
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	195,00 €	0,05 €	0,00 €	195,05 €	3,55 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	388,35 €	0,00 €	388,35 €	7,06 €
Total modèle	EXPERT BERLI	Kilométrage: 55	90,00 €	766,07 €	96,91 €	257,50 €	408,47 €	0,00 €	1 618,94 €	29,44 €
Coût Pneu:										

Total marque	PEUGEOT	Kilométrage: 55	90,00 €	766,07 €	96,91 €	257,50 €	408,47 €	0,00 €	1 618,94 €	29,44 €
Coût Pneu:			0,00 €							

Total affectation	AUTRE	Kilométrage: 8 231	382,67 €	895,60 €	96,91 €	320,00 €	4 733,26 €	0,00 €	6 428,43 €	0,78 €
Coût Pneu:			0,00 €							

Coûts techniques détaillés par ligne d'affectation de véhicule et par type de réparation

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



Affectation	05	TAD								
Marque	RENAULT									
Modèle	TRAFIC		MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	552,67 €	328,03 €	28,40 €	0,00 €	60,11 €	0,00 €	969,21 €	0,03 €
Type réparation	A02	PREVENTIF	0,00 €	47,70 €	568,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	616,50 €	0,02 €
Type réparation	AU	AUTRE	66,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 343,02 €	0,00 €	3 409,68 €	0,10 €
Type réparation	B01	CONTROLE TECHNIQUE VL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	125,00 €	0,00 €	0,00 €	125,00 €	0,00 €
Type réparation	C01	REPARATION CURATIVE	220,00 €	176,58 €	115,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	511,75 €	0,02 €
Type réparation	C02	TRAVAUX_AUDIT	0,00 €	0,00 €	321,55 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	321,55 €	0,01 €
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7,31 €	0,00 €	7,31 €	0,00 €
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	0,00 €	37,78 €	0,00 €	2 348,64 €	31,99 €	0,00 €	2 418,42 €	0,07 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 826,92 €	0,00 €	11 826,92 €	0,35 €
Total modèle	TRAFIC	Kilométrage: 33 324	839,33 €	590,10 €	1 033,92 €	2 473,64 €	15 269,35 €	0,00 €	20 206,34 €	0,61 €
Coût Pneu:										

Total marque	RENAULT	Kilométrage: 33 324	839,33 €	590,10 €	1 033,92 €	2 473,64 €	15 269,35 €	0,00 €	20 206,34 €	0,61 €
Coût Pneu:		0,00 €								

Total affectation	TAD	Kilométrage: 33 324	839,33 €	590,10 €	1 033,92 €	2 473,64 €	15 269,35 €	0,00 €	20 206,34 €	0,61 €
Coût Pneu:		0,00 €								

Coûts techniques détaillés par ligne d'affectation de véhicule et par type de réparation

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Affectation	06	EQUIPEMENT INDUSTRIEL								
Marque										
Modèle			MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5,00 €	0,00 €	5,00 €	0,00 €
Type réparation	AU	AUTRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5,76 €	0,00 €	5,76 €	0,00 €
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3,65 €	0,00 €	3,65 €	0,00 €
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	366,89 €	0,00 €	366,89 €	0,00 €
Total modèle		Kilométrage: 0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	381,30 €	0,00 €	381,30 €	0,00 €
Coût Pneu:										

Total marque		Kilométrage: 0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	381,30 €	0,00 €	381,30 €	0,00 €
Coût Pneu:										

Total affectation	EQUIPEMENT I	Kilométrage: 0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	381,30 €	0,00 €	381,30 €	0,00 €
Coût Pneu:										

Coûts techniques détaillés par ligne d'affectation de véhicule et par type de réparation

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Affectation	07	VS + VR								
Marque	RENAULT									
Modèle	KANGOO		MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	123,33 €	0,00 €	431,64 €	0,00 €	603,52 €	0,00 €	1 158,49 €	0,00 €
Type réparation	AU	AUTRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39 903,45 €	0,00 €	39 903,45 €	0,10 €
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3,65 €	0,00 €	3,65 €	0,00 €
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	383,17 €	0,00 €	383,17 €	0,00 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	132 868,69 €	0,00 €	132 868,69 €	0,33 €
Total modèle	KANGOO	Kilométrage: 399 827	123,33 €	0,00 €	431,64 €	0,00 €	173 762,49 €	0,00 €	174 317,46 €	0,44 €
Coût Pneu:										

Modèle	TRAFIC		MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	482,67 €	106,35 €	0,00 €	0,00 €	14,37 €	0,00 €	603,38 €	0,10 €
Type réparation	AU	AUTRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 074,37 €	627,31 €	0,00 €	1 701,68 €	0,27 €
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3,65 €	0,00 €	3,65 €	0,00 €
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5,97 €	0,00 €	5,97 €	0,00 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 447,92 €	0,00 €	2 447,92 €	0,39 €
Total modèle	TRAFIC	Kilométrage: 6 217	482,67 €	106,35 €	0,00 €	1 074,37 €	3 099,23 €	0,00 €	4 762,62 €	0,77 €
Coût Pneu:										

Modèle	ZOE		MO interne	Pièce stock	Pièce directe	Sous-traitance	Conso. pièce	Conso. MO	Coût total	Coût/km
Type réparation	A01	ENTRETIEN SYSTEMATIQUE	160,00 €	335,05 €	0,00 €	0,00 €	98,47 €	0,00 €	593,53 €	0,01 €
Type réparation	AU	AUTRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 252,00 €	0,00 €	5 252,00 €	0,10 €
Type réparation	B01	CONTROLE TECHNIQUE VL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	250,00 €	0,00 €	0,00 €	250,00 €	0,00 €
Type réparation	E01	ACCIDENT RESPONSABLE (0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14,62 €	0,00 €	14,62 €	0,00 €
Type réparation	F01	ACCIDENT SANS TIERS	96,67 €	46,53 €	0,00 €	0,00 €	50,22 €	0,00 €	193,42 €	0,00 €
Type réparation	G04	DEPANNAGE PNEUS	160,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	160,00 €	0,00 €
Type réparation	H01	VANDALISME	0,00 €	0,00 €	41,74 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	41,74 €	0,00 €
Type réparation	NON DEFINI		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 847,72 €	0,00 €	18 847,72 €	0,36 €
Total modèle	ZOE	Kilométrage: 52 306	416,67 €	381,59 €	41,74 €	250,00 €	24 263,02 €	0,00 €	25 353,02 €	0,48 €
Coût Pneu:										

Total marque	RENAULT	Kilométrage: 458 350	1 022,67 €	487,94 €	473,38 €	1 324,37 €	201 124,74 €	0,00 €	204 433,09 €	0,45 €
Coût Pneu:		0,00 €								

Couts techniques détaillés par ligne d'affectation de véhicule et par type de réparation

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE €

Total affectation	VS + VR	Kilométrage:	458 350	1 022,67 €	487,94 €	473,38 €	1 324,37 €	201 124,74 €
Coût Pneu:								0,00 €

Total général	Kilométrage:	2 024 632	86 596,00 €	134 914,82 €	36 501,37 €	103 845,23 €	902 898,88 €	0,00 €	1 264 756,30 €	0,62 €
Coût Pneu:									31 860,40 €	

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE



ANNEXES

RESSOURCES HUMAINES

Avenant N°5

Portant révision de l'Accord Collectif Frais de Santé

ENTRE LES SOUSSIGNES

La société TP2A dont le siège social est situé 6 rue des Biches immatriculée au RCS sous le numéro 444 714 380 000 29, représentée par Jérôme LAVENIER en sa qualité de Directeur, ayant tout pouvoir à l'effet des présentes, dénommée ci-après 'L'

d'une part,

ET

Les organisations syndicales représentatives de salariés suivantes :

- Le syndicat CGT représenté par Monsieur VIVES Gérard en sa qualité de délégué syndical
- Le syndicat FO représenté par Madame BEAUVAIS Chloé en sa qualité de déléguée syndicale
- Le syndicat CFDT représenté par Monsieur BOUCHAUD Michel en sa qualité de délégué syndical

Dénommées les Organisations Syndicales

d'autre part.

TP2A est une filiale de RATP Dev

Préambule

Les Organisations Syndicales représentatives dans l'entreprise et la direction se sont réunies afin de remettre à plat les modalités de la protection sociale complémentaire dont bénéficie le personnel de la société TP2A en matière de remboursement complémentaire de frais médicaux depuis le 30 avril 2004. En effet, depuis la signature de l'accord collectif le 30 avril 2004, de nombreuses modifications ont été apportées par des avenants ou des clauses dans des accords de NAO, rendant de plus en plus difficile la lecture complète des dispositions en vigueur.

Il a ainsi été décidé de substituer à travers un avenant toutes les dispositions en vigueur relatives à la protection sociale complémentaire dont bénéficie l'Entreprise en matière de remboursement complémentaires de frais médicaux.

TP2A est une filiale de RATP Dev

TP2A - 6 rue des Biches - 74100 Ville-la-Grand - T : 04 50 38 29 35 - F : 04 50 38 36 63 - www.gesem-tac.fr
Transports Publics de l'Agglomération Annemassienne - SAS au capital de 120 000 euros - RCS n° 444 714 380 - SIRET n° 444 714 380 00029 - Code APE 4931Z

JV²
JC
BC

C'est au terme de cette négociation qu'il a donc été décidé ce qui suit, en application de l'article L.911-1 du Code de la sécurité sociale,

Article 1 : L'objet de l'accord collectif

Le régime de remboursement de frais médicaux dont le présent accord matérialise l'existence et ses modalités s'applique au bénéfice de l'ensemble des salariés et des assimilés salariés au sens de l'article L311-3 du code de la sécurité sociale.

Le présent accord a pour objet l'adhésion des salariés et des assimilés salariés au sens de l'article L311-3 du code de la sécurité sociale au contrat collectif d'assurance souscrit à cet effet par l'entreprise, auprès d'un organisme habilité selon les modalités ci-après.

En accord avec les parties, cet avenant porte révision de l'intégralité du texte initial et de ses différents avenants. Les clauses révisées se substituent intégralement :

- à celles contenues dans l'accord collectif antérieur du 30 avril 2004, dans ses différents avenants et dans les accords NAO depuis 2011, et notamment dans l'avenant 1 signé le 26 mai 2005, l'avenant 2 signé le 28 mars 2007, l'avenant 3 signé le 27 mars 2009, l'avenant 4 signé le 1^{er} janvier 2010, l'accord NAO 2011, signé le 28 février 2011, l'accord NAO 2013, signé le 26 mars 2013, l'accord NAO 2014 signé le 24 avril 2014,
- ainsi qu'à toute disposition qui porterait sur le même objet.

TP2A est une filiale de RATP Dev

JV
SL 01/13
3
BC

Article 2 : Le caractère obligatoire de l'adhésion

L'adhésion au régime remboursement de frais médicaux est obligatoire pour tous les salariés visés à l'article 1.

Elle résulte de la signature du présent accord par les Organisations Syndicales représentatives des salariés dans l'entreprise. Elle s'impose donc dans les relations individuelles de travail et les salariés concernés ne pourront s'opposer au précompte de leur quote-part de cotisations.

L'adhésion pour les ayants droits du salarié (définis par l'organisme assureur) est obligatoire.

Article 3 : Les modalités d'adhésion au régime complémentaire

Le salarié et ses ayants droits éventuellement désignés par le salarié sur son bulletin d'adhésion devront être affiliés dans le même niveau de garantie.

Le salarié ne pourra effectuer de changement au niveau des garanties qu'au 1^{er} Janvier de chaque année.

Le salarié ayant retenu la garantie optionnelle facultative ne pourra demander le bénéfice d'un niveau de garantie inférieure à celui initialement retenu, qu'au terme d'une période de 2 ans.

Article 4 : Les dispenses

Le salarié bénéficiaire du présent régime frais de santé peut refuser d'adhérer à celui-ci dans les cas suivants prévus à l'article L.242-1-6 du code de la sécurité sociale:

- **Les salariés bénéficiaires de la CMU-C ou d'une aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) et les salariés couverts par une assurance individuelle frais de santé** au moment de la mise en place des garanties ou de l'embauche si elle est postérieure. Dans ces cas, la dispense, qui doit être justifiée par tout document utile, peut jouer jusqu'à la date à laquelle les salariés cessent de bénéficier de cette couverture ou de cette aide ;
- **Les salariés et apprentis titulaires d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat de mission d'une durée au moins égale à 12 mois**, sous réserve de justifier par écrit qu'ils sont déjà couverts à titre individuel pour le même type de garanties en produisant tous documents utiles ;
- **Les salariés et apprentis titulaires d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat de mission de moins de 12 mois ;**
- **Les salariés à temps partiel et apprentis** dont l'adhésion au régime les conduirait à s'acquitter d'une cotisation salariale au moins égale à 10% de leur rémunération brute ;
- à condition de le justifier chaque année, **les salariés qui bénéficient pour les mêmes risques, y compris en tant qu'ayants droit, d'une couverture collective** relevant de l'un des dispositifs de protection sociale complémentaire suivants :
 - o dispositif de prévoyance complémentaire collectif à adhésion obligatoire par ailleurs ;
 - o régime local d'Alsace-Moselle ;

TP2A est une filiale de RATP Dev

- o régime complémentaire relevant de la caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières (CAMIEG) ;
 - o régime de protection sociale complémentaire des personnels de l'Etat ou de collectivités territoriales;
 - o contrats d'assurance de groupe dits « Madelin » ;
 - o régime spécial de Sécurité Sociale des gens de mer (ENIM) ;
 - o caisse de prévoyance et de retraite des personnels de la SNCF (CPRPSNCF).
- **Les salariés en couple travaillant dans la même** ont le choix d'adhérer individuellement ou ensemble au régime.
En cas d'adhésion individuelle : chaque salarié adhère pour son propre compte.
En cas d'adhésion couple : seul un des deux membres du couple doit adhérer en propre au régime, l'autre pouvant l'être en qualité d'ayants droit.

Les salariés précités seront tenus de cotiser au régime lorsqu'ils cesseront de justifier de leur situation dérogatoire.

Article 5 : Prestations

Le régime collectif obligatoire mis en place prévoit la couverture de garanties d'assurance frais de santé complémentaire, répondant aux conditions des articles L. 242-1, L. 871-1 et R. 871-1 et 2 du code de la sécurité sociale.

Ces prestations font l'objet d'une description dans la notice d'information remise à chaque adhérent et annexée au présent accord à titre informatif. Elles ne sauraient constituer un engagement pour l'Entreprise qui n'est tenue, à l'égard de ses salariés, qu'au seul paiement de la part patronale des cotisations. Par conséquent, les prestations relèvent de la seule responsabilité de l'organisme assureur.

Article 6 : Financement

5.1 Cotisation, prise en charge

La cotisation servant au financement du contrat d'assurance souscrit est fixée, pour l'année 2017 (1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017), selon les conditions suivantes :

- Pour le régime Base, une cotisation totale de de 1,73% du PMSS (plafond mensuel de la Sécurité Sociale), soit 56,55 euros au 1^{er} Janvier 2017
- Pour le régime Base + Option, une cotisation totale de 2,53% du PMSS (plafond mensuel de la sécurité sociale), soit 1,73% au titre du régime de base et 0,8 au titre des Options, soit 82,71 euros au 1^{er} Janvier 2017

Régime	Structure de cotisations Affiliés	Cotisation Salariale	Cotisation Patronale	Cotisation Globale
Base	Famille	12,48 euros	44,07 euros	56,55 euros
Base + Option	Famille	38,64 euros	44,07 euros	82,71 euros

TP2A est une filiale de RATP Dev

5
 JV SC MS BC

Cette cotisation ainsi prise en charge par l'Entreprise bénéficie aux salariés concernés de l'Entreprise et à leurs éventuels ayants droit tels que définis dans le contrat d'assurance et la notice d'information remise au salarié.

La cotisation facultative (régime Option) couvrant les garanties supplémentaires est prise en charge intégralement par le salarié. Cette cotisation ouvre droit au bénéfice des garanties supplémentaires pour le salarié et ses éventuels ayants droits.

5.2 Evolution des cotisations

Les cotisations évolueront automatiquement :

- en fonction des résultats techniques constatés sur le contrat d'assurance précité,
- et/ou en cas de modification de dispositions législatives et réglementaires, y inclus toute modification de la réglementation fiscale ou sociale, de nature à remettre en cause la portée des engagements de l'assureur.

Il est expressément convenu que l'obligation de financement de l'Entreprise se limite au seul paiement des cotisations rappelées ci-dessus pour leurs montants arrêtés à cette date.

C'est à dire que la cotisation patronale ne peut être supérieure à 44,07 euros, que ce soit pour le régime de base ou le régime Option, sauf pour, maintenir le cas échéant à 50% minimum le taux de contribution de l'Entreprise sur le régime de base. En conséquence : en cas d'augmentations des cotisations du régime de base, l'obligation de financement de l'Entreprise se limitera au paiement de ce montant, sous réserve que le financement de l'Entreprise soit bien au minimum de 50% du montant de la cotisation globale.

Si l'Entreprise souhaite augmenter le montant de son financement ou si cela est rendu nécessaire pour maintenir son taux de participation à hauteur de 50% de la cotisation globale, un avenant au présent accord sera proposé à la négociation aux organisations syndicales.

5.4 Portabilité des droits

Le régime de portabilité est mis en œuvre en application des dispositions de l'article L. 911-8 du code de la sécurité sociale. Conformément à ce texte, le coût de la portabilité des droits est pris en charge par l'Entreprise et le personnel actif dans l'Entreprise et assuré au titre du contrat collectif obligatoire.

Article 7 : Le sort des garanties en cas de suspension du contrat de travail

7.1 Période de suspension donnant lieu à indemnisation

Sont notamment visées les périodes de suspension du contrat de travail liée à une maladie, une maternité ou un accident dès lors qu'elles sont indemnisées.

Le bénéfice des garanties mises en place dans l'Entreprise est maintenu au profit des salariés dont le contrat de travail est suspendu pour la période au titre de laquelle ils bénéficient :

- soit d'un maintien, total ou partiel, de salaire ;
- soit d'indemnités journalières complémentaires financées au moins pour partie par l'Entreprise, qu'elles soient versées directement par l'Entreprise ou pour son compte par l'intermédiaire d'un tiers.

TP2A est une filiale de RATP Dev

La cotisation et son financement sont maintenus pendant toute la période de suspension du contrat de travail indemnisée dans les conditions précisées aux articles 5.1 et 5.2 de la présente.

7.2 Période de suspension ne donnant pas lieu à indemnisation

La suspension du contrat de travail de moins de 12 mois et non indemnisée n'entraîne pas la suspension du bénéfice du présent régime pour le salarié concerné si celui-ci souhaite conserver cette couverture, à condition qu'il règle directement à l'Entreprise, la totalité de la cotisation (soit la part salariale et la part patronale) ; le paiement de la totalité des cotisations dues sur la période de suspension est payable au début de la suspension du contrat de travail par le salarié à l'Entreprise par chèque.

Au-delà de 12 mois d'absence non indemnisée, le bénéfice du présent régime est suspendu et les garanties ne sont plus maintenues, le salarié ne sera donc plus couvert par le régime.

Article 8: Information

En sa qualité de souscripteur, l'Entreprise remettra à tout nouvel embauché, une notice d'information détaillée, établie par l'organisme assureur, résumant notamment les garanties et leurs modalités d'application.

Les salariés de l'Entreprise seront informés préalablement et individuellement, selon la même méthode, de toute modification de leurs droits et obligations.

Article 9 : Durée, modification et dénonciation

L'accord est conclu pour une durée indéterminée et prend effet de façon rétroactive au 1er Janvier 2017

Il substitue toutes les dispositions résultant d'accords collectifs, d'accords adoptés par référendum, de décisions unilatérales ou de toute autre pratique en vigueur dans l' et portant sur le même objet que celui prévu par le présent accord et notamment l'accord en date du 30 avril 2004, de l'avenant 1 en date du 25 mai 2005, de l'avenant 2 en date du 27 mars 2009 et l'avenant 3 en date du 1er Janvier 2010.

Il pourra, à tout moment, être modifié ou dénoncé en respectant la procédure prévue respectivement par les articles L. 2222-5, L. 2261-7 et suivant et L. 2222-6 et L. 2261-9 et suivants du Code du travail.

Il pourra également être mis en cause dans les conditions prévues à l'article L.2261-14 du Code du travail.

Le préavis de dénonciation est fixé à trois mois.

En tout état de cause et sauf accord contraire des parties, y compris de l'organisme assureur, la dénonciation ne pourra avoir d'effet qu'à l'échéance du contrat d'assurance.

La résiliation, par l'organisme assureur, du contrat ci-après annexé, entraînera de plein droit caducité du présent accord par disparition de son objet.

TP2A est une filiale de RATP Dev

Article 10 : Dépôt et publicité

Le présent accord, ses avenants et annexes seront déposés :

- à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) en 2 exemplaires, dont un exemplaire original et une version sur support électronique,
- au secrétariat greffe du Conseil de Prud'hommes en un exemplaire original.
- à l'ONDS

En outre, un exemplaire original sera établi pour chaque partie.

Le présent accord sera notifié à l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans l'entreprise.

Enfin, le présent accord sera transmis aux représentants du personnel et mention de cet accord sera faite sur les panneaux réservés à la direction pour sa communication avec le personnel.

A Annemasse, le 13 Octobre 2017

Fait en 6 exemplaires dont 2 pour les formalités de publicité.

Pour la CFDT
Monsieur Michel BOUCHAUD

Pour la CGT
Monsieur Gérard VIVES

Pour FO
Madame Chloé BEAUVAIS

Pour l'Entreprise
Monsieur Jérôme LAVENIER

Annexe :

Résumé des garanties applicable à la signature de l'accord en matière de remboursement complémentaire de frais médicaux

TP2A est une filiale de RATP Dev

GLOSSAIRE

Ayants Droits :

Un ayant-droit est une personne qui, du fait de son lien de parenté avec un assuré social, peut bénéficier du remboursement des frais médicaux de l'Assurance Maladie et Maternité.

Mais attention, pour avoir cette qualité, il ne faut pas soi-même relever de l'un des régimes de la Sécurité sociale (régime général ou régime spécial à savoir les personnels de la fonction publique, de la RATP, de la SNCF d'EDF-GDF...).

Protection sociale complémentaire en matière de remboursement complémentaire de frais médicaux : communément nommée « mutuelle »

Assimilés salariés : ce sont les personnes dont le statut est inscrit à l'article L311-3 du Code de la sécurité sociale ; par exemple, un gérant non associé rémunéré, un travailleur à domicile, un président de conseil d'administration d'une SA et... et même si ils ne sont pas titulaires d'un contrat de travail de la société et salariés.

Quote-part : Part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme ou de quelque chose.

Portabilité : un salarié peut continuer à bénéficier de la mutuelle (complémentaire santé) de son à l'issue de son contrat de travail, sous réserve de remplir certaines conditions. C'est ce qu'on appelle la *portabilité*. Les conditions sont les suivantes

- la rupture du contrat de travail est intervenue pour un motif autre que la faute lourde,
- la cessation du contrat de travail ouvre droit à une prise en charge par l'Assurance chômage
- le salarié était adhérent à la couverture complémentaire santé d'

La portabilité est limitée dans le temps.

TP2A est une filiale de RATP Dev

TP2A - 6 rue des Biches - 71100 Ville-la-Grand - T : 04 50 38 29 35 - F : 04 50 38 36 65 - www.tpseau.fr
Transports Publics de l'Agglomération Amnéonnoise - SAS au capital de 120 000 euros - RCS n° 444 714 380 - SIRET n° 444 714 380 00029 - Code APE 4931Z

SV
SL
9
Rc

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

BILAN DU PLAN DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2022

Les formations réalisées en 2022 :

Intitulé de la Formation	Organisme	Nombre de sessions	Coût Péda + Annexes	Nombres de participants					Plan de Formation	Hors plan de formation
				Par services						
				C	E	A	M	F		
FCO	Promotrans INTERNE	3	12 790€	10	2	-	-	-	2 684€	10 106€
FCO Actualisation - WS	Promotrans	2	4 198€	-	1	-	-	-	2 400€	1 797€
Situations conflictuelles MMT	RATP NEF	1	7 514€	-	-	-	8	-	5 729€	1 785€
DEV Touch - manager	Care Expérience	1	5 762€	-	9	1	1	2	4 191€	1 571€
DEV Touch – conduite	Care Expérience	9	11 529€	54	3	-	-	-	7 377€	4 152€
Logiciel VELO Location	ACCEN	1	1 719€	-	-	-	3	-	1 272€	447€
SST - Maintien SST	Croix Rouge	2	3 226€	5	-	1	2	1	1 821€	1 405€
DIGITAL - certification	SP Formation	1	4 596€	-	-	-	1	-	3 455€	1 141€
Manager au quotidien	SP Formation	1	2 048€	-	-	-	1	-	1 645€	403€
CACES	Promotrans	1	1 155€	-	-	1	-	-	495€	660€
Arrêté des comptes	AFPI	1	2 273€	-	-	-	-	1	1 550€	723€
Contrôle fiscal 2.0	FIDAL	1	1 045€	-	-	-	-	1	665€	380€
Actualisation RH	Cegos	1	2 194€	-	-	-	-	1	1 764€	430€
DAT	Ayming	1	695€	-	-	-	-	1	500€	195€
TEMPO URBAIN	Ratpdev	1	332€	2	-	-	-	-	-	332€
Indicateurs Qualité	RATP NEF	1	210€	-	-	-	-	1	-	210€
TP Voyageurs	Promotrans	9	52 110€	9	-	-	-	-	52 110€	-
TP Voyageurs	Aftral	8	57 216€	8	-	-	-	-	57 216€	-
Fimo Voyageurs	Aftral	1	2 106€	1	-	-	-	-	2 106€	-
RPS	Ratpdev	3	5 015€	-	3	1	2	2	2 505€	2 510€
Tests salivaires	Ratpdev	2	810€	2	1	-	-	1	73€	737€
VAE – ACC	INTERNE	1	2 308€	8	-	-	-	-	1 398€	910€
DAT RH	INTERNE	1	855€	2	2	2	2	-	216€	639€
Billettique	INTERNE	1	1 012€						585€	427€
CAPSYS	Capsys	1	2 826€	-	2	2	-	1	311€	2 515€
Anti-corruption	Ratpdev	1	195€	-	-	-	-	1	-	195€
E Community	Ratpdev	1	380€	-	-	-	1	-	-	380€
Accidentologie	AXA	1	646€	1	2	-	-	-	73€	573€

Négociation Tactique	Ratpdev	1	1 667€	-	-	-	-	1	1 667€	-
Contrôle Fraude	Interne – filiale Brest	1	3 772€	5	2	-	-	-	549€	3 223€
REUNION HQSE	INTERNE	16	6 099€	46	3	5	5	2	3 661€	2 438€
Apprenti Maintenance	L'Erier	1	19 515€	-	-	1	-	-	6 090€	13 425€
Apprenti Marketing	IUT Savoie	2	11 970€	-	-	-	2	-	7 500€	4 470€
Formation initiale	INTERNE	40	39 812€	35	1	-	3	1	24 923€	14 889€
Formation Syndicale	CFDT	1	309€	1	-	-	-	-	-	309€
CONDUENT – Billettique	CONDUENT	4	19 236€	-	3	2	2	1	15 199€	4 037€
GPEC - Opco	Finaxim - Opco	1	8 503€	-	10	2	2	5	5 480€	3 023€
E-Tutorat	Opco Mobilités	1	407€	-	-	-	1	-	150€	257€
TOTAL COUT FORMATION									217 360€	80 694€
TOTAL GLOBAL FORMATION 2022									298 054€	
TOTAL REEL TP2A – FORMATION 2022									145 222€	

Les Ateliers internes réalisés sur 2022 :

Thèmes	Date atelier	Durée	Nb participants	Avis sur l'atelier
Action Logement	08.03.22	4h	30	+++ A refaire !
Harmonie Mutuelle	19.05.22	4h	30	+++ A refaire !
Nutrition	05.04.22	1h	31	++ Intéressant
Salariés Aidants	07.06.22	4h	35	++ Intéressant
Sensibilisation hygiène de vie, médicaments et effets secondaires + Handicap	05.07.22	3h	35	++ Intéressant
Vie perso et Vie prof	25.10.22	1h	33	+++ A refaire !
Addict'Quiz	13.12.22 REPORTE EN 2023			Reporté au 27.02.23
Application Conducteur Connecté + TAC MOB	18.01.22 20.01.22 16.03.22	1h30	31 25 25	+++ Intéressant et enrichissant
SECURITE ROUTIERE AU TRAVAIL	Du 09 au 15.05.22	Communication	-	Aucun retour
CHALLENGE MOBILITE	25.05.22	10h-18h	??	Actualisée chaque année
Offre Commerciale décembre 2022		Journée	25 - 30	Actualisée chaque année
<i>Qualité : données trimestrielles</i>				<i>RQSE</i>

**ACCORD D'ENTREPRISE RELATIF AU VERSEMENT
D'UNE PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR (PPV)
AU SEIN DE TP2A**

Entre :

La Société TP2A, SIRET 444 714 380 00011, Code APE 602A
Dont le siège est situé à 6 rue des biches – 74100 Ville la grand
Représentée par Mme Amélie LE FAUCONNIER, en qualité de Directrice, dûment habilitée aux fins des présentes,

Ci-après dénommée, « La Société »

D'une part,

Et :

Les organisations syndicales représentatives au sein de la Société TP2A :
Le syndicat FO, représentée par Mr Frédéric VAUTRAIN, en sa qualité de Délégué syndical
Le syndicat CGT, représentée par Mr Bertrand CHABORD, en sa qualité de Délégué syndical
Le syndicat CFDT, représentée par Mr Pascal BOUTIN, en sa qualité de Délégué syndical

Ci-après dénommée, « Les Parties »

D'autre part,

Préambule :

La loi n° 2022-1158 du 16 août 2022 prévoit la possibilité pour l'employeur de verser une Prime de Partage de la Valeur (PPV).

La Direction et les partenaires sociaux ont convenu de s'inscrire dans ce dispositif pour l'année 2022.

La Société TP2A a proposé de verser la Prime de Partage de la Valeur dans les conditions permettant de bénéficier de l'exonération sociale et fiscale et selon les modalités suivantes :

Article 1 : Objet

L'objet du présent accord est de préciser les conditions et les modalités de versement de la prime de partage de la valeur pour l'année 2022.

Article 2 : Bénéficiaires de la prime

La prime de partage de la valeur sera versée aux salariés qui remplissent la condition suivante :

- Être titulaire d'un contrat de travail en cours à la date de versement de la prime ou être intérimaire présent à cette même date

Article 3 : Montant maximal de la prime

Le montant de cette Prime de Partage de la Valeur est de maximum 400 euros.

Article 4 : Versement de la prime

La Prime de Partage de la Valeur (PPV) fait l'objet d'un versement unique, à la date du 31/10/2022, et apparaîtra sur le bulletin d'octobre 2022.

BC

AL

PB

FV

Pour les salariés qui ont perçu, pendant les 12 mois précédant le versement de la prime, une rémunération brute totale inférieure à 3 fois la valeur annuelle du SMIC, il est précisé que cette prime est exonérée de toutes les cotisations et contributions sociales (y inclus CSG/CRDS), de contribution formation, de taxe d'apprentissage, de participation construction et d'impôt sur le revenu.

Pour les salariés qui ont perçu, pendant les 12 mois précédant le versement de la prime, une rémunération brute totale égale ou supérieure à 3 fois la valeur annuelle du SMIC, il est précisé que cette prime sera soumise à l'impôt sur le revenu et assujettie à la CSG et CRDS.

Article 5 : Modulation du montant de la prime

Le montant de la Prime de Partage de la Valeur est de maximum 400 euros, pour un temps plein en présence effective à 100% au cours de la période fixée du 1^{er} janvier 2022 au 31 aout 2022.

Comme prévu par la loi du 16 août 2022, le montant de la Prime de Partage de la Valeur est modulé selon les trois critères suivants :

5.1. En fonction de la durée du travail prévue au contrat de travail

Pour les salariés à temps partiel, le montant de la prime est proportionnel à la quotité de travail du salarié par rapport à la durée de travail de référence en vigueur dans l'entreprise.

Par exemple, pour un salarié employé à mi-temps (50%), et remplissant toutes les conditions cumulatives d'attribution de la prime, le montant de la prime est de maximum 200 € ($400 \times 50\% = 200$).

5.2. En fonction de la date d'entrée du salarié au cours de la période fixée du 1^{er} janvier 2022 au 31 aout 2022 (= 243 jours calendaires)

Par exemple, pour un salarié employé à temps plein, entré dans les effectifs de l'entreprise au 1^{er} mai 2022, (= 123 jours calendaires au cours de la période fixée du 1^{er} janvier 2022 au 31 aout 2022), le montant de la prime est de maximum 202,47 € (soit $(123 \times 400) / 243$).

5.3. En fonction de la durée de présence effective

Les Parties précisent que les absences suivantes doivent être assimilées à de la présence effective : absence pour congé maternité, pour congé paternité, pour congé parental d'éducation, pour enfant malade et présence parentale, des salariés bénéficiant de dons de jours de repos.

Cas 1 :

Pour un salarié à temps plein, présent dans les effectifs de l'entreprise toute la période fixée du 1^{er} janvier 2022 au 31 aout 2022 (= 243 jours calendaires), la modulation du montant de la prime de 400 euros maximum, se calcule de la manière suivante :

Le nombre 1 (UN) moins la somme de ses absences du 1^{er} janvier 2022 au 31 aout 2022 qui est divisée par 243 jours, multiplié par 100 pour donner un pourcentage de présentéisme, qui est lui-même multiplié par le montant maximal de la prime de 400 euros.

A titre indicatif, nous indiquons quelques exemples différents de montant de la prime modulée selon la méthode de calcul précitée :

- Pour un salarié à temps plein, présent à son poste de travail à 100 % de la période fixée du 1er janvier 2022 au 30 septembre 2022, le montant de la Prime de Partage de la Valeur est de 400 € ;
- Pour un salarié à temps plein, non présent à son poste de travail sur toute la période fixée du 1er janvier 2022 au 30 septembre 2022, le montant de la Prime de Partage de la Valeur est de zéro € ;

- Pour un salarié à temps plein, présent à son poste de travail à 88,5 % de la période fixée du 1^{er} janvier 2022 au 31 aout 2022 (car 28 jours d'absence(s) sur 243 jours calendaires), le montant de la Prime de Partage de la Valeur est de 354 €.

Cas 2 :

Pour un salarié à temps plein, entré dans les effectifs de l'entreprise au cours de la période fixée du 1^{er} janvier 2022 au 31 aout 2022, la modulation du montant de la prime en fonction de la durée de présence effective se calcule de la manière suivante :

Le nombre 1 (UN) moins la somme de ses absences du (date d'entrée) 2022 au 31 aout 2022, qui est divisée par (le nombre de jours calendaires depuis la date d'entrée au 31 aout 2022), multiplié par 100 pour donner un pourcentage de présentéisme, qui est lui-même multiplié par le montant maximal de la prime modulée en fonction de la date d'entrée (cf. Article 5.2)

A titre indicatif, un exemple :

Pour un salarié employé à temps plein, entré dans les effectifs de l'entreprise au 1^{er} mai 2022 (= 123 jours calendaires au cours de la période fixée du 1^{er} janvier 2022 au 31 aout 2022), absent 28 jours sur les 123 jours, il aura un pourcentage de présentéisme de 77,3 %. Le montant de sa prime est de 309,20 €.

Cas 3 :

Pour un salarié à temps partiel, présent dans les effectifs de l'entreprise toute la période fixée du 1^{er} janvier 2022 au 31 aout 2022 (= 243 jours calendaires), la modulation du montant de la prime en fonction de la durée de présence effective se calcule de la manière suivante :

Le nombre 1 (UN) moins la somme de ses absences du 1^{er} janvier 2022 au 31 aout 2022, qui est divisée par 243 jours, multiplié par 100 pour donner un pourcentage de présentéisme, qui est lui-même multiplié par le montant maximal de la prime proportionnel à la quotité de travail du salarié (cf. Article 5.1)

A titre indicatif, un exemple :

Pour un salarié employé à temps partiel (80 %), la prime est de maximum 320 € (400 x 80% = 320).
S'il a été absent 28 jours sur 243 jours calendaires, il a un taux de présentéisme de 88,5 %.
Le montant de la prime est de 283,20 € (= 88,5 % x 320).

Cas 4 :

Pour un salarié à temps partiel, entré dans les effectifs de l'entreprise au cours de la période fixée du 1^{er} janvier 2022 au 31 aout 2022, la modulation du montant de la prime en fonction de la durée de présence effective se calcule en plusieurs étapes comme dans l'exemple suivant :

- 1^o modulation : pour un temps partiel (80%), le montant maximal de la prime est de 320 € (soit 400 x 80%)
- 2^o modulation : entré dans les effectifs de l'entreprise au 1^{er} mai 2022 (= 123 jours calendaires sur 243), le montant maximal de la prime est de 161,97 € (soit 123 x 320)/243)
- 3^o modulation : absent 28 jours sur 123 jours calendaires, soit un taux de présentéisme de 77,3 %.
- Le montant de la prime est de 125,20 € (soit 1 - (28/123) x 100 x 161,97)

Article 6 : Prise d'effet et durée de l'accord

Par le présent accord, les parties confirment que la présente Prime de Partage de la Valeur n'a pas vocation à être renouvelée et, en conséquence, ladite prime fait l'objet d'un versement unique pour l'année 2022.

L'accord est ainsi conclu pour une durée déterminée et entre en vigueur le 4 octobre 2022.

Il cessera de produire ses effets à l'échéance du versement de la prime objet dudit accord.

BC

FU

PB

AL

Article 7 – Règlement des différends

Les représentants de chacune des Parties signataires conviennent de se rencontrer à la requête de la partie la plus diligente dans les 15 jours suivant la demande, pour étudier et tenter de régler tout différent d'ordre individuel ou collectif né de l'application du présent accord.

La demande de réunion consigne l'exposé précis du différend. La position retenue en fin de réunion fait l'objet d'un procès-verbal rédigé par la Direction.

Le document est remis à chacune des Parties signataires. S'il est nécessaire, une seconde réunion pourra être organisée dans les 15 jours suivant la première réunion.

Jusqu'à l'expiration de ces délais, les Parties contractantes s'engagent à ne susciter aucune forme d'action contentieuse liée au différend faisant l'objet de cette procédure.

Article 8 – Modification de l'accord

Toute disposition modifiant le statut du personnel tel qu'il résulte des présentes et qui ferait l'objet d'un accord entre les Parties signataires donnera lieu à l'établissement d'un avenant au présent accord.

Article 9 – Formalités de dépôt et de publicité de l'accord

A l'issue de la procédure de signature, le présent accord est établi en un nombre suffisant d'exemplaires pour remise à chacune des Parties signataires et respect des formalités de dépôt.

Il sera déposé par la Société sur la plateforme de téléprocédure du ministère du Travail « TéléAccords », accompagné des pièces listées à l'article D. 2231-7 du Code du travail, notamment :

- dans sa version intégrale en pdf (version signée des Parties) ;
- dans une version anonymisée à des fins de publicité obligatoire (Article L2231-5-1 du code du travail).

Un exemplaire sera adressé au Greffe du Conseil de Prud'hommes compétent.

Et une copie sera également envoyée par mail à l'ONDS.

Enfin, il sera transmis aux représentants du personnel, et une information de cet accord sera faite par tous moyens aux salariés.

Fait à Ville la Grand, le 4 octobre 2022.

Pour la Direction, Mme Amélie LE FAUCONNIER, Directrice	
Pour FO, Mr Frédéric VAUTRAIN, Délégué syndical	
Pour CGT, Mr Bertrand CHABORD, Délégué syndical	
Pour CFDT, Mr Pascal BOUTIN, Délégué syndical	

A l'attention de M. Gabriel Doublet
Président d'Annemasse Agglo
11 avenue Emile Zola
74105 Annemasse cedex

Ville-la-Grand, le 18 octobre 2022

Objet : Criticité de l'accès au logement social pour les salariés de TP2A

Monsieur le Président,

TP2A souhaite obtenir des conditions d'accès au logement social facilitées pour ses salariés. Il s'agit d'un enjeu de continuité de service pour le réseau de bus d'Annemasse Agglo.

Voici la situation à date :

Si les difficultés de recrutement de conducteurs de bus se rencontrent partout en France aujourd'hui, la pénurie est particulièrement critique dans le bassin genevois en raison de la proximité de la Suisse et du coût de la vie.

Depuis de nombreuses années, TP2A fait face à un turn-over très important de ses conducteurs de bus. Le turn-over de TP2A s'établit en moyenne à 40% par an, ce qui est très largement supérieur aux autres réseaux de transport urbain français.

En outre, et tout particulièrement depuis la rentrée de septembre, nous rencontrons des difficultés de recrutement qui viennent s'ajouter à celle du turn over. **A date, sur un effectif cible de 81 conducteurs de bus, il en manque 9.** TP2A est à la limite aujourd'hui de pouvoir assurer l'offre de transport. Nous parvenons aujourd'hui à assurer l'ensemble des courses mais cette situation dégrade fortement l'organisation de l'exploitation :

- nombre important d'heures supplémentaires assurées par les conducteurs ;
- conduite de l'encadrement ;
- autres missions – comme le contrôle des titres de transport – limitées ou dégradées...

Une des raisons essentielles dans nos difficultés de recrutement et de fidélisation du personnel réside dans le coût du logement et l'accès au logement social dans l'agglomération d'Annemasse. Beaucoup de nos salariés sont aujourd'hui dans des situations précaires et une part significative des départs de TP2A sont liés à des problématiques de logement. A date, TP2A a une trentaine de dossiers de logement social en cours dont 12 demandes urgentes – une demande urgente étant relative à un salarié qui n'a pas d'hébergement pérenne, qu'il soit hébergé, réside très loin de son lieu de travail ou dort dans sa voiture (c'est le cas aujourd'hui pour plusieurs conducteurs). Les salariés que nous avons recrutés récemment font tous l'objet de demandes urgentes (Ainsi, sur les 4 conducteurs que nous avons réussi à recruter en septembre, aucun ne dispose à date de logement dans l'agglomération d'Annemasse ou à proximité... 1 a déjà démissionné).

TP2A est une filiale de RATP Dev

En conséquence, si les demandes urgentes n'aboutissent pas rapidement, il y a un risque fort que TP2A doive enclencher un PTA = Plan de Transport Adapté avec des réductions d'offre de transport. Quelques réseaux de transports urbains en Haute-Savoie sont déjà en PTA aujourd'hui.

Les actions que nous menons aujourd'hui :

La chargée de mission RH de TP2A, Naïl M'Dioui, réalise un accompagnement fort des salariés :

- Accompagnement pour la constitution des dossiers en ligne (très compliqué pour les salariés selon les profils/situations) ;
- Participation active auprès d'Action Logement ;
- Appui des dossiers lors des commissions d'attribution de logement ;
- Soutien moral auprès des salariés ;
- Organisation d'une intervention d'une permanence Action Logement au sein de TP2A (à minima une fois par an) ;
- Mise à disposition et diffusion des webinaires logement sur notre secteur.

Action Logement reconnaît aujourd'hui que l'accompagnement fourni par TP2A est très poussé par rapport aux autres entreprises du territoire. Le nombre de salariés de TP2A logés dans le parc social d'Annemasse Agglo s'établit à 11 en 2021 et 6 en 2022 à date.

Nos propositions de solutions :

Les propositions ci-dessous permettraient à la fois de réduire la crise à court terme et à plus long terme de stabiliser la pénurie de conducteurs et de pérenniser l'activité de TP2A :

- Proposition rapide de logements pour les 12 demandes « urgentes » ;
- Mise à disposition de logements temporaires ouverts aux nouveaux embauchés sur 1 à 6 mois le temps d'avoir un logement pérenne ;
- Mise en relation avec les bailleurs, et Action Logement, pour réviser les critères d'attribution notamment sur les documents à fournir ou ressources souhaitées ;
- Accompagnement renforcé pour les salariés de TP2A avec la mise à disposition d'une assistante sociale par exemple.

Dans l'attente de votre retour sur ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

La directrice de TP2A
Amélie LE FAUCONNIER



TP2A est une filiale de RATP Dev

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

ANNEXES FINANCIER

1

BILAN - ACTIF

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

DGFIP N° 205210

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Fonctionnement article 58 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 0006 RUE BICHES 74100 VILLE LA GRAND Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 4 7 1 4 3 8 0 0 0 0 2 9 Néant

Exercice N clos le, 31/12/2022

		Debit 1	Annexes, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AB	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 741
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
DIMOBILISATIONS FINANCIÈRES (4)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	RB	RC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	22 928
TOTAL (II)		BI	BK	28 669
		80 211	51 541	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	54 864
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	687 269
	Autres créances (3)	BZ	CA	4 838 730
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	120 000
	Disponibilités	CF	CG	10 112
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	13 265
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 724 240
	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	5 752 909
		5 804 451	51 541	

Renvois : (1) Droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réaffectation de propriété :

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le uscite n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire article 55 A
du Code général des impôtsDésignation de l'entreprise TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNE MASSIENNENéant *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	1 409 268
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	64 705
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 605 972
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 581
	Provisions pour charges	DQ	96 332
	TOTAL (III)	DR	101 913
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	195 117
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	620 791
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 084 030
Compte régul.	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 906 407
	Produits constatés d'avance (4)	EB	238 679
	TOTAL (IV)	EC	4 045 024
	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 752 909
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 849 907	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaires obligatoires (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSIENNE		Exercice N		Total		
		France	Reportations et livraisons intracomunitaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	2 907 367	FH	2 907 367	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 907 367	FK	2 907 367	
	Production stockée*			FL	2 907 367	
	Production immobilisée*			FM		
	Subventions d'exploitation			FN		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FO	6 259 751	
	Autres produits (1) (II)			FP	472 194	
				FR	66 506	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	9 705 818	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	912	
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 254 835	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	-1 708	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2 867 878	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	430 623	
	Salaires et traitements*			FY	3 759 319	
	Charges sociales (10)			FZ	1 310 367	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	3 711
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Autres charges (12)			GD	5 581	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE	16 782	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	9 638 251	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
				GG	67 566	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	16 834	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	16 834	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			QQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)			QR	259	
	Différences négatives de change			QS	108	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			QT		
	Total des charges financières (VI)			QU	367	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
				QV	16 467	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
				QW	84 034	

(Régularité : voir tableau n° 2023) * Des explications concernant cette technique sont données dans le notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSIENNE

Exercice N

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices *		IK	19 329	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	9 722 652	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	9 657 947	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	64 705	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	428 186	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
Désignation de l'entreprise: TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMAGSIENNE								Néant <input type="checkbox"/>
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants I9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	19 716	KW	KX	0
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	37 567	LC	LD	0
			LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
Avances et acomptes		LK		LL	LM			
TOTAL III		LN	57 283	LO		LP	0	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		OG		OH	OI		
	Autres participations		OJ		OK	OL		
	Autres titres immobilisés		OP		OQ	OR		
	Prêts et autres immobilisations financières		OS	20 000	OT	OV	2 928	
TOTAL IV		OU	20 000	OV		OS	2 928	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	77 283	OH		OJ	2 928	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Utilisations		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
				par virement de poste à poste		3		4
				1		2		
				2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		OP		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		OV		IX
CORPORELLES	Terrains			IP		OX		IY
	Constructions	Sur sol propre		IQ		OY		IZ
		Sur sol d'autrui		IR		OA		MA
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		OB		MB
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		OC		MC
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		II		OD		MD
		Matériel de transport		IU		OE	19 716	ME
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IV		OF		MF
			IW		OG	37 567	MG	
			IX		OH		MH	
Immobilisations corporelles en cours		MY		OI		MI		
Avances et acomptes		NC		OJ		MO		
TOTAL III		IY		OK	57 283	ML		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OL		MM	
	Autres participations		II		OM		MO	
	Autres titres immobilisés		II		ON		MP	
	Prêts et autres immobilisations financières		IJ		OO	22 928	MQ	
TOTAL IV		IS		OP	22 928	MR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		IM		OQ	80 211	MS		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

DGFIP N°

SLO

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Formulaire obligatoire article 33 A
du Code général des impôts

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNE MASSIENNENéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 - col. 2] - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- Ce montant comprend :
 - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	=
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSENNNE

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations ; dotations de l'exercice	Diminutions ; amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN		
Fonds commercial		RE	RI	RI	RI		
Autres immobilisations incorporelles		PE	PF	PG	PII		
TOTAL I		RK	RM	RN	RO		
Terrains		PI	PJ	PK	PI		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PE		
	Inst. générales, aménagements, aménagements des constructions	PV	PW	EX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations corporelles	Mat. généraux, agencements, aménagements divers	QD	18 662	QE	1 053	QF	19 716
	Matériel de transport	QH		QI		QJ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	29 168	QM	2 658	QN	31 826
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	
TOTAL II		QE	47 830	QV	3 711	QW	51 541
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØK	47 830	ØP	3 711	ØQ	51 541

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	N9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	R7	R8	R6	R7	R8	R9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	EY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	R1	R2	R4	
	Inst. gènes, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Autres immobilisations corporelles	Mat. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	
	Mat. généraux, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO	
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général (I+II+III)	NW			NY		NZ		
Total général non ventilé (NI+NO+NR)								
Total général non ventilé (NS+NT+NU)								

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étales				ZY	ZS
Primes de remboursement des obligations				SP	SB

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans la notice n° 2033

Désignation de l'entreprise **TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSIENNE**Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR
TOTAL I	3Z		TS		TT	TU
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	4A		4B	5 581	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	4W
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	119 980	4Y	0	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	5Y
TOTAL II	5Z	119 980	TV	5 581	TW	23 648
Provisions pour dépréciation						
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C	6D
	- corporelles	6E	6F		6G	6H
	- titres mis en équivalence	02	03		04	05
	- titres de participation	9U	9V		9W	9X
	- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07		08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	20 360	0	6V	20 360
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y			6Z	7A
TOTAL III	7B	20 360	TY	0	TZ	20 360
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	140 340	UB	5 581	UC	44 008
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	5 581	UF	44 008
	- financières		UG		UH	
	- exceptionnelles		UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I						10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMAGNAN

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1)(2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	22 928	UV	22 928	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			VB	687 269		687 269				
	Créance représentative de titres (Personnes physiques prêts ou remis en garantie * subordonnée contrat)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	3 248		3 248				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	0		0				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	0		0				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	84 411		84 411				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	35 546		35 546				
	Groupe et associés (2)			VC	4 454 321		4 454 321				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	260 148		260 148				
	Charges constatées d'avance			VS	13 265		13 265				
	TOTAUX			VT	5 561 136	VU	5 561 136	VV			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		TY							
		Autres emprunts obligataires (1)		TZ							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		VG	0		0				
		à 1 an maximum à l'origine		VH							
		à plus d'1 an à l'origine		VI							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		TA	0		0				
		Fournisseurs et comptes rattachés		TR	620 791		620 791				
		Personnel et comptes rattachés		TC	362 305		362 305				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		TD	615 228		615 228				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		TE	18 907		18 907					
	Taxe sur la valeur ajoutée		TF	16 454		16 454					
		Obligations cautionnées		TH							
		Autres impôts, taxes et assimilés		TK	71 135		71 135				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		TJ							
		Groupe et associés (2)		TI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		TK	1 906 407		1 906 407				
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		TL							
		Produits constatés d'avance		TL	238 679		238 679				
		TOTAUX		TY	3 849 907	VZ	3 849 907				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		TJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		TK							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSIENNE

I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	64 705
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	3 134		XE	16 230
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	13 096		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	0
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	0			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	0
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	19 329
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme			WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR	16 740	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ	10 000
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
							TOTAL I	WR	127 004
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU	23 648	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19%						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A				XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*							ZY		
Majoration d'amortissement*							XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Joues entreprises situées (44 septies A)	L5	XF	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS	20 039	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)	YI			XG	6 000
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)	YL				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)	YC		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)	YD							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XII	49 687
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II)		XI	77 317			
			déficit (II moins I)					XJ	0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XI	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	77 317		XO	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
 Reçu en préfecture le 30/06/2023
 Publié le DGFIP N° 2058-2023
 ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Formulaire obligatoire (article 38 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSTE		Niéant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis A1, 1° du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis A1, 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provision pour charges de retraite	8X	8Y	23 648
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO 23 648
		↓ ligne WJ	↓ ligne WC

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siret) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSIENNE</u>										Néant <input type="checkbox"/>	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	1 405 341	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	3 927		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	0F	1 409 268		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG		1 409 268		
					ZH		1 409 268				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7					YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	529 025			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8					NQ	97 469			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	484 731			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	330 326			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES					ST	1 416 326			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZI	2 857 878			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	12 637			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS					9Z	417 986			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	430 623			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	338 438			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	721 719			
DIVERS	- Montant brut des salaires *						0B	3 657 190			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 58 II de l'ann. III au CGI)			ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formules obligatoires annexe 55 A
du Code général de fiscalité

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMÉRATION ANNEMASSEIENNE N° d'ant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine ^②	Valeur nette réévaluée ^③	Amortissements pratiqués en franchise d'imposition ^④	Autres amortissements ^⑤	Valeur résiduelle ^⑥
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées^②

Prix de vente ^⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ^⑧	Court terme ^⑨	Long terme ^⑩			Plus-values taxablees à 19 % (1) ^⑪
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Autres éléments	Description	Signe	Qualification fiscale			Plus-values taxablees à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ^⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ^⑩

CADRE C : autres plus-values taxablees à 19 % ^⑪

(A) (B) (C)
(ventilation par taux)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 238 C et 210 B du CGI

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSIENNE Néant [X]

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Table with 5 main columns: Origine, Montant net des plus-values réalisées*, Montant antérieurement réintégré, Montant compris dans le résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Rows include Plus-values réalisées au cours de l'exercice and Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs.

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

- Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Table with 5 columns: Origine des plus-values et date des fusions ou des apports, Montant net des plus-values réalisées à l'origine, Montant antérieurement réintégré, Montant rapporté au résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Includes a TOTAL row at the bottom.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSIENNE Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② :

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ② *.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
Moins-values nettes à long terme prises au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter en ①-②+④-⑤-⑥ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
N-1					
N-2					
N-3					
Moins-values nettes à long terme prises au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 N(1)1 SID

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION**

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Formulaires obligatoires (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSIENNE</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit privé détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire
Article 18 de l'Ann. III du CGI

N° de dépôt

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1) Néant

Faillite ou liquidation (art. 70 du DnI, III ou C.G.L.)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 4 4 4 7 1 4 3 8 0 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNEMASSEIENNE

ADRESSE (voie) 0006 RUE BICHES

CODE POSTAL 74100 VILLE LA GRAND

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la ligne prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même ligne.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
 Reçu en préfecture le 30/06/2023
 Publié le N° 206 
 2022
 ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0092-DE

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION ANNE MASSIENNE	Adresse du siège social : 6 RUE BICHES 74100 VILLE LA GRAND
SIRET : 4 4 4 7 1 4 3 8 0 0 0 0 2 9	Adresse du principal établissement : Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	77 317	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%
2 Plus-values			
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
			PV à long terme imposables à 15 %
			PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/> Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/> Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/> Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE X3	

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable :			
Tél. :			
- du conseil :			
Tél. :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél. :			
- N° d'agrément :			